TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 659 — JEUDI 1er JUILLET 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 20.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Moscou limite sévèrement les relations téléphoniques avec l'Occident

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Belgrade à l'heure de l'austérité

La fidélité d'abord : les dirigeants et délégués au douzième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie, qui s'est achevé mardi 29 juin à Belgrade, ont marqué, de toutes les manières possibles, qu'ils s'en tenaient aux orientations fixées par Tito.

L'événement a démenti les pronostics de ceux qui attendaient quelque revirement de ces assises, les premières convoquées depuis la mort du fondateur de la République fédérative. Et pourtant la disparition du personnage historique a profondément bouleversé le paysage. La Yougoslavie n'est plus gouvernée comme avant. On peut même se demander si elle a véritablement retrouvé les moyens de se gouverner. Le système trop ingénieux et trop complexe de direction collective et tournante est mis à l'épreuve. Personne n'oserait lui garantir un succès confirmé.

Des crises sérieuses frappent le pays. Les troubles du Kossovo mettent en péril l'intégralité territoriale, car si le pouvoir ne parvient pas à juguler durablement l'agitation, toute une partie de la Yougoslavie risque de se trouver au bord de la sécession. Le danger n'est d'ailleurs pas circonscrit à la région autonome des Albanais de la République serbe. C'est la Fédération tout entière, avec ses peuples enchevêtrés, qui serait atteinte d'un mal pernicieux si ce foyer d'infection n'était guéri. Les auteurs de la plateforme présentée au congrès au sujet des troubles du Kossovo remarquent, non sans raison : « Nous avons acquis une nette conscience de la gravité du danger que le nationalisme représente dans un milieu multinational ».

Les difficultés économiques sont aussi redoutables. Depuis longtemps la Yougoslavie vit au-dessus de ses moyens. Il lui faut maintenant s'adapter à des réalités peu brillantes. Un plan de stabilisation est mis au point, dont le gouvernement ne peut ou ne veut encore dévoiler les modalités. Il s'agit bien d'un programme d'austérité infligé à un pays qui a déjà dû réduire son train de vie. En ce domaine il n'y a pas de miracle. En attendant de donner les fruits espérés, si le programme réussit, cette austérité va provoquer un chômage accru puisqu'il faudra fermer des entreprises inutiles et coûteuses ; elle infligera aussi des restrictions aux consommateurs puisqu'il faudra réduire les importations aussi longtemps que le déficit du commerce extérieur n'aura pas été ramené à un niveau décent.

Dans une commission, un délégué a noté que la crise économique marquait le début de la crise politique. Les dirigeants en place devraient être les premiers à prendre au sérieux un tel diagnostic. Certes, les échanges de propos qui se sont déroulés pendant ces assises peuvent réconforter ceux qui croient à la démocratie. Les dirigeants, quel que soit leur rang, ont été critiqués, et parfois rudement, comme c'est de règle dans une société normale. Personne ne songe pour autant, dans la phase actuelle, à confondre cette critique avec une quelconque épuration.

On peut donc trouver dans ces débats des indices de démocratisation. La fragilité du pouvoir empêche cependant d'enregistrer cette évolution sans bénéfice d'inventaire.

Les Yougoslaves relèvent, non sans raison, que les grandes catastrophes mille fois prédites pour la période qui suivrait immédiatement la mort de Tito n'ont pas eu lieu. Reste à savoir si une société en crise peut s'offrir le luxe d'un certain dépérissement du pouvoir.

(Lire nos informations page 6)

LE REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL ET LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Les secteurs des affaires sociales et industrielles sont nettement renforcés

Le remaniement technique du deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy, auquel le président de la République et le premier ministre sont convenus de procéder, mardi soir 29 juin, au terme d'un entretien qui a duré de 18 h. 30 à 20 heures, se traduit essentiellement par quatre modifications et une innovation.

Deux départs : Mme Nicole Questiaux, qui avait en charge depuis mai 1981 le ministère de la solidarité nationale, et M. Pierre Dreyfus, qui occupait le poste de ministre de l'industrie, quittent le gouvernement à leur demande. Deux changements d'attribution : M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, conserve ses fonctions mais reçoit, en outre, la charge de l'industrie. M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'extension du secteur public, est promu ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi.

L'innovation la plus importante est la création d'un ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, confié à M. Pierre Bérégovoy qui assurait jusqu'à présent les fonctions de secrétaire général de la présidence de la République. Cette restructuration entraîne une évolution de la place, au sein du gouvernement, de M. Jean Auroux, qui demeure ministre du travail, mais en tant que ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales. Ainsi remanié, le deuxième gouvernement de M. Mauroy compte le même nombre de ministres (trente-quatre) mais un secrétaire d'Etat en moins (huit au lieu de neuf).

Le successeur de M. Bérégovoy aux fonctions de secrétaire général de la présidence de la République serait M. Jacques Attali, actuellement conseiller spécial de M. Mitterrand, ou M. Michel Charasse, actuellement conseiller auprès du secrétaire général.

Rien de plus logique : quand la difficulté de la passe impose de modifier provisoirement le cap, il est naturel de veiller à ce que l'équipe chargée de la manœuvre soit la plus apte aux tâches d'urgence. Dès lors, il n'est pas recommandé de faire appel à un trop grand renfort de novices.

Partant de ces considérations de simple bon sens, MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy ont renvoyé à une date ultérieure le large remaniement ministériel dont ils avaient retenu l'éventualité lorsqu'ils se préoccupaient uniquement de savoir quelles conséquences la gauche au pouvoir devrait tirer d'une année d'apprentissage gouvernemental.

Au cours de sa conférence de presse du 9 juin, le président de la République avait donné l'impression de s'interroger encore sur l'opportunité de retoucher le deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy pour l'adapter aux exigences de la « *deuxième phase* » du changement.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

Le déficit d'E.D.F. pourrait atteindre 8 milliards de francs

Dans sa lutte contre l'inflation, **le gouvernement se heurte au difficile problème des tarifs publics. Du fait du ralentissement de la consommation industrielle et, surtout, de la dévaluation, E.D.F. pourrait connaître un déficit de 8 milliards de francs en 1982, si aucune augmentation tarifaire n'intervient avant la fin de l'année.**

M. Guilhamon, le nouveau directeur général d'Electricité de France, dit, sans ambages, dans un télex envoyé le 25 juin, aux chefs d'unité après un conseil d'administartion tendu : « *La situation financière actuelle de l'établissement est la plus grave qu'il ait connue depuis trente ans avec un déficit prévisible pour 1982 de l'ordre de 8 milliards de francs.* »

En présentant les résultats d'E.D.F. pour 1981, il y a à peine deux mois, M. Boiteux, le président de l'entreprise nationale prévoyait pour cette année 1982 un déficit de l'ordre de celui de l'an passé (4,38 milliards de francs). La situation s'est donc fortement dégradée en quelques semaines.

Il y a à cela des raisons propres à l'exploitation de l'entreprise nationale. Ainsi le fonctionnement des centrales nucléaires a-t-il été un peu moins bon qu'en 1981 du fait du retard dans le rattachement de certains réacteurs au réseau, de l'indisponibilité — pour panne — de quelques réacteurs, mais surtout de la grève de Gravelines, où les personnels d'entreprises extérieures à E.D.F., qui travaillaient sur ce chantier, ont au début de l'année gêné l'accès normal aux tranches en exploitation. Un mouvement revendicatif qui a coûté, dit-on pudiquement rue de Montceau, « *aussi cher que le conflit chez Citroën* ». Coté production on se retrouve ainsi avec un surcoût de 500 millions de francs.

C'est un même trou de 500 millions de francs qu'a creusé la faiblesse de la consommation haute tension, nettement inférieure aux prévisions, ce qui laisse mal augurer de l'indispensable pénétration de l'électricité dans l'industrie pour rentabiliser le nucléaire (1).

Mais c'est bien évidemment la dévaluation du franc qui pèse lourdement sur les résultats d'E.D.F. avec ses effets sur l'endettement en devises et les frais financiers.

La structure de la dette d'Electricité de France est en effet répartie pour les deux tiers (80 milliards de francs) en francs et pour un tiers (40 milliards de francs) en devises dont la moitié en dollars. A cela s'ajoutent les emprunts de 1982, soit 20 milliards de francs et 12 milliards en devises.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 34.)

(1) Voir à ce sujet « la Revue de l'énergie » dont le numéro de mai-juin est entièrement consacré à un dossier Electricité et Industrie. (Les éditions techniques et économiques, 3, rue Soufflot, 75005 Paris).

La stratégie des grands ensembles

L'extension des pouvoirs de M. Chevènement peut être regardée comme une marque de confiance supplémentaire de la part du président de la République. On peut aussi y voir l'art et la manière d'équilibrer les tendances au sein du gouvernement, le CERES obtenant en surface ce qu'il perd en nombre avec le départ de Mme Questiaux. Hier plutôt partisan d'une dichotomie entre la recherche et l'industrie, M. Chevènement se rallie aujourd'hui à une solution qui sert sinon ses ambitions, du moins celles du courant dont il est le chef de file.

Ce type de solution, au reste, n'est pas étranger aux ambitions socialistes que Léon Blum évoquait déjà du temps du Front populaire.

Ainsi le président de la République ne se contenterait-il pas de donner satisfaction à une personnalité qui lui est proche. Renouant en quelque sorte avec les aspirations de ses prédécesseurs, il mettrait en place une stratégie des grands ensembles dont la recherche et l'industrie formeraient le terrain expérimental.

Un autre remaniement, celui que l'on prévoit pour l'automne, permettrait d'opérer de plus amples regroupements autour de différents axes : finances, affaires sociales, investissements... L'efficacité gouvernementale y trouverait-elle son compte ? Ce serait ignorer les risques de blocage, chacun des courants de la majorité pouvant alors se défier d'une citadelle à l'autre.

Au demeurant, le choix des hommes resterait tout aussi déterminant pour donner corps à de telles entités. Dès aujourd'hui, il ne tiendrait qu'au président de la République de faire apparaître cette volonté unificatrice en donnant par exemple au ministère du Plan tous les pouvoirs auxquels il peut prétendre. Le remaniement ministériel du 29 juin montre qu'il n'en est rien.

M. Ceausescu sur la défensive

M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, devrait en principe se rendre à Bucarest, les 26 et 27 juillet, pour y présider la réunion annuelle de la commission mixte franco-roumaine. Toutefois, le président de la République a déclaré, dans sa conférence de presse du 9 juin, que les relations franco-roumaines pourraient être « sérieusement entamées » si, à l'issue de l'enquête actuellement en cours, il se confirmait que l'écrivain Virgil Tanase « *a disparu pour ne pas reparaître* ».

Nous publions aujourd'hui, en page 7, le premier de deux articles sur la situation en Roumanie.

AU JOUR LE JOUR

Double emploi

La nouvelle composition du gouvernement pose un délicat problème lexicologique et conceptuel : nous avons désormais, avec M. Auroux, un ministre du travail et, avec M. Le Garrec, un ministre de l'emploi.

Ils ne manqueront certes pas d'ouvrage, mais comment se partageront-ils la tâche ? On peut penser que le ministre du travail s'occupera des gens qui ont un emploi, et celui de l'emploi, des gens qui cherchent un travail. En cas de conflit, le ministre du temps libre pourra toujours les mettre d'accord.

BRUNO FRAPPAT.

BEYROUTH-OUEST ENTRE LA NÉGOCIATION ET L'ASSAUT

M. Begin accorde « un ou deux jours » aux Palestiniens

A la suite des entretiens qu'il a eus le mardi 29 juin avec MM. Mitterarnd et Claude Cheysson, le ministre d'Etat égyptien chargé des affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, s'est félicité de l'identité de vues entre Le Caire et Paris pour « préserver l'O.L.P. dans l'intérêt d'une solution pacifique au Proche-Orient ».

Sous l'impulsion de M. Mitterrand, le conseil européen réuni à Bruxelles a, mardi, condamné « vigoureusement » l'invasion israélienne du Liban et s'est prononcé pour le retrait simultané des forces de Jérusalem et des fedayin du front de Beyrouth. Cependant, le conseil européen n'a envisagé aucune sanction économique nouvelle contre Israël.

A Jérusalem, le parti travailliste de M. Shimon Pérès évitant de se désolidariser du gouvernement, l'opposition n'a pas voté contre son texte. M. Begin a déclaré au cours du débat que la patience d'Israël n'était pas illimitée et qu'il était disposé à attendre « un ou deux jours » pour que les Palestiniens puissent se décider à quitter Beyrouth avec leurs armes individuelles.

Des soldats retour du front...

De notre correspondant FRANCIS CORNU

Jérusalem. — Ils commencent à rentrer et « là-haut » d'autres les remplacent. Ils ont le regard vague et le sourire figé de ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas communiquer leur sentiment malgré une évidente envie de parler. Peut-être est-ce le cas de tout soldat de retour du front. Mais les parents, les amis sont visiblement inquiets.

Un père affirme : « *Ce n'est pas comme après la guerre de Kippour. Ils étaient alors choqués par les risques de la défaite et les pertes très lourdes. Cette fois, les combats ont été généralement beaucoup moins durs. Non, aujourd'hui, il y a autre chose.* »

Il hésite puis se hasarde à émettre cette hypothèse : « *Pour la plupart, c'est leur première guerre et ils devinent confusément qu'elle est très différente des précédentes, des nôtres, de celles qui pour eux faisaient partie de l'histoire du pays, de la lutte pour sa survie. Je crois qu'ils pensent que celle-ci est moins glorieuse et n'entrera pas dans la légende.* »

Silences pesants qui ne sont rompus que par l'humour libérateur. « *Au début notre commandant nous a dit qu'il fallait nettoyer 40 kilomètres pour détruire les katiouchot (1) qui menaçaient la Galilée. Nous l'avons fait. Alors il nous a dit qu'il fallait aller au-delà pour éliminer ceux qui se servent des katiouchot.* »

(Lire la suite page 4.)

(1) Lance-roquette de fabrication soviétique utilisé par les fedayin. Le nom russe Katioucha a été depuis longtemps hébraïsé.

LES INCIDENTS ENTRE POLICIERS ET IMMIGRÉS DANS LE HAUT-RHIN

(Lire page 24, « Patiences perdues », l'article de J.-M. Durand-Souffland.)

MISES EN SCÈNE

Du côté de l'Allemagne

L'histoire a fait de l'Allemagne un pays cosmopolite. Ses artistes tendent un miroir à la société occidentale tout entière.

Quand le Festival de Hollande veut un spectacle qui traite des difficultés d'être dans des formes directement contemporaines, il fait venir de Wuppertal Pina Bausch. Ensuite, la chorégraphe sera en France, à Paris, Villeurbanne, Nice. Le Festival d'automne a drainé les meilleurs dramaturges d'outre-Rhin, Avignon a tout naturellement pris le relais. Marie-Luise Fleisser, Achternbusch, Botho Strauss, Peter Handke : la modernité, c'est eux.

Retour d'Amérique, Wim Wenders montera pour la première fois une pièce au Festival de Salzbourg : *A travers les villages*, de Peter Handke. Son prochain film sera adapté d'un roman, toujours de Handke. Après avoir pris le chemin des studios, comme les granss Européens qui partirent autrefois pour Hollywood, il revient en Europe. Il repartira, les Allemands n'ont pas en eux les mêmes frontières que les artistes français.

Jean Genet, c'est Fassbinder qui le met en scène. Fassbinder qui ne voyagera plus et dont *le Secret de Veronika Voss* (Ours d'or au Festival de Berlin) nous arrive posthume.

(Voir page 13 dans « le Monde des arts et des spectacles ».)

idées

Être Libanais

Cette page dit d'abord la détresse du Liban, théâtre d'une guerre faite à un peuple campé sur le sol d'un autre, « *Suisse morte à jamais* », selon Charbel Kassis. Pour Antoine Basbous, c'est le grand oublié du moment, et René Habachi s'indigne de la surdité des nations à l'appel d'Antigone. Annie Laurent dénonce la désinformation qui obscurcit la réalité du problème libanais, tandis que Karim Mroue veut croire que la prétention affichée d'Israël à jouer, en accord avec les États-Unis, les gendarmes du Proche-Orient refera contre lui l'unité des Libanais de tous bords et des Palestiniens.

A NOS CORRESPONDANTS

Le volume du courrier relatif au Proche-Orient s'est tellement accru que nous nous voyons dans l'impossibilité de répondre à tous nos correspondants. Qu'ils soient cependant assurés que tous les textes reçus sont lus et que nous continuerons à publier au moins des extraits des plus significatifs.

Antigone emmurée

par RENÉ HABACHI (*)

EN deux semaines, le Liban est devenu le carrefour de tous les crimes du monde. Le scandale éclate enfin aux yeux d'une conscience internationale paralysée par ses intérêts contradictoires.

Les petits États reproduisent les vices des grands. Sauf que dans un espace plus étroit la grandeur ne peut occulter la folie. Le mal explose en tourbillon qui finit par se manger lui-même jusqu'à l'entropie de la mort. Dans ce vide, il n'est pas impossible que les grandes puissances soient happées par l'autodestruction provoquée par leur action aussi bien que par leur abstention. Elles voudraient bien, masquées d'irresponsabilité, n'assister à ce drame qu'en s'apitoyant, mais le drame les révèle à elles-mêmes. Les saltimbanques de Hamlet révèlent son crime à la conscience royale.

En période heureuse, le Liban était le miroir d'un Orient et d'un Occident réconciliés. Maintenant que le miroir est obscurci, il dénonce toute la noirceur du monde. Vide, le Liban ? Pas du tout, mais au bord du néant. Vide ? Loin de là. Trois cohortes adverses s'y affrontent dans l'espoir de s'éliminer. Quant à lui, il ne sert que de toile de fond au cycle infernal de la violence. Au terme de sept ans d'épreuves, cette toile de fond est réduite en pièces.

∴

Voici donc les réfugiés, dont les droits sont inaliénables, qui transforment le pays en place forte pour l'agression et la récupération. Voici les voisins syriens appelés au secours, heureux de l'occasion dont ils n'ont pas les mains pures pour satisfaire des appétits mal refoulés. Et voici le troisième interlocuteur cherchant à consolider sa sécurité en multipliant criminellement l'insécurité des autres.

Ballet de la dérision. Les entrées dans cette danse macabre se ressemblent étrangement : on déclare avec solennité vouloir sauver l'intégrité de ce petit territoire qui ne se savait ni si utile ni si précieux. C'est peut-être là sa faute. La Syrie a promis officiellement que, au moindre signe, elle se retirerait sans laisser de traces derrière elle : Aschrafieh, Zahlé, la Békaa, en témoignent, et Kamal Djoumblatt et les écoliers tués dans leur cour de récréation, et l'assassinat d'un ambassadeur français. Les Palestiniens déclarent que leur patrie est ailleurs et qu'ils respectent la souveraineté libanaise : le Sud, Saïda, la première annihilation des chrétiens de Damour, Beyrouth-Ouest et les camps l'attestent. Les Israéliens, au matin de leur invasion, proclament ne pas vouloir s'approprier un centimètre carré du territoire : le désastre s'abat là où ils passent et ira sans doute plus loin.

Comment les Libanais n'en sont-ils pas devenus fous, on peut se le demander. Depuis 1975, ils ont perdu tous leurs repères. Jusqu'à ne plus se reconnaître eux-mêmes. On a cherché à les diviser, à transformer leurs différences internes en oppositions, à leur imposer des mœurs guerrières qui ne sont pas les leurs. Chrétiens et musulmans, ils y ont perdu leurs enfants. Amies ou ennemies, comment discerner parmi les nations, quand l'inertie de toutes ou leurs gestes sur le terrain sont le démenti des déclarations. Ils ont fait appel à la Ligue arabe, à l'Europe, aux Nations unies. Aucune réponse. Du vent. Eux, ils avaient dit oui à l'accueil des Palestiniens. Ils ont remercié les Syriens. Et il en est parmi le petit peuple de toutes confessions qui, espérant échapper enfin à l'angoisse, disent *chalom* aux Israéliens. N'en déplaise à certains, c'est ce qui me bouleverse le plus : quelle preuve plus flagrante du désarroi et de la démence ? Ce salut dit le contraire de ce qu'on veut lui faire dire.

∴

Que le monde entier soit complice de cette grande duperie, on ne le sait que trop. Parler du Liban, c'est toujours parler de plus que du Liban. Pour son bonheur. Pour son malheur.

En bref, voici la logique des trahisons. Le traité de Versailles (1919) suscite un monstre qui décide le génocide des juifs. Victimes de l'Europe, ceux-ci font de la Palestine un refuge. Déjà, la déclaration Balfour (1917) avait entrouvert la porte. Avec le consensus des Nations unies, Israël (1948) force cette porte (une fois pour toutes, il s'agit de l'État d'Israël et pas du judaïsme et des juifs que je respecte aussi profondément que les musulmans et les chrétiens), et transforme la Palestine en citadelle, expulsant les Palestiniens arabes : chrétiens et musulmans. Ceux-ci, à leur tour, déportés par la terreur israélienne — car c'est là qu'ils apprirent le terrorisme — et par les promesses et la faiblesse des Arabes, campent le gros de leurs troupes au Liban, seul pays de la région à les abriter sans entraves. Comme l'État d'Israël en Palestine, les Palestiniens dressent une forteresse au Liban. Sensible à leurs droits et parmi les premiers à les défendre, le Liban se réveille soudain envahi par eux. Puis, envahi par les Syriens. Puis envahi par les Israéliens.

Rien n'annulera les droits des Palestiniens, et rien n'excusera leur abus du Liban. Rien ne légitime la lenteur des Syriens à se retirer en sauveteurs après avoir tout fait pour diviser les Libanais. Rien ne fonde l'extermination systématique des Palestiniens par Israël. Mais derrière Israël il y a les États-Unis et leur volonté d'hégémonie. Derrière la Syrie il y a l'U.R.S.S. et sa roublardise. Derrière les Palestiniens il y a tous les Arabes et... l'équipe du Mundial. Derrière le Liban il n'y a rien et des sympathies. Il étreint tout ce beau monde à se vider de ses propres entrailles.

Mais alors que les protagonistes masqués poussent leurs pions sur un échiquier qui va se rétrécissant, ne risquent-ils pas de se trouver soudain face à face, à visage découvert ? Sur eux tous plane en criant le spectre de la guerre, projection de leur félonie.

La plus grande victime aujourd'hui est le Liban. Après s'être défiguré moralement et physiquement, il se meurt pour la cause de toutes les victimes et de tous les coupables. Quand l'absurde est sur le terrain, sa solution est dans la conscience des hommes. Mais les nations ne seront plus sensibles à l'appel d'Antigone. Elles sont entrées dans l'âge de la pierre. Antigone sera emmurée le sanglot dans la gorge.

(*) Ecrivain libanais, professeur de philosophie.

Le grand oublié...

par ANTOINE BASBOUS (*)

DANS cette première guerre israélo-palestinienne, on a toujours tendance à oublier le Liban. Et pourtant, les Libanais en sont les principales victimes. Aujourd'hui, le Liban subit trois occupations (comme l'a fort justement rappelé le président de la République française), dont deux dissimulées sous des apparences légales. C'est la troisième en date qui a dévoilé les premières et amené quelques chefs d'Etat à plus de franchise.

Depuis sept ans au moins, Palestiniens et Syriens abusent de ce pays et terrorisent ses citoyens. Les diplomates et correspondants étrangers en savent quelque chose.

Toute guerre est détestable, toute occupation humiliante. Celle d'Israël extrêmement atroce et destructive ; ses objectifs sont les plus dangereux. Cependant, *ne faudrait-il pas* s'interroger sur l'« Etat palestinien » qui s'est constitué au Liban depuis 1969, quand le Fath, fort de l'intervention directe de la Syrie, arracha à Beyrouth l'accord du Caire, à un moment où l'Occident — garant de l'indépendance du Liban — était préoccupé par le Vietnam (pour les Etats-Unis) et par la succession du général de Gaulle (pour la France). Cet accord, rappelons-le, n'autorisait nullement l'installation au Liban d'un Etat palestinien avec ses troupes et ses chars. Et sa diplomatie. Yasser Arafat recevait officiellement ses hôtes du monde entier « chez lui » à Beyrouth, les accueillant à l'aéroport avec les honneurs militaires. Michel Rocard s'en souvient peut-être.

Notons au passage la stratégie palestinienne au Liban, ouvertement affichée : *« L'entente libano-libanaise et la formation de l'armée sont nos pires ennemis. »* Sur ce point-là, Palestiniens et Syriens faisaient un front commun. Pas une semaine sans qu'un convoi de l'armée libanaise ne fût victime d'embuscades. Quant aux Syriens, qui ont créé les conditions de leur intervention au Liban, ils ont occupé officiellement le pays dès le 1er juin 1976 ; la bénédiction de la Ligue arabe est intervenue cinq mois plus tard. Ils se sont illustrés dans le terrorisme d'Etat et dans le pillage. Il y a deux semaines, alors que la route de Damas était entre les mains des Israéliens et que les soldats de Damas bloqués à Beyrouth n'étaient pas sûrs de pouvoir rentrer chez eux, ils se sont adonnés au banditisme aux abords même de l'ambassade de France. Les vingt derniers mois ont vu de violents combats entre Libanais musulmans d'une part — je dis bien Libanais musulmans — (à Saïda, Tripoli, Beyrouth-Ouest) et Syriens et Palestiniens d'autre part. Le bilan s'est élevé à plusieurs centaines de victimes.

Face à cela, c'était l'impuissance de l'Etat libanais, la neutralisation de l'armée et l'incapacité des Forces de la résistance libanaise à rétablir l'ordre au-delà du réduit chrétien !

Et voilà *qu'Israël surgit pour régler* ses propres comptes et poursuivre ses propres objectifs. *« A quelque chose, malheur est bon. »* L'humiliation des Syriens et la destruction de l'infrastructure militaire des Palestiniens *représentent une occasion unique* pour le Liban de retrouver son indépendance, à condition que le *dernier occupant* se retire, *lui aussi*, jusqu'aux frontières internationalement reconnues.

Dans ce drame, la diplomatie française s'efforce de tirer le maximum de profits. Elle saisit l'occasion pour se rapprocher des Arabes, théoriquement mécontents de la destruction de l'O.L.P., et pour compenser les inconvénients du voyage de François Mitterrand en Israël. Elle défend essentiellement l'O.L.P., *« représentant des combattants palestiniens »*, et cherche à relier abusivement les deux problèmes, libanais et palestinien, de façon que le premier ne puisse pas être résolu sans le second. La générosité dont fait preuve la France à l'égard des Palestiniens est au détriment du Liban. Celui-ci est invité à demeurer l'otage de ceux-là jusqu'à l'aboutissement de leur projet politique. Quand ? Dans dix, cent ou mille ans ? Dieu seul le sait !

La véritable générosité est celle qui implique un don de soi. Le petit Liban accueille de six cent mille à sept cent mille Palestiniens. Combien la France — pour preuve de solidarité et de compassion — serait-elle prête à en recevoir sur ses rives méditerranéennes, étant donnée l'appartenance commune des trois peuples libanais, palestinien et français à la même civilisation. Pourquoi Yasser Arafat ne serait-il pas l'hôte officiel de Paris ? Mais il est toujours facile de réclamer les sacrifices pour autrui. Nous les Libanais, nous n'en pouvons plus ! Nous n'acceptons plus les leçons de morale données à 4.000 kilomètres de chez nous. Nous voulons vivre.

Oui, une fois encore le Liban est oublié, sacrifié, pour quelques autres pays ou peuples, dont la sympathie est jugée plus rentable. Telle est la doctrine qui prévaut dans certaines directions du ministère du commerce extérieur. Pardon des relations extérieures.

(*) Journaliste libanais.

Le gendarme du Proche-Orient

par KARIM MROUE (*)

AU moment où la machine militaire israélienne s'apprête à écraser Beyrouth, il devient de plus en plus évident aux yeux de l'opinion mondiale, et même d'une partie non négligeable de l'opinion israélienne, que le but de la guerre déclanchée par Menahem Begin et Ariel Sharon ne se limite pas à un règlement de compte sanglant avec l'O.L.P. Ses objectifs approuvés par les Etats-Unis vont beaucoup plus loin.

Il s'agit de faire d'Israël le gendarme du Proche-Orient, un gendarme aux méthodes brutales, qui cherche à transformer le Liban en un État vassal, gouverné par un quelconque *Pétain*, sinon par un Quisling. Un gendarme qui ambitionne même de faire la loi jusqu'aux confins du Golfe pour le compte, bien entendu, des États-Unis.

Ces derniers ne cherchent même plus à masquer leur approbation de cette guerre meurtrière. Mis au pied du mur par la proposition française au Conseil de sécurité, le délégué américain n'a pas hésité à opposer un véto, refusant le principe même d'un arrêt des hostilités.

Les prétextes invoqués par les fauteurs de guerre sont nombreux et également infondés. L'argument de la provocation — n'est même plus mentionné par les dirigeants israéliens. On préfère dire maintenant, à Tel-Aviv comme à Washington, que l'opération au cours de laquelle des milliers de civils ont été déchiquetés par les bombes à phosphore, à billes et à fragmentation a pour objectif de résoudre le problème libanais et de réclamer au gouvernement de ce pays meurtri la pleine autorité sur son territoire.

Très vite, toutefois, ce prétexte a été réfuté par les Israéliens eux-mêmes. Dès la première semaine de sa campagne, l'armée du général Sharon est délibérément entrée dans la ville de Baabda ; elle a encerclé le palais présidentiel, humiliant ainsi le pouvoir légitime libanais. Puis, les Israéliens, par le truchement de l'envoyé américain Philip Habib, ont transmis les grands traits de leur diktat. Il ne s'agit pas seulement de régler le problème de la présence palestinienne ou syrienne : Israël veut déterminer, par la force de ses chars, la forme de gouvernement du Liban et imposer des collaborateurs à la tête du pays.

A mesure que se prolongera l'occupation israélienne, les Libanais de toutes les régions, de toutes les communautés, de toutes les philosophies finiront par crier leur refus de cette occupation et, à travers leur résistance au diktat israélien, ils se retrouveront unis entre eux dans un nouvel élan patriotique libanais. Unis aussi au peuple palestinien dont ils partagent le sort car, faut-il le rappeler, si les Palestiniens sont venus en masse au Liban, c'est parce qu'ils ont été chassés de leur pays, la Palestine. Et s'ils ont porté les armes, c'est parce que le gouvernement israélien a toujours refusé obstinément de reconnaître leurs droits les plus élémentaires, ceux d'avoir une patrie, de ne plus être un peuple errant, un peuple proscrit, toujours menacé d'extermination.

Il est vrai que le monde entier commence à prendre conscience de la nécessité de mettre un terme à l'arrogance des dirigeants israéliens qui, avec la complicité des États-Unis, méprisent les résolutions prises par l'ONU à leur encontre — il y en a trois cents ! — et font régner au Proche-Orient la loi de la jungle, menaçant ainsi la paix mondiale. Il ne suffit cependant pas de prendre conscience de ces réalités. Il est impérieux que tous les États, toutes les forces politiques, toutes les autorités morales, et plus particulièrement la France, interviennent efficacement, sans délai, pour imposer la seule solution raisonnable au drame que vit le Liban : le retrait immédiat des troupes israéliennes de tout le territoire libanais, la solution du problème palestinien par la reconnaissance des droits de ce peuple opprimé, non par l'extermination, et la reconnaissance du droit du Liban à la souveraineté, à la paix et à la sécurité.

(*) Membre de la direction du Mouvement national libanais, en tournée en France et en Europe avec une délégation du M.N.L.

La désinformation

par ANNIE LAURENT (*)

AU-DELA des agressions, des complots dont il est la victime impuissante depuis si longtemps, le Liban souffre d'un autre mal révoltant, peut-être encore plus tragique puisqu'il a pour effet pratique la négation de l'entité libanaise : la désinformation. Or, pour que le Liban sorte vainqueur de l'épreuve actuelle, la vérité doit enfin être admise par tous.

Encore et toujours les mêmes mots erronés se lisent dans les journaux, s'entendent à la radio. Le commentateur d'un journal télévisé français n'a-t-il pas récemment fait état de *« huit ans de guerre civile »* ? Chacun — et à plus forte raison les professionnels de l'information — devrait pourtant savoir maintenant que la guerre a commencé au Liban à l'instigation de la Syrie. Comme l'a reconnu le président Hafez El-Assad dans un discours de juillet 1976, c'est son gouvernement qui a infiltré les Palestiniens au Liban et les a poussés à y semer des troubles ; c'est lui qui a formé et encadré deux armées palestiniennes à la solde de Damas : la Saïka et l'Armée de libération de la Palestine ; ce sont aussi les troupes syriennes de la Force « arabe » de dissuasion qui entretiennent l'insécurité leur permettant de rester au Liban pour soi-disant y rétablir l'ordre, alors qu'il s'agit d'une tactique destinée à aboutir à l'annexion. Comment peut-on qualifier de *« guerre civile »* la lutte des Libanais victimes des menaces et exactions des Palestiniens, qui n'ont qu'un rêve, faire du Liban une patrie de rechange à celle qu'ils ne retrouveront peut-être jamais, et qui étaient pratiquement parvenus à créer un Etat dans l'Etat à Beyrouth et au Sud-Liban ? La révolte des sunnites de Tripoli, des chrétiens de Zahlé, des chiites du Sud contre les occupants syriens et palestiniens qui veulent imposer leur loi, est-elle une *« guerre civile »* ?

Comment peut-on encore nier la volonté des Libanais, à quelque confession qu'ils appartiennent, de vivre ensemble, débarrassés de la présence des étrangers ? En 1978, en 1981, alors que les quartiers est de Beyrouth étaient sauvagement bombardés, nombre d'habitants trouvaient refuge chez des amis à Beyrouth-Ouest. Juin 1982 : le scénario inverse se produit ; les chrétiens d'Achrafieh accueillent leurs amis de Hamra.

Autre confusion : l'assimilation des peuples libanais et palestinien. L'invasion israélienne suscite de multiples protestations, des appels à la solidarité internationale envers les *« réfugiés »* palestiniens. Mais qui se soucie vraiment des Libanais eux-mêmes ? Où sont les vrais amis du Liban, ceux qui ne se contentent pas de pieuses déclarations d'intention ? Au sein des gouvernements occidentaux on est soit pro-arabe, soit pro-israélien, soit les deux à la fois. Où sont les pro-libanais ? S'ils existent, l'occasion leur est à présent offerte de montrer leur sincérité.

Troisième erreur : celle qui consiste à croire que les chrétiens sont les alliés d'Israël. Si la guerre actuelle laisse entrevoir qu'un retour au *statu quo ante* est désormais impossible et l'espoir pour les chrétiens déplacés de rejoindre sans risques leurs maisons de Jezzine ou de Damour, personne n'est dupe. A Beyrouth-Est, où je me trouvais au début de l'intervention israélienne, chacun perçoit le *« danger israélien »* ; chacun sait que Menahem Begin n'agit pas pour les beaux yeux des chrétiens. Lors des bombardements de 1978 et de 1981, le gouvernement de Jérusalem n'a pas fait le moindre geste significatif pour leur porter secours.

Averties des volontés impérialistes de son voisinage, les grandes puissances ont le devoir d'aider le Liban. Les perspectives d'une indépendance retrouvée ne doivent pas être bloquées par la diplomatie et le chantage. Washington, Paris, Londres, savent que la Syrie ne renoncera pas aisément à la Bekaa, considérée comme indispensable à sa sécurité. Pas plus qu'Israël ne renoncera aux eaux du Litani. La destruction des missiles syriens a certes écarté une menace contre Israël. Mais le Liban subit encore l'occupation syrienne, les troupes de Damas contrôlent toujours l'Akkar, les villes de Tripoli, de Batroun, de Zahlé, qui, si l'on n'y prend garde, peuvent devenir des villes-otages.

Les capitales occidentales doivent également exercer suffisamment de pression sur Jérusalem pour limiter ses prétentions, qui seraient autant d'atteintes à la souveraineté libanaise. Enfin, elles ne doivent pas tomber dans le piège palestinien. L'O.L.P. récolte aujourd'hui les fruits qu'elle a semés. Les bases terroristes doivent être démantelées à jamais et la signature de nouveaux accords du Caire évitée à tout prix. Le Liban, ainsi libéré, pourrait adopter un statut de neutralité, internationalement garanti.

Toute solution de compromis entre Israéliens, Syriens et Palestiniens sur le territoire libanais replongerait ce pays dans une tragédie insupportable. Et ô combien dangereuse pour la paix !

(*) Auteur d'une thèse sur les relations libano-syriennes (1981).

Morte à jamais

par CHARBEL KASSIS (*)

LA lâcheté du Vieux Monde, la complicité du Nouveau, voilà ce qui conforte l'État hébreu dans son arrogance face aux pays du monde entier.

Arrogance, disais-je, insolence plutôt, mais mépris sûrement du droit international. L'illustration la plus récente : Tamouz, Golan, et enfin la tragique invasion du Liban.

Jusqu'où Begin, ancien résistant, veut-il aller ? Plus que quiconque, il devrait savoir qu'on n'extermine pas un peuple qui veut vivre, mais qu'on engendre l'extrémisme et le fanatisme le plus redoutable. La « greffe » occidentale dans cette région orientale n'a pas pris, et M. Begin ne fait que raviver l'inflammation du tissu sain tout autour. Le seul pays au monde qui apporte un démenti à la création d'un Etat exclusivement juif sioniste est ce Liban symbole de l'œcuménisme où, jadis, fraternisaient, les trois grandes religions monothéistes. Israël ne pouvait voir d'un bon œil, la paix, la tolérance, la joie de vivre dans le pays limitrophe. Alors, de grâce, pas d'illusions sur Begin le libérateur du Liban ou des chrétiens principalement. La seule personnalité libanaise qui ait eu la clairvoyance et la perspicacité, voire le courage de demander, il y a treize ans, l'« internationalisation du problème libanais » a été qualifiée de « traître » à la cause arabe par ceux-là mêmes, qui, aujourd'hui, se terrent derrière les façades de leurs palaces, impuissants, voire heureux secrètement de voir l'O.L.P. affaiblie.

Raymond Eddé, le seul leader libanais maronite qui fustige et dénonce l'Etat juif et son hégémonisme sans oublier la « faillite » et la honteuse attitude des Arabes face au drame libanais dont ils sont également les artisans.

Que n'aurait-on évité, de sang, de victimes civiles innocentes, d'industries dévastées, de villes entières rasées faisant des centaines de milliers de sans-abri. La Suisse du Proche-Orient aurait survécu, mais, hélas ! elle est déjà morte à jamais.

(*) Étudiant libanais à Paris.

Le Monde

étranger

L'INVASION DU LIBAN PAR ISRAËL

● A LA CITE DU VATICAN, le pape Jean-Paul II, qui célébrait, à l'occasion de la fête de saint Pierre et saint Paul, une messe à l'intention de la paix au Liban, a annoncé, mardi 29 juin, qu'il ne lui était pas possible de se rendre dans ce pays, comme il l'avait souhaité la veille. *Le souverain pontife n'a pas donné les raisons de ce changement, mais il a réaffirmé de façon particulièrement forte les droits des Palestiniens et souligné que le « premier d'entre eux est d'avoir une patrie ».*

Avant la décision du pape de ne pas aller au Liban, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, avait exprimé « son infinie gratitude » à la suite du « geste historique » de Jean-Paul II proposant de se rendre au Liban, et avait souligné qu'il s'agissait d'un « acte émouvant de foi et de compassion ».

● A TUNIS. — « La Tunisie assumera entièrement ses responsabilités en tant qu'Etat arabe et islamique et n'éprouvera pas le moindre embarras à reconsidérer ses relations avec les pays qui soutiennent Israël, y compris les Etats-Unis », a déclaré à la télévision M. Beji Caïd Essebsi, ministre des affaires étrangères. *C'est la première fois depuis l'indépendance que la Tunisie adopte une attitude aussi tranchée à l'égard de Washington.*

● AU CAIRE, les trois partis d'opposition ont appelé mardi l'O.L.P. à ne pas capituler devant les Israéliens et ont demandé *à l'Egypte, à la Syrie et à la Jordanie d'autoriser les Palestiniens* à lancer des opérations militaires contre Israël. Ils exigent encore que l'Egypte rompe ses relations diplomatiques avec Israël et cesse de lui vendre du pétrole.

● A ATHENES, deux défilés rassemblant respectivement cinq mille et trente mille personnes ont eu lieu mardi pour protester contre l'agression israélienne au Liban. Deux cocktails Molotov ont été lancés contre la vitrine de la compagnie d'aviation israélienne El Al.

● A PARIS, Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale française, a publié mardi une déclaration pour réclamer l'arrêt des combats. « La guerre ne résout rien, dit-il. Ni au Liban ni ailleurs. Quand la force l'emporte, le terrorisme surgit et la violence se déchaîne... Nous rejetons tout antisémitisme, d'où qu'il vienne. Nous respectons l'islam : la foi musulmane est, en France, la seconde famille religieuse. Entre juifs, musulmans et chrétiens, la collaboration, la compréhension de l'autre et le soutien mutuel au nom du Dieu d'Abraham sont une force de paix et d'espoir. »

DEVANT LA KNESSET

L'opposition travailliste évite de se désolidariser du gouvernement de M. Begin

Jérusalem. — Le premier véritable débat à la Knesset depuis le début de l'invasion du Liban a déçu nombre d'Israéliens qui s'attendaient à une vive confrontation entre l gouvernement et l'opposition travailliste. Cette dernière, bien qu'ayant réclamé ce débat depuis plusieurs jours, n'est guère sortie de la réserve qu'elle a observée jusqu'à présent sous prétexte de « *discipline nationale* ». Elle a continué à limiter ses critiques contre une opération que pourtant certains de ses dirigeants avaient dénoncé à l'avance les mois précédents.

De notre correspondant

En réalité, le parti travailliste est contraint à la discrétion à cause des dissensions qui ne cessent de le miner davantage. Une fois de plus, c'est une lutte entre « faucons » et « colombes » au *désavantage de ces derniers qui* n'ont pas été autorisées à prendre la parole. Pour tenter de dissimuler ces querelles internes, un accord avait été conclu avec la coalition gouvernementale pour réduire le nombre des orateurs.

Le chef de file des « colombes », M. Yossef Sarid, a protesté, mais en vain. De nouveau, on murmure dans les couloirs qu'il pourrait quitter le parti et créer une nouvelle formation avec notamment le MAPAM qui supporte de plus en plus mal l'alliance avec les travaillistes au sein du MAARAKH, dont il constitue l'aile gauche. Les « faucons » travaillistes ne font plus eucun effort pour se distinguer du Likoud. Ils fraternisent même cuvertnement avec la majorité. Descendant de la tribune mardi soir après son discours, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, a été chaleureusement félicité par Mme Arbeli-Almozlino, numéro 2 de la liste travailliste aux dernières élections.

Dans ces conditions, M. Shimon Pérès a adopté un ton très mesuré tandis que seul le secrétaire général du MAPAM, M. Victor Chem-Tov, faisait preuve d'agressivité. M. Pérès s'est contenté de réclamer pour l'opposition le droit à la critique que lui conteste le Likoud dans les circonstances actuelles, au nom des « *intérêts supérieurs de la nation* ». Il a déclaré que malgré les divergences qui séparent l'opposition et la majorité, il reconnaissait que le sacrifice des soldats tombés au combat n'aura pas été « vain ».

Pour la plus grande satisfaction de M. Begin, il a ajouté qu'il n'y aurait pas de discussion possible sur la « *légitime* » nécessité de frapper les « *terroristes* » et la volonté de favoriser l'instauration d'un nouveau gouvernement « *indépendant* » au Liban. Toutefois, il estime que l'armée israélienne ne devait pas devenir le « *gendarme* » du Proche-Orient, et il a rappelé qu'il est opposé à l'entrée des troupes israéliennes dans Beyrouth-Ouest.

Un des soldats qui, de retour du front libanais, fait avec ses camarades de combat circuler une pétition pour réclamer la démission du ministre de la défense, nous a dit : « *Alors que le doute se développe dans l'armée et la population civile, alors que des manifestations contre la guerre se multiplient, cette pondération au Parlement est pour le moins étrange.* »

Un « triangle de la paix »

M. Shimon Pérès était déterminé à ne pas se désolidarisé du gouvernement. Pour éviter de voter sur une motion de censure, il avait conclu un accord avec M. Begin aux termes duquel deux textes, l'un inconditionnellement progouvernemental, l'autre travailliste, émettant les réserves dont ils s'était fait le porte-parole, seraient présentés. Les deux motions ont obtenu respectivement 60 et 47 voix.

M. Sharon a déclaré pour sa part qu'Israël espérait la création d'un « *triangle de la paix* » reliant l'Egypte, Israël et le Liban. Il a rappelé que durant son dernier séjour à Washington, dix jours avant l'opération « Paix pour la Galilée », il avait clairement prévenu les dirigeants américains. S'aidant des notes qu'il avait alors rédigées, il s'est lui-même cité : « *Nous ne voyons pas d'autre* choix que d'entrer au Liban officiel des pertes israéliennes : deux cent soixante et onze morts, treize disparus, mille quatre cent soixante-dix blessés.

« La patience d'Israël a des limites »

A propos des négociations à Beyrouth pour assurer le départ de l'O.L.P., M. Begin a indiqué que la *patience d'Israël avait des* limites. Il a déclaré que « *dans un jour ou deux* », les « *terro-* libanaise. Par ailleurs, le premier ministre a paru vouloir montrer que son gouvernement était prêt à manifester une très relative souplesse ; est-ce l'influence des Etats-Unis qui sont désormais bien moins bienveillants à l'égard d'Israël ? Il a précisé que les combattants de l'O.L.P. pourraient être autorisés à quitter Beyrouth avec leurs armes individuelles. Et il a ajouté : « *Nous ne voulons pas humilier les terroristes.* »

Ni dans le discours de M. Sharon, ni dans celui de M. Begin, ni dans la motion présentée par le gouvernement (qui résumait la position de celui-ci), il n'a été fait allusion à la création d'une force multinationale qui, voici peu, était considérée comme une condition *sine qua non* à un retrait des troupes israéliennes du Liban. Dans les milieux gouvernementaux, on est de plus en plus convaincu que la constitution de cette force est difficile dès lors que les Américains envisagent cette solution avec réticence et que la participation de la France, qui aurait du constituer le « pilier » de ce contingent, est jugée maintenant indésirable. — F.C.

Ryad et Le Caire veulent associer une O.L.P. « démilitarisée » à la relance de la négociation proche-orientale

Beyrouth. — Une nouvelle journée sans bombardements et même sans tracts israéliens invitant la population de Beyrouth-Ouest à fuir, c'était assez pour ranimer l'espoir que la « bataille de Beyrouth » puisse encore être évitée.

De notre correspondant

La journée du mardi 29 juin a été fertile en démarches et initiatives. M. Saeb Salam, ancien chef du gouvernement, homme de confiance des Saoudiens au Liban, devenu le pivot des négociations en cours, s'est entretenu avec le chef de l'O.L.P., M. Arafat, entouré de ses principaux lieutenants au sein du Fath, puis avec l'ambassadeur de France, M. Paul Marc Henry.

En outre, deux réunions de travail ont eu lieu entre le chef du 2e bureau libanais, le colonel Johny Abdo, et deux officiers supérieurs palestiniens, Abou Walid et Abou Zaim, consacrées aux modalités de l'éventuelle livraison des armes palestiniennes à l'armée libanaise. *Actuellement* à Ryad, l'ambassadeur d'Arabie Saoudite au Liban, le général Chaër a eu une conversation téléphonique avec le chef des forces libanaises, M. Béchir Gemayel.

Par ailleurs, l'émissaire américain, M. Philip Habib, s'est entretenu avec le chef du gouvernement libanais, M. Chafic Wazzan, qui lui a transmis les propositions palestiniennes. M. Habib a jugé utile de préciser, en privé, au sujet de sa mission : « *Je ne suis pas négociateur, mais messager, j'essaye de faire patienter les Israéliens en leur faisant valoir que les Palestiniens vont se rendre.* » L'objet des tractations porte donc sur les modalités de la reddition des Palestiniens.

Deux éléments favorables à un *dénouement politique sont* apparus. On apprend, en effet, qu'avant d'être transmises à M. Habib et, à travers ce dernier, à Israël, les propositions palestiniennes ont reçu l'aval de l'Arabie Saoudite et de l'Egypte, ce qui leur confère plus de poids vis-à-vis des Etats-Unis. Ces deux pays estiment, de surcroît, qu'il serait erroné, après tous les bouleversements intervenus, de s'en tenir au seul désarmement des Palestiniens, et qu'il faudrait en profiter pour relancer toute la négociation sur le Proche-Orient. C'est cet argument qui aurait *emporté l'adhésion de M. Arafat*, Saoudiens et Egyptiens lui ayant fait miroiter la possibilité d'associer une O.L.P. « démilitarisée » à la nouvelle donne politique au Proche-Orient.

Saoudiens et Egyptiens font parallèlement valoir à Washington qu'une reddition pure et simple de M. Arafat, qui lui ferait perdre toute crédibilité, permettrait à la Syrie de bloquer tout le processus, en proclamant à Damas la naissance d'une « *nouvelle O.L.P.* ».

Sur le terrain, les forces libanaises continuent à jouer à fond la carte de la solidarité nationale. Leur chef, M. Béchir Gemayel, se rendant pour la première fois depuis sept ans dans la région à majorité druze d'Aley, y a déclaré : « *Nous ne sommes pas une quatrième force d'occupation* », (faisant allusion aux Palestiniens, aux Syriens et aux Israéliens). Il a essayé de garder ses distances à l'égard d'Israël, déclarant : « *Ce n'est pas ma bataille. Israël ne fait que poursuivre ses objectifs (...). Nous luttons depuis huit ans, les Israéliens n'ont réagi qu'à l'assassinat de leur ambassadeur à Londres.* »

Estimant tenir l'occasion d'accéder à la tête de l'Etat — l'élection présidentielle doit, constitutionnellement, se dérouler en juillet-août — M. Béchir Gemayel multiplie les gestes qui donnent de lui l'image d'un homme fort, et tend la main aux autres communautés libanaises. C'est ainsi qu'il a décidé, samedi, de laisser transiter désormais par le secteur chrétien, tous ses compatriotes sans exception. Les départs laisseront néanmoins, en tout état de cause, deux cent mille Libanais et autant de Palestiniens *dans la ville assiégée.*

LUCIEN GEORGE.

La grande peur des druzes d'Aley

Aley (A.P.). — Les druzes d'Aley, ville située à une douzaine de kilomètres au sud-est de Beyrouth qui a été prise samedi matin par les troupes israéliennes, craignent pour leur sécurité. Ces druzes, qui forment environ la moitié de la population de cette localité, sont en effet soumis depuis ce week-end au contrôle des milices phalangistes, leurs ennemis traditionnels, qui sont entrés dans la ville sur les talons des troupes israéliennes.

Les phalangistes ont installé des barrages dans la ville et contrôlent l'identité de tous les habitants. D'après les druzes, les phalangistes disposent de listes de militants de gauche qui les ont combattus durant la guerre civile de 1975-1976. Toujours d'après ces habitants, aucune personne figurant sur ces listes n'a encore été retrouvée par les phalangistes, probablement parce qu'elles ont quitté la ville lors du départ des Syriens, samedi.

« Nous sommes inquiets », *confie un commerçant druze qui ne veut pas révéler son nom pour ne pas attirer l'attention des phalangistes.* « Ils possèdent des listes de noms et les recherchent. On ne s'aventure plus dehors maintenant. » *Lui et d'autres druzes précisent cependant que les phalangistes restent pour l'instant assez polis et qu'il n'y a pas eu d'incident violent. Reste que les phalangistes ont pris le contrôle du siège politique du chef des druzes, M. Walid Joumblatt, qu'ils ont déchiré ses affiches et saisi livres et documents. M. Walid Joumblatt avait demandé à ses partisans de rester chez eux et d'y attendre la suite des événements.*

Les phalangistes, qui contrôlent Beyrouth-Est depuis quatre ans, ont suivi pas à pas les Israéliens lorsque ceux-ci ont avancé la semaine dernière sur la route Damas-Beyrouth, probablement pour étendre leur influence sur des zones tenues depuis longtemps par d'autres factions libanaises. Les Israéliens n''ont pour l'instant rien trouvé à y redire.

Ainsi, les phalangistes se sont approprié la majorité du matériel abandonné par les Syriens qui contrôlaient le secteur. Ils ont saisi plusieurs cargaisons d'armes individuelles ainsi que neuf chars soviétiques T-55.

LA VISITE DE M. BOUTROS-GHALI

Le Caire et Paris estiment qu'il importe de « préserver l'O.L.P. »

M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, devait rencontrer à nouveau ce mercredi 30 juin M. Claude Cheysson, avec lequel il s'était déjà entretenu la veille pendant une heure. Auparavant, il avait été reçu pendant une demi-heure par M. Mitterrand, à qui il a remis un message écrit du chef de l'Etat égyptien, M. Moubarak. Il a déclaré à la sortie de l'Elysée qu'il « *importe de préserver l'O.L.P. dans l'intérêt de la paix et d'une solution pacifique de la crise du Proche-Orient* », et souligné l'identité de vue sur ce point entre Paris et Le Caire.

M. Boutros-Ghali a précisé que sa visite est « *destinée à renforcer la coopération diplomatique et politique entre la France et l'Egypte, tant sur le plan bilatéral que dans le cadre des Nations unies* », en vue de parvenir à une solution pacifique de la crise du Proche-Orient. Il a ajouté que ses consultations portent à la fois sur la crise libanaise et « *l'agression israélienne contre le peuple palestinien* », et souligné qu'il faut « *obtenir le retrait immédiat des troupes israéliennes du Liban* ».

Le ministre égyptien a déclaré, par ailleurs, qu'il avait examiné avec M. Cheysson « *différentes possibilités pour prolonger le cessez-le-feu et obtenir un désengagement des forces israéliennes et palestiniennes à Beyrouth-Ouest* ». Il a également rappelé qu'il ne peut « *y avoir de solution à la crise du Proche-Orient qu'à partir de l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple palestinien à qui il revient de dire s'il veut ou non un Etat* ».

A Bruxelles, avant son rendez-vous avec le ministre égyptien, M. Mitterrand avait déclaré : « *La démarche française et la démarche égyptienne* (sur le Liban) *se rejoignent.* »

Enfin, l'ambassadeur du Liban, M. Boutros Dib, a remis à l'Elysée, mardi 29 juin, un message du président Elias Sarkis, appelant à une coopération diplomatique et politique avec la France pour tenter d'apporter une solution au drame qui se joue dans la capitale libanaise.

AU CONSEIL EUROPÉEN DE BRUXELLES

M. Mitterrand estime que l'O.L.P. reste l'interlocuteur palestinien le plus valable

Les dirigeants israéliens jugent la déclaration du conseil européen sur le Liban et le Proche-Orient relativement « positive », écrit notre correspondant à Jérusalem.

Ils relèvent qu'elle ne se réfère à aucune sanction nouvelle, qu'elle se prononce pour un retrait de toutes les forces étrangères du Liban, et que le gouvernement français (qui continue d'avoir très mauvaise presse) n'a pu faire inclure les mots « Etat palestinien ».

On regrette, en revanche, que la déclaration de Bruxelles préconise, comme celle de Venise, la participation de l'O.L.P. à des négociations.

De son côté M. Chatti, secrétaire général de la conférence islamique, qui s'est entretenu, mardi 29 juin, avec M. Cheysson, a jugé que la déclaration pouvait être « un bon point de départ pour le règlement des problèmes libanais et palestinien ».

Bruxelles. — Commentant la déclaration sur le Liban et le Proche-Orient *adoptée mardi 29 juin* à Bruxelles par le Conseil européen, son président, M. Martens, premier ministre belge, ajouta que les dix chefs d'Etat et de gouvernement européens avaient confirmé la suspension de la signature d'un nouveau protocole financier entre la Communauté et Israël. Ce protocole, qui devait être signé le 14 mai et ouvrir à Israël un crédit de 45 millions d'écus (environ 300 millions de francs), est donc ajourné *sine die*.

Les Dix ont également ajourné *sine die* la réunion du Conseil de coopération entre la Communauté et Israël qui devait se tenir au niveau ministériel la semaine prochaine. Enfin, ils ont examiné la possibilité d'un embargo sur les équipements militaires, mais ils ont constaté qu'il serait sans objet, aucun des Dix ne vendant d'armes à Israël. M. Martens ajouta qu'aucune autre sanction économique n'avait été envisagée. Il n'a pas précisé ce qui se passerait si les forces israéliennes se lançaient à l'attaque de Beyrouth, ce que la déclaration des Dix a pour objet d'éviter.

Cette déclaration, a dit M. Mitterrand, « *répond bien à nos préoccupations* ». Pour l'essentiel, en effet, elle correspond à la lettre des propositions faites par la France à ses partenaires européens et à l'esprit de celles qu'elle avait présentée vendredi au Conseil de sécurité et que les Etats-Unis ont rejetées.

Cela est particulièrement vrai de tout ce qui concerne le désengagement simultané des forces israéliennes et palestiniennes sur le front de Beyrouth et le contrôle de la *zone ainsi dégagée par l'armée libanaise* et les casques bleus. Il est précisé dans le texte définitif que « *cette période de transition* » doit être « *courte* ».

Est conforme également aux propositions françaises la demande d'un « *retrait complet et rapide* » des forces israéliennes du Liban ainsi que le départ de toutes les autres forces non autorisées à rester par le gouvernement libanais. Il en va de même de l'offre de coopération européenne avec toutes les institutions internationales et nommément les forces des Nations unies au Liban (FINUL). Cela, comme l'a souligné devant la presse le ministre belge des affaires étrangères, M. Tindemans, veut dire que, pour les Européens, les casques bleus « *doivent rester sur place* » bien qu'ils n'aient apparemment rien à faire sur un territoire entièrement contrôlé par Israël.

De notre envoyé spécial

Est encore conforme aux propositions *françaises et aussi à la déclaration* de Venise des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté en 1980, tout ce qui porte sur un *règlement* de fond au Proche-Orient associant toutes les parties qui devraient « *s'accepter mutuellement* ». M. Mitterrand, répondant aux journalistes, minimisa les critiques qu'il avait formulées l'an dernier contre cette déclaration dont M. Giscard d'Estaing fut l'initiateur. Le président de la République reprochait seulement à ce document, a-t-il souligné, de méconnaître les mérites de « *la méthode des petits pas* », rien de plus.

Une controverse

Est enfin conforme aux propositions françaises l'incitation au peuple palestinien à n'user que « *de moyens politiques* » et à respecter la sécurité « *de tous* », c'est-à-dire d'Israël.

C'est sur ce point que M. Mitterrand a dû cependant faire une concession importante, en dépit d'une longue discussion qui retarda *de trois heures* la fin du Conseil européen. Le président de la République souhaitait un texte beaucoup plus précis désignant l'O.L.P. comme un « *interlocuteur nécessaire* » pour mieux inciter l'organisation de M. Arafat à s'en tenir à des moyens d'action « *politiques* » et en lui promettant « *l'appui de l'Europe* » si elle s'engageait « *dans la voie de la négociation pacifique* ». Ce texte fut soumis aux feux croisés des Allemands, que le trouvaient trop anti-israélien, et des Grecs, qui le trouvaient trop anti-palestinien. Dans le texte retenu il est simplement dit que « *l'O.L.P. doit être associée à la négociation* » exactement dans les mêmes termes que dans la déclaration de Venise.

Il est clair, en tout cas, pour M. Mitterrand que tout règlement doit « engager » les Palestiniens ; que ceux-ci doivent donc être authentiquement « représentés » et que l'O.L.P. doit tenir la première place dans cette représentation. Son objectif est de faire partager cette vue par tous les intéressés.

Les partenaires de M. Mitterrand n'ont pas accepté non plus de préciser que le droit des Palestiniens à l'autodétermination doit leur permettre « *de se doter de la structure étatique de leur choix* ». La déclaration indique seulement que les Palestiniens ont le droit à l'autodétermination « avec *tout ce que cela implique* ».

Enfin, M. Mitterrand a dû renoncer à indiquer que le désengagement autour de Beyrouth doit « *respecter l'honneur de toutes les forces en présence* », ce qui tendait surtout à sauver la face de l'O.L.P. M. Mitterrand s'est cependant félicité devant la presse que « *la solution choisie* (par les Européens) *ne soit pas celle de l'écrasement et de l'humiliation* ».

Un passage de la déclaration des Dix risque cependant de provoquer de vives controverses à Beyrouth (il était d'ailleurs déjà critiqué à Bruxelles par des journalistes libanais). C'est celui où il est dit que la présence de forces étrangères ne peut être autorisée que par un gouvernement du Liban « *légitime et largement représentatif* ». La rédaction initiale française évitait la conjonction « et » qui dans le texte final souligne, en quelque sorte, que la légitimité et la représentativité du gouvernement libanais ne vont pas forcément de pair.

MAURICE DELARUE.

TRENTE-QUATRE ANS DE PRÉSENCE PALESTINIENNE

Un facteur croissant d'instabilité et de bouleversements pour le Liban

Ce n'est pas de gaieté de cœur que les premiers Palestiniens se sont installés au Liban au cours des derniers mois de 1948. Chassés de leurs terre à la suite de la création de l'Etat d'Israël et de la première guerre israélo-arabe, près de 140 000 réfugiés avaient alors franchi la frontière avec l'espoir de pouvoir retourner dans leurs foyers dès la fin des hostilités.

Recueillis d'abord dans des « camps de transit », ils furent à partir de 1950 transférés dans quinze camps disséminés à travers le pays ; il était devenu évident que le nouvel Etat hébreu n'avait nullement l'intention de leur permettre de rentrer chez eux.

La présence massive des Palestiniens, à 90 % de confession musulmane, commence alors à inquiéter les chrétiens libanais soucieux de maintenir le fragile équilibre confessionnel établi dans le pays par le pacte national de 1943. Soumis à un strict statut de réfugiés, les Palestiniens, qui sont cantonnés dans leurs camps sous une sévère surveillance policière, sont cependant tolérés car ils fournissent une main-d'œuvre au rabais, employée surtout dans les travaux saisonniers des secteurs du bâtiment, des industries de tranformation et de l'agriculture.

Privés de tout droit politique, ils peuvent d'autant moins se défendre qu'ils ne sont pas autorisés à s'organiser ou à adhérer aux syndicats existants. Les camps de réfugiés ne tardent pas à se transformer en foyers d'agitation sociale et politique, menaçant l'ordre établi au Liban.

Il faudra cependant attendre la création de l'O.L.P. en 1964, la proclamation de la lutte armée par le Fath en 1965 et surtout la débâcle arabe de 1967, pour avoir apparaître les premiers embryons d'une présence armée palestinienne au Liban, avec l'arrivée d'une nouvelle vague de réfugiés chassés de Cisjordanie par l'occupation israélienne. Les Palestiniens cessent alors d'être de simples réfugiés pour devenir l'une des principales composantes de la vie politique du pays et un facteur de changement et d'instabilité dans la société libanaise

Les premiers commandos commencent à s'infiltrer au Sud-Liban et dans les camps à partir d'octobre 1968 avec pour objectif d'y créer des bases militaires destinées à servir de tremplin à des opérations à travers la frontière israélo-libanaise. Redoutant des actions de représailles auxquelles elle n'est pas en mesure de faire face, l'armée libanaise tente de contrôler les activités des fedayin, que soutiennent les partis traditionnels musulmans et la gauche, acquis à la cause palestinienne.

Israël, pour sa part, multiplie les pressions sur l'Etat libanais pour que des mesures radicales soient prises à l'égard des guérilleros.

Les accords du Caire de 1969

Le raid de représailles israéliens du 28 décembre 1968 contre l'aéroport de Beyrouth, en riposte à un attentat contre un avion d'El Al à Athènes, provoque une grave crise intérieure avec la démission du premier ministre, M. Abdallah Yafi. Celui-ci accuse l'armée de négligence, voire de complicité avec le commando israélien, qui, en toute impunité, a détruit au sol la presque totalité de l'aviation civile libanaise.

Le 23 avril 1969, de graves affrontements opposent l'armée aux fedayin dans les environs de Saïda. M. Rachid Karamé, qui avait succédé à M. Abdallah Yafi, démissionne à son tour, et le Liban restera sans gouvernement pendant sept mois. Malgré l'état d'urgence proclamé par le chef de l'Etat, M. Charles Hélou, qui dénonce le *« fait accompli »* de la résistance palestinienne, les heurts armés se multiplient en octobre à travers tout le Liban.

Le clivage confessionnel réapparaît dangereusement. Pour l'éviter, le gouvernement accepte la médiation du président Nasser. Fin octobre, le général Emile Boustani, commandant en chef de l'armée libanaise, se rend en Egypte, où il signe le 3 novembre avec M. Yasser Arafat les accords qui régiront désormais la présence armée palestinienne au Liban.

Ces textes, dont les termes sont tenus secrets à la demande de Beyrouth, sont approuvés par le gouvernement et le Parlement libanais en décembre 1969. Seul parmi tous les dirigeants, chrétiens ou musulmans, M. Raymond Eddé, chef du bloc national, vote avec les députés de son groupe contre les accords, affirmant qu'ils violent la Convention d'armistice libano-israélienne et mettent en péril l'intégrité nationale, en donnant à Israël un prétexte à poursuivre et multiplier les attaques contre les Palestiniens au Liban.

Les accords du Caire constituent un succès non négligeable pour l'O.L.P. qui se voit, pour la première fois, reconnaître le droit d'opérer contre Israël à partir du territoire libanais et obtient le contrôle presque exclusif des camps de réfugiés. De plus, l'armée s'engage à faciliter l'action des fedayin en leur octroyant des fedayin en leur octroyant des facilités de passage vers la région de l'Arkoub à la frontière méridionale. En contrepartie, les Palestiniens s'engagent à respecter la souveraineté du Liban et à coordonner leurs activités avec celles de l'armée libanaise, acceptant ainsi un certain droit de regard des autorités sur leur action contre Israël.

En fait, les accords du Caire constituent un compromis provisoire et boiteux entre l'Etat libanais et la révolution palestinienne, qui ne parviendra pas, malgré une trêve précaire de près de deux ans, à empêcher la polarisation du pays en forces politiques opposées : d'une part les formations traditionnelles, musulmans et partis de gauche, favorables à l'action armée palestinienne, et de l'autre, les partis maronites de droite et l'armée qui lui restent fondamentalement hostiles.

L'élimination de la résistance palestinienne de Jordanie au cours des années 1970-1971 contribue à aggraver la situation. En effet, l'arrivée d'une nouvelle vague de réfugiés porte à environ 400 000 le nombre de Palestiniens au Liban. Par ailleurs, l'O.L.P. et d'autres organisations palestiniennes décident de transférer leurs bureaux et états-majors à Beyrouth, faisant de la capitale libanaise le principal bastion de la résistance.

Le protocole de Melkart

Pour inciter les autorités de Beyrouth à mieux contrôler l'action des fedayin, les Israéliens multiplient à partir de 1972 les raids contre le pays voisin, sans que l'armée libanaise intervienne. L'opération menée dans la nuit du 9 au 10 avril 1973, par des commandos israéliens venus par mer, à Beyrouth, où sont tués trois des principaux dirigeants du Fath, Kamal Nasser, Abou Youssef et Kamal Adouane, pose une fois de plus le problème de cette « passivité ».

Le président du conseil, M. Saeb Salam, démissionne en dénonçant *« l'inadmissible comportement »* des militaires libanais qui ne se sont pas manifestés durant le raid ; il réclame le limogeage du général Iskandar Ghanem, commandant en chef de l'armée. Le 2 mai, des affrontements sanglants opposent l'armée aux Palestiniens dans l'ensemble du pays.

La confrontation semble désormais inéluctable. Elle est ajournée grâce aux pressions conjuguées de la Syrie et de l'Egypte, qui obtiennent un nouveau compromis, concrétisé le 17 mai 1973 par la signature du « protocole de Melkart » qui amende certaines des clauses des accords du Caire de 1969. Le port d'armes et d'uniformes est désormais interdit en dehors des camps palestiniens et le problème de la présence des armes lourdes à l'intérieur de ces camps est posé pour la première fois. Ces décisions demeurent toutefois sans conséquences pratiques et le fossé s'approfondit entre les deux camps.

Le 24 janvier 1975, MM. Pierre Gemayel, chef des phalangistes, et Camille Chamoun, président du parti national libéral, dénoncent sévèrement *« l'attitude de compromission »* de l'Etat à l'égard de la présence militaire palestinienne et le *« partage de souveraineté auquel elle a donné naissance »*.

Depuis le raid israélien du 10 avril 1973, les Palestiniens ont renforcé considérablement leur présence militaire dans le pays *« pour pallier la carence de l'armée libanaise »* et fournissent également à leurs alliés libanais islamo-progressistes, qui entraînent dans leurs camps, des armes et des équipements. Le pays s'achemine rapidement vers un affrontement généralisé. Le massacre à Aïn-Remmaneh, quartier chrétien à Beyrouth, d'un groupe de Palestiniens le 13 avril 1975 donne le signal de la guerre civile.

La résistance palestinienne, soucieuse de ne pas compromettre son action contre Israël, jugée prioritaire, s'efforcera, au cours des premiers mois des hostilités, de ne pas se laisser entraîner dans le conflit. Ce n'est que le 4 févrire 1976, après le siège du camp de Tel-el-Zaatar, qu'elle entrera franchement dans la guerre, faisant pencher la balance en faveur des forces de gauche.

Le camp palestino-progressiste, sur le point de remporter la *« bataille de la montagne »* contre les chrétiens, est cependant privé en septembre d'une victoire décisive par la volte-face de Damas, qui vole au secours du camp maronite.

La poudrière du Sud

Désormais, conformément aux résolutions des sommets de Ryad et du Caire d'octobre 1976, qui ont mis fin à la guerre civile, la sécurité au Liban est confiée à la Force arabe de dissuasion (FAD), composée presque entièrement de troupes syriennes. La FAD aborde en priorité le règlement du problème posé par les armes lourdes détenues par les différents protagonistes de la guerre civile. Sa tâche est compliquée par le fait que les Israéliens s'opposent à une présence syrienne même limitée dans le Sud-Liban, qui échappe ainsi au contrôle de la FAD. Celle-ci, incapable d'obtenir le ramassage des armes lourdes, tente en vain d'organiser leur regroupement dans des centres soumis à son inspection.

Le 21 juillet 1977, une nouvelle convention redéfinissant les modalités d'application des accords du Caire de 1969 est signée à Chtaura. Elle prévoit le déploiement de la FAD autour des camps de réfugiés, la collecte des armes en surnombre, le retrait des forces palestiniennes du Sud et leur remplacement par l'armée libanaise.

Le problème du Sud empêche cependant la mise en application de cet accord, qui est dénoncé par le commandant Saad Haddad, devenu l'allié des Israéliens. L'O.L.P., pour sa part, s'abstient d'exécuter ses engagements, malgré de nombreuses démarches du gouvernement libanais auprès de Damas. A partir de la mi-août, les combats reprennent dans le Sud. L'invasion du Sud-Liban par les troupes israéliennes en mars 1978, le déploiement des troupes de la FINUL et la création d'une *« ceinture de sécurité »*, annulent dans les faits les accords de Chtaura.

Le Sud-Liban se transforme en une poudrière : Israël s'arroge désormais le droit de pourchasser les Palestineins à titre préventif et cherche l'épreuve de force afin de liquider une fois pour toutes l'O.L.P. Deux tendances se dessinent au sein des organisations palestiniennes. Les plus dures d'entre elles préconisent de répliquer aux raids israéliens, qui se multiplient contre les villes du Sud et les camps palestiniens. Les modérés soutiennent qu'il ne faut pas tomber dans le piège. Ce sont eux qui l'emporteront en acceptant en juillet 1981 un cessez-le-feu qu'ils ont scrupuleusement respecté jusqu'en mai 1982, allant jusqu'à s'abstenir de riposter quant les Israéliens lancent de violents bombardements au Sud-Liban et dans la région de Damour à la suite de l'assassinat à Paris du diplomate israélien Barsimantov.

Cependant, il leur était très difficile, sinon impossible, de ne pas réagir quand les Israéliens pilonnent intensément les quartiers palestiniens de Beyrouth, faisant plus d'une centaine de morts *« en représailles »* à la tentative d'assassinat de l'ambassadeur d'Israël à Londres.

Le gouvernement de M. Begin était de toute manière tenté, depuis le début de 1981, de porter un coup mortel à la résistance palestinienne, de plus en plus affaiblie au Liban par l'anarchie qu'elle-même a contribué à créer par certains de ses excès qui lui ont aliéné l'appui de ses alliés les mieux disposés à son égard. En refusant obstinément de réaménager sa présence au Liban, ainsi que le souhaitait le président Sarkis, l'O.L.P. n'a-t-elle pas en fait facilité la tâche du général Sharon ?

JEAN GUEYRAS.

LE TÉMOIGNAGE D'UN MÉDECIN FRANÇAIS

Les ravages des bombes à fragmentation et au phosphore

Le docteur Paramelle, qui a séjourné à Beyrouth-Ouest du 20 au 27 juin, nous a envoyé un témoignage sur la situation sanitaire, dont nous publions ci-dessous les principaux passages, en particulier sur les blessures causées par les bombes à fragmentation et au phosphore :

« Les blessures sont de deux types : brûlures graves provoquées par l'éclatement de bombes à phosphore ; plaies profondes avec fractures ouvertes et larges pertes de substance ou amputation d'un ou deux membres (prépondérance de l'atteinte des membres inférieurs due aux armes à fragmentation).

» L'amputation des membres n'est pas due à de mauvais soins mais à l'effet des bombes à fragmentation : sortes de boules qui roulent dans les abris et qui éclatent à retardement en éjectant des billes en plastique qui déchiquettent chairs et os. Ces bombes font peu de dégâts matériels mais surtout des dégâts humains.

» Les secours d'urgence sont difficiles ; les blessés sont cloués au sol, se vidant de leur sang. Dans le nord, près de la frontière syrienne, j'ai fait les mêmes constatations : utilisation de ces bombes à fragmentation notamment près d'un poste douanier non occupé militairement : ces bombes ont fait soixante dix morts et cent cinquante blessés, témoignant d'une action à large rayon.

» A Beyrouth, les blessés sont très surinfectés du fait des conditions d'hygiène dues au siège de la ville : pénurie d'eau, d'électricité qui entraîne un manque de ventilation aggravant l'effet nocif de la chaleur, mouches dues à l'entassement des ordures anémie due aux hémorragies importantes, nourriture réduite.

» Enfin, outre les dégâts humains, les bombes à fragmentation ont un effet psychologique : elles terrorisent la population. »

Des soldats retour du front...

(Suite de la première page.)

« Nous l'avons fait. Et maintenant que nous sommes à Beyrouth, je me demande s'il ne va pas nous dire d'aller jusqu'où on les fabrique. »

Cette plaisanterie a déjà fait le tour d'Israël car elle résume la situation et illustre, selon les opinions, l' « audience » ou la « folie » du général Sharon.

« Où va-t-on ? Quels sont les véritables buts du gouvernement ? Sait-il ce qu'il doit et peut faire maintenant ? L'O.L.P. ne renaîtra-t-elle pas ? » Ces interrogations sont de plus en plus fréquentes pour ceux qui se refusent à « faire confiance ».

Beaucoup estiment que le gouvernement a agi de telle sorte qu'il est condamné à ne plus reculer sous peine de transformer les succès militaires en revers politiques — la « grande peur » d'Israël.

« Du défaitisme »

Mais beaucoup d'autres rejettent le *« défaitisme »* ; discussions animées entre les « pour » et les « contre » devant ceux qui ne savent que penser. Les premiers ne s'en laissent pas conter par les seconds : *« Il fallait bien un jour briser les terroristes. C'était prévu depuis des mois »*, *« nous faisons le sale boulot pour les Américains et tous les Occidentaux hypocrites »*, *« Nous sommes forts et devons sans cesse le prouver, car les Arabes ne comprennent pas d'autre langage »*. *« Et puis, les Libanais, même les musulmans, nous accueillent avec soulagement. »* *« Il est dégoûtant de saper le moral de l'armée et du pays tout entier quand tant des nôtres se font tuer et qu'à l'étranger, une fois de plus, on nous attaque. »*

Difficile de transgresser ce tabou, particulièrement en Israël, où une armée populaire a toujours, jusqu'à présent, eu la conviction très profonde de se battre en état de légitime défense. Cependant personne ne le conteste, c'est la première fois que tant des questions se posent — à propos surtout de cette légitimité — et que tant de doutes s'expriment alors que la guerre n'est pas finie : lettres adressées à la presse, participation à des manifestations, telle celle qui a réuni vingt mille personnes à Tel-Aviv le 26 juin ; une centaine de soldats d'une brigade de blindés signent une pétition pour souligner la *« passivité »* de l'opposition travailliste, pour dénoncer l'absence de *« consensus national »* et pour affirmer que seule une *« solution politique »* peut être apportée au problème palestinien.

Ce n'est pas si étonnant dans une armée où de nombreux membres des corps d'élite engagés dans les batailles les plus rudes sont des kibboutzniks épris d'un idéal peu compatible avec celui de M. Begin. Deux Israël s'afrontent et il faut de nouveau le constater : d'un côté, chez les « beginistes » une majorité de sépharades, de l'autre, chez les opposants, une majorité d'ashkenazes (2). Deux conceptions du sionisme. Encore cette division qui se confirme davantage à chaque élection.

« Israël poursuit ses démons »

Parmi ceux qui ne veulent pas prendre parti, les témoignages ne sont pas moins révélateurs d'un malaise. David (3) a connu le baptême du feu : *« Il y avait quelque chose d'irréel. Ça tirait dans tous les coins et pourtant des copains cueillaient des cerises. Nous avons eu souvent l'impression d'être à l'entraînement. Ce n'était pas comme ça en 1967 et en 1973. Maintenant à Jérusalem, c'est aussi bizarre. Les gens ici ne semblent pas très concernés. La vie est vite redevenue normale. Ça fait un peu mal. »*

Zvi, un officier vétéran de la guerre de six jours et de celle de Kippour : *« C'est vrai, les fois précédentes, il n'y avait pas de décalage aussi pénible. Au front comme à l'arrière la motivation était plus forte. »* Avec Dan, un chef de char, le mot « irréel » revient dans la conversation : *« Plutôt que contre un véritable ennemi, j'ai eu le sentiment de me battre contre la presse et l'opinion internationale qui dénoncent plus que jamais Israël. »* Yaacov s'interrompt puis ajoute : *« Israël poursuit ses démons. »* Il prétend n'être pas contre la guerre, mais c'est un tollé général parmi ses camarades. L'un d'eux toutefois déclare : *« Je voudrais être sûr qu'il a tort et ce n'est pas tout à fait le cas. »*

Shalom, un ambulancier : *« Nos pertes ont été sévères, trop. Mais en face c'est beaucoup trop, même si le nombre des victimes civiles a été odieusement exagéré par nos adversaires. Les terroristes ont cherché et mérité notre intervention, mais pas les Libanais. »*

Rafaël, un artilleur : *« Malgré les opérations humanitaires spectaculaires, la propagande gouvernementale aura du mal à dissimuler les dégâts dans la région de Tyr et de Saïda. L'état-major a beau dire qu'on a pris le maximum de précautions, un canon de 130 ce n'est pas très précis. Je le sais, j'ai pu vérifier l'effet de mes tirs : pas brillant avec ou sans ordinateur. »* Benjamin, un para : *« Quand j'ai vu des milliers de gens sur les plages, les séances de tri avec des mouchards, les « suspects » ficelés et les yeux bandés, j'ai préféré repartir au baroud. »* Shlomo, journaliste dans le civil : *« On est là-bas pour des mois. Les Libanais ne sont pas près de se mettre d'accord pour former un gouvernement selon les vœux de M. Begin, et la force multinationale qui devrait nous remplacer, ce n'est pas pour demain. Quand les Syriens sont entrés en 1976, on parlait en ricanant du bourbier libanais. Eh bien ! à notre tour d'avoir les pieds dedans ! »* Il précise qu'il a rencontré plusieurs réservistes qui déclaraient vouloir à tout prix éviter d'être rappelés la prochaine fois *« en juillet ou en septembre »*.

Aussitôt libérés, beaucoup de ceux qui en ont les moyens envisagent un voyage à l'étranger pour *« respirer un peu »*. Désobéissance ? Insoumission ? *« Non pas encore,* répond Shlomo, *car ce n'est pas le genre en Israël. Personne n'a bronché pour partir au Liban, même les plus pacifistes. Mais il y a eu cinq guerres depuis la création d'Israël (4). Nous avons toujours été en état de mobilisation quasi permanente. Et voilà la sixième, qui, elle, paraît vraiment superflue. Ça n'a pas de fin. De quoi réfléchir... »*

Ce n'est pas, tant s'en faut, le point de vue de tout le monde. Une mère de famille, dont le mari et le fils aîné sont au front, ne désarme pas en dépit de son angoisse : *« C'est ainsi,* dit-elle, *peut-être que les Israéliens devront encore aller au combat à plusieurs reprises et pendant très longtemps avant de connaître la paix. Nous l'acceptons, plus ou moins bien, mais nous l'acceptons. »*

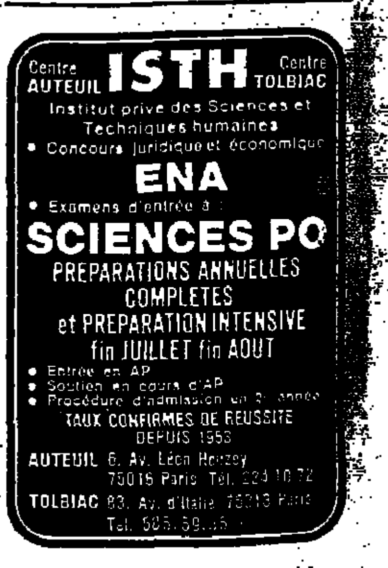
Laquelle de ces deux opinions prévaudra ? Pour le moment, ce n'est qu'un début de malaise, mais il est certain que la crainte d'une aggravation hante de nombreux Israéliens. *« Le trouble actuel peut disparaître rapidement,* déclare un vieux militant du Likoud, *mais je redoute le jugement de mes trois petits-fils mobilisés, si Begin et Sharon n'obtiennent pas les résultats annoncés, si l'O.L.P. refait surface ailleurs, si un gouvernement fort ne peut être installé à Beyrouth, si les Américains changent d'attitude à notre égard, si les Palestiniens de Judée et de Samarie (Cisjordanie) continuent de refuser l'autonomie. Bref, s'il s'avère que nous sommes tombés dans un piège au Liban. Après l'euphorie des premiers jours, ce serait une catastrophe. Le terrible examen de conscience qui a suivi la guerre de Kippour pourrait n'avoir rien été en comparaison de ce qui risque de se produire. »*

FRANCIS CORNU.

(2) Les ashkenazes sont originaires d'Europe tandis que les sépharades qui constituent maintenant plus de la moitié de la population, sont pour la plupart originaires des pays arabes.

(3) Il s'agit d'un pseudonyme, comme pour tous les noms cités dans cet article.

(4) Les Israéliens comptent dans ce chiffre la « guerre d'usure » en 1969 et 1970 le long du canal de Suez.



PAR ISRAËL

LES PRISES DE POSITION POLITIQUES DU CONSEIL EUROPÉEN

«Maintenir le cessez-le-feu à tout prix»

Voici le texte de la déclaration sur le Liban et le Proche-Orient adoptée mardi 29 juin à Bruxelles par le conseil européen :

« 1) *Les Dix maintiennent leur vigoureuse condamnation de l'invasion israélienne du Liban. Ils sont vivement préoccupés par la situation dans le pays, et en particulier à Beyrouth. Ils croient que le cessez-le-feu actuel doit être maintenu à tout prix.*

» *Ce cessez-le-feu devrait être accompagné, d'une part, d'un retrait immédiat des forces israéliennes de leurs positions autour de la capitale libanaise, et, d'autre part, d'un retrait simultané des forces palestiniennes de Beyrouth-Ouest, selon des modalités à convenir entre les parties.*

» *En vue de faciliter ce retrait, la séparation des forces serait contrôlée pendant cette courte période de transition par les forces libanaises et, en accord avec le gouvernement libanais, par des observateurs ou des forces des Nations unies.*

» 2) *Le retour du Liban à une paix définitive requiert le retrait complet et rapide des forces israéliennes de ce pays, de même que le départ de toutes les forces étrangères, sauf de celles qui seraient autorisées par un gouvernement libanais légitime et largement représentatif dont l'autorité serait entièrement rétablie sur l'ensemble de son territoire national : les Dix appuient tout effort visant à réaliser ces objectifs.*

» 3) *A ce stade, les Dix ont décidé de poursuivre leur action visant à soulager les populations en détresse, et appellent, dans ce contexte, toutes les parties à se conformer aux résolutions 511 et 512 du Conseil de sécurité des Nations unies (1) et à coopérer avec les agences internationales responsables, ainsi qu'avec la FINUL. Ils sont prêts aussi à concourir ultérieurement à la reconstruction du pays.*

» 4) *Soucieux d'amorcer, par-delà le règlement du problème libanais, la restauration durable de la paix et de la sécurité dans la région, les Dix souhaitent des négociations fondées sur les principes de sécurité pour tous les Etats et de justice pour tous les peuples. L'ensemble des parties concernées devraient y être associées et donc s'accepter mutuellement. Israël n'obtiendra pas la sécurité à laquelle il a droit par l'usage de la force et la création de faits accomplis, mais il trouvera cette sécurité à travers la satisfaction des aspirations légitimes du peuple palestinien. Celui-ci doit avoir la possibilité d'exercer son droit à l'autodétermination, avec tout ce que cela implique.*

» *Ils estiment que, pour que les négociations soient possibles, il faut que le peuple palestinien puisse s'engager, et donc être représenté. La position des Dix reste que l'O.L.P. doit être associée à la négociation.*

» *Les Dix souhaitent que le peuple palestinien soit en mesure de faire valoir ses revendications par des moyens politiques, et que la réalisation de celles-ci tienne compte de la nécessité de reconnaître et respecter l'existence et la sécurité de tous.* »

» *Les Dix souhaitent que le peuple* leur « *vive préoccupation devant la prolongation du conflit meurtrier entre l'Irak et l'Iran* », réitèrent leur appel du 24 mai pour un arrêt des hostilités et un règlement négocié et offrent leur concours aux « *entreprises de paix en cours* ».

Les Dix ont enfin confirmé leur « *vif intérêt* » pour le développement de leurs relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes et ont chargé les ministres des affaires étrangères d'étudier les moyens de développer la coopération avec cette région. Ils veulent aussi développer leur aide à l'Amérique centrale et ils ont « *évoqué les moyens de concourir, avec l'accord des pays intéressés, à la réduction des tensions et à la promotion de la paix dans cette dernière région* ».

(1) Ces résolutions demandent l'arrêt des bombardements et de l'intervention d'Israël au Liban.

BAGDAD ANNONCE QU'IL S'EST TOTALEMENT RETIRÉ DU TERRITOIRE IRANIEN

Téhéran dénonce une « ruse »

L'Irak a annoncé, mardi 29 juin, que ses troupes avaient achevé leur retrait de l'ensemble du territoire iranien. Le commandement général des forces armées a cependant mis en garde l'« *ennemi iranien contre toute tentative d'agression contre les forces irakiennes* » qui « *demeurent extrêmement vigilantes sur les frontières de la patrie* ».

L'information a été aussitôt démentie par les autorités de Téhéran. Elles affirment que les troupes irakiennes occupent toujours des « *positions stratégiques en Iran, ont placé des mines dans les régions qu'elles ont dû évacuer et continuent à bombarder les zones résidentielles des villes du sud et de l'ouest iranien, tuant et blessant des dizaines de personnes* ». Téhéran a cependant reconnu que les Irakiens avaient évacué la localité stratégique de Qasr é Chirine, l'une des plus importantes positions encore contrôlées par les forces de Bagdad. Un communiqué officiel qualifie par ailleurs le retrait irakien de « *ruse qui ne trompe personne* » et rappelle les conditions de paix exigée par l'Iran : « *Le jugement et le châtiment de l'agresseur, le retrait sans conditions de toutes les forces du régime baasiste et le versement de dommages de guerre.* » — *(A.F.P., A.P.)*.

● MISE AU POINT. — L'ambassade d'Irak à Paris nous demande d'indiquer que, contrairement à ce que nous annoncions dans nos éditions du 30 juin, sur la foi de dépêches d'agences, deux personnalités se sont vu confier de nouvelles responsabilités. Le ministre des affaires étrangères, M. Saadoun Hammadi entre au commandement régional du parti Baas ; le vice-président de la République, M. Tana Mommedine Maarouf est désormais membre du Conseil de la révolution.

Les réactions

« L'ARCHE » : « Il est temps d'arrêter le cycle infernal des guerres. »

M. Adam Loss, directeur de la revue « *L'Arche* », publie dans le numéro de juillet de ce « mensuel du judaïsme français », un éditorial consacré à la guerre du Liban.

« *C'est de la guerre de Kippour,* écrit-il, *qu'est née la paix avec l'Egypte. Comparaison n'est pas raison, mais il est vraisemblable que la guerre du Liban sera le début d'un nouveau processus de paix au Proche-Orient (...). Tous ceux qui fustigent Israël pour son invasion du Sud-Liban devraient pourtant se rappeler que les organisations palestiniennes d'abord, et l'armée syrienne ensuite, ont littéralement dépecé le Liban et en ont fait un vaste champ de bataille entre ethnies et groupes rivaux.*

» *De surcroît, le Sud-Liban est devenu le centre mondial du terrorisme au su et au vu des nations qui en subissaient les conséquences. Comment peut-on parler d'un Etat souverain et d'intégrité territoriale alors que les Syriens et les Palestiniens ont investi l'essentiel du Liban et s'y conduisent en puissances occupantes ? (...). Mais, conclure que le problème palestinien pourrait se trouver* ipso facto *réglé, est un pas qu'on ne peut franchir (...).*

» *Il est temps d'arrêter le cycle infernal des guerres, que la logique militaire ne peut qu'entretenir, et, surtout, d'éviter le risque d'une confusion entre une nécessité militaire qui se situe dans le court terme et la recherche d'une solution politique qui se place forcément dans une perspective plus lointaine.*

» *Le règlement du problème palestinien ne relève pas simplement de la politique ou du droit. Il implique pour les Israéliens et pour les juifs de la diaspora, avec un devoir de réserve pour ces derniers, la participation à la recherche d'une solution en harmonie avec l'éthique et la tradition juives qui ont été de tous temps la clé de voûte du judaïsme.* »

Une motion des rabbins de France

UN ABUS DÉLIBÉRÉ DE VOCABULAIRE ASSIMILE ISRAËL AU RÉGIME NAZI.

Les membres du Conseil supérieur du rabbinat français ont exprimé mardi 29 juin leur solidarité avec Israël et leur profonde douleur « *face aux événements tragiques qui se déroulent au Liban* », annonce un communiqué du rabbinat.

La motion adoptée par les rabbins de France, tout en déplorant « *la mort de victimes entraînées dans le déferlement de la violence* », rappelle « *la charte jamais démentie de l'O.L.P. qui prône clairement et explicitement la destruction de l'Etat hébreu* ».

Par ailleurs, le Conseil supérieur du rabbinat français dénonce avec « *véhémence le caractère partial et malveillant avec lequel une grande partie de la presse écrite, parlée et télévisée présente les événements du Liban* ».

» *Il s'indigne devant l'abus qui est fait délibérément d'un vocabulaire qui tend à assimiler Israël au régime nazi, confondant volontairement génocide et opérations militaires, et accordant complaisamment l'hospitalité des colonnes des journaux et des antennes de radio et de télévision à des calomnies qui constituent une version moderne des protocoles des sages de Sion, forgés par la police tsariste et repris par les doctrinaires hitlériens* ».

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● L'ARMEE A RETROUVE LES SIX JOURNALISTES disparus le 28 juin dans la région de Suchitoto, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de la capitale. Ceux-ci — un Britannique, deux Guatemaltèques et trois Salvadoriens — ont déclaré avoir été emmenés par des guérilleros jusqu'à un de leurs camps, où ils ont pu « *réaliser différentes interviews* ». L'armée, qui les a retrouvés sur la route de Suchitoto, où les rebelles les avaient ensuite conduits, a confisqué leurs films, ont-ils assuré. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Mali

● RESULTAT DES ELECTIONS LEGISLATIVES. — M. Bekaye N'Diaye, président de la Cour suprême du Mali, a proclamé officiellement élus les 82 candidats présentés aux élections législatives du 13 juin dernier sur une liste unique du Parti de l'union démocratique du peuple malien (U.D.P.M.). Cette liste U.D.P.M. a recueilli 3 443 704 voix, soit 99,82 % des suffrages exprimés. Le nombre d'électeurs inscrits était de 3 591 216. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● NOUVELLE SUSPENSION D'ENQUETE SUR LE DECES D'UN SYNDICALISTE. — L'enquête devant jury visant à faire la lumière sur les circonstances de la mort en détention, le 5 février, du docteur Neil Aggette, jeune syndicaliste blanc découvert pendu dans sa cellule (*le Monde* des 7 et 8 février), a été une nouvelle fois suspendue mardi 29 juin à Johannesburg. (Cor.)

ASIE

● *Hanoï rejette les accusations chinoises et américaines.* — Le Vietnam a repoussé, dimanche 27 juin, une protestation de la Chine selon laquelle des navires vietnamiens auraient attaqué des bateaux de pêche chinois, capturant l'un d'entre eux, le 16 juin dernier. Vendredi, Radio-Hanoï avait également démenti l'information donnée par le Pentagone selon laquelle une flotille américaine avait essuyé des coups de feu tirés par des bateaux vietnamiens. — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Argentine

Le gouvernement du général Bignone compte neuf ministres civils et un seul militaire

BUENOS-AIRES (*A.F.P., A.P., Reuter*). — *Le général* Reynaldo Bignone, qui doit devenir, le 1er juillet, le quarante et unième président de la République argentine, a fait connaître, le mardi 29 *juin*, la composition de son gouvernement. La particularité la plus notable en est la prépondérance des ministres civils : le cabinet ne compte qu'un militaire, pour dix postes, le général Llamil Reston, commandant le 4e corps d'armée, ancien ministre du travail du général Videla, qui occupera le portefeuille de l'intérieur, traditionnellement le premier en dignité (son titulaire est vice-président de la République). Le général Llamil Reston aura pour fonction de conduire le processus de normalisation institutionnelle en Argentine, qui devrait voir le retour des civils au pouvoir au plus tard en mars 1984.

Deux autres ministères-clés, dans les *circonstances présentes, sont* ceux de l'économie et des affaires étrangères. M. José Maria Dagnino Pastore, ancien ministre de l'économie, en 1969, de général Ongania, retrouve cette fonction.

M. Dagnino s'était particulièrement efforcé, en 1969, de développer l'industrie lourde argentine — une originalité dans ce pays où ce secteur est quasiment aux mains des forces armées : keynésien de formation. Il est, en fait, aujourd'hui considéré comme un « libéral pragmatique ».

Un vice-président civil ?

Les affaires étrangères seront confiées à l'actuel ambassadeur au Venezuela, M. Juan Aguirre Lanari, une personnalité conservatrice, ancien vice-président du Sénat, proche du général Videla et des milieux militaires. Le nouveau ministre avait figuré sur la liste des « présidentiables » civils pour succéder au général Galtieri. Il prend en charge une diplomatie qui, naguère ultra-pro-occidentale, s'est ouverte à des rapprochements avec les autres pays latino-américains et les non-alignés.

Trois ministres du cabinet Galtieri conservent leurs fonctions : MM. Cayetano Licciardo à l'éducation, Lucas Lennon à la justice, et Horacio Radriguez Castell à la santé publique.

Les autres postes sont occupés par MM. Hector Villaveirun (travail), Adolfo Navajas (action sociale), Julio Martinez Vivot (*défense*) et *Conrado Bauer* (travaux publics).

La stabilité du nouveau gouvernement sera évidemment obérée par le fait que deux des *trois* armes, la marine et l'aviation, ont décidé de se retirer du devant de la scène politique. Les spéculations allaient bon train, ces dernières heures, à Buenos-Aires, sur l'éventualité de la désignation d'un vice-président civil. Le général Lami Dozo (aviation) et l'amiral Anaya n'ont, selon toute apparence, pas considéré cette hypothèse comme suffisamment attrayante, ne ne paraissent pas décidés à reconcidérer leur décision de retrait. Du côté des civils, on a enregistré des réac*tions favorables* des petites formations conservatrices ; mais les deux principaux courants politiques, les péronistes et l'Union civique radicale (U.C.R.), restent dans une *prudente expectative.*

États-Unis

UN JUGE ORDONNE LA LIBÉRATION DES IMMIGRANTS ILLÉGAUX HAITIENS.

Miami (*Reuter*). — Un juge fédéral a ordonné mardi 29 juin à Miami (Floride) la libération immédiate de deux milliers de réfugiés haïtiens qui ont débarqué illégalement aux Etats-Unis, *souvent dans de petites* embarcations, au cours de l'année passée.

M. Eupène Spellman, juge du district de Miami, a toutefois énoncé une série de conditions *draconiennes à la libération* des Haïtiens, actuellement détenus dans plusieurs camps de Floride. Ces conditions sont destinées, a-t-il dit, à assurer que les Haï*tiens se présenteront bien quand* ils seront convoqués devant les juges responsables de l'immigration.

Ces juges devront décider si les Haïtiens et autres étrangers ayant pénétré illégalement aux Etats-Unis, peuvent bénéficier du droit d'asile. Le ministère de la justice a annoncé qu'il ferait appel de cette décision, et a demandé au juge Spellman de surseoir à l'application de celle-ci jusqu'au résultat de l'appel.

EUROPE

Grande-Bretagne

Les conducteurs de locomotive veulent relancer la grève du rail

De notre correspondant

Londres. — Dans les chemins de fer britanniques, une grève peut en cacher une autre... A peine le syndicat N.U.R. qui regroupe cent quatre-vingt mille des deux cent cinquante mille employés de British Rail, avait-il décidé de suspendre la grève, que l'A.S.L.E.F., organisation minoritaire mais qui représente les vingt-sept mille conducteurs de locomotive, appelait à un arrêt de travail illimité à partir du *dimanche* 4 juillet. Le N.U.R. protestait contre les conditions posées par la direction des chemins de fer à une augmentation de 5 % des salaires. L.A.S.L.E.F., quant à elle, s'oppose à l'introduction des horaires flexibles, comme elle l'avait déjà fait au début de l'année.

L'objectif prioritaire des dirigeants des chemins de fer britanniques, soutenus par le gouvernement conservateur, est d'augmenter la productivité. Pour y parvenir, ils ont décidé de mettre en place des horaires flexibles pour les conducteurs de locomotive, afin de diminuer les temps morts entre les trajets. La journée de travail pourrait varier entre sept heures et neuf heures au lieu des huit heures garanties depuis 1919. En *contrepartie*, la durée hebdomadaire du travail serait réduite d'une heure. Ce système a déjà été accepté par les contrôleurs qui dépendent du N.U.R.

Face à l'opposition de l'A.S.L.E.F., British Rail a proposé d'expérimenter le nouveau système sur une partie seulement du réseau, les idées du syndicat étant mises en œuvre sur l'autre partie. En l'absence de toute réponse de la part de l'A.S.L.E.F., British Rail a toutefois décidé *d'imposer les horaires flexibles* à partir du prochain week-end, provoquant cette riposte. Si le mouvement était aussi dur que M. Buckton, le secrétaire général *du syndicat, le laisse* entendre, les conséquences pour les chemins de fer britanniques seraient aussi graves que celles d'une grève générale, à un moment où la *direction, prise en étau entre* les restrictions financières décidées par le gouvernement et les exigences syndicales, tente désespérément de moderniser le réseau.

Aux Communes, Mme Thatcher a indiqué, mardi 29 juin, que son gouvernement pourrait proposer avant les prochaines élections générales une troisième loi sur les syndicats, qui rendrait obligatoire une consultation à bulletins secrets des adhérents avant toute grève.

DANIEL VERNET.

Yougoslavie

La Ligue des communistes a élu ses nouveaux dirigeants

Le douzième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie s'est achevé à Belgrade mardi 29 juin. Avant de se séparer, les délégués ont approuvé la composition des organismes dirigeants, telle qu'elle leur était proposée. M. Ribitchitch (Slovène) est élu pour un an président de la présidence collégiale de la Ligue et M. Stoianovitch (Serbe) pour deux ans, secrétaire. Ce congrès fut celui de la continuité après la période Tito. Du fait des événements qui assaillent en ce moment le pays, il fut peut-être aussi celui de la transition.

Une plus grande liberté de ton mais pas d'orientation politique claire

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Transition, mais vers quoi ? C'est la question que se posent maintenant bon nombre de ceux qui attendaient de ces assises des indications claires sur la politique après Tito. Ils restent sur leur faim. Le contraste est grand entre *la* lucidité, la franchise avec lesquelles a été analysée la situation et la timidité des dirigeants au moment où ils doivent prescrire les *remèdes. Ils sont sans doute* conscients de leur carence en ce domaine. Peu de temps avant la réunion du congrès, des membres de la présidence avaient suggéré un ajournement à l'automne parce que la direction n'était pas en état de faire des propositions concrètes. Cette suggestion fut écartée : l'ajournement n'aurait-il pas été perçu dans le monde entier comme le symptôme d'une crise dramatique ?

Il a été dit et redit pendant ces quatre jours que le programme de stabilisation à long terme devait avoir la priorité des priorités. On a admis que la potion administrée serait désagréable. Les mesures anti-inflationnistes imposeront de gros efforts à toute la société. Certains ont même précisé *qu'elles provoqueraient* des secousses sociales. Mais que sait-on au juste de ces mesures ? Le pouvoir n'est pas encore en état de les décrire. Parce qu'il ne sait *pas ce qu'il faut faire* ? Ou parce que les représentants des communautés diverses qui siègent au sommet n'ont pu encore se mettre d'accord sur l'étendue et la *répartition des sacrifices* ?

Cette carence a fait naître un sentiment de frustration chez des congressistes qui ont pu avoir l'impression de participer à un spectacle plus *qu'à un événement*. Ce malaise explique un peu la vivacité des critiques portées contre l'administration — ce n'est pas nouveau — et aussi, ce qui est *rare*, contre les *dirigeants* toujours en place. Cette fois des délégués ont marqué leur volonté de trouver enfin les responsables d'une gestion qui aboutit à la faillite. Le douzième congrès n'a pu pousser très loin ses investigations. Mais un mouvement s'est esquissé en faveur de la convocation, dans un délai rapproché, d'un congrès extraordinaire qui aura à juger sur pièces. Les mêmes observations valent pour l'autre question douloureuse du moment : la crise du Kosovo. Les dirigeants n'ont pas succombé à la tentation de rejeter sur l'Albanie toute la responsabilité des troubles. Ils ont reconnu les erreurs de Ligue des communistes du Kosovo, de Serbie et de Yougoslavie.

Mais toute médaille a aussi son bon côté. Le douzième congrès fut, à bien des égards, un exercice de démocratie. Il serait naïf d'imaginer que tout fut mis sur la place publique : comment donc les affaires les plus délicates et les plus importantes n'auraient-elles pas été réglées en petits comités ? Du moins, aucun dirigeant, si haut placé fût-il, n'a été à l'abri de la critique.

Il faut toutefois reconnaître que la direction eut encore quelque peine à s'adapter, comme l'a montré le dernier jour un incident sans grande importance mais significatif : le président de séance avait demandé si quelqu'un voulait prendre la parole et, par habitude, il avait ajouté que puisque tel n'était pas le cas, on allait immédiatement voter. Il n'avait pas remarqué, et pour cause, puisqu'il n'avait pas regardé dans la salle, qu'un délégué avait levé la main et s'avançait vers la tribune. Il voulait simplement qu'un paragraphe sur *le statut* des paysans fût ajouté à la motion. Le président eut quelque peine à rentrer dans le rituel sans offenser ce délégué. Un peu plus tard, un autre délégué qui *proposait de renforcer* le centralisme dans le parti, annonça, de façon imprévue, qu'il abandonnerait ses responsabilités s'ils n'obtenait pas satisfaction.

La *direction n'est pas* au bout de ses peines, si du moins elle tient ses promesses. Cette année encore, les organes placés à la tête du parti ont été composés à la faveur de *négociations entre* toutes les Républiques. Les listes ainsi dressées ont été approuvées à main levée. C'est la dernière fois qu'une telle procédure est en usage. Au prochain congrès, les élections devraient se faire à bulletin secret. Il faudra alors concilier la liberté souveraine des délégués et la nécessité de répartir les sièges de telle façon que *tou*tes les Républiques soient également représentées.

La présidence de la Ligue des communistes comprend vingt-trois membres : deux pour chacune des six Républiques fédérées, un pour chacune des deux régions autonomes, les huit présidents des Ligues des communistes des républiques et des *régions, plus le représentant* des communistes de l'armée. C'est de ce collège forcément disparate et composé d'hommes qui n'ont guère le temps de s'affirmer que la Ligue attend une *réponse à ses* angoisses.

BERNARD FÉRON.

[M. Mitia Ribitchitch est né en 1919 à Trieste. Il a fait des études de droit à Ljubljana et a exercé diverses fonctions au sein du mouvement de résistance pendant la guerre. Immédiatement après les hostilités, il fut procureur, puis ministre de l'intérieur de Slovénie. Plus tard il occupa divers postes dans la fédération. De 1969 à 1971, il fut chef du gouvernement fédéral. Ces derniers temps, il était président de l'Alliance socialiste de Slovénie.]

[M. Nicolas Stoianovitch est né en 1933. C'est un économiste. Il a fait surtout sa carrière dans la république de Bosnie-Herzégovine. Il fut membre du gouvernement, président de la commission du plan et, ces derniers temps, il était président de la Ligue des communistes de cette république.]

U.R.S.S.

Les relations téléphoniques avec l'Occident sont sévèrement limitées

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a décidé *unilatéralement* de réduire sérieusement, à compter du 1er juillet, les relations téléphoniques avec l'Occident. Parallèlement elle envisage de limiter sévèrement l'entrée sur son territoire de parents et amis de résidents étrangers. Trois pays, l'Autriche, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, confirment avoir *déjà reçu notification officielle de* la réduction de leurs circuits téléphoniques en provenance et vers l'U.R.S.S. Mais la mesure intéresserait également la France, la Belgique, l'Italie et même la Finlande, avec laquelle l'Union soviétique entretient pourtant des relations très étroites.

Vienne, considérée comme un important centre de transit des communications vers la Méditerranée et le *continent américain, mais aussi pour* les Soviétiques comme un important centre de « *diversion idéologique* », est la première victime de cette mesure, puisque le nombre de ses lignes avec Moscou va passer de trente-deux à quatre.

Les circuits avec la R.F.A. seraient réduits de quarante-deux à seize et ceux de la Grande-Bretagne de quarante-six à quatorze. Le réseau sur la Finlande serait amputé à 25 %.

Les raisons invoquées par les au*torités soviétiques — pénurie* de personnel, problèmes techniques, travaux sur les lignes — ne sont guère prises au sérieux.

Ce retour en arrière est à rapprocher des restrictions sur le séjour d'étrangers en U.R.S.S. Certaines chancelleries ont déjà été approchées par l'U.P.D.K., qui règlemente *la vie des étrangers dans le pays*, et priées de limiter les invitations en U.R.S.S. aux proches parents. Quant aux résidents étrangers qui souhaitent *recevoir* des parents ou des amis, ils seront soumis à de longues formalités.

(*Intérim.*)

DIPLOMATIE

Les Européens préparent la parade au « protectionnisme déguisé » des Américains dénoncé par M. Mitterrand

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La balle est désormais *dans le camp* américain. Le conseil européen a rendu publique mardi sa déclaration sur les relations Communauté-Etats-Unis, dont la forme est plus modérée que le projet préparé la veille — « *J'aurais préféré un ton plus vif* », a remarqué M. Mitterrand — et qui, sur le fond, exprime clairement le refus de la Communauté de se résigner au nouveau cours de la politique économique extérieure américaine.

Il était nécessaire de dire à l'opinion publique que ce que font nos partenaires américains n'était pas acceptable », a dit devant les journalistes le président de la République française qui a jugé publiquement les dernières mesures prises par les Etats-Unis à l'encontre de l'Europe de « *contraignantes, vexatoires, injustes et dangereuses, créant un véritable protectionnisme déguisé* ».

Parmi les griefs qu'adressent les Européens aux Etats-Unis, le plus choquant peut-être est la désinvolture avec laquelle ils considèrent les engagements pris au sommet de Versailles. « *Je trouve cela grave. Il ne faut pas que cela recommence, on ne peut pas transformer ces conférences en manifestations de propagande à usage intérieur* », a commenté M. Mitterrand.

Le second reproche a trait à la multiplication des initiatives protectionnistes : actions pour évincer les sidérugistes européens du marché américain, regain d'agressivité contre la politique agricole commune, litiges sur les crédits à l'exportation, extension de l'embargo sur les équipements pétroliers et gaziers vers l'U.R.S.S.

Trosième reproche : la manière unilatérale dont les Etats-Unis interprètent les engagements pris au GATT, ce qui aboutit, constatent les Européens, à une dénaturation des règles édictées d'un commun accord. Enfin les Dix déplorent que Washington pratique une politique monétaire et budgétaire aboutissant à des taux d'intérêt élevés et à des cours du dollar aberrants qui ne tiennent aucun compte des impératifs de la reprise en Europe.

Comment la C.E.E. va-t-elle réagir concrètement aux attaques américaines ? Le conseil européen estime qu'il convient « *de défendre vigoureusement les intérêts légitimes de la Communauté dans les enceintes appropriées et notamment au GATT* ». La déclaration du 22 juin des ministres des affaires étrangères annonçait, à propos de l'acier, la convocation du comité des subventions du GATT et du comité de l'acier de l'O.C.D.E. Les premières réunions que ces organismes consacreront au différend C.E.E. - Etats-Unis auront lieu les 11 et 21 juillet.

C'est une affaire qui se jouera peut-être moins sur le plan juridique que sur celui des rapports de forces : les groupes industriels européens qui sont touchés par la mesure, mais qui veulent préserver leurs fréquentes relations de travail avec les Etats-Unis, pousseront-ils les pouvoirs publics européens à passer outre à la décision de la Maison Blanche ou les inviteront-ils à la prudence ? Cet embargo renforcé, qui, comme le notait M. Mitterrand, cherche à mêler les pays européens à des sortes de sanctions, à un durcissement des relations avec l'U.R.S.S., est ressenti comme un abus politique.

Le conseil européen souligne encore : « *Il faut faire le nécessaire pour que la Communauté, dans la gestion de la politique commerciale, agisse avec autant de rapidité et d'efficacité que ses partenaires commerciaux.* » La France a présenté, voici quelques semaines, un mémorandum suggérant que la Communauté, à l'instar de ce qui existe aux Etats-Unis et au Japon, se dote des moyens juridiques et réglementaires qui lui permettront de mieux se défendre dans les conflits qui l'opposent à ses partenaires occidentaux.

Enfin, les Dix demandent que s'engage d'urgence « *un dialogue réel et efficace* » avec les responsables américains dans les domaines contentieux. M. Thorn, le président de la Commission, a confirmé que son institution s'efforçait de reprendre les négocia*tions sur l'acier interrompues* par les Américains voici quinze jours.

Bref, rien n'est négligé du côté communautaire pour sensibiliser l'administration Reagan à la gravité de la situation. Mais que se passera-t-il si le message européen reste ignoré ? La Communauté, bousculée, dupée, aurait-elle un quelconque intérêt à participer, à Genève, à la session ministérielle du GATT de novembre, à laquelle tiennent tant les Américains, qui voudraient qu'on y parle notamment des échanges dans le domaine des services et de l'agriculture ? « *Je dois dire que si un pays comme les Etats-Unis croit pouvoir interpréter unilatéralement des règles du GATT, on s'interroge sur l'opportunité d'engager un nouveau round de négociations* », a répondu sans détour le président Thorn.

PHILIPPE LEMAITRE.

Selon la télévision japonaise

M. Reagan étend l'embargo technologique au projet nippo-soviétique de Sakhaline

M. Reagan a refusé d'assouplir son opposition au projet soviéto-japonais pour l'exploitation pétrolière et gazière dans l'île de Sakhaline et a signifié ce refus dans une lettre à M. Suzuki, pre*mier ministre japonais, a indiqué* mercredi, à Tokyo, la chaîne de télévision NHK citée par l'*A.F.P.*

M. Suzuki avait récemment demandé à Washington que ce projet, qui comporte un équipement électrique fourni par une compagnie américaine, soit exempté de l'embargo imposé par les Etats-Unis sur les fournitures de technologie à l'U.R.S.S. Le Japon a investi près de 200 milliards de dollars dans ce programme décidé dès 1976 — soit bien avant les pourrait être épargné.

Par ailleurs, le *Los Angeles Times*, dans un article reproduit, ce mercredi, par l'*International Herald Tribune*, croit savoir que le département d'Etat a recommandé le non renouvellement de l'*accord soviéto-américain sur les* céréales, signé en 1975, et qui expire le 30 septembre de cette année. Il se heurte toutefois à l'hostilité du ministère de l'agri*culture, des associations paysannes* et des congressistes du Middle West, et un conseil de cabinet qui devait se tenir lundi pour prendre une décision a été annulé.

Il est vrai que la position du département d'Etat sur ce sujet pourrait changer après le départ de M. Haig, qui considérait les ventes de céréales américaines à l'U.R.S.S. comme inconciliables avec les pressions exercées par Washington pour réduire le commerce entre l'Europe et les pays *communistes*.

Selon William Safire, qui s'était entretenu avec M. Haig la veille de sa démission, l'ancien secrétaire d'Etat voyait dans la levée, par M. Reagan, de l'embargo céréalier imposé à Moscou par M. Carter, « *la plus grande erreur de politique étrangère de cette administration* ».

L'OUVERTURE DES « START »

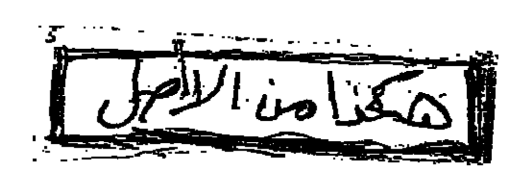
La réduction des armements devra « apaiser l'inquiétude nucléaire »

estime le président Reagan

Les négociations soviéto-américaines sur la réduction des armements stratégiques (START) se sont ouvertes mardi 29 juin dans l'après-midi dans l'immeuble de la mission soviétique auprès des Nations unies, où s'était tenue, le *matin même*, une nouvelle séance des pourparlers entre les deux mêmes pays sur les armes nucléaires à portée intermédiaire en Europe (I.N.F.).

La *première séance des START*, qui a porté sur la procédure et avait été précédée d'un entretien en tête à tête entre MM. Rowny et Karpov, chefs des délégations américaine et soviétique, a été « *sérieuse, franche et cordiale* », selon M. Rowny, qui a donné lecture ensuite à la presse d'un message de M. Reagan. Le président américain y reconnaît qu'il a confié à sa délégation « *une tâche monumentale* », mais que la réduction des arsenaux devrait « *apaiser l'inquiétude nucléaire qui est devenue un élément tellement évident des préoccupations du public dans le monde entier* ». Le peuple américain, poursuit-il, « *n'acceptera pas un accord qui ne soit pas équitable, vérifiable et qui ne contribue pas à la stabilité* ».

Commentant ces négociations, *le Quotidien du Peuple*, organe du P.C. chinois, affirmait mardi que le gouvernement américain « *se berce d'illusions optimistes* » en fondant sa politique à l'égard de l'U.R.S.S. *sur le dialogue* parallèlement à l'effort militaire : « *Il est peu probable*, écrit le journal, *que cette double tactique américaine obtienne les succès escomptés par ses promoteurs.* » — (*A.F.P.*)



EUROPE

Roumanie : M. Ceausescu sur la défensive

I. — *Les « moments difficiles de l'histoire »*

Par CLAIRE TRÉAN

Le président Nicolas Ceausescu a repris début juin, après plusieurs mois d'interruption, ses tournées en province, dans l'ouest du pays, où la population lui a réservé, comme à l'accoutumée, un accueil aussi enthousiaste que peu spontané. En l'absence non de tout mécontentement mais de tout mouvement organisé capable de le canaliser, le rituel continue de fonctionner, et rien n'est remis en cause du culte idolâtre que le peuple roumain est supposé vouer à son président.

S'il fallait cependant une confirmation des difficultés économiques et politiques que connaît la Roumanie, le président Ceausescu s'est chargé lui-même de la donner dans ses deux discours prononcés les 1er et 2 juin devant le plénum élargi du comité central du parti communiste consacré aux questions idéologiques.

Rien de bien nouveau côté nationalisme, sinon qu'il confine à l'obsessionnel : le discours-fleuve du 1er juin s'ouvre sur les bienfaits de *« la connaissance de l'histoire millénaire du peuple roumain »*, dont le président retrace à sa manière les grandes lignes, en remontant 2050 ans en arrière. Rien de très nouveau non plus dans les thèmes abordés. En revanche, le ton est assez inédit : brandissant la menace et cherchant en même temps à rassurer tout le monde, M. Ceausescu, très visiblement, répond aux critiques et se livre même à une série d'aveux. Le texte a globalement des accents de « fin de règne », tant il est vrai qu'on peut difficilement pousser plus loin les contradictions, entre, par exemple, les satisfecit et les appels au sacrifice, entre la prédominance accordée au rôle de l'État et celle accordée au rôle du parti, entre l'affirmation de l'intangibilité du dogme marxiste-léniniste et les professions d'indépendantisme.

Certes, dans le chapitre consacré au *« développement impétueux des forces de production »*, le président roumain fait valoir, chiffres à l'appui, les succès économiques remportés par rapport à... 1938, et même à 1965. Mais, à de nombreuses reprises, après des références implicites à l'histoire récente de la Pologne, il évoque les difficultés rencontrées dans la construction du socialisme, *« même à l'intérieur »*, et va jusqu'à parler, sans plus aucune allusion à un pays étranger, des *« moments difficiles de l'histoire »*. *« Quelquefois nous avons idéalisé le développement de la société socialiste en donnant la fausse impression qu'il ne pouvait connaître de difficulté, de crise économique (...) La vie, les réalités ont montré,* poursuit M. Ceausescu selon une formule qui revient comme une litanie tout au long de son discours, *que cette représentation idyllique est nocive et dangereuse. »*

Blanchir le parti

Il y a une crise, qui n'est pas due au système mais aux distorsions que certains lui ont fait subir. Les récents remaniements ministériels, insiste M. Ceausescu, ne relèvent pas de la simple *« rotation des cadres »*. Des responsables, au ministère du commerce extérieur, *notamment, se* sont livrés à des *« dilapidations et à des vols »*, dit-il. Le gouvernement n'a pas fait son travail, il a donc fallu en changer. Les boucs émissaires sont ainsi désignés, en même temps qu'on blanchit le parti pour les erreurs commises, en soulignant que nul, pas même lui, ne peut se substituer au gouvernement.

L'expérience a montré que les purges font partie de ce que M. Ceausescu appelle *« la rotation des cadres »*, dans un parti tellement pléthorique (avec 3,2 millions de *membres, c'est le plus important des* pays de l'Est) qu'on ne peut guère y suivre une simple politique de gratifications. Elle a montré aussi que les fréquentes mutations dont font l'objet les responsables, entre le parti et l'administration, entre Bucarest et la province, n'ont pas toujours de signification politique *profonde* et visent soit à empêcher qu'une personnalité ne prenne trop d'influence, soit à donner l'illusion du changement. Certains observateurs soulignent que les membres de la famille n'ont cette fois pas été épargnés, en la personne de M. Burtica et M. Verdet, dont les biographies officielles ne mentionnent, toutefois, aucun lien de parenté avec M. ou Mme Ceausescu. En tout état de cause, ils n'ont pas disparu de la scène politique : M. Cornel Burtica, à peine démis de ses fonctions de ministre du commerce extérieur et de vice-premier ministre, a été nommé à la tête du parti dans une des principales provinces, la Prahova. M. Ilie Verdet, ancien premier ministre, reste dans le sérail, comme vice-président du Conseil d'État. Son remplacement à la tête du gouvernement par M. Dascalescu, homme dur du parti, très proche de M. Ceausescu et ne disposant d'aucune compétence particulière en matière d'économie, ne laisse présager dans ce domaine aucun changement de cap.

Le chef de l'État avait, il y a quelques mois, reproché aux Roumains *de trop manger*, puis, *après les troubles* sporadiques survenus dans la région de Motru, admis que les mineurs pouvaient légitimement prétendre à double ration. Il faut, dit-il dans ses dernières interventions, accepter les sacrifices, épargner et (conformément au modèle *stalinien de développement*) investir dans une industrie lourde *« qui portera ses fruits plus tard »*.

Les erreurs de la politique d'industrialisation

Le pays est entré, depuis deux ans, dans une grave crise économique, due dans une large mesure aux erreurs de la politique d'industrialisation menée depuis près de trente ans, bien que la Roumanie manque de matières premières. Cette orientation obéissait avant tout à des considérations politiques, au premier rang desquelles la volonté d'indépendance à l'égard de Moscou, qui aurait souhaité faire de ce pays un fournisseur de produits agricoles pour le Comecon. A partir de 1971, la révolution culturelle lancée par M. Ceausescu a abouti à confier à des idéologues, et non plus à des spécialistes, non seulement la direction de toutes les institutions scientifiques du pays (Mme Elena Ceausescu, en tant que présidente du Conseil national pour la science et la *technologie*, a *un droit de regard sur* toutes les activités culturelles et scientifiques), mais aussi la définition des objectifs économiques.

L'industrialisation s'est ainsi faite à coups de projets mobilisateurs, comme actuellement le gigantesque chantier du canal qui doit relier le Danube à la mer Noire, sur lequel se relaient jour et nuit des équipes de « jeunes volontaires », mais qui sera plus profitable à la flotte commerciale soviétique qu'à l'industrie roumaine, étant donnée sa localisation. Elle s'est faite également à coups de *réalisations de prestige et n'a pas su* s'adapter aux conditions nouvelles des marchés. La Roumanie arrive actuellement au deuxième rang mondial après les États-Unis pour la production d'acier par habitant, alors que l'acier ne se vend plus. La raffinerie de Navodari, construite à une époque où M. Ceausescu entretenait des relations idylliques avec le chah d'Iran, n'a pas tourné un seul jour. Les réserves de pétrole diminuent, les effets de la guerre entre l'Iran et l'Irak se sont fait lourdement sentir sur les possibilités d'importation, cela alors qu'une grande partie de l'effort industriel avait été orienté vers la pétrochimie (1) et que l'objectif de produire la plus grande part de l'électricité à partir du charbon se révélait illusoire.

Cette industrialisation s'est faite également grâce aux crédits des banques et des États capitalistes, et l'endettement atteint actuellement 11 milliards de dollars. Les principales banques créditrices occidentales viennent de faire savoir qu'elles lieront le rééchelonnement éventuel de 80 % de cette dette venant à échéance cette année à la présentation par la Roumanie de données dignes de foi sur l'état de son économie.

Les propos tenus par M. Ceausescu en matière de politique étrangère se ressentent de cette situation économique qui, entre autres, oblige à plus d'égards envers le Comecon. Plaçant la Roumanie dans le groupe des pays en voie de développement (c'est le seul État d'Europe de l'Est à bénéficier, de la part du F.M.I., des facilités accordées à ces pays), le président en appelle à l'équité, c'est-à-dire à l'aide occidentale. Mais il insiste aussi, longuement, sur la nécessaire solidarité entre pays socialistes, car, après avoir fait bande à part, la Roumanie a besoin aujourd'hui de nouveaux accords commerciaux avec les pays frères. Elle a besoin surtout du pétrole soviétique.

Aux échecs dans le domaine industriel s'est ajoutée une dégradation progressive de la production agricole qui a atteint un seuil critique à partir de l'été 1980, avec l'apparition des premières pénuries. M. Ceausescu ne fait allusion aux problèmes d'approvisionnement que pour en rejeter la faute sur les responsables locaux. A l'automne dernier, une série de décrets ont imposé le rationnement du pain et des farineux et prévu des peines de prison pour toute personne cherchant à constituer des stocks. En février, les prix de nombreux produits alimentaires de première nécessité ont été augmentés de 35 %. Une législation très répressive du travail dans l'agriculture était en même temps adoptée, ainsi que des mesures équivalant à une seconde collectivisation, puisqu'elles prévoient que le produit des parcelles privées des paysans doit désormais être intégralement livré à l'État.

Il y a là le ferment d'un mécontentement qui s'est déjà exprimé par des grèves et des manifestations dans la région minière de Motru, à l'automne dernier et qui, selon des témoignages, se poursuit.

Outre qu'il en appelait aux sacrifices nécessaires, M. Ceausescu, devant le plénum, donnait en pâture aux travailleurs une innovation : la *« propriété coopérative ouvrière »*. Dans certaines unités de production, disait-il, 30 % de la propriété pourront être distribué aux travailleurs, moyennant une participation individuelle allant de 10 000 à 40 000 lei (le salaire mensuel moyen est de 2 000 lei). Ces « actions » seront rémunérées à raison de 6 % par an (dans l'hypothèse, doit-on supposer, où l'entreprise fait des bénéfices...).

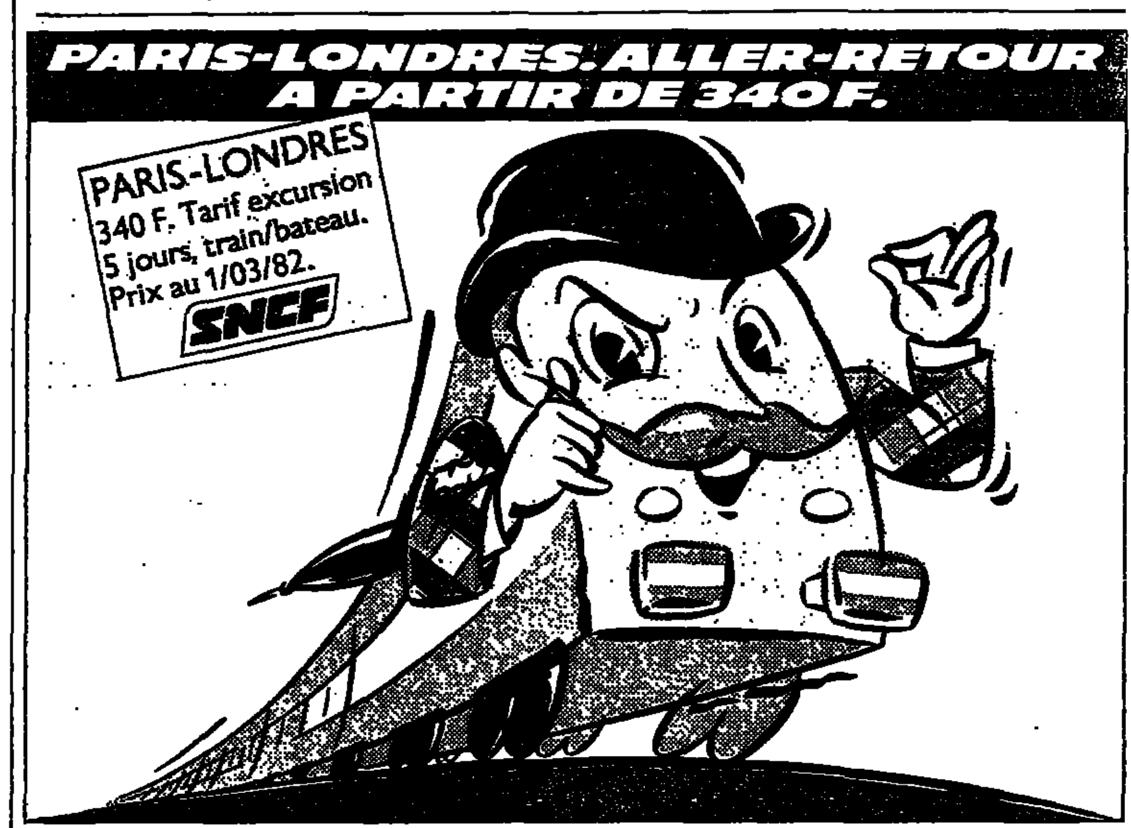
C'était là une façon — assez cynique étant donnée la situation économique — de rappeler qu'il faut privilégier l'investissement sur la consommation. C'était aussi une façon de montrer qu'on va de l'avant dans la construction du *« socialisme roumain »*. Piètre dérivatif pour ceux qui supportent le poids de la crise et qui supporteront celui d'un effort de relance des exportations. Le vrai dérivatif, celui dont M. Ceausescu use avec une emphase qui touche désormais au burlesque, n'est pas là ; il est dans l'exaltation d'un nationalisme dont la fonction est de désamorcer une crise qui n'est pas seulement économique.

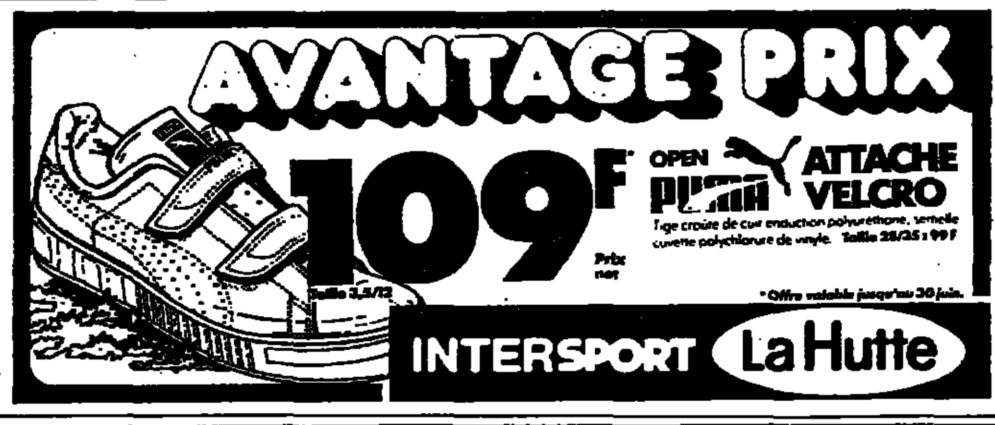
(1) Selon des observateurs occidentaux, la production annuelle serait actuellement de 20 millions de tonnes pour une capacité de 33 millions.

Prochain article :

DE L'INDÉPENDANTISME AU CHAUVINISME









Le Monde

politique

LE REMANIEMENT

M. Beregovoy : un homme rompu à l'art des négociations

L'entrée de M. Pierre Bérégovoy au gouvernement est à la fois surprenante et logique. La surprise est que, traditionnellement, sous la Ve République, le titulaire du secrétariat général de l'Elysée est assuré d'une certaine longévité à ce poste : or M. Bérégovoy quitte le palais présidentiel après seulement treize mois de bons et loyaux services. Il est vrai que sa nomination elle-même rompait avec une tradition réservant ce poste à de très hauts fonctionnaires. L'accession au secrétariat général de l'Elysée d'un homme de tradition populaire était, au contraire, hautement symbolique de l'ancrage à gauche du nouveau pouvoir.

La logique vient de ce que le président de la République ne disposait en fait dans l'immédiat que de deux hommes capables d'occuper un ministère de la solidarité nouvellement conçu : M. Jacques Delors, réputé pour sa connaissance des relations sociales, et M. Pierre Bérégovoy. Or il était difficile de changer le ministre de l'économie et des finances alors que la gauche bloque les prix et les salaires. Restait donc le secrétaire général de l'Elysée.

Si l'approche des questions sociales de M. Mitterrand s'est révélée incompatible avec celle de Mme Nicole Questiaux, il n'en ira pas de même avec M. Bérégovoy : celui-ci est, plus que tout autre, un « homme du président ». Sa nomination dans ce secteur témoigne de la volonté du chef de l'Etat de donner à la gestion des affaires sociales un caractère plus politique et de s'en assurer une meilleure maîtrise.

A plusieurs reprises, en privé comme en conseil des ministres, le président de la République s'était plaint de l'état des relations du pouvoir avec les syndicats. Il est, en effet, paradoxal qu'un an après son entrée en fonction le gouvernement de la gauche en soit toujours à souhaiter que ces syndicats deviennent des « partenaires » du changement. Or M Bérégovoy est rompu à l'art des négociations. Il fut l'un des principaux acteurs socialistes de la discussion sur l'actualisation du programme commun de la gauche en 1977. A cette occasion, il avait d'ailleurs montré vis-à-vis du parti communiste des qualités que M. Mitterrand souhaite sans doute voir appliquées aux relations avec le ministre de la santé. Nul ne devrait pouvoir soupçonner M. Bérégovoy de complaisance à l'égard du P.C.

Une mission essentielle

Après le congrès de Metz, en avril 1979 — période ô combien délicate, — il avait été chargé par le premier secrétaire des relations extérieures du parti socialiste, c'est-à-dire des relations avec les partis et les syndicats de gauche. Le voilà donc qualifié pour une mission essentielle qui sera précisément de négocier au mieux avec les partenaires sociaux la sortie du blocage des salaires. Il lui faudra faire en sorte que chacun accepte de maîtriser cette période, faute de quoi le gouvernement devrait faire face à de nouveaux dérapages.

Une tâche délicate, plus délicate peut-être que celles dont M. Bérégovoy s'est acquitté à l'Elysée. Par exemple, en nouant en secret, à la demande du chef de l'Etat, des relations confiantes avec les pays arabes, voire en établissant le contact avec certains pays de l'Est.

Mais ce n'était là qu'une partie des attributions de cet homme investi de la confiance présidentielle. Il lui a d'abord fallu organiser, faire fonctionner et affirmer son autorité sur la machine élyséenne. Ce qu'il fit sans heurts ni difficultés apparents. Il lui revint ensuite d'assurer la liaison quotidienne avec le gouvernement. Tous les dossiers destinés au chef de l'Etat passaient d'abord à son crible.

S'il était loin de considérer sa tâche comme achevée à ce poste-clé de la Ve République, M. Bérégovoy n'en était pas moins de plus en plus tenté par un grand poste ministériel. Il a donc satisfaction plus tôt que prévu. Peut-être entre-t-il dans la décision du chef de l'Etat le souci d'imprimer une certaine mobilité à ce poste qui confère tant de pouvoirs que, si l'on n'y prend garde, on peut être tenté de penser davantage à son propre destin.

L loyauté de M. Bérégovoy ne s'est, cependant, jamais démentie, que ce soit envers M. Mitterrand — dont il a été le véritable porte-parole politique — ou à l'égard des membres du secrétariat général. Le départ du nouveau ministre des affaires sociales a d'ailleurs consterné et désorienté nombre de membres de l'équipe élyséenne. Celle-ci se trouve pour l'heure d'autant plus profondément désorganisée qu'après la nomination de M. Bérégovoy au gouvernement, et celle de M. Jacques Fournier, secrétaire général adjoint, au secrétariat général du gouvernement, il est question d'un possible changement d'attributions pour M. André Rousselet, actuel directeur de cabinet du chef de l'Etat.

M. Bérégovoy apportera sans doute au gouvernement les défauts de ses qualités : comme M. Mitterrand, il croit au primat de la politique, au risque de vouloir tout ramener parfois à une simple question de volonté politique. L'expérience ne montre-t-elle pas que la gauche bute aujourd'hui sur une réalité qu'elle avait quelque peu négligée ? Nul ne saurait cependant douter de la détermination de cet homme qui souhaite par-dessus tout apporter sa pierre à l'édifice du changement.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Mme Questiaux : à contre-courant

C'est bien l'échec d'un socialisme rêveur et parfois doctrinaire que signifie le départ de Mme Nicole Questiaux. Viscéralement attachée à une conception étroitement sociale de la solidarité, Mme Questiaux a payé cher son refus — pouvant aller jusqu'à l'entêtement — d'intégrer les aspects économiques et politico-syndicaux dans les grandes réformes qu'elle était chargée de réaliser.

Refusant dès le départ d'être le ministre des comptes, elle a constamment sous-estimé les contraintes financières de la Sécurité sociale. Pour elle, l'insistance que mettaient certains journalistes et hommes politiques à scruter les déséquilibres, déficits et moyens financiers permettant d'assurer les dépenses procédait d'un comportement de « droite » (sic) : l'image du « trou » de la protection sociale évoquait pour elle l'insuffisance des prestations et non pas l'aggravation d'un déficit persistant. Croyant, il y a quelques mois encore, que la France pouvait obtenir une croissance de 3 %, Mme Questiaux — et son entourage — s'occupait d'abord d'améliorer les prestations,

C'est donc sous la contrainte de ses collègues et surtout de l'implacable réalité que le ministre a dû élaborer le plan de novembre 1981 majorant les cotisations, qu'elle a dû, récemment, retarder les projets de loi sur l'amélioration de certaines prestations familiales et vieillesse. C'est sous la pression des « politiques » et des syndicats qu'elle a dû retarder la réforme des conseils d'administration, reporter la date des élections et accepter un siège supplémentaire pour le patronat.

Ministre des comptes malgré elle, Mme Questiaux, qui a dû rétablir la cotisation salariale de 1 %, restera-t-elle le ministre de la retraite à soixante ans et le symbole de cette grande réforme ? Las, l'échec menace aussi de ternir son image.

Alertée maintes fois par les syndicats et le patronat des dangers et des insuffisances que comportait son projet d'abaissement de l'âge de la retraite, le ministre de la solidarité — qui connaissait l'attachement du premier ministre et de l'Elysée à cette réforme si souvent promise — n'a pas su et pas voulu avertir le gouvernement des risques d'une ordonnance dont les effets négatifs ne sont pas encore perçus par ceux qui détiennent le pouvoir (1). Si Mme Nicole Questiaux peut se glorifier d'avoir fait respecter les promesses électorales sur la retraite à soixante ans et la majoration (de 40 à 50 %) des prestations familiales, elle laisse cependant à ses successeurs de nombreuses bouteilles à moitié vides et des dossiers délicats, dont les plus explosifs sont la réforme des caisses de Sécurité sociale et l'éternel et lancinant problème qu'est le financement de la Sécurité sociale.

Elle laisse aussi de désagréables souvenirs : une concertation ambiguë et mal acceptée, notamment par F.O., la C.G.C. et le C.N.P.F., qui n'ont jamais caché leur énervement, voire leur aversion ; l'impression qu'elle a trop écouté certains courants cégétistes. Enfin la pénible affaire Lucet : l'enquête, puis la sanction du directeur de la caisse maladie de Marseille et enfin sa mort mystérieuse n'ont pas dissipé — malgré le doute qui règne sur certains comportements de M. Lucet — un réel malaise.

Croyant ferme au succès de la relance économique ; toujours souriante malgré les difficultés et les pièges qui ont indiscutablement été posés sur sa route ; trop gentille et trop généreuse, trop théoricienne aussi, Mme Questiaux n'a pas su adopter le compromis que tout personnage politique doit envisager quand il devient ministre.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) En raison du refus des partenaires sociaux d'aligner les régimes complémentaires, le montant de la retraite, prise à soixante ans, n'atteindrait pour le moment que 50 % du salaire.

Curieux découpages

Peut-on vraiment parler d'un simple remaniement technique ? Le départ-démission de Mme Nicole Questiaux consacre, politiquement, l'échec d'une cetaine notion des réformes — conçues sous le seul angle des améliorations. Il manifeste aussi l'entrée du gouvernement socialiste dans une phase d'économies et de rigueur, comme en témoigne les décompositions et le regroupement significatif mais encore imparfait des tâches ministérielles.

En créant à nouveau un grand ministère des affaires sociales comme ce fut le cas notamment en 1966 avec M. Jeanneney, le gouvernement entend qu'un seul responsable assure la maîtrise des problèmes sociaux du travail, de l'immigration, de la Sécurité sociale. A l'heure où la crise économique impose une révision des cotisations, mais aussi des prestations ainsi qu'une surveillance étroite des dépenses, il est logique que tous ces secteurs soient regroupés

Mais deux interrogations ou ambiguïtés demeurent. Peut-on laisser le ministère de la santé en dehors d'un ministère des affaires sociales, alors que la révision de la Sécurité sociale porte autant sur les questions de maladie, de prévention, de professions de santé, d'hôpitaux, — fief de M. Ralite — que sur celles de la vieillesse et de la famille.

Pourquoi avoir coupé ls ailes du ministre du travail en lui ôtant le secteur de l'emploi ? Un lien étroit devrait unir les actions portant sur le droit du tavail, la démocratisation des entreprises — y compris nationalisées — qui sont confiées à M. Auroux et celles qu'il assumait jusqu'à présent en organisant un service public coordonnant l'A.N.P.E. et l'A.F.P.A.

La distinction faite entre les aspects économiques du ministère du travail — c'est-à-dire l'emploi — confiés à M. Le Garrec et les aspects sociaux (droit du travail) que conserve M. Auroux pose, outre les problèmes de frontières administratives, celui d'une fâcheuse ambiguïté puisqu'il rompt l'équilibre que devait rechercher tout ministre du travail à part entiêe : lier l'efficacité à la générosité. Le remaniement appauvrit un ministère du travail, déjà bien démuni. Il confie aussi à M. Mauroy, auprès de qui M. Le Garrec est délégué, un cadeau empoisonné : celui de l'emploi dont l'envers, quel que soit les découpages, est et demeure le chômage. — J.-D. D.

Mine de rien

Cet homme-là n'a l'air de rien, mais il est et il a fait beaucoup. Mine de rien, sans s'être jamais taillé le costume des vedettes de la vie politique française, il a fait son chemin, depuis que sa démarche a rejoint celle de M. François Mitterrand dont il est resté, au parti socialiste puis à l'Elysée, l'un des plus fidèles collaborateurs. Les « affaires sociales » paraissent être à la mesure de ses capacités, de ses convictions et de ses talents.

Les « partenaires sociaux », il connaît. Né le 23 décembre 1925 à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), de lointaines origines russes, ouvrier à seize ans dans une usine de tissage d'Elbeuf, ajusteur-fraiseur, cheminot à la S.N.C.F. — où il côtoie M. Roland Leroy pendant la guerre — il se dirige, en 1950, vers le Gaz de France où, de formation professionnelle en promotion interne, il grimpe dans la hiérarchie jusqu'à occuper un poste de chargé de mission en 1978. Un an plus tard, il est membre du conseil économique et social.

La négociation, il connaît. Il l'a pratiquée tout au long de sa carrière politique. Cofondateur du P.S.A., en 1958, puis du P.S.U. en 1960, il collabore avec M. Pierre Mendès France, auprès duquel il s'occupe essentiellement des dossiers sociaux, il œuvre pour le rassemblement de la gauche socialiste en réalisant la fusion du club qu'il a créé — Socialisme moderne — avec ceux de MM. Alain Savary et Robert Verdier, puis il entre, tout naturellement, au parti socialiste en 1969. Les relations extérieures, c'est-à-dire les contacts du P.S. et les négociations qu'il engage avec les partis, syndicats, associations, organisations diverses de gauche : c'est lui, à partir de 1975.

Il y faut de l'entregent. Il en a, et il l'a confirmé, au secrétariat général de l'Elysée, où il s'agissait de tisser des fils entre la présidence de la République, Matignon, le parti et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

Ses amis s'amusent parfois de la propension qu'ils lui prêtent à se hausser du col. Il n'y a pas de quoi rire. M. Bérégovoy n'était pas né ministre. Et il l'est, mine de rien. — J.-Y. L.

Deux secteurs nettement renforcés

(Suite de la première page.)

Alors que dans la pratique des institutions de la Ve République, toute nouvelle orientation de l'action gouvernementale s'accompagne généralement, à défaut du remplacement du premier ministre, d'un changement de gouvernement.

Comme on lui demandait s'il avait l'intention de conserver longtemps les membres de l'équipe constituée en juin 1981, M. Mitterrand avait répondu : « *J'aimerai infiniment les garder tous. J'espère que l'opportunité m'en sera donnée... Je n'en suis pas sûr.* »

L'« opportunité » ne lui a pas été « donnée », mais le chef de l'Etat n'a pas pour autant retenu l'option qui eût consisté à modifier profondément l'équipe gouvernementale. Pour le pouvoir exécutif, une telle perspective présentait, en effet, plus d'inconvénients politiques que d'avantages supposés.

Outre que la sérénité optimiste affichée par le premier ministre n'en eût pas été rendue plus crédible, le moindre des inconvénients d'un vaste renouvellement n'eût pas été de provoquer une série d'élections législatives partielles. Or, pour les socialistes, le moment n'est assurément pas le mieux choisi pour ce genre d'épreuve.

Si le deuxième gouvernement de M. Mauroy doit être sensiblement modifié, il le sera au sortir du blocage des prix et des revenus, dont les résultats économiques et sociaux influeront fortement sur la préparation des élections municipales du printemps 1983. Le premier ministre soulignait, mardi soir, que « *l'opération la plus importante consistait à resserrer le gouvernement avant de l'aménager, avec d'autres niveaux de responsabilités, avant la fin de l'année* ».

Dans l'immédiat, il était urgent de parer à l'essentiel, et, de ce point de vue, les trois modifications majeures apportées, mardi soir, à l'équipe de M. Mauroy, sont révélatrices des trois préoccupations prioritaires — d'ailleurs complémentaires — du président de la République et du chef du gouvernement.

La décision de confier la charge du secteur industriel à M. Jean-Pierre Chevènement, déjà chargé de la recherche et de la technologie, concrétise la volonté personnelle de M. Mitterrand, telle que le chef de l'Etat l'avait exprimée, le 9 juin, quand il avait insisté sur le fait que la deuxième phase de l'action gouvernementale doit passer, en premier lieu, par la reconquête du marché intérieur et « *donc, à tout prix* », par une restructuration de l'industrie française. En l'occurrence, l'objectif économique de M Mitterrand se double accessoirement d'un intérêt politique, puisque cette priorité constitue aussi l'une des préoccupations essentielles de l'ensemble des partis de gauche.

La promotion dont bénéficie M. Jean Le Garrec et la mission de coordination interministrielle qui lui est confiée auprès du premier ministre, font désormais du bras droit de M. Mauroy le pivot de la lutte contre le chômage.

Trois pièces maîtresses

Enfin, l'entrée au gouvernement de M. Pierre Bérégovoy à la tête d'un « super » ministère des affaires sociales — il fut même envisagé de confier au secrétaire général de la présidence de la République un ministère d'Etat — illustre, on ne peut plus clairement, le désir pressant de M. Mitterrand, à la fois de voir reprendre en main ferme tous les difficiles dossiers relatifs à la protection sociale, et de ne pas sacrifier la poursuite d'une meilleure justice sociale aux contraintes de la rigueur.

Dans les rouages du gouvernement, ces trois ministres représentent, maintenant, trois pièces maîtresses d'autant plus importantes que le rôle de chacun sera tout autant politique qu'économique.

Il ne sera pas indifférent aux industriels d'avoir affaire à un ministre d'Etat qui s'est forgé, en un an, l'image d'un homme d'Etat solide, compétent et réaliste au point de paraître, parfois, oublier ses racines militantes, situées à l'aile gauche du P.S., tant M. Chevènement va répétant que « *l'objectif, dans la période actuelle, ce n'est pas le socialisme* ».

Il n'est pas superflu, bien au contraire, que les compétences manifestées dans la réalisation des nationalisations par l'ancien secrétaire d'Etat à l'extension du secteur public soient désormais utilisées pour essayer d'améliorer la cohérence et l'efficacité du plan gouvernemental pour l'emploi, ni que cette responsabilité incombe à l'un des plus proches compagnons « nordistes » du premier ministre. A M. Le Garrec échoit donc une responsabilité capitale, à moyen terme, tour le gouvernement en général et le destin personnel de M. Mauroy en particulier. M. Le Garrec — qui fut le porte-parole du premier ministre dans le premier gouvernement de M. Mauroy (22 mai-22 juin 1981) — sera également chargé des relations personnelles de son « patron » avec la majorité parlementaire. Il occupait cette fonction de confiance depuis quelques temps déjà. Il avait notamment participé, auprès du ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, au dîner discrètement organisé chez M. Mauroy, le mercredi 16 juin, pour associer la direction du P.S., représentée en la circonstance par MM. Lionel Jospin, Jean Poperen, Paul Quilès et Pierre Joxe, président du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale, à la préparation du plan d'accompagnement de la dévaluation.

Enfin, il n'est surtout pas inutile, au moment où le dispositif autoritaire de lutte contre l'inflation mécontente à la fois le patronat et les centrales ouvrières, que la charge des relations sociales entre le pouvoir et les organisations syndicales et professionnelles soit assurée par un négociateur chevronné qui sera considéré dans ses nouvelles fonctions comme un représentant personnel du président de la République.

En définitive, ces trois pièces maîtresses concourent à une triple stratégie pour une même fin : forcer la confiance d'un corps social en proie au désenchantement devant l'ampleur des difficultés conjoncturelles. Une stratégie de reconquête qui ne peut plus s'accommoder des états d'âme. Ni, aujourd'hui, de ceux de Mme Nicole Questiaux, qui tire les conséquences de ses divergences avec les nouvelles directives de rigueur en matière de protection sociale, mais qui subit aussi la sanction de méthodes de travail et d'un style contestés ainsi que d'orientations jugées trop dépensières et désavouées au plus haut niveau de l'Etat. Le premier ministre a précisé, mardi soir, que Mme Questiaux lui avait fait part, il y a plus d'un mois, de sa volonté de se démettre de sa charge et il a rendu hommage à sa « compétence ». Une stratégie qui ne saurait s'accommoder non plus, demain peut-être, des états d'âme de M. Jean Auroux, ministre du travail, qui « *voit ses fonctions s'élargir aux affaires sociales* », selon l'Elysée, mais qui se trouve placé sous une double tutelle : directe de M. Bérégovoy, et indirecte de M. Le Garrec.

Le départ de M. Dreyfus, en revanche, était prévu depuis plusieurs mois, pour des raisons de santé. Agé de soixante quatorze ans, l'ancien P.-D.G. de la régie Renault retrouve le poste de chargé de mission auprès du président de la République qu'il avait occupé avant d'entrer au gouvernement.

Que ce remaniement technico-politique traduise un très net renforcement du contrôle direct, sur la conduite de l'appareil gouvernemental de M. Mitterrand, d'une part, de M. Mauroy, d'autre part, apparaît comme une vérité d'évidence. Le « domaine réservé » du chef de l'Etat s'élargit, par l'intermédiaire de M. Bérégovoy, aux affaires sociales, tandis que le premier ministre consolide son emprise, grâce à M. Le Garrec, sur le dispositif anti-chômage.

Mais cette restructuration est-elle de nature à améliorer la cohésion d'un gouvernement mise à mal, au cours des mois écoulés, par différents antagonismes ? Rien n'est moins sûr. L'élargissement de l'assise personnelle de M. Chevènement, conjuguée au poids politique donné par M. Mitterrand à M. Bérégovoy, risquent de compliquer davantage l'exercice de l'autorité par l'hôtel Matignon.

En outre, les compétences du ministre des affaires sociales vont sans doute nécessiter certains ajustements délicats avec la politique de santé menée par M. Jack Ralite, l'un des quatre communistes du gouvernement. De même, l'extension des missions de prospective de M. Chevènement porte en corollaire une menace de marginalisation accrue pour M. Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire.

Le président de la République estime, semble-t-il, que les impératifs de l'heure rendent subalternes ces problèmes internes qui pourraient mettre à rude épreuve, toutefois, la capacité de synthèse du premier ministre.

ALAIN ROLLAT.



MINISTÉRIEL

M. Chevènement : un « super ministère » pour un « super ministre »

Il aura donc fallu un an pour que l'idée d'un « grand » ministère de la recherche et de l'industrie se concrétise. Voilà des années que, dans divers milieux, on souhaitait équilibrer la toute-puissance — certains employaient même le terme de dictature — de l'économie et des finances. Aussi, au lendemain du 10 mai, attendait-on, du nouveau pouvoir socialiste, qu'il réalise une petite révolution administrative en créant, par exemple, un « superministère » de l'industrie.

Celui-ci aurait pu, sur le modèle du MITI japonais, reprendre, outre l'industrie, certaines attributions du Trésor, et le ministère du commerce extérieur. Une autre idée avancée reprenait pour partie le modèle allemand. Outre-Rhin, il n'y a pas de ministère de l'industrie, c'est celui de la recherche et de la technologie qui assure en fait le pilotage des grands projets industriels.

Finalement, pour des raisons d'hommes, de dosage politique, de répartition géographique du gouvernement, on s'en était tenu à une structure classique. M. Chevènement héritait d'un ministère d'Etat de la recherche et de la technologie. Mais sans troupes... sans administration. Après un rapide passage de M. Pierre Joxe, M. Dreyfus cédait à l'amicale pression de M. Mitterrand et acceptait de reprendre du service à l'industrie.

Des conflits de compétence ne pouvaient en fait que surgir non pas tant entre les deux hommes, mais entre les deux structures, en matière notamment de tutelle des grands organismes (C.E.A., par exemple). Si, au fil des mois, chacun a pris sur soi pour ne pas envenimer le climat, il était devenu patent que les choses ne pouvaient rester en l'état.

Son colloque réussi, son administration bâtie, sa loi de programmation votée et sur les rails, M. Chevènement se trouvait, à l'évidence, à l'étroit à l'hôtel de Clermont. D'autant que les questions industrielles lui ont toujours tenu à cœur.

Dans le même temps, l'action du cabinet du ministre de l'industrie ne faisait pas l'unanimité : à l'intérieur du gouvernement comme au sein du P.S. De surcroît, M. Pierre Dreyfus, aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans, ayant toujours indiqué que sa santé ne lui permettait pas d'assurer trop longtemps les tâches d'un ministre, la question de son remplacement était posée depuis plusieurs semaines.

Trois noms étaient avancés pour sa succession : M. Jean Riboud, le P.-D. G. de Schlumberger, ami personnel du président de la République ; M. Jean Le Garrec et M. Jean-Pierre Chevènement.

C'est donc cette dernière solution qui a été retenue, le ministre d'Etat de la recherche et de la technologie étendant ses compétences à l'industrie, et sans doute à l'énergie, dont M. Hervé était le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie.

Deux raisons, parmi d'autres, expliquent cette promotion. Il y a un an, le chef de file du CERES faisait figure d'épouvantail aux yeux du monde industriel. Un an après, son image, dans ces milieux, s'est profondément modifiée, et bien des chefs d'entreprise, adversaires politiques du gouvernement, louent le « *parcours sans faute du ministre de la recherche et de la technologie* ».

Depuis des mois, il n'est pas un discours du président de la République, du premier ministre, qui n'insiste sur l'importance du développement industriel, des nouvelles technologies. En créant ce « superministère », on commence à traduire dans les faits les discours. Reste maintenant à M. Chevènement à transformer l'essai sur le terrain industriel. La tâche est rude, mais, s'il réussit, le ministre de la recherche et de l'industrie aura franchi une étape supplémentaire dans son parcours politique...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Long terme et court terme

Il suffit de le voir pour constater qu'il a les dents longues. Il suffit de l'entendre pour deviner qu'il sait précisément ce qu'il veut, qu'il n'est pas un homme de demi-mesures. En un an au ministère de la recherche et de la technologie, M. Jean-Pierre Chevènement a mis à son actif la tenue d'un grand colloque national, vaste consultation où il a su faire apparaître, sous la diversité des opinions, de profondes convergences ; l'organisation ex-nihilo *d'un grand département ministériel installé sur la montagne Sainte-Geneviève, dans les locaux de l'ancienne Ecole polytechnique ; une loi, qui vient d'être définitivement votée, qui programme de forts accroissements budgétaires et crée des structures administratives adaptées à la spécificité des établissements scientifiques ; des décrets réformant ces établissements, dont certains sont prêts depuis longtemps et n'attendent que la promulgation de la loi ; d'autres textes modifiant le statut des personnels et dont la préparation est déjà bien avancée ; une « rallonge » importante pour la recherche dans le collectif budgétaire de 1981 ; un budget 1982 dont la progression a dépassé ce qui paraissait raisonnablement envisageable l'été dernier.*

Des mesures cohérentes

Cet ensemble de mesures constitue un tout cohérent sans qu'on puisse parler d'un plan préétabli, car M. Chevènement, bien qu'il ait été auparavant rapporteur du budget de la recherche, n'avait pas une grande connaissance de la recherche et du développement technologique quand il s'installa rue de Varenne. Il a vite appris, vite compris, vite su séduire — et inquiéter parfois.

Ses nouvelles fonctions aussi vont inquiéter. Dans plusieurs déclarations, M. Chevènement a lié le déclin de la recherche française à la disparition, en 1969, d'un ministère autonome de la recherche, celle-ci étant « absorbée » par l'industrie, puis dotée d'un secrétariat d'Etat sans réel pouvoir (le Monde *du 30 juin 1981). Il a affirmé qu'un ministre qui est pris par les problèmes à court terme ne peut se préoccuper du long terme, être « l'avocat de l'avenir » suivant la formule de M. Mitterrand, dont il s'est fait une devise*

Dans cette optique, il n'est pas indifférent que le ministre d'Etat soit « ministre de la recherche et de l'industrie ». L'ordre des termes — M. d'Ornano fut ministre de l'industrie et de la recherche — laisse entrevoir une vision technologique du développement industriel qui s'opposerait à la gestion sectorielle en usage.

Aujourd'hui c'est peut-être la recherche qui absorbe l'industrie. D'autre part, l'homme paraît de taille à mener deux départements ministériels puisque plusieurs de ses collaborateurs l'ont jugé « épuisant » quand il n'en dirigeait qu'un. Mais n'a-t-il pas vu trop grand, saura-t-il garder la vision du long terme au milieu des difficultés du court terme ?

MAURICE ARYONNY.

M. Dreyfus : avant tout jouer les « pompiers »

Nommé ministre de l'industrie le 24 juin 1981, M. Pierre Dreyfus sera resté en poste un peu plus d'un an. Qu'il ait vraiment voulu se retirer en raison de son âge (soixante-quinze ans en novembre prochain ou qu'il ait été sacrifié aux ambitions de M. Jean-Pierre Chevènement, jeune ministre de la recherche et de la technologie, le délai suffit, tout de même, pour tirer le bilan de son

Au départ, son objectif était double : remettre à flot certaines industries anciennes en graves difficultés (sidérurgie, chimie, textile, machine-outil : « *reprendre l'offensive* », suivant ses propres termes (*le Monde* du 14 octobre 1981) avec trois préoccupations : entreprendre la reconquête du marché intérieur, développer les exportations, se servir des entreprises nationalisées comme points d'appui pour les petites et moyennes entreprises.

De ce programme ambitieux, qu'est-ce qui a été réalisé ? En ce qui concerne la mise à flot des industries anciennes en difficulté, le bilan est assez important Pour la sidérurgie, après l'apurement du passé par incorporation au capital des deux groupes nationalisés, Usinor et Sacilor, des prêts accordés par l'État, un nouveau « plan acier » a été élaboré, qui vient seulement d'être présenté au personnel des établissements, et dont certaines options, notamment sur les fermetures d'usines, sont encore indéterminées : il est vrai que la prudence est de règle dans une industrie à l'avenir bien incertain.

Pour la chimie, un plan de regroupement en trois pôles a été rendu public début mai, sans avoir reçu un début d'application immédiat. Pour le textile, outre la prise en charge du groupe Boussac-Saint-Frères (un problème à lui tout seul), un programme d'aide aux entreprises a été réellement mis en route avec la signature de contrats accordant une réduction de charges sociales en contrepartie de créations ou de maintien d'emplois.

Pour la machine-outil, un plan complet de relance, annoncé en décembre 1981, et précisé en juin 1982, définit deux pôles de regroupement avec des objectifs ambitieux de développement.

En revanche, tout le dispositif destiné à permettre de « *reprendre l'offensive* » n'a pu être réellement mis en œuvre. Les contrats pluri-annuels, qui auraient été conclus avec les groupes industriels nationalisés « *avant juillet 1982* », ne l'ont pas été, l'étude des « *nouvelles stratégies* » n'étant pas, loin de là, terminée.

C'est là, peut-être, une des raisons du départ de M. Dreyfus ; ce retard pris dans la définition des nouveaux axes de développement, notamment dans les technologies nouvelles, électronique notamment. Est-ce parce que les secteurs en difficulté devaient être secourus les premiers avec l'obligation d'assurer leur survie ? Est-ce par prudence devant la gravité du choix à l'horizon 1985 ou 1990 ? Est-ce par fatigue devant une tâche *redoutable à accomplir dans des délais « impossibles »* ? Il y a sans doute un peu de tout cela. Ajoutons que M. Dreyfus n'aura pas été servi par une conjoncture mondiale dont la dégradation ne figurait pas dans l'épure de déficit.

F. R.

Y A-T-IL DES CONVERGENCES ENTRE GAULLISME ET SOCIALISME ?

La revue gaulliste *L'Appel* a interrogé quarante-six personnalités politiques sur l'existence d'éventuelles convergences entre gaullisme et socialisme en tant que philosophies politiques. Les réponses sont publiées dans le numéro de mai-juin de cette revue (89, rue de Lille, Paris 7e).

Le comité de rédaction estime à l'analyse de celles-ci : « *Une large majorité se dégage pour constater que de nombreux gaullistes n'acceptent pas que la France soit coupée en deux et estiment que le gaullisme peut et doit constituer la passerelle entre les deux moitiés de l'opinion.*

» *Il en ressort également que la politique des partis est inconciliable avec le gaullisme dont les objectifs élevés sont le moyen de rassembler toutes les Françaises et tous les Français sur le progrès social et l'indépendance nationale.* »

Deux membres du gouvernement ont répondu au questionnaire. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État, chargé de la recherche et de la technologie, estime que « *la nation est le cadre naturel de l'épanouissement d'espaces nouveaux de liberté, sur le plan économique notamment* ».
M. Michel Jobert, ministre d'État chargé du commerce extérieur, voit des convergences entre socialisme et gaullisme dans les institutions dans le rôle de la France dans le monde et dans l'attitude à l'égard de l'argent. (*L'Appel*, 89, rue de Lille, 75007 Paris.)

● *M. Jack Ralite*, ministre de la santé, a annoncé, mardi 29 juin, à Fort-de-France, la création de centres hospitaliers régionaux, à la fin de 1983, en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane. Il a participé à une séance de travail du conseil général de la Martinique en compagnie de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État aux DOM-TOM.

POLITIQUE

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Dans la presse parisienne

Un remaniement technico-politique

Pour *le Matin*, le président de la République « *a choisi la formule du « remaniement technique » de son gouvernement pour montrer qu'il entend accompagner les nouvelles orientations politiques par un changement de quelques responsables « au sommet ». Sans plus.* » Le quotidien estime : « *En ne bougeant aucune des pièces essentielles du dispositif gouvernemental — Jacques Delors en particulier est confirmé dans ses fonctions, — le chef de l'Etat appuie (...), sans ambiguïté, les mesures de redressement et de rigueur économique récemment arrêtées ; il ne fait en dépit des aspects impopulaires de ce plan.* »
arrêtées ; il le fait en dépit des

Sous le titre « Epuration feutrée », Pierre Thibon, dans *le Figaro*, voit dans le départ de Mme Questiaux et son remplacement par « *l'homme le plus proche* » de M. Mitterrand, « *le symbole politique de ce remaniement* ». « *Devenue l'incarnation du laxisme en matière sociale* », l'ancien ministre de la solidarité était, considère Pierre Thibon, « *comme un remords vivant* » avec lequel il était « *inconfortable de vivre lorsqu'on gouverne* ».

L'extension des compétences de M. Chevènement et l'entrée de M. Bérégovoy retiennent l'attention de Paul Guilbert. Ce dernier note, dans *le Quotidien de Paris* : « *Bérégovoy, Chevènement, sont-ils les figures des premiers ministres socialistes qui succèderont à Mauroy quand celui-ci aura accompli le temps de la coalition socialo-communiste qu'il avait été chargé de mettre en place ? Alors il faudra bien gérer l'acquis le moins mal possible (Bérégovoy ?) puis ouvrir sur d'autres horizons (Chevènement ?). Mitterrand a les trois hommes dans sa main, à l'épreuve. Et Mauroy, deux puissants barons avec qui il va falloir compter, dans sa propre maison.* »

Pour Jean-Michel Lamy, des *Echos*, M. Chevènement « *a entre les mains la carte maîtresse de la réussite ou de l'échec* ». Il ajoute : « *En l'espèce, le rendez-vous est dans trois ou quatre ans. Pour le chef du gouvernement, le délai est beaucoup plus court. Dès l'automne, le climat social donnera le « la » sur les chances de réaliser convenablement l'assainissement imposé par la dévaluation.* »

M. TOUBON (R.P.R.) : le président de la République en première ligne sociale.

M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, nous a déclaré : « *La politique sociale était le point supposé fort des socialistes. Pourtant, elle montre les résultats les plus décevants. D'où la nomination du bras droit du chef de l'Etat aux affaires sociales, la désignation d'un ministre de l'emploi auprès du premier ministre et la rétrogradation du malheureusement célèbre M. Auroux. Le président est en première ligne sociale.*

» *Deuxième constatation. Par la volonté du président de la République, le chef de l'extrême gauche du parti socialiste, auteur des différents avatars du programme du parti, tient désormais entre ses mains l'industrie française. On peut craindre que notre pays ne mène encore plus systématiquement, si cela est possible, une politique économique hors du siècle.*

L'éventuelle nomination de M. Attali au secrétariat général de la présidence de la République n'est pas faite pour nous rassurer. Ce poste ne paraît pas être exactement celui où doivent régner les brumes de l'idéologie et se donner libre cours les idées fumeuses dont l'intéressé s'est fait une spécialité mondiale. »

M. PONS (R.P.R.) : M. Mauroy devrait retourner dans ses foyers.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a estimé, mardi 29 juin à Lille, que « *le seul remaniement ministériel qui aurait actuellement une signification consisterait en un retour dans leurs foyers du premier ministre et des ministres de l'économie et des finances et du budget* ».

Répondant au cours d'une conférence de presse à M. Pierre Mauroy, qui avait déclaré dimanche à Armentières (Nord) qu'il était arrivé pour « *réparer les erreurs de M. Raymond Barre* », M. Pons a déclaré : « *Ce n'est pas un premier ministre qu'il faudra pour réparer les erreurs de M. Mauroy, mais plusieurs.* »

Le secrétaire général du R.P.R. a fait part de « *sa grave préoccupation concernant le monde du travail, qui comprend*, a-t-il dit, *vingt millions de salariés et quatre millions de syndiqués, et au sujet duquel le gouvernement a légiféré pour quatre mille à cinq mille « apparatchiks » de la C.G.T. et du P.C. introduisant la politique dans l'entreprise* ».

CORRESPONDANCE

LES COMMUNISTES ET LA PAIX

Mme Fernande Elosu nous écrit :

J'ai été désagréablement impressionnée par le « Point » du *Monde* du 22 juin.

Nul n'ignore que faire rimer « pacifisme » avec « communisme » revient à jeter la suspicion sur tout mouvement populaire en faveur de la paix.

Il est vrai que la revendication du droit à la paix n'a jamais fait partie des idées reçues. Déjà, avant 1914, mon père, pacifique médecin de province, figurait sur la liste noire du ministère de l'intérieur parce qu'il luttait contre la fameuse « loi de trois ans » et la préparation à la guerre.

C'est un fait que, très vite après la deuxième guerre mondiale, les communistes ont placé la lutte pour la paix en tête de leurs objectifs. Je ne vois pas qu'on puisse leur en faire grief. Je pense au contraire que cela leur rallièra bon nombre de militants, dont je m'honore d'avoir été. Et je crois pouvoir affirmer que la plupart des communistes qui se vouaient à la lutte pour la paix ne le faisaient pas pour obéir à un mot d'ordre du parti, mais que, à l'inverse, ils avaient adhéré au parti parce que c'était le seul qui leur donnait les moyens d'une lutte cohérente pour la paix.

Que l'Union soviétique ait lancé et soutenu le Mouvement de la paix n'enlève à celui-ci rien de son mérite. Les représentants des peuples socialistes dans le mouvement se sentaient de toute évidence très concernés parce qu'ouvertement menacés par le monde occidental. Mais pouvions-nous nous sentir à l'écart de cette menace ?

Je relève, dans un article du *Monde* du 28 juin, que l'amiral Sanguinetti, puisant certainement à des sources bien différentes des miennes, émet une hypothèse que je partage entièrement lorsqu'il écrit : « *Si le but profond est d'acculer l'adversaire à la déstabilisation politique par la faillite économique...* » Mais je puis me tromper, et si je soutiens que les U.S.A. constituent la menace principale à la paix, d'autres pensent aussi sincèrement soutenir le contraire.

Est-ce une raison pour nous dresser les uns contre les autres, ou seulement pour nous diviser ? L'expérience montre que, lorsque la guerre est là, ses victimes continuent à ne pas être d'accord sur les responsables.

Au point où nous en sommes, l'heure n'est pas de savoir lequel des adversaires est le plus dangereux mais de nous unir pour arrêter partout la préparation à la guerre, quelque prétexte qu'elle se donne.

Je vois que c'est sur cette idée que s'est fondé cet appel des cent, qui ne s'adressait à personne pour mieux s'adresser à tous, mais que votre « Point » juge adressé, en fait, aux communistes.

Je ne fais plus partie des « troupes communistes » depuis bien longtemps, mais je considère toujours la lutte pour la paix comme la priorité des priorités.

Les sottises débitées à Moscou doivent cesser d'être utilisées pour diviser les Français.

LE PROJET SUR LES OFFICES PAR PRODUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mme Cresson : concilier l'organisation des marchés agricoles et le respect du cadre communautaire

Mardi 29 juin, l'Assemblée nationale examine le projet relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (ce texte a été analysé dans *le Monde* des 10 mars et 29 juin).

M. Benetière (P.S., Loire), rapporteur de la commission de la production et des échanges, souligne que l'office du blé créé en 1936 « *rompait avec le corporatisme qui prévalait alors et qui menace aujourd'hui encore les professionnels* ». Les offices qui sont créés, ajoute-t-il, s'inspirent de cet exemple. Après avoir assuré que, depuis huit ans, le revenu agricole est en baisse constante, le député socialiste déclare : « *Les offices ne pourront certes rétablir la parité du revenu agricole avec les autres revenus, mais ils permettront au moins de mieux connaître les coûts et les marges des agriculteurs, et ceux-ci pourront mieux se faire entendre.* » Après avoir souligné qu'il y aurait aujourd'hui plus de cent mille agriculteurs en France en situation « *de quasi-liquidation* », le rapporteur ajoute : « *Ceux qui refuseront les contraintes de l'organisation et de la planification ne pourront prétendre bénéficier des aides de l'Etat à l'investissement, à la recherche ou à la promotion des exportations : il faut que cela soit clair.* »

Mme Cresson, ministre de l'agriculture, déclare que la volonté du gouvernement est de réaliser, par l'organisation des marchés, « *une expérience française originale alliant l'intervention publique et l'initiative privée* ». La politique passée, estime-t-elle, « *a abouti à mettre la société agricole à l'écart du reste de la nation* ». Mme Cresson insiste sur la nécessité de préserver les revenus des plus démunis, puis, parlant de l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la construction agricole européenne, elle souligne : « *Les critiques et les menaces que la nouvelle administration américaine adresse aujourd'hui à l'encontre de la politique agricole commune ne sont pas acceptables, ne sont en aucun cas justifiées, et sont contraires aux véritables intérêts à long terme des Etats-Unis comme de l'Europe.* » Le ministre de l'agriculture indique que l'objet du projet est d' « *aller le plus vite et le plus loin possible dans l'organisation des marchés, dans le respect du cadre communautaire* ». En outre, observe-t-elle, il s'agit d'assurer « *une meilleure planification de l'offre par rapport à la demande et, finalement, une gestion prévisionnelle des marchés* ».

Présentant ensuite le projet article par article, Mme Cresson insiste notamment sur l'importance de la mise en œuvre d'une réforme fiscale en agriculture, « *qui permette vraiment à celle-ci de s'intégrer dans l'ensemble de l'économie nationale* ». Elle souligne que le projet ne constitue qu'une première étape avant une réforme des prêts bonifiés, ainsi que la loi foncière qui permettra, selon elle, de mener une politique des structures « *en se donnant les instruments permettant de mobiliser toutes les possibilités existantes au développement des exploitations de petites et moyennes dimensions* ». « *Cette réforme*, ajoute-t-elle, *sera ce que les agriculteurs voudront en faire.* » Evoquant, enfin, les « *critiques de la droite* », Mme Cresson affirme : « *Pour la première fois cette année depuis 1976, les prix agricoles ont crû, de mai à mai, plus vite que ceux des produits nécessaires à l'agriculture : 14,7 % et 13,8 %. Ces taux étaient respectivement de 11,1 % et 13,3 % l'an dernier, de 5,9 % et de 15,2 % en 1980.* »

M. MAYOUD (U.D.F.) : un « machin » démagogique »

M. Mayoud (U.D.F., Rhône) défend une question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer). Selon lui, la mise en œuvre des offices d'intervention vise à exclure un peu plus les agriculteurs « *de la communauté nationale* » et à « *soustraire l'agriculture aux règles générales de notre économie* ».

M. Mayoud souligne ensuite : « *La genèse laborieuse du projet — dix-sept versions, paraît-il ! — son analyse de départ erronée, son étude mal conduite, le placage ultime de compromis boiteux, tout cela nous donne un « machin » démagogique qui manque totalement son objectif.* »

Le député U.D.F. explique d'autre part : « *Il n'y a pas lieu de délibérer sur un texte dont les articles ne reprennent pas l'exposé des motifs.* » Parlant du fonctionnement des offices, il souligne : « *La mécanique mise en branle par votre projet est celle de la contrainte, du contrôle administratif et de la répression.* » En conclusion, M Mayoud affirme que les offices d'intervention prévus par le texte « *représentent, à terme, la mainmise sournoise de l'Etat sur un secteur entier de notre économie* ».

M. Tavernier (P.S., Essonne), estime significatif que l'U.D.F. ait porté son choix sur son représentant « *le plus conservateur* ». Le député socialiste souligne : « *Dans la société capitaliste, depuis un siècle les forces conservatrices font jouer à l'agriculture le rôle de « matelas des crises », de réserve de main-d'œuvre et de fournisseur de matières premières à bas prix.* » Il déclare ensuite que M. Chirac « *a élevé la politique de la clientèle au niveau d'un des beaux-arts* » et qu'il ne restera dans l'histoire « *que comme le père fondateur des montants compensatoires monétaires* ». M. Tavernier indique, d'autre part : « *Je ne vois vraiment pas en quoi des offices, contrôlés par des professionnels au sein desquels les agriculteurs seront majoritaires, pourraient conduire à l'étatisation !* » Il observe : « *Une fois encore, certains dirigeants professionnels servent de courroie de transmission aux partis de droite.* »

M. Ansart (P.C., Nord), président de la commission, souligne que la réforme de la politique agricole commune s'impose ainsi que la renégociation de certaines clauses du GATT. Il ajoute : « *La transparence des transactions aurait évidemment des inconvénients majeurs pour les spéculateurs et la maîtrise des importations priverait quelques gros négociants des moyens d'alimenter leurs comptes bancaires en Suisse !* »

Reprenant la parole, Mme Cresson déclare notamment : « *Nous ne voulons faire table rase ni du passé, ni des engagements internationaux, ni des organisations créées par les agriculteurs eux-mêmes, mais conjuguer les nouveaux moyens donnés aux offices avec ceux qui résultent d'initiatives professionnelles et interprofessionnelles, initiatives que l'Etat encouragera.* »

Par 329 voix contre 153, la question préalable est repoussée.

M. SOURY (P.C.) : démocratiser les inter-professions

Dans la discussion générale (dans laquelle sont inscrits près de quarante orateurs), M. Soury (P.C., Charente) dénonce la constitution de « *l'Europe des marchands* », ajoutant : « *C'est derrière cette Europe que la même droite, les mêmes forces marchandes, se réfugient pour dire : il n'y a rien à faire, on ne peut rien changer, c'est contraire au droit communautaire !* » Le député communiste estime que la politique agricole commune doit évoluer « *pour prendre en compte la dimension populaire du choix de la majorité des Français* », et demande la révision des clauses « *qu'un pouvoir soucieux de l'intérêt général, n'aurait jamais dû accepter* ». Il souligne que tous les interdits européens qui seront opposés à l'organisation des marchés, sont autant d'obstacles à éliminer lors des prochaines négociations. Le député de la Charente ajoute : « *La tâche prioritaire d'un office sera de répondre aux besoins de centaines de milliers de petits et moyens exploitants, jusque-là exclus des préoccupations du pouvoir.* »

M. Soury explique que si les inter-professions fonctionnent il ne faudra rien faire pour contrarier leur action. Quant à celles qui sont bloquées, ajoute-t-il, « *le projet, malheureusement, laisse sans issue un blocage et ne propose pas de démocratiser les inter-professions* ». M. Soury indique en conclusion : « *Votre projet est paré de toutes les bonnes intentions, mais il manque de hardiesse sur quelques points et notamment sur les deux clés que sont les garanties de prix et la maîtrise des importations.* »

M. Goasduff (R.P.R., Finistère) estime que le projet « *vise davantage à contrôler, à encadrer et à asservir le producteur qu'à le défendre et à le protéger des inégalités du marché* ». Estimant qu'il est nécessaire de renforcer l'organisation des producteurs, il observe : « *Mais quelles seront ses chances de succès si les agriculteurs doivent y adhérer contraints et forcés ?* » Evoquant les dévaluations du franc et l'instauration récente de nouveaux montants compensatoires, M. Goasduff assure que ceux-ci « *offrent à nos partenaires un accès privilégié sur le marché intérieur et sur l'ensemble du marché de la Communauté* ». Le député R.P.R. explique que la mise en place des offices s'appuie d'abord sur une doctrine de la lutte des classes, ajoutant : « *Il aurait mieux valu renforcer la solidarité que bâtir une organisation qui la remet en cause, en multipliant des structures différentes pour chaque production et en opposant les plus dynamiques à ceux qui ne le sont pas encore, mais qui tentent de le devenir. Vous voulez institutionnaliser la pénalisation de l'efficience* », affirme-t-il.

M. Billardon (P.S., Saône-et-Loire) considère que le projet constitue « *un acquis important* », regrette que les pouvoirs publics ne s'engagent pas davantage sur la formule des prix garantis en agriculture. Il souligne que c'est de l'engagement volontaire des agriculteurs que dépendra le succès du projet : « *C'est là toute sa force*, dit-il, *mais aussi sa limite* » M. Billardon indique ensuite : « *Si nous n'entendons pas rompre la règle de la préférence communautaire, si nous n'entendons pas protéger abusivement nos produits pour faire une concurrence déloyale à d'autres, nous entendons être, autant que possible, à l'abri des illusions dont nous sommes victimes. Si, dans ce projet, nous avons accepté toutes les contraintes communautaires, cela ne signifie pas que nous nous soyons résignés à accepter la politique agricole commune, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui.* » Il ajoute : « *La mise en place de mécanismes de prix différentiels reste, en particulier, pour nous, un objectif.* »

M. Dousset (U.D.F., Eure-et-Loir) souligne que les offices ne constituant pas une nouvelle forme d'établissement public, ils auraient pu être créés par voie réglementaire. Il juge l'exposé des motifs « *très inquiétant* » et son texte « *assez creux* ». Il indique ensuite : « *Ne serait-il pas raisonnable d'essayer de combattre les inégalités en agriculture par une fiscalité agricole plus appropriée et de compenser les difficultés de revenus par des aides, soit sociales, soit compensatrices des handicaps naturels ?* » Le député U.D.F. poursuit : « *Au lieu de multiplier les enceintes de concertation et d'imposer vos offices, des comités inter-professionnels et des procédures d'incitation et d'arbitrage efficaces auraient suffi, à eux seuls, à atteindre l'efficacité.* » M. Dousset s'insurge, d'autre part, « *contre tous les contrôles et contrôleurs prévus par le texte* ». Les agriculteurs, ajoute-t-il « *font-ils partie à vos yeux d'une nouvelle catégorie juridique de français qui ne bénéficient pas de la présomption d'innocence ?* ». — L.Z.

A SAINT-ÉTIENNE

M. SANGUEDOLCE (P.C.) REVENDIQUE LA TÊTE DE LISTE DE LA GAUCHE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, a revendiqué officiellement, mardi 29 juin, la tête de liste pour les prochaines municipales. De son côté, M. Bruno Vennin, député socialiste, premier adjoint au maire, a réitérer la demande formulée, une semaine auparavant, par l'un de ses collègues (*le Monde* du 24 juin) de confier à un socialiste le soin de conduire la liste.

Le P.S. justifie cette revendication par le fait qu'il a devancé le P.C. lors de l'élection présidentielle de 1981, des législatives de juin 1981 et des cantonales de mars 1982.

M. Marc Bruyère, secrétaire fédéral du P.C., a fait remarquer que M. Marchais était arrivé devant M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle à Marseille. Il a ajouté : « *Faut-il en conclure pour autant que Gaston Defferre doit laisser sa place de maire au parti communiste, ce ne serait ni sérieux ni réaliste (1).* »

(1) N.D.L.R. : Le 26 avril 1981, M. Marchais avait recueilli à Marseille, 97 093 suffrages contre 96 595 à M. Giscard d'Estaing et 91 813 à M. Mitterrand.

Bagarre entre militants du R.P.R.

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La bataille électorale n'est pas, à Saint-Etienne, un vain mot. « Les deux tendances du R.P.R. en viennent aux mains. » Ce titre, publié à la une de *la Tribune - le Progès* daté 30 juin, résume ainsi les incidents entre militants du R.P.R. qui s'étaient produits lundi soir 28 juin, place de l'Hôtel-de-Ville.

L'opposition donne l'impression de repartir à la conquête de la mairie en ordre dispersé. D'autant plus qu'une lutte d'influence divise le R.P.R. Le 23 avril, M. Bernard Dubanchet, C.D.S., sénateur, annonçait qu'avec l'accord personnel de M. Michel Durafour, ancien maire, et celui de M. Lucien Neuwirth, R.P.R., président du conseil général, il avait décidé de conduire une liste aux prochaines municipales. Membre du conseil départemental de l'U.D.F., il est assuré, d'ores et déjà, du soutien de la fédération départementale du P.R., des radicaux valoisiens et des jeunes giscardiens. Le R.P.R. de la Loire — du moins celui de la tendance de sa secrétaire départementale, Mme Martine Victoire, — assurant avoir appris par la presse la candidature de M. Dubanchet, réagissait trois semaines plus tard.

Ayant relevé dans les déclarations d'intention de M. Dubanchet que celui-ci prendrait « *toutes dispositions pour étudier avec tous les membres de l'opposition les modalités de notre action commune* », Mme Victoire, jeudi 13 mai, se déclarait convaincue que seule une liste d'union parviendrait à battre la coalition P.S.-P.C. Entourée des trois vice-présidents du comité de soutien à M. Chirac pour l'élection présidentielle de 1981, elle indiquait que l'un d'eux, M. Jean-Paul Petit, secrétaire national de l'U.F.B.S. (Union des Français de bon sens), avait été désigné pour animer l'équipe chargée de préparer les municipales.

« *Si le mode de scrutin conduit à des listes séparées, la nôtre sera conduite par Jean-Paul Petit* », avait assuré Mme Victoire, faisant état de contacts fructueux établis sur le plan local, notamment avec le C.N.I.P. et avec le parti démocrate français, animé, entre autres, par M. Michel Grossmann, conseiller municipal (ex-M.R.G.) de Saint-Etienne.

Une « initiative désordonnée »

M Lucien Neuwirth, membre du comité central du R.P.R. et président du comité de la Loire de ce parti, n'a guère apprécié l'initiative « *désordonnée* » de sa secrétaire départementale. Saisissant l'occasion d'une réunion du comité R.P.R. de la deuxième circonscription de la Loire fin mai, il avait confié la préparation des municipales à son homme lige M. Jean-Luc Desprez, trente-huit ans.

Les deux tendances continuent de s'affronter. A tel point qu'elles en sont venues à porter physiquement leur différend sur la place publique. Les amis de Mme Victoire avaient convié pour le 28 juin par affiches et tracts à un « *carrefour* » présidé par M. René Tomasini, ancien ministre, sénateur de l'Eure, « *tous les adhérents et sympathisants du R.P.R.* ». Des cartons d'invitation avaient également été envoyés à des membres de l'U.D.F. dont M. Dubanchet. Les invités purent pénétrer normalement dans la salle, même M. Neuwirth, mais pas les amis de ce dernier, malgré leur carte de militant. « Filtrés » par leurs frères ennemis, ils ont été refoulés avec une vigueur certaine. Des bousculades et des échanges de coups de point s'en ensuivirent. Une vingtaine de policiers dépêchés sur les lieux se sont employés à séparer les deux camps. La réunion finalement a tourné court.

« *Lorsqu'on organise une réunion publique, il faut savoir en assumer les risques* », constatait M. Dubanchet qui regrettait qu'une querelle au sein d'un parti soit vidée de la sorte. Plus crispé, M. Neuwirth est parti amer, ne cherchant pas à prendre la parole. Au dire de certains témoins, le maire communiste de Saint-Etienne, M. Sanguedolce, quittant en voiture l'hôtel-de-ville à ce moment, aurait eu un sourire goguenard...

PAUL CHAPPEL.

M. JOBERT : il n'est que temps d'arrêter les dérapages.

M. Michel Jobert, ministre d'Etat chargé du commerce extérieur, écrit dans sa *Lettre* mensuelle de juillet que « *la réussite du gouvernement sera fonction de son adresse* », ajoutant : « *Aujourd'hui, le gouvernement se détermine — ou se résigne — à une action économique destinée d'abord à arrêter les dérapages constatés depuis janvier. Il n'était que temps.* » Au-delà des mesures décidées d'abord pour assurer « *la survie monétaire et empêcher la richesse nationale de fuir* », il faudra bien prendre, estime M. Jobert, « *les moyens d'une réforme profonde de nos façons de produire, d'échanger et de consommer, si nous ne voulons pas que tout recommence au bout des quatre mois de blocages des prix et des salaires* ».

Pour le président du Mouvement des démocrates, « *la France ne doit pas se transformer en une Albanie mélancolique en marge de l'Europe et du progrès* ».





POLITIQUE

AU SÉNAT

Le projet de loi de l'audiovisuel est très sensiblement modifié

Par 195 voix contre 91 (P.C., P.S.), et 15 abstentions (M.R.G.), le Sénat a adopté mardi 29 juin, après cinquante heures de débats, l'ensemble du projet de loi sur la communication audiovisuelle.

Le texte voté, dont une commission mixte paritaire a été saisie, diffère sensiblement de celui sorti des délibérations de l'Assemblée nationale, qui aura le dernier mot. Les sénateurs ont voulu, notamment, faire échapper la Haute Autorité à l'influence du pouvoir politique en faisant appel, pour sa composition, à la représentation du pouvoir judiciaire. Ils ont demandé la suppresison du ministère de la communication, augmenté le « poids » de la délégation parlementaire, resserré, à la demande du rapporteur des affaires culturelles, M. Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine), la réglementation du droit de grève (organisation du service minimum), fixé le plafond des ressources publicitaires de la télévision à 20 % du total des ressources, et précisé, sur initiative du rapporteur de la commission des finances, M. Cluzel (Un. centr., Allier), et avec l'accord de M. Fillioud, ministre de la communication, que le Parlement aura à se prononcer chaque année sur l'ensemble des recettes (redevance et publicité) des organismes du service public (radiodiffusion sonore et télévision).

Le problème des recettes publicitaires a donné lieu, au cours de la dernière séance, à un vif échange de propos entre le ministre Mme Gros (gauche dém. Yvelines), soutenue par MM. Pasqua, Cluzel, Caillavet (gauche dém. Lot-et-Garonne) et Mirondot (R.I. Haute-Saône).

Mme Cros : *« La loi de 1974 avait au moins le mérite de fixer un plafond de 25 %. Pourquoi voulez-vous faire sauter ce verrou ? Quelle est l'arrière-pensée du gouvernement ? N'est-ce pas de porter atteinte à la liberté de la presse ? Vous connaissez la situation difficile de certains journaux. Imaginons que la télématique se développe et que les petites annonces échappent à la presse. Imaginons que l'audiovisuel prenne une part de plus en plus importante sur le marché de la publicité. De nombreux titres disparaîtront. »*

M. Pasqua : *« Je n'irai pas jusqu'à dire que le gouvernement a l'intention de faire disparaître certains journaux régionaux, mais c'est à cela qu'aboutiront les mesures qu'il préconise : il y suffit d'un glissement de 1 % des ressources publicitaires »*

Pour MM. Cluzel et Caillavet, il faut fixer un butoir aux recettes publicitaires, tandis que M. Mirondot et les membres de son groupe veulent notamment proscrire tous messages publicitaires dans les sociétés régionales de télévision.

M. Fillioud souhaite que la loi ne fixe pas de plafonnement aux ressources publicitaires. Mais, déclare-t-il, *« le gouvernement proposera et le Parlement décidera, chaque année, du montant des ressources à provenir de la redevance et de la publicité. Et si notre texte n'interdit par la publicité sur FR 3, ni sur les chaines régionales, la loi de 1974 ne le faisait pas davantage. Sur ce point, il n'y a rien de changé, sauf la couleur du gouvernement... Je ne puis laisser croire qu'il y a d'un côté un Sénat défenseur des libertés essentielles et de l'autre un gouvernement qui voudrait les supprimer. »*

M. Cherrioux (R.P.R., Paris) : *« Il y a pourtant des preuves ! »*

Le ministre : *« Qui a donc mis la presse en difficulté ? Ses embarras ne datent pas, que je sache, du 10 mai 1981 ; Mme Gros, qu'avez-vous fait de la liberté de la presse et de la liberté d'expression quand votre famille était au pouvoir ? Le gouvernement est opposé à tous les amendements mis en discussion. »*

En définitive le Sénat vote deux amendements défendus par M. Pasqua, fixant le plafond de 25 % et réglementant l'insertion de la publicité dans les programmes.

Une seconde délibération demandée par le président de la commission des affaires culturelles, M. Eeckhoutte (P.S., Haute-Garonne) permet d'ultimes aménagements. Puis, avant le scrutin sur l'ensemble, les porte-parole des groupes expliquent leur vote. Pour M. Chauvin, président de l'Union centriste, les moidifications apportées par le Sénat permettraient à la déforme de durer, sinon... M. Caillavet annonce que ses amis s'abstiendront tandis que ceux de M. Miroudont voteront le projet « *sans illusion* ». M. Romani (R.P.R., Paris) est plus optimiste que l'orateur des R.I. Il pense que le projet « *grandement amélioré* », est satisfaisant.

M. Marson (P.C., Seine-Saint-Denis) est d'un avis exactement opposé et M. Piccolini (P.S., Bouches-du-Rhône) estime lui aussi, que la plupart des modifications adoptées par le Sénat ont été « négatives » car l'Assemblée nationale ne pourra les ratifier. Résigné, M. Fillioud met le point final au débat en déclarant : *« La mélancolie n'est plus ce qu'elle était (...). Ce texte paraît devoir être voté par la majorité du Sénat, comme il l'a été par celle de l'Assemblée nationale ; il est vrai que ce n'est pas la même majorité, mais ce n'est pas non plus le même texte... C'est cela, la démocratie. »*

Réforme de la planification : « Nous avons tiré la leçon de l'échec du libéralisme », souligne M. Rocard.

En séance de nuit, les sénateurs ont commencé l'examen du projet de réforme de la planification qu'ils devaient poursuivre mercredi. « *Le plan*, a déclaré M. Rocard, ministre d'État, *est fils des des temps de crise : on ne planifie pas la facilité (...).*

» Sur son rôle dans la société d'aujourd'hui, une divergence essentielle nous sépare sans doute de la majorité sénatoriale du Sénat. Mais nous pouvons nous mettre d'accord sur quelques vérités d'évidence. Il est évident que l'État intervient de plus en plus, et qu'une intervention a posteriori est toujours plus coûteuse et plus coûteuse et plus restrictive, voire répressive. Dès lors que l'intervention d'État est reconnue nécessaire le Plan doit être ce qui permet de gouverner mieux en administrant bien (..). Les forces politiques qui gouvernent actuellement la France ont tiré la leçon de l'échec du libéralisme. Nous cherchons d'autres remèdes à la crise. Que le Sénat veuille bien admettre qu'il s'agit d'un engin de civilisation ! »

M. Michel Rocard, précise ensuite, comme il l'avait fait devant l'Assemblée nationale, le rôle du Plan et le mécanisme de la réforme proposée : celle-ci étend notamment au domaine culturel le champ de la planification et prend en compte la dimension internationale et le fait régional qui favorisera la démocratisation des décisions.

Le ministre conclut : *« Mobiliser les forces vives de la nation, autour de quelques priorités bien choisies, tel est notre but. Le Plan, c'est affaire de volonté politique. Le Plan Monnet ne fut-il pas exécuté alors que manquaient cruellement les moyens ?*

» Je demande au Sénat de donner à la planification la force de la loi. Pour rendre au pays le goût de l'effort, il faut un acte solennel. »

Après le rapporteur du Conseil économique et social, on entend celui de la commission sénatoriale des affaires économiques, M. Barbier (R.I., Côte-d'Or) qui déclare notamment : *« Malgré la volonté du gouvernement d'assurer une relation étroite entre le Plan et la loi des finances, on ne trouve pas de moyens nouveaux d'assurer l'exécution financière du Plan. N'eût-il pas mieux valu modifier la loi organique fixant le principe de l'annualité budgétaire ? (...) Néanmoins votre commission n'a pas voulu rejeter ce projet. Elle a tenté de l'amender en allégeant les procédures. »*

A. G.

● *M. Christian Scholtès*, secrétaire de la section socialiste de Millau (Aveyron), a été exclu du P.S. par la commission nationale des conflits. M. Scholtès avait, à la suite des positions prises par le P.C.F. au moment de l'instauration de l'état de guerre en Pologne, demandé le départ des ministres communistes du gouvernement. « *Je constate*, a-t-il déclaré, *que l'on ne peut pas contester, au sein du P.S., tout ce qui concerne la politique d'union de la gauche.* »

● RECTIFICATIF. — M. Félicien Marceau n'a pas été « *gaulliste* » comme une erreur de ponctuation nous l'a fait écrire dans la biographie de M. Pierre Emmanuel (*le Monde* du 11 juin). Nous aurions dû imprimer : « *Elu à l'Académie française en 1968, M. Pierre Emmanuel l'a quittée avec éclat pour protester contre l'élection de M. Félicien Marceau. Gaulliste, il était conseiller culturel de la Ville de Paris...* ».

Libre opinion

Une dangereuse dérobade

par HENRI FISZBIN (*)

LE parti communiste a fait savoir, par la voix d'André Lajoinie, au « Club de la presse » d'Europe 1, que les sénateurs communistes ne voteront pas le projet gouvernemental instaurant, pour une durée de quatre mois, le blocage des prix et des salaires. Ils s'abstiendront lors du vote sur ce texte.

J'ai du mal à croire que la direction du P.C.F., qui a dû peser les redoutables conséquences, à court et à plus long terme, d'une telle attitude, soit résolue à s'y tenir jusqu'au bout. Tout doit être mis en œuvre pour que les conditions d'un infléchissement de cette position soient rassemblées. C'est, en premier lieu, le devoir des communistes, mais ces derniers ne peuvent pas être seuls à s'en préoccuper.

Pour la classe ouvrière et les travailleurs, il n'y a d'autre perspective envisageable que la réussite de la politique voulue par eux le 10 mai et mise en œuvre par le pouvoir, leur pouvoir, alors que le grand patronat et la droite font flèche de tout bois contre le changement.

Il est légitime que les partis de gauche aient des analyses différentes sur la meilleure manière de défendre la stabilité du franc et les intérêts des salariés, mais il serait aberrant que le P.C.F. prenne une position qui ferait évoluer le rapport des forces dans un sens défavorable aux travailleurs.

Le parti communiste ne conteste ni la nécessité de la dévaluation ni le bien-fondé d'un vigoureux plan d'accompagnement. Il accorde, maintenant, dans ses analyses, une place justifiée à la crise internationale. Il a renoué, dans la préparation des élections municipales, avec la dynamique unitaire, sur laquelle furent fondés ses plus grands succès et qui avait largement contribué à son autorité. Il doit, aujourd'hui, agir résolument en parti de gouvernement et assumer jusqu'au bout les conséquences de ses choix.

Le gouvernement, avec ses ministres communistes, considère que le succès du plan anti-inflation implique que le blocage des prix soit accompagné du blocage des salaires. En votant la confiance au gouvernement, les députés communistes ont approuvé les orientations générales de sa politique. Le P.C.F. ne manque aucune occasion de réaffirmer qu'il est engagé pour une longue durée au gouvernement et dans la majorité. Il ne peut pas, dans le même temps et sans se déjuger, s'abstenir au Sénat, continuer à mener campagne contre les décisions du gouvernement auquel il participe et à appeler les travailleurs à s'opposer, dans les entreprises, à la mesure de blocage des salaires. Il porterait, s'il le faisait, un rude coup à la cohésion et à l'autorité de la majorité et rendrait plus difficile la réalisation des objectifs sociaux et démocratiques de la gauche et de son gouvernement.

Il importe de regarder vers l'avenir. C'est à la sortie de la période de blocage qu'il faut, désormais, consacrer son attention. Le P.C.F. devrait user de son autorité au sein du mouvement ouvrier pour développer l'intervention populaire, indispensable au succès.

On aurait tort de considérer comme une simple péripétie un vote parlementaire, qui verrait la majorité se dissocier sur une question aussi décisive. Ce serait rendre un bien mauvais service à la cause du changement que de « banaliser » la situation qui résulterait de l'attitude actuelle du P.C.F., si elle devait être maintenue

Le nouveau pouvoir affronte, actuellement, une phase délicate. L'échec de la dévaluation serait l'échec de toute la gauche, communistes compris.

(*) Conseiller communiste de Paris, président de Rencontres communistes.

POLITIQUE

L'administration dans le changement

III. — Lyon : brevet de bonne tenue

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Comment l'administration vit-elle l'alternance politique? Les remplacements opérés au sommet et les lenteurs de l'administration centrale (« le Monde » des 29 et 30 juin) ont-ils eu des répercussions dans les départements? A Lyon, par exemple, le « changement » s'opère en douceur.

« Le changement ? Quel changement ? Celui du temps, de la couleur des façades sur les quais de la Saône ? » Pour être en forme de boutade, la réponse est quand même significative. Lyon, qui, en mai 1981, a « voté Giscard » à plus de 53 % affecte le détachement ironique d'une ville dont le conseil municipal se tient dans l'opposition d'aujourd'hui et pense bien s'y maintenir encore avec le scrutin de 1983. Le département du Rhône, de son côté, a profité des dernières cantonales pour affirmer lui aussi semblable continuité.

Est-ce à dire que l'arrivée de la gauche au pouvoir national n'aurait entraîné ici qu'indifférence et que l'horizon pourrait se limiter aux dimensions d'une agglomération, à la rigueur d'une région dont la capitale se sentirait suffisamment forte pour en assurer par son seul poids la maîtrise ? En fait, le changement dans ce qu'il peut avoir à ce jour de concret s'est opéré malgré tout, et l'administration locale a joué son rôle comme elle le devait. C'est-à-dire en douceur.

Il est vrai que ceux qui en avaient la charge restaient pour la plupart les mêmes que sous le précédent régime. De ce simple fait la classe politique locale a tiré déjà une satisfaction. Elle gardait pour interlocuteur le même préfet de région, M. Olivier Philip, nommé en 1978, le même trésorier-payeur général, le même directeur des impôts, les mêmes « patrons » départementaux ou régionaux à la santé comme à l'équipement. Du même coup, les premières réformes que ceux-ci avaient à appliquer ont pu l'être sans difficultés ni accroc, d'autant mieux qu'elles ne visaient pas la cité en tant que telle. Et puis n'est-il pas vrai qu'un fonctionnaire digne de ce nom doit respecter le mouvement pendulaire de l'alternance ?

C'est ce qu'explique volontiers M. Bernard Grasset, préfet délégué à la police. Lui pourrait être tenu pour un homme nouveau puisqu'il a pris ses fonctions en juillet 1981. Il ne pense pas pour autant que sa nomination puisse être apparentée à une décision politique. Préfet des Hautes-Alpes auparavant, il se considère simplement comme un homme de sentiment républicain, attaché au souvenir d'un père qui fut tué par la milice sous l'occupation. A quarante-neuf ans, il a occupé divers postes, fut au cabinet de M. Norbert Segard. Aujourd'hui à Lyon, il entend s'y comporter en serviteur loyal de l'État. *« On a pensé sans doute que je pouvais avoir certaines compétences, mais je ne suis ni policier, ni Lyonnais. Pour moi, l'après-10 mai signifiait essentiellement concertation et discussion. »*

L'état d'âme au vestiaire

Ainsi, estime-t-il, en tout cas, avoir mené à bien l'une de ses premières tâches, la réforme de cette police lyonnaise qui avait tant fait parler d'elle dans les années 70 et qui, par la suite, à force de spécialisation à la parisienne, dans laquelle chacun peut-être trouvait son compte, *« avait fini par se couper complètement de la population »*. Il convenait de mettre fin à une incompréhension réciproque qui, tôt ou tard, aurait abouti à des conflits graves. On a donc restructuré les services, cassé ces dangereuses spécialités et traité chaque arrondissement comme s'il s'agissait d'une commune. Chaque commissariat a reçu des effectifs proportionnels à sa population et à l'importance de sa délinquance, avec un seul commissaire pour patron. *« J'ai expliqué tout cela aux élus, aux maires et aux syndicats, et j'ai obtenu l'aval de tous. »*

Sans récriminations ni grincements? Pas tout à fait sans doute, M. Grasset en convient. *« Il fallait quand même un minimum de changement. »* D'où quelques déplacements de commissaires. *« Mais on ne saurait les imputer à un changement politique. Il y a eu seulement des rotations commandées soit par des erreurs techniques pour certains, soit pour de simples motifs d'avancement de tel ou tel. »* M. Grasset en est assuré : pas le moindre état d'âme aujourd'hui dans cette police lyonnaise rénovée. La réforme s'est mise en place sans discussion. Au reste, et c'est le fond du problème, un fonctionnaire d'autorité ou d'exécution est là pour expliquer dans le premier cas, pour appliquer dans le second, la politique du gouvernement. *« Nous avons à obéir au pouvoir central dès lors que ses ordres ou ses décisions sont légaux et conformes à la Constitution. Si l'état d'âme s'en mêle, il faut en tirer les conséquences. »*

L'autre réforme à appliquer, c'était cette régularisation de la situation des travailleurs immigrés. Dans une ville et un département où ils sont nombreux, où l'on a parlé plus qu'ailleurs dans certains quartiers de ce fameux et dangereux « seuil de tolérance », l'affaire serait-elle facilement reçue, comprise, admise ? En tout cas, les services concernés ont fait ce qu'ils avaient à faire. *« Là encore,* dit M. Grasset, *il fallait expliquer, faire regarder les choses en face. On avait trop longtemps vécu dans un flou dangereux, un refus des réalités. Une main-d'œuvre que l'on fait venir ne repart pas. »* Il fallait aussi que les intéressés se fassent connaître. Car ces immigrés pouvaient *a priori* se méfier d'une administration qui, jusque-là, les avaient davantage tracassés qu'aidés. Alors, on a eu recours à ceux qui, depuis longtemps, les soutenaient, avaient mené pour eux des campagnes et des combats difficiles. Des associations comme la CIMADE ont apporté leur collaboration, aidé à la préparation des dossiers, indiqué la marche à suivre. Avec leur concours, quatre mille dossiers ont été constitués, dont les deux tiers sont aujourd'hui réglés. D'autres le seront encore même s'ils sont arrivés tardivement, c'est-à-dire après le 31 décembre 1981. Bien sûr, il a fallu en passer par les files d'attente aux guichets. Au total, tout s'est quand même bien passé.

Régulariser des situations est une chose. Normaliser les rapports entre communautés en est une autre, plus difficile, qui ne dépend pas de textes. Il y a toujours cette marmite de la cité des Minguettes à Vénissieux, où ont flambé tout à la fois la violence et les voitures. Cependant, aujourd'hui, le langage a changé, et le préfet délégué à la police est le premier à dire : *« Ce n'est pas la répression qui réglera le problème, même si ce happening des fins de semaine d'été est très proche de la délinquance. »* Et c'est tout juste si l'on ne ferait pas grief à la presse d'avoir trop exploité ces chaudes soirées. La police, celle du terrain, jouera-t-elle avec le feu ? *« Jusqu'à présent,* dit encore M. Bernard Grasset, *je n'ai pas rencontré la moindre incompréhension, la moindre réticence. »*

Cependant, l'administration ne peut pas innover d'elle-même. *« On me dit par exemple, en s'étonnant : comment pouvez-vous encore faire procéder à des expulsions de locataires ? Ma réponse est simple : nous appliquons des décisions de justice. »* Une façon de signifier qu'on n'est pas seul et que le changement suppose que tout le monde s'y mette.

Le monde judiciaire lyonnais ne semble pourtant pas avoir trop mal reçu les réformes qui le concernaient. L'abolition de la peine de mort n'a pas fait l'unanimité mais où l'a-t-elle faite ? Pour le reste, la suppression des juridictions d'exception — Cour de sûreté, tribunaux des forces armées — a trouvé en général une adhésion assez large. Le bâtonnier Paul Bouchet la ramène pourtant à son exacte dimension. *« Il s'agirait davantage de la fin d'un mouvement tendant à réduire les compétences du droit commun que d'un changement. Le vrai changement serait au-delà, ce serait l'acceptation d'une autre justice, radicalement différente. L'immense majorité du monde judiciaire lyonnais n'y est pas acquise, et il ne faut donc pas se leurrer ni jouer sur les mots. »*

Malgré tout, les rapports magistrature-barreau seraient aujourd'hui plus ouverts. Les hommes de changement ont ainsi apprécié l'arrivée d'un nouveau procureur général, M. Champeil, dont ils se plaisent à dire qu'il ne cotisa pas, lui, pour l'épée d'académicien de M. Alain Peyrefitte.

Circulaires, mon beau souci

Voilà le palpable dans une ville où il n'est pas aisé de l'appréhender et dont ceux qui la connaissent bien aiment volontiers *faire savoir que « tout s'y passe en dessous »*. Car n'y a-t-il pas pour une administration, où qu'elle soit, des possibilités de freiner ou de détourner l'application des décisions du pouvoir central ? Si les ministères ont changé de titulaires, les services, eux, ont gardé la place. Et le pouvoir administratif n'est-il pas capable d'échapper au pouvoir politique ? On cite volontiers le mot d'un ministre de l'ancienne majorité auquel son successeur du premier gouvernement Mauroy demandait où se trouvaient certains dossiers et qui répondit : *« Il n'y a que les services qui le savent. »*

« Même le fonctionnaire d'exécution, dit, à Dijon, M. Marcel Piquemal, professeur à l'université, *se sent investi d'une tâche qui en fait un personnage à part. »* Aussi bien parle-t-on de ce *« culte de la circulaire »* dû à une formation ancienne et qui peut conduire soit à faire appliquer des textes dont on ne contrôle pas forcément la légalité, *soit* au *contraire* à des atermoiements justifiés par la nécessité d'obtenir des éclaircissements. Qui serait assez sot et, partant, kamikaze pour proclamer qu'il freine une réforme, qu'il diffère l'application d'un texte parce qu'il en réprouve l'esprit ?

Du reste, sur cet aspect des choses, M. Bernard Grasset répond pour sa part clairement : *« C'est vrai qu'une circulaire peut laisser place à un doute et qu'il faut parfois obtenir des explications. Ce n'est jamais qu'une affaire de vingt-quatre heures. Et puis nous sommes là aussi pour comprendre. Nous avons reçu une formation. Si un texte de loi n'est pas suffisamment clair, on peut en connaître la portée véritable en se référant au compte rendu des travaux parlementaires qui en sont à l'origine. On voudrait toujours en France des circulaires qui prévoient tout. Et c'est sûr qu'à certains moments on préférerait des textes en béton. Par exemple lorsqu'il s'agit de décisions touchant aux libertés, il faut être attentif. »*

Le pouvoir local lyonnais ne s'attarde pas à ces considérations. Le changement à ce niveau ne le tourmente pas. Ce qu'il redoutait après le 10 mai, c'était une brutale mise à l'écart de sa ville, de son département. On avait tellement été l'enfant chéri du régime précédent. En 1971, Georges Pompidou avait marqué de sa venue l'ouverture du dernier tronçon de l'autoroute A-6. M. Giscard d'Estaing, lui, non content d'avoir tenu un conseil des ministres à la préfecture du Rhône, était encore venu inaugurer la Foire internationale. M. Raymond Barre, premier ministre mais aussi député du Rhône, était là chaque vendredi. On fit assurément la grimace lorsque M. Mitterrand, inaugurant le T.G.V., choisit de parler en gare du Creusot-Montchanin, c'est-à-dire ostensiblement de bouder Lyon.

Voilà qui pouvait annoncer de bien sombres jours pour la capitale des Gaules et de Rhône-Alpes. Aujourd'hui, on peut se rassurer. En dehors *de ce « faux pas »* présidentiel et qu'on veut tenir pour tel, n'y a-t-il pas des raisons de se consoler d'abord, de se rassurer ensuite ? D'abord les grands commis sont toujours en place et l'on n'a vu nulle part les portes se fermer. Les grandes décisions touchant à l'équipement, à l'urbanisation, au développement, *n'ont pas été remises* en cause. Le maire, M. Francisque Collomb, avait choisi comme test l'affaire de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Il jugerait le nouveau pouvoir selon que celui-ci refuserait ou non la venue de l'Ecole à Lyon. Elle doit toujours venir.

A la Part-Dieu, les travaux de la nouvelle gare S.N.C.F. se poursuivent. Ceux du métro aussi, et si l'on enregistre un retard dans l'attribution des crédits, on se refuse à voir là autre chose que les effets particuliers d'une crise générale. Il y a bien eu la sortie de ce rapport sur la gestion des hospices civils de la ville. Qu'on ne se méprenne pas. On n'incrimine nullement M. Jack Ralite, ministre de la santé, avec qui M. Collomb dit au contraire que les rapports sont bons. On sait parfaitement que le « coup des hospices » est venu de certains conseillers municipaux proches politiquement de M. Jacques Barrot, prédécesseur de M. Ralite, et qui visaient pour d'obscures raisons M. Rochaix, directeur général des hospices...

Non, Lyon ne se plaint pas. Les ministres viennent la visiter régulièrement. Le premier d'entre eux, M. Pierre Mauroy, a même assuré que les engagements pris précédemment par l'État seraient assuré que les engagements pris précédemment par l'État seraient tenus, aussi bien la décentralisation du service des achats de la S.N.C.F. que le contournement autoroutier de l'agglomération par l'est. M. Jean-Pierre Chevènement a su parler habilement et flatter comme il convenait l'esprit d'initiative et d'indépendance régionale. La « conduite de Grenoble » faite à M. Gaston Defferre par quelques policiers à l'occasion des obsèques d'un de leurs collègues tué par des malfrats locaux est oubliée, on le jure. Au conseil municipal comme au conseil général ou à celui de la communauté urbaine, les élus de la gauche — qui y sont minoritaires — n'ont point montré d'arrogance ni affiché un esprit de revanche qu'aurait pu autoriser leur victoire nationale. Il est bien possible que les dossiers de Villeurbanne ou de Vienne avancent aujourd'hui plus vite qu'avant le 10 mai. Régulier : la première de ces villes a pour maire M. Charles Hernu, ministre de la défense, la seconde M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale. Chacun son tour.

Au reste, Lyon n'est pas mal loti. Dans les commissions ministérielles, ses représentants rencontrent le meilleur accueil. Ce n'est pas cela qui peut suffire, bien sûr, à une conversion au socialisme. Du moins convient-il de décerner à son administration un brevet de bonne tenue.

Alors, on laissera aux seuls fiers-à-bras le soin de se référer à l'histoire et d'accompagner d'un mouvement de menton quelque définitif : *« On a bien résisté à la Convention ! »*

FIN.

● RECTIFICATIF. — Au ministère du commerce extérieur, *M. Michel Freyche, directeur des* relations économiques extérieures, a été remplacé le 13 janvier 1982 par M. Henri Baquiast. M. Guy Carron de la Carrière, directeur général du Centre français du commerce extérieur, a été remplacé le 15 février 1982 par M. Serge Normand. D'autre part, le prénom de M. Querrien, directeur de l'Institut français d'architecture, est Max et non Marc. Quant aux hauts magistrats dont les noms ont été cités dans notre article du 29 juin, ils ne pouvoient être changés, leurs postes étant inamovibles constitutionnellement.

Point de vue

Du préfet au commissaire de la République ou le gouvernement de l'imposture

par JEAN-EMILE VIÉ (*)

LORS de l'audience qu'il accorda au mois de juin 1981 au bureau de l'association du corps préfectoral, Gaston Defferre, en analysant les dispositions prévues par le gouvernement pour réaliser la décentralisation figurant au programme de *François Mitterrand, fit part de son* intention de remplacer dans les départements et les régions le préfet qui cumulait les fonctions de représentant de l'Etat avec celles d'exécutif départemental ou régional par un commissaire de la République, représentant désormais exclusivement l'Etat, l'exécutif départemental ou régional revenant *au président du* conseil général ou du conseil régional.

Pour verser un peu de baume au cœur de ses interlocuteurs, il soutint alors et réaffirma sans cesse depuis que le commissaire de la République trouverait dans la déconcentration, c'est-à-dire dans l'exercice des attributions en provenance des administrations centrales, plus de pouvoirs qu'il n'en perdrait par la décentralisation.

Aujourd'hui où les deux décrets relatifs aux pouvoirs des commissaires de la République et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements et *les régions ont été publiés au Journal officiel*, portant la date symbolique du 10 mai 1982, il est intéressant et édifiant de vérifier la réalité des affirmations prodiguées par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation et confirmées, lors d'une réunion des préfets, par le premier ministre lui-même.

La première affirmation, selon laquelle le commissaire de la République, à la différence du préfet, ne sera plus le représentant du seul ministre de l'intérieur mais celui du gouvernement tout entier, est en contradiction flagrante avec la vérité.

Dès sa création par la loi du 28 pluviôse de l'an VIII, le préfet a représenté le gouvernement dans son ensemble et plus tard l'Empereur, ce qui revient au même. La formule le concernant était lapidaire : *« Le préfet sera seul chargé de l'administration. »*

Aussi clair était son rôle sous l'empire des décrets du 14 mars 1964. L'article premier du décret 64 250 précise en effet : *« Le préfet, dépositaire dans le département de l'autorité de l'Etat, veille à l'exécution des lois, des règlements et des décisions gouvernementales. Il est le délégué du gouvernement et le représentant direct de chacun des ministres. »*

Aujourd'hui, le décret 82 239 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des commissaires de la République, dispose en son article premier : *« Le représentant de l'Etat dans le département porte le titre de commissaire de la République. Il est dépositaire de l'autorité de l'Etat dans le département. Délégué du gouvernement, il est le représentant direct du premier ministre et de chacun des ministres. »*

Le parallélisme des formules est éclatant. Entre le commissaire de la République et le préfet, il n'y a manifestement aucune différence de nature. Affirmer que le premier aura une assiette gouvernementale plus large est un premier mensonge.

∴

Un second, non moins flagrant, consiste à prétendre qu'au lieu de se borner à coordonner l'action des services de l'Etat, rôle qui aurait été celui du préfet, le commissaire de *la République dirigera ses services*, ce qui lui assurerait une autorité plus certaine.

Le rapport au président de la République qui *précède* le décret du 14 mars 1964 s'exprime sur le sujet de la manière suivante : *« Le préfet, représentant de tous les ministres, se voit conférer une autorité réelle et directe sur tous les chefs de service en fonction dans le département. Chargé de diriger et d'animer l'ensemble des administrations, il disposera des moyens d'information et d'intervention nécessaires à l'accomplissement de sa mission. »*

L'article 2 du décret qui suit ce rapport précise : *« Sous l'autorité des ministres compétents, le préfet anime et coordonne les services départementaux des administrations civiles de l'Etat et assure la direction générale de l'activité des fonctionnaires de ces services. »*

Le décret du 10 mai 1982 ne s'exprime pas autrement : *« Il* (le commissaire de la République) *dirige sous leur* (des ministres) *autorité les services des administrations civiles de l'Etat dans les conditions définies par le présent décret. »* Il y a donc identité complète vis-à-vis des services de l'Etat entre le préfet et le commissaire de la République. Cela ne se mesure pas moins à la lecture de la liste des services échappant *à l'autorité de l'un et de l'autre. Elle* demeure rigoureusement la même, à savoir l'action éducatrice et les mesures concernant la scolarité, l'administration du personnel, l'organisation, la gestion intérieure et la tutelle des établissements d'enseignement, l'assiette et le recouvrement des impôts, le paiement des dépenses publiques, les évaluations domaniales et la fixation des conditions financières *des opérations de gestion* et d'aliénation des biens de l'Etat, l'inspection de la législation du travail.

La seule différence réside dans la qualité d'ordonnateur secondaire confiée de manière plus large au commissaire de la République qu'au préfet de métropole, alignant sur ce point le commissaire sur le préfet *d'outre-mer. Mais il s'agit en fait* de l'exercice d'une attribution formelle qui ne change rien au fond des choses.

Cette similitude est si évidente que le Conseil d'Etat, saisi du projet des décrets de 1982, fit remarquer l'inutilité de textes aussi longs, s'agissant de la reprise pure et *simple des décrets de 1964 à la* dénomination près du représentant de l'Etat. L'argument avancé pour le maintien des textes en cause dans leur consistance première fut le caractère symbolique de la réaffirmation détaillée des attributions du représentant de l'Etat. En vérité, il s'agissait de jeter de la poudre aux yeux des administrés !

∴

Si l'on va plus loin dans l'analyse, il apparaît même qu'en sa qualité de *représentant* de l'Etat, le commissaire de la République bénéficiera sur les services départementaux d'une autorité moindre que son prédécesseur. En effet, les services de *l'Etat* sont appelés à mettre en œuvre non seulement les crédits nationaux, mais aussi les crédits départementaux. Quand le préfet, exécutif départemental, était l'interlocuteur unique du conseil général, préparait et exécutait seul le budget du département, les chefs de service de l'Etat demandeurs, les di*rections départementales de l'équipement*, de l'agriculture, de l'action sanitaire et sociale, étaient contraints de passer par son intermédiaire pour obtenir ces crédits. Demain, il n'en sera plus de même. Ils pourront s'adresser directement au président du conseil général en court-circuitant le commissaire de la République.

Mais plus inquiétante que ces considérations de détail est la constatation de l'attitude d'un ministre et d'un gouvernement qui, au lieu d'éclairer honnêtement les citoyens sur les réalités d'une réforme fondamentale, préfèrent en dissimuler certains aspects au prix de contre-vérités flagrantes.

Cela jette un doute non seulement sur l'opération en cause, mais surtout sur l'état d'esprit d'un gouvernement qui ne recule pas devant l'imposture.

(*) Ancien préfet de région.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Me Preziosi, avocat de J.-F. CAUJOLLE, nous avise d'un arrêt de la Cour d'Aix du 8 mars 1982 condamnant Daniel PHILIPACCHI, directeur du « Journal du Dimanche » à 1.000 F d'amende et 5.000 F de dommages-intérêts pour avoir diffamé CAUJOLLE en prétendant faussement qu'il avait refusé un autographe à un jeune paralytique à Roland-Garros en 1981.

Audience du Tribunal correction. de Nanterre du 22 mai 1981. M. KANTE Jean-François, Jacques, né le 17 septembre 1954 à Paris (14e), demeurant résidence des Petits-Bois, 549, av. de la Résistance, Chaville (92), a été condamné à trente mois d'emprisonnement dont quatorze avec sursis pour exercice illégal de la médecine.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« LE SECRET DE VERONIKA VOSS », UN FILM DE R.W. FASSBINDER

Trop tard pour m'aimer

DANS un parc désert de Munich, Veronika Voss pleure sous une torrentielle pluie de cinéma, c'est la nuit. Il n'y a jamais de soleil pour Veronika Voss, pas de ciel non plus, seulement des plafonds sans fin, des chandeliers, des projecteurs, et la lumière éblouissante de l'enfer. Veronika Voss est une ex-star de la UFA, qui au bord des années 50 n'a pas tourné depuis trois ans. Elle est divorcée, possède encore quelques bijoux qui lui permettent d'acheter la complaisance du docteur Marianne Katz. Veronika Voss est morphinomane. Elle pleure sous la pluie qui colle ses cheveux. Esclave de son identité chancelante, elle *a peur qu'on la reconnaisse et* qu'on ne la reconnaisse plus. Un homme passe avec un parapluie, il ne la reconnaît pas mais s'arrête et l'abrite. Il l'aime.

Elle aurait pu (re)devenir quelqu'un à aimer, mais la star oubliée, créature amputée de son image, se perd dans une nécropole noire et blanche en trompe-l'œil. L'œil est trompé par la vision astigmate d'un *voyeur collé le dos au mur* d'un couloir étroit, et qui porterait son regard, de biais, à travers des fenêtres – quand ce n'est pas sur le reflet de miroirs – dont les encadrements – quand ce n'est pas un bouquet de fleurs, un objet quelconque, une tache floue, une ombre – cachent une partie de la scène. L'homme est reporter sportif, il suit Veronika Voss dans les spirales d'un labyrinthe qui la ramène impitoyablement à un point d'absence-trou noir de l'anti-matière. Lui derrière elle, la regardant, parfois la rejoint à travers des phrases qui s'éveillent dans sa tête, des phrases qui songent à la dernière résonance de cymbale précédant les notes que Mozart n'a pas eu le temps d'écrire. Il veut l'arracher au parcours truqué sur lequel elle titube. Il veut la saisir mais elle glisse de ses doigts. Il s'obstine car il l'aime, c'est tout, comme son enfant ou bien sa mère...

Dans l'affaire, sa maîtresse – qui accompagne sa recherche puisque rien ne peut l'en détourner – est tuée. Le meurtre est camouflé en accident. Lui veut la venger, veut aussi libérer Veronika Voss et peut-être avec elle quelque chose de plus, une sorte de morale. Il veut faire la lumière sur le maléfice dont est victime Veronika Voss. Mais la ville, plongée dans la nuit, est pleine de docteurs Mabuse complices et tout-puissants, et Veronika Voss leur a vendu son âme.

Mélodrame calmement désespéré. On dirait que, regardant sa peur dépassant ses fureurs convulsives, et les sarcasmes dans lesquels il tord habituellement sa souffrance, Fassbinder reconnaît sa façon de souffrir et l'accepte – supplément de lucidité, assurance d'adulte. Il maîtrise son génie, crée des images splendidement funèbres, construit un récit d'une pureté classique malgré sa discontinuité. Chuchotement intense entrecoupé de silences crispés pour dire un secret indicible. La réalité n'est pas dans la lumière mais dans le noir, dans l'espace entre les outrances du mélodrame, la sécheresse des anecdotes, la justesse des comportements.

Ainsi dans la manière dont Fassbinder montre le cauchemar de Veronika Voss chantant au milieu des nappes blanches et des serviettes pliées dans un vaste salon vide, à l'exception de ses tourmenteurs y compris le reporter... Ou son come-back raté, face à un metteur en scène beaucoup trop patient, parce qu'il n'y croit pas, il attend seulement qu'elle craque. C'est Peter Zadek, impressionnant de *vérité comme tous les comé*diens, comme Annemarie Doringer (le docteur Katz), Cornelia Froboess, Doris Schade... Comme le reporter : Hilmar Thate, l'ex-bourreau chef de bande dans *les Anges de fer*, de Thomas Brasch. Avec son corps maladroit, ses gestes retenus, son sourire à la fois très averti et enfantin, il donne un terrible poids de douceur à son amour *sans cause ni espoir*. Et il y a Rosel Zech-Veronika Voss, la femme aux yeux clairs, la grande belle femme faite pour la victoire, cette femme cassée et cependant glorieuse, vaincue par l'angoisse de ne plus savoir qui elle est et ce qu'elle a jamais été. La question n'est pas de comprendre pourquoi elle se drogue, mais pourquoi elle ne tourne plus, de ce fait n'existe plus, indifférente à l'amour, à la sexualité, à la mort, cependant ravagée par des spasmes de douleur. On dirait que Fassbinder s'est mis tout entier dans les liens indéfinissables qui se sont établis entre elle et l'homme qui veut la sauver. Il avait fait un film, encore inédit en France, qui s'appelle *Je veux seulement qu'on m'aime*. Celui-là pourrait porter en surtitre « Il est trop tard pour m'aimer ». Mais surtout qu'on ne s'imagine pas aller voir un testament prémonitoire. Fassbinder n'a jamais été un ex-quoi-que-ce-soit et ne le serait jamais devenu. Il avait tant de projets dans sa tête, qui désormais nous manquent.

C. G.

★ Voir films nouveaux.

Rosel Zech, la course contre la peur

« VERONIKA VOSS, *dit Rosel Zech*, est soumise à des tensions insoutenables. Elle a peur et fuit dans l'irréel, n'est plus maîtresse de ce qu'elle fait. Des notions comme la morale, la fidélité, sont annulées. Elle est affolée et se replie sur elle-même, ne veut même plus être sauvée. Le titre allemand, qui joue sur des consonances, se traduit par « nostalgie et avidité ».

Rosel Zech vient du théâtre. Fassbinder a toujours eu besoin d'acteurs comme elle, des acrobates sans filet capables de le suivre sans craquer. Elle a beaucoup travaillé avec Peter Zadek (le rôle qu'il tient dans le film a été écrit pour lui). Quand il dirigeait le Théâtre de Bochum, il y a une dizaine d'années, Fassbinder y faisait des mises en scène. Elle l'a rencontré, et déjà ils avaient des projets ensemble ; mais qui ont pris forme voilà seulement trois ans. Elle jouait, toujours avec Zadek, le Misanthrope *à Berlin, et Fassbinder tournait* Alexander Platz. *Il y a eu* Lola, Veronika Voss, *il devait y avoir* Penthésilée *et* le Bleu du ciel, *un remake de* Possessed...

« Sa disparition est un vide grave pour le cinéma allemand, et pour moi, *dit Rosel Zech*, c'est affreux. *Veronika Voss*, c'était le début d'une relation. Il me reste de lui des impressions. Dans le travail, il exprime une telle passion qu'on a peur de lui faire mal. Il savait très bien ce que je ressentais, il était conscient de ma fragilité. Je ne le parais pas mais je le suis. J'éprouve toutes sortes de peurs, la plus banale, celle de la vie et ses conséquences *sur mon comportement*. Certains matins, je ne peux pas me lever. Chacun se bat avec son angoisse comme il peut : avec les cigarettes, l'alcool, la drogue, la philosophie, en se fixant une tâche à réaliser, et ça ne sert à rien. Elle résiste. Ou bien on devient comédienne parce qu'on n'arrive pas à vivre. En fait, j'ai besoin d'avoir peur. La peur me stimule, me donne du courage. En tout cas, c'est ce qu'on me dit.

» Quand Rainer m'a donné le scénario, il m'a prévenu : *« Le » thème est inspiré par la mort de » Sybille Schmitz, mais l'important est ce que tu ressens. » Renseigne-toi par toi-même sur » les drogués. Le rôle est très difficile, mais tu es une comédienne, » tu le feras.* » Je me suis beaucoup préparée à l'avance, seule. J'ai parlé avec des héroïnomanes, je suis allée dans des hôpitaux, je connais les phénomènes de dépendance à l'alcool. Je suis allée au tournage comme à un examen. Je savais que Rainer travaille vite, ce qui me convient parce que ça force à s'engager à fond dès le départ. On avait vingt-deux jours, c'est-à-dire qu'on commençait tôt le matin et on terminait tard le soir.

» Dès qu'un film est fini, il ne vous appartient plus et on reste terriblement seule. Il faut du temps pour remonter la pente. Je ne ressens pas le théâtre de la même manière. D'abord, Zadek a une conception de groupe. Chacun prend part au travail des autres, on se regarde, on se juge, on se critique. De toute façon, au théâtre, la confrontation avec le public est quotidienne, on est bien obligé de garder les pieds sur terre, alors que, sur un plateau de cinéma, on est totalement enfoncée dans le rôle sans référence extérieure, on se vide, on ne sait plus...

» Fassbinder n'est pas directif. D'ailleurs, je ne supporterais pas quelqu'un qui précise chaque virgule. Mais il m'observait très attentivement, venait vers moi – sans me heurter parce qu'il savait qu'alors je risquais de me bloquer. Il me donnait des indications techniques, jamais psychologiques, simplement pour me permettre d'aller plus loin. Et ça, on le rencontre rarement. Avec lui, on est inspirée. On l'a souvent accusé de cynisme. Je ne le connais pas assez personnellement, mais je ne le crois pas. Il dégageait beaucoup d'amour, d'où sa fragilité – car je le crois fragile – et son intérêt pour les personnages paumés. Il s'est projeté dans Veronika Voss, ou plutôt il a montré sa peur de devenir comme elle, une manière de la refuser. Il avait amorcé un tournant, et maintenant... »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

« 1982 » de Pina Bausch

LA SOLITUDE DES CORPS

LE Festival de Hollande a invité Pina Bausch et le Tanztheater de Wuppertal, avec un ballet déjà ancien *le Sacre du printemps*, et une création qui a pour titre *1982*. La première mondiale a eu lieu le 17 juin au Théâtre Carré d'Amsterdam, dont le vaste volume, les murs jaunâtres, les fausses colonnes simili-grecques, les drapés coulés dans le stuc, semblent faits exprès pour les discordances et le ciel souffreteux, l'univers de Pina Bausch. *1982* s'enchaîne à des œuvres comme *1980, Kontakthoff, la Légende de la chasteté*, que l'on a *pu voir à Avignon et à Paris*. Il ne s'agit plus tant de chorégraphies que de spectacles interprétés par des danseurs, dans des décors de plus en plus dépouillés. Ici, quelques chaises colorées au brou de noix délimitent un large demi-cercle sur un plancher marron, devant le plateau contre lequel des couronnes mortuaires sont appuyées au hasard. Le rideau flambant neuf rutile, incongru. Devant, il y a trois micros sur pied, un piano noir, c'est tout.

Des gens entrent des deux côtés. Comme toujours chez Pina Bausch, des individus très ordinaires, des gens qui passent et brûlent tant leur présence est forte. Ils sont plutôt laids que beaux, enlaidis par les coiffures étriquées et les vêtements *cheap gala*, coincés par l'habitude atavique de se fondre dans la masse. Ils se croisent sans se voir, attentifs au petit avion de papier *qu'ils tiennent à la main*. Ils se groupent pour écouter la voix *off* grasseyante, qui commente une visite au port de Hambourg. De temps en temps, ils composent des figures acrobatiques, mais horizontales : c'est couchés sur le sol qu'ils prennent la pose. Comme la salle est très haute, avec des sièges disposés en pente raide, on a une impression de survol avec des angles bizarres. On a l'impression de survoler de biais une gracieuse pyramide humaine, ou alors de découvrir, de haut, un charnier. Ces chairs alignées, privées de mouvement, c'est la mort sans métaphysique. Assemblage de nerfs, de muscles harmonieux, les corps des danseurs disent, avec une simplicité redoutable, la mort et la peur, l'amour, et les détails de combats ardents contre la solitude.

Visite de Hambourg, visite de ces corps sans nom, pour en connaître les habitants. Les danseurs reproduisent des épisodes de leur entraînement, leur travail d'improvisation. Ils racontent ce que Pina Bausch leur demande, montrent ce qu'ils lui donnent et comment ils s'arrachent l'âme pour offrir des gestes, comment ils se torturent pour répondre aux défis de Pina Bausch (*« Elle me dit : Montre quelque chose qui t'empêche de rester »*, raconte un danseur, et il lance au-dessus de lui une lourde pierre dont il évite nonchalamment la retombée...). Cela donne des moments de violence, de révolte, de grincements, de beauté douce, d'érotisme vital, effrayant car il annule les codes habituels du *glamour* et de la sentimentalité.

Il ne s'agit pas de psychodrames collectifs ou successifs. Les scènes, de toute évidence, sont mises au point. Elles superposent les éléments contradictoires de la passion et de la lucidité, du pathétique et de la dérision. Elles se cassent l'une contre l'autre avant de s'épuiser, ramenent comme une obsession la solitude des corps, bercés par les romances de déliquescents crooners retro – Jean Lumière, accordéon. Piaf chante *la Vie en rose*, et une fille assise au centre de l'espace désert cache son visage de ses mains. On est malmené, frustré, exaspéré, irrésistiblement accroché par cette saga des gens ordinaires qui s'ouvre sur autre chose.

Une danseuse enceinte relève sa robe et dessine sur son ventre des cercles. Les femmes s'étendent sur le dos, à leur côté des hommes s'agenouillent. Le noir se fait pour la projection d'un film : une naissance en douceur dans la pénombre. Les mains du docteur massent le crâne, les bras, le torse du bébé, modèlent la chair sous la peau. Les petits doigts cherchent, se courbent. L'enfant repose sur le ventre apaisé qui palpite. Ses paupières se lèvent, dévoilent un regard d'ailleurs.

La lumière revient. Une danseuse s'amuse avec un de ces jouets qui mugit quand on tire la ficelle. Le ridicule bruit prolonge les vagissements. La danseuse tournoie dans les bras d'un homme et fait tournoyer le jouet. Devant les femmes étendues, les hommes agenouillés tentent gauchement de retrouver la bouleversante caresse des mains médicales. Puis tous vont s'asseoir, à nouveau cadenassés dans leur solitude, fermés sur le flash de paradis entrevu.

Pendant le spectacle, le public avait des réactions de fureur ou d'enthousiasme. Pendant la dernière partie, il y avait une tension silencieuse, infiniment grave ; l'image théâtrale est aussi indéniable que le document. L'image vraie s'unit à *celle que l'art recompose*. Ensemble, elles montrent, comme on ne l'a jamais vue, la précarité de tout être humain, de l'artiste.

C.G.

★ Le spectacle doit être recréé aux dimensions de l'opéra de Wuppertal, le 4 juillet.

WIM WENDERS ET « HAMMETT »

En noir et en couleurs

AUTANT Wim Wenders était absent, anxieux, fatigué, au moment de la sortie de *Nick's Movie*, autant il est prolixe et détendu quand il parle de *Hammett* (1). *Hammett* est terminé, et il est content de l'aventure, du résultat, *Hammett* est derrière lui.

Un travail plusieurs fois interrompu, un premier tournage presque entièrement défait par un second, sur un scénario différent : au bout du compte, plus de quatre années hors d'Allemagne. Pour un film policier, c'est beaucoup. *« C'est beaucoup pour n'importe quel film »*, répond Wim Wenders. Et il dit lui-même que s'il n'avait pas réalisé pendant cette période *Nick's Movie* et *l'État des choses* (au Portugal), il n'aurait pas tenu le coup. Pourtant, il n'a jamais pensé qu'il n'irait pas jusqu'au bout : *« Il y avait trop d'énergie, de vie, de beauté dès le début, pour laisser tomber »*.

Wim Wenders est têtu. Il a toujours mené ses projets à leur terme. On imagine quelle patience et quelle énergie il lui aura fallu dans un pays, où, dit-il en riant, *« la règle, c'est qu'un film ne se fasse pas »*. Mais Coppola lui-même croyait à l'entreprise, et collaborer avec lui, c'était, affirme Wim Wenders, une chance.

Voilà un film qui ne fait pas tout à fait partie de lui-même, mais dont il est fier de signer la mise en scène. Un film que ses admirateurs iraient presque jusqu'à lui reprocher, comme si le créateur d'un univers original n'avait pas le droit de commettre un pur divertissement, et qui plus est, dans un système où le producteur est roi.

Pour Wim Wenders, l'enjeu était clair : il partait aux États-Unis travailler dans les studios, dans la contrainte d'un contrôle de chaque instant du producteur, dans un esprit collectif où le rôle du réalisateur n'est pas le même qu'en Europe. Coppola insistait pour que l'aspect policier, l'action, restent présents, pour que le rythme du film reste conforme à ce que peut attendre un auditoire américain.

Le résultat est un savant dosage. C'est un film policier où l'on retrouve les imbroglios chers à Hammett, mais Wim Wenders garde sa propre respiration, un peu lente, où les péripéties arrivent parfois comme les éléments d'un cauchemar. On assiste également à la création de son monde romanesque par l'auteur. En cherchant bien, on trouve d'ailleurs ce que Wenders voulait mettre : *« Tout un catalogue des caractères, des atmosphères de* Hammett. *L'idée, c'était que tout dans cette histoire l'amène à écrire* le Faucon maltais *»*.

Jusqu'au style, qui a été respecté. En examinant les différentes versions qui ont abouti à *la Moisson rouge*, Wim Wenders a repéré qu' *« il n'y avait pas une phrase qui ne soit plus courte, tous les « mais », les virgules, avaient été éliminés. Cela m'a aidé pour le film, que j'ai essayé de faire sans « mais » ni sans virgule »*.

Un jeu d'images parfaites

Anthologie et non biographie. Les lecteurs de *Hammett* se sont parfois retournés contre Wim Wenders, l'accusant d'avoir gommé le personnage. Mais il est bien là, vécu par Frederic Forrest qui se sentait comme un devoir envers lui. L'acteur et le metteur en scène ont passionnément recherché tout ce qu'ils pouvaient savoir sur l'homme. Ils ont trouvé, dit Wim Wenders, un individu *« tout à fait honnête, qui a toujours vécu selon ses propres règles d'honnêteté. Il n'y avait pas de médiocrité en lui. Et dès le début, derrière le film, c'est ce qui nous a donné, à Fred et à moi, une grande force »*. On imagine aussi aisément la gageure pour les scénaristes, qui devaient mesurer leurs dialogues avec ceux de *Hammett*...

Dans tout cela, le plus grand plaisir, pour Wenders, et pour le spectateur, c'est peut-être finalement un peu autre chose : le film comme un bel objet, un jeu d'images parfaites « en noir et en couleurs », réunion et non coalition, se référant à une technique qu'on n'emploie plus, et que Wim Wenders a retrouvée avec ses deux opérateurs (d'abord Joseph Biroc, puis Philip Lathrop). Vieux objectifs, diaphragme fermé, contrastes, ombres très noires, *« en référence aux illustrations des vieux magasins policiers »* : des principes perdus, et célébrés à travers de vieux artisans, par un jeune Allemand qui avait vu beaucoup de films des années 30 et des années 40, qui s'est mis dans la tête d'aller travailler aux États-Unis comme ses grands-pères et en est ressorti vivant.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les exclusivités.

(1) Jean de Baroncelli a rendu compte du film, présenté à Cannes, dans *le Monde* du 25 mai.

LA COLLECTION « CINÉGRAPHIQUES »

Pour quelques grains de passion

On voit paraître de plus en plus de livres sur le cinéma, ce qui est assez étonnant puisque, sauf pour les mémoires et biographies de vedettes, les tirages n'en sont pas forcément très importants ni la vente facile. Les critiques, débordés par ce flot d'ouvrages, n'arrivent pas à en suivre l'actualité. Rendons ici hommage à une courageuse petite maison d'édition, l'Arquebuse, qui a créé une collection « Cinéma/pluriel » en reprenant, dans une nouvelle présentation, les précieux catalogues des cycles et rétrospectives organisés par le Centre Georges-Pompidou, sous la direction de Jean-Loup Passek (*le Cinéma danois, le Cinéma hongrois, le Cinéma allemand, Joris Ivens, Jan Lenica*). Le plus remarquable ouvrage de cette série est *le Cinéma russe et soviétique*.

Une autre collection, « Cinégraphiques », publie chaque mois des études sur des réalisateurs et des essais. Il en existe huit, actuellement : *Luigi Comencini*, de Jean A. Gili ; *Robert Altman*, de Jean-Loup Bourget ; *Carlos Saura*, de Marcel Oms ; *les Images retournées*, de Louis Cros ; *le Cinéma italien parle*, d'Aldo Tassone ; *Werner Herzog*, d'Emmanuel Carrère ; *Cinéma érotique*, de Jacques Zimmer ; *Fritz Lang*, de Noël Simsolo (parution début juillet). « Cinégraphiques », dirigée par François Chevassu, est réalisée par Edilig, le service d'édition de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. D'où une volonté de concilier l'amour du cinéma et l'action pédagogique.

Les albums ont, d'abord, été présentés, reliés sous couvertures cartonnées « pelliculées » rappelant celles des livres pour enfants et adolescents. Depuis le *Werner Herzog*, ils sont brochés, sous couvertures souples, ce qui en a fait passer le prix de 72 F (134 F exceptionnellement pour *Le cinéma italien parle* qui contenait plus du double de pages habituelles) à 59,50 F. Baisse appréciable, mais qui n'a pas résolu, vraiment, le problème de la présentation. Si la Ligue française de l'enseignement est un bon point d'appui, la collection ne doit pas donner l'impression qu'elle est, avant tout, « éducative ». Or son aspect extérieur, sans être rébarbatif, n'a pas l'appel des albums des éditions Veyrier ou du très beau *Kubrick*, de Michel Ciment, édité par Calman-Lévy et pourtant, lui aussi, sous reliure « pelliculée ». il y a encore à faire pour susciter ce qu'on peut appeler le désir d'achat, même si, à l'intérieur, la mise en pages et l'illustration des albums Edilig sont très satisfaisantes.

Cela dit, « Cinégraphiques » a le mérite — et ce n'est pas rien — d'avoir publié, en France, les premières études complètes sur Comencini, Altman, Saura et Herzog. Spécialiste du cinéma italien, Jean A. Gili s'est efforcé de faire rendre justice à Comencini, cinéaste méconnu, puis découvert sur le tard et encensé, et, de nouveau, un peu négligé selon les fluctuations de la critique. Il a retracé sa carrière dans l'ordre chronologique, avec le souci d'en faire apparaître les points forts, tout en expliquant les raisons de la réalisation de certains films, purement « commerciaux ». La vue d'ensemble est parfaite, mais — cela tient-il au fait que l'album Comencini fut le premier de la collection ? — le ton reste bonnêtement pédagogique. Il y manque le grain de passion, la bouillante subjectivité qu'apporte Marcel Oms à ses analyses des films de Saura, au cours des différentes « périodes » du réalisateur espagnol. Marcel Oms creuse davantage le contexte historique, prend des positions plus radicales et, d'ailleurs, nécessaires.

Attitude que l'on retrouve chez Aldo Tassone qui, pour *Le cinéma italien parle*, a manifesté ses choix personnels, tant dans les entretiens avec seize réalisateurs (Bolognini n'en fait pas partie, mais on y découvre Franco Brusati et Fabio Carpi, auprès d'Antonioni, Bellochio, Bertolucci, Comencini, Fellini, Lattuada, Monicelli, Olmi, Petri, Risi, Rosi, Scola, les frères Taviani et Zurlini) que dans les articles commentant leurs carrières et leurs œuvres. Cet ouvrage, purement journalistique, est un modèle du genre.

La formule de la collection est assez souple pour permettre une traversée non chronologique des monographies. C'est ce qu'ont fait Jean-Loup Bourget pour Altman et Emmanuel Carrère pour Herzog inventoriant les thèmes, les cycles, les fantasmes et les styles des cinéastes. Cela ne donne évidemment pas la même lecture. L'esprit cinéphilique l'emporte sur « l'enseignement ».

En accueillant les représentants de diverses tendances de la critique cinématographique, « Cinégraphiques » fait, du même coup, bouger l'histoire du cinéma, et l'ouvre à des nouvelles sensibilités. C'est plus évident avec les albums consacrés aux cinéastes qu'avec les essais sur un sujet général. *Les images retournées* de Louis Cros (travail, au demeurant, excellent) s'adresse surtout aux passionnés de la photographie. *Cinéma érotique* ; recueil d'articles déjà publiés dans *la Revue du cinéma* (Image et Son), ou inédits retrace, dans ses grandes lignes, la représentation de la sexualité à l'écran, jusqu'à la diffusion publique des films pornographiques, phénomène marquant des années 70.

Cet ouvrage collectif s'en prend aux hypocrisies des diverses censures morales, à l'idéologie véhiculée par le « porno » et dresse — c'est la partie la plus intéressante — un bilan économique d'une industrie spécialisée qu'autorisa le régime giscardien avant de lui imposer le classement X et une surtaxation qui élimina les productions étrangères. Travail sérieux mais qui ne va pas assez loin dans la sociologie, dossier d'information dont les illustrations ne sont que « suggestives ». Livre pour s'instruire et non pour s'amuser.

JACQUES SICLIER.

EXPOSITIONS D'ÉTÉ A TRAVERS LA FRANCE

PROVENCE - ALPES COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE
Paul Cézanne (Musée Granet. Jusqu'au 31 août).
Arroyo, Klasen, Velickovic : trois aspects de la figuration contemporaine (Cloître Saint-Louis. Du 12 juillet au 29 août).
Les mille et un jardins d'Arachné : jardins de laine. Tapisseries de l'époque baroque (Musée des Tapisseries. Jusqu'au *15 octobre). — Jardins de soie* et de fil. Soieries et toiles imprimées du dix-huitième et du début du dix-neuvième siècle (Pavillon de Vendôme. Jusqu'au 15 septembre).
Tapta tension. Fils et cordes d'une artiste polonaise d'aujourd'hui (Musée des Tapisseries. jusqu'au 15 novembre).

AVIGNON
Paul Rebeyrolle : Les évasions manquées. Peintures présentées dans le cadre du Festival d'Avignon (Hospice Saint-Louis. Du 10 juillet au 10 septembre).

CAGNES-SUR-MER
Festival international de la peinture (Château-musée. Du 2 juillet au 30 septembre).

CAVAILLON
Fernand Léger : tapisseries, œuvres murales (Chapelle du Grand Couvent. Du 9 juillet au 12 septembre).

GORDES
Moines-paysans : l'économie cistercienne de 1112 à 1250 (Abbaye de Senanque. Jusqu'au 30 septembre).

MARSEILLE
Kermarrec, Jaccard, Charvolen (Musée Cantini. Jusqu'au 1er septembre).

NICE
Le temple, représentation de l'architecture sacrée (Musée national message biblique Marc-Chagall. Du 4 juillet au 4 octobre).
Pierre Klossowski. Dessins — Cent dessins des musées d'Angers : maîtres anciens, de Gulio Romano à David d'Angers (Musée Jules-Chéret. Du 11 juillet à fin septembre).
Le nouveau réalisme (Galerie des Ponchettes et Galerie d'art contemporain. Du 8 juillet au 5 septembre).
César : rétrospective (Espace niçois d'art et de culture. Du 8 juillet au 5 septembre).
Robert Malaval. Choix d'œuvres de 1960 à 1975 (Villa Arson. Jusqu'au 15 juillet).

SAINT-PAUL DE VENCE
L'univers d'Aimé et de Marguerite Maeght. L'itinéraire suivi par les Maeght, à la fondation, à la galerie, dans le domaine de l'édition d'art, du film (Fondation Maeght. Du 3 juillet au 3 octobre).

SAINT-MAXIMIN - LA SAINTE BAUME
Dessins d'aujourd'hui : Ceccarelli, Houssin, Pignon, Rinaudo, Traquandi, Vey, Vignes (Collège d'échanges contemporains. Jusqu'au 5 septembre).

SAINT-TROPEZ
Fleurs, de Fantin-Latour à Marquet (Musée de l'Annonciade. *Jusqu'au 27 septembre).*

TOULON
Sans titre : quatre années d'acquisition. 220 artistes français et étrangers d'aujourd'hui (Musée. Du 16 juillet au 30 septembre).

VALRÉAS
Miro : eaux-fortes et lithographies — Auguste Chabaud : dessins et personnages (Château de Simiane. Du 11 juillet au 30 août).

RHONE - ALPES

ANNECY
Gravures de Lars Bo (Musée du château. Jusqu'au 30 septembre). — Annecy dans les années 30 : historique et production artistique (Palais de l'Isle. Jusqu'au 30 septembre).

CHAMBÉRY
Paul Barruel (Musée savoisien. Jusqu'à fin août).

FEURS
Objets de la vie domestique en Forez, des origines à nos jours (Musée d'Assier. Jusqu'en novembre).

GRENOBLE
André Farcy, un conservateur novateur (1882-1950). — Franta : grands lavis (Musée. Jusqu'au 11 octobre).

LYON
Lyon au fil des fleuves (ELAC, Centre d'échanges de Perrache, Caisse d'épargne et Archives municipales. Jusqu'au 15 septembre).
1936 : du Front populaire aux auberges de jeunesse, par Pierre Jamet — 1976 : les Français en vacances, par Franck, *Hers, Jouanneau, Le Querrec,* Raimond-Ditivon (Fondation nationale de la photographie, château Lumière. Jusqu'au 29 août).
La fleur dans la peinture lyonnaise, 1807-1918 (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 24 juillet).
Trois siècles d'Opéra à Lyon, de l'Académie royale de musique à l'Opéra nouveau (Bibliothèque municipale de La Part-Dieu. Jusqu'au 25 septembre).
Jeu, set et match : histoire du tennis (Musée historique. Jusqu'au 30 septembre).

SAINT-ANTOINE L'ABBAYE
La ville dans l'art contemporain *(Musée Jean-Vinay. Jusqu'au* 19 septembre).

SAINT-ETIENNE
Le mythe, le charme et la tragédie. Œuvres de Garouste, Baselitz, Kiefer, Christophe Lebrun, etc. (Musée d'art et d'industrie. Juillet-septembre).

VALENCE
Bram Van Velde (Musée des beaux-arts. Juillet).

VILLEURBANNE
Boltanski, Buren, Cragg, Holzer, Nadin ; Propositions I (le Nouveau Musée. Eté).

BOURGOGNE

ARNAY-LE-DUC
L'hôtellerie en Bourgogne, présence d'une tradition (Maison régionale des arts de la table. *Jusqu'au 3 octobre).*

AUTUN
La statuaire en bois, dans les collections du musée (Musée Rolin. Du 2 juillet au 31 octobre).

AUXERRE et AVALLON
Céramique 82. Œuvres de deux cents céramistes contemporains (abbaye Saint-Germain d'Auxerre et salle Saint-Pierre à Avallon. Jusqu'au 26 septembre).

BOURBON-LANCY
Saint-Nazaire 1982. O. Debré, J. Gerz, J.-C. Lefèvre, F. Morellet, Takis, I. Theimer, Topor (Musée municipal. Du 10 juillet au *31 août).*

CHAGNY
Le poids des mots, le choc des photos. Boltanski, Burgin, P.A. Gette, Gilbert and George, On Kawara, etc. (au fond de la cour à droite. Du 10 juillet au 15 août).

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE et CLAMECY
Cueco : le paysage dessiné (Musées municipaux. Jusqu'au 12 septembre).

CLUNY
Etienne Hajdu. Sculptures, tapisseries et lavis (Salle des écuries de Saint-Hugues. Jusqu'au 13 septembre).

DIJON
Du grain à la farine. Evolution de la culture des céréales depuis le néolithique (Musée archéologique. Jusqu'en septembre).

LE CREUSOT
Maquettes : savoir-faire et imaginaire (Château de la Verrerie. Jusqu'au 15 septembre).

PIERRE-DE-BRESSE
Terres de Bresse. Exposition inaugurale de l'écomusée de la Bresse bourguignonne (Château. Jusqu'au 31 octobre).

NORD - PAS-DE-CALAIS PICARDIE

BEAUVAIS
Vera Pagava : un parcours de 1932 à 1982 *(Musée départemental* de l'Oise. Jusqu'au 15 août).

CALAIS
Wolf Vostell : pour mémoire. Tableaux et dessins de 1954 à 1982 (Musée. Jusqu'au 15 novembre).

DUNKERQUE
Carpeaux. Dessins du musée de Valenciennes (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 septembre).

ETAPLES
Sculptures mérovingiennes du Ponthieu (Musée intercommunal Quentovic. Jusqu'en septembre).

LILLE
De Carpeaux à Matisse. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées du Nord-Pas-de-Calais (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 septembre).

MARCQ-EN-BAROEUL
Henri Laurens, 1885-1954. *Rétrospective (Fondation Prouvost.* Centre d'art Septentrion. Jusqu'au 10 octobre, fermé du 15 juillet au 14 août).

SAINT-RIQUIER
Grisor, peintures et dessins (Centre culturel de l'abbaye. Jusqu'au 30 août).

RÉGION PARISIENNE

BIÈVRES
Les beaux paysages de la Pologne, par le groupe de Kielce (Jusqu'au 10 juillet) — *Photographies des collections du musée* (Du 15 juillet au 10 septembre) — Les photographes de Riga (Du 15 septembre au 10 novembre). Musée français de la photographie.

PONTOISE
Claude Grobety.. Peintures, dessins, gravures (Musée Tavet-Delacour. Jusqu'au 30 septembre).
Norbert Goeneutte (1854-1894). Peintures, dessins, gravures (Musée Pissarro. Jusqu'au 30 septembre).

NOGENT-SUR-MARNE
Dignimont, 1881-1965 (Maison nationale des artistes. Jusqu'au 15 juillet).

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Rencontre internationale de sculpture : Cesar, Arman, Fenosa, Etienne-Martin, etc. (Parc Pierre. Jusqu'au 30 septembre).

NORMANDIE-BRETAGNE

BREST
L'art populaire breton (Mairie et bibliothèque municipale. Jusqu'au 15 août).

CAEN
Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire. Bronzes, bois sculptés, peintures, gravures du musée Guimet (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 septembre).

COUTANCES
Albert Aymé et le paradigme en peinture (Musée municipal. Du 2 juillet au 30 août).

DIEPPE
Dayez : falaises, plages, rochers (Château-musée. Jusqu'au 30 septembre).

EVREUX
Les autochromes des frères Lumière. Exposition itinérante de la Fondation nationale de la photographie (Musée municipal. Juillet-août).

JOUY-SUR-EURE
1re Biennale européenne de sculpture contemporaine de Normandie. Avec la participation de soixante-dix sculpteurs des pays de la Communauté européenne (Centre d'art contemporain. Jusqu'au 25 juillet).

LE HAVRE
Chu-Teh-Chun : peintures et dessins 1955-1982 (Jusqu'au 19 septembre). Marines... le peintre et le maquettiste (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 27 septembre).

LISIEUX
Fresques romaines de la Normandie à la Picardie. L'exposition sera présentée au Musée des monuments français à l'automne. La famille Riesener et ses amis (Musée municipal. Juillet, août, septembre).

MORTAGNE-AU-PERCHE
Le Perche à table (Musée Saint-Gauburge. Jusqu'à fin septembre).

MORLAIX
Mathurin-Méheut (Musée des Jacobins. Jusqu'en octobre).

QUIMPER
Jean Bazaine. Rétrospective (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août).

RENNES
Patrick Raynaud. (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 août).

SAINT-MALO
Lamennais, la Croix et la République. Exposition du bicentenaire (Musée du château. Jusqu'au 1er octobre).

VASCŒUIL
Yves Brayer (Château. Du 3 juillet au 1er novembre).

PAYS DE LA LOIRE

ANGERS
Joseph Bernard (1866-1931). *Sculptures, dessins, aquarelles* *(Château. Juillet-août).*

CHOLET
Léo Breuer (1893-1975). Rétrospective (Musée. Jusqu'au 2 août).

FONTEVRAUD-L'ABBAYE
Sheila Hicks. Formes tissées (Jusqu'au 15 juillet). Gérard Ramon. Sculptures (Jusqu'au 31 août). Centre culturel de l'Ouest. Abbaye de Fontevraud.

LAVAL
Dirk Bos, peintre naïf hollandais (1890-1976). Rétrospective (Musée du vieux château. Été).

LE MANS
La route de la faïence : *collections des musées du Mans* (Musée de Tessé. Jusqu'en décembre).
Les thermes gallo-romains du Mans (Musée de la Reine Bérangère. Jusqu'en novembre).

MOUILLERON-EN-PAREDS
Henri IV et Sully (Musée national des deux Victoires. Jusqu'au 4 octobre).

NANTES
Orients, visions du dix-neuvième siècle (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 septembre).
Nantes au fil de l'eau, du dix-huitième siècle à nos jours (Château, tour du fer à cheval. Jusqu'au 5 septembre).

LES SABLES-D'OLONNE
Georges Touzénis. Un parcours rétrospectif. Patrick Mellet. Travaux récents (Musée de l'Abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 31 juillet).

SOULLANS
Exposition inaugurale du musée Charles-Milcendeau (Jusqu'au 15 septembre).

POITOU - CHARENTES AQUITAINE

BORDEAUX
Georges Braque en Europe (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre).
Fragments et figures : S. Fauchier, D. Gauthier, A.M. Pêcheur, B. Piffaretti (Entrepôt Lainé. *Jusqu'au 28 août).*

COGNAC
Claude-Marie Boutou : tapisseries contemporaines. Aristide Caillaud : Peintures, gouaches, lithographies, gravures, sculptures (Musée municipal. Jusqu'au 29 août).

LA ROCHELLE
Jean Aujame : rétrospective (Musée d'Orbigny-Bernon. Du 6 août au 10 octobre).
Exposition inaugurale du musée du Nouveau Monde (Hôtel Fleuriau. Jusqu'au printemps 1983).
L'art socio-critique : *B. Borgeaud,* V. Burgin, N. Croiset, N. Yalter, H. Haacke, L. Luhlin, etc. (Maison de la culture. Jusqu'en septembre).

PAU
Jacques Monory : Opéras glacés. Technicolor. Ciels, nébuleuses et galaxies (Musée des beaux-arts. Juillet-août).
La cuisine en Béarn (Musée béarnais. Jusqu'en décembre).

PÉRIGUEUX
L'âge du bronze en Périgord (Musée du Périgord. Du 2 juillet au 17 octobre).

POITIERS
Alfred de Curzon, 1820-1895. Rétrospective (Jusqu'au 20 septembre). La collection d'art contemporain de Bernard Lamarche-Vadel (Jusqu'en 1983). Musée Sainte-Croix.

CENTRE - LIMOUSIN AUVERGNE

AUBUSSON
L'aventure aubussonnaise de la tapisserie : seizième et dix-*septième siècles* (Musée de la tapisserie. Jusqu'au 15 septembre).

BELLAC
Jean Giraudoux et le Limousin (Maison natale de l'écrivain. Du 4 juillet au 20 août).

BILLOM
Georges Bataille et Raymond *Queneau (Salle Saint-Loup. Du* 13 juillet au 31 août).

CHARTRES
New British Glass et vitrail français contemporain : œuvres de Lee, Piper, Reyntiens... (Grenier de Loëns. Jusqu'au 31 octobre).
La céramique dans la région du Centre, du gallo-romain au vingtième siècle (Musée des beaux-arts. Juillet-août).

CHATEAUROUX
Bram Van Velde : œuvres graphiques 1960-1980 (Centre régional d'art contemporain. Jusqu'au 24 juillet).

LE PUY-EN-VELAY
La présence franciscaine au Puy et en Haute-Loire, de 1224 à nos jours (Musée Crozatier. Du 2 juillet au 31 octobre).
Exposition internationale de dentelle (Centre Pierre-Cardinal. Jusqu'au 12 septembre).

LIMOGES
Biennale internationale de l'art de l'émail (Du 9 juillet au 10 septembre).

MEYMAC
Un matériau, le bois : Toni Grand, Hamisky, Lemosse, Limerat, Nevelson, Pages, Stahly, etc. (Abbaye Saint-André. Du 1er au 22 août).

MORTEMART
Richesses artistiques du plateau de Millevaches (Château. Jusqu'au 7 septembre).

USSEL
Aspects de la vie religieuse en pays d'Ussel (juillet-septembre). Sceaux des archives communales d'Ussel (du 14 juillet au 31 août). Métiers du bois en pays d'Ussel (août). Musée.

ROCHECHOUART
Victor Hugo (château, jusqu'au 29 août).

TOURS
Martine : peintures et sculptures (Musée des beaux-arts, jusqu'au 31 juillet).

VILLANDRY
Artistes russes non figuratifs (château, jusqu'en octobre).

LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

BEAULIEU-EN-ROUERGUE
Claude Georges. Rétrospective (Abbaye, jusqu'en septembre).

CARCASSONNE
Vingt et un artistes de la galerie Maeght (Tours narbonnaises, du 3 juillet à fin août).

CÉRET
Picasso et la tauromachie (jusqu'en août). Les dessins de Picasso faits à Céret, 1911-1912 (juillet et août). Les peintures de François Llopis (juillet-août). Musée d'art moderne.

CASES-DE-PENE
Antonio Saura, Equipo Cronica, Juan Barjola, Luis Gordillo, peintres espagnols (château de Jau, jusqu'en septembre).

CASTRES
Les techniques de la gravure chez Goya (musée Goya, été).

FIGEAC
Philippe Hosiasson, 1898-1978 : peintures (Hôtel de Balène, du 24 juillet au 15 août).

LOURDES
Les pays de l'Adour, royaume du cheval (Musée pyrénéen, jusqu'au 15 octobre).

MONTAUBAN
Jean-Michel Folon : aquarelles, gravures, affiches (musée Ingres, jusqu'au 12 septembre).

NARBONNE
Vingt et un siècles d'art narbonnais (Palais vieux des archevêques, ancienne église Notre-Dame-de-la-Mourguié, cathédrale Saint-Just, Palais neuf des archevêques, jusqu'au 30 septembre).

TOULOUSE
Manolo Millares, peintures et dessins (jusqu'au 30 août). Gravures de la « Neue Sachlichkeit » (septembre). Musée des Augustins.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON
Les jardins de l'Islam. De la cave au grenier. La figuration narrative (Chartreuse, du 10 juillet au 15 septembre).

ALSACE FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON
Peintures napolitaines du musée de Besançon (du 2 juillet au 15 septembre). Sculptures contemporaines (juillet-août). Cent dessins français du dix-neuvième siècle : David, Delacroix, Géricault, Rousseau, Courbet... (septembre). Musée des beaux-arts.

COLMAR
Pierre Bonnard : autour d'une acquisition (musée d'Unterlinden, jusqu'au 26 septembre).

DOLE
Vachement beau : portraits de quelques bovins en Franche-Comté, par douze artistes d'aujourd'hui (Musée des beaux-arts, jusqu'au 27 septembre).

STRASBOURG
Maîtres de l'aquarelle anglaise, des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Collections du Leicestershire Museum (Musée historique, jusqu'au 19 septembre).
Gâteaux et pâtisseries d'Alsace. Moules et formes (Musée alsacien, jusqu'en janvier 1983».

CHAMPAGNE - ARDENNES LORRAINE

BAR-LE-DUC
Arts et croyances funéraires dans l'ancienne Egypte (Musée barrois, juillet-août).

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
L'atelier J. Durrbach en onze tapisseries de Picasso, Villon, *Herbin, Gleizes et J. Durrbach* (musée Rimbaud, jusqu'au 20 septembre).

CHAUMONT
Jules Chéret, affichiste (Bibliothèque municipale, du 9 juillet au 15 août).

MONTMÉDY
Trésors des musées de la Meuse (musée de la Citadelle, jusqu'en septembre).

NANCY
Claude Gellée et les peintres lorrains en Italie au dix-septième siècle (jusqu'au 25 juillet). Le Roi René, bâtisseur et mécène (du 12 août au 18 octobre). Musée des beaux-arts.

TROYES
Sculptures du dix-neuvième siècle des collections du musée (musée de Saint-Loup, de juillet à décembre).

La saison théâtrale prochaine

THÉATRE NATIONAL DE STRASBOURG

Palais de justice (reprise) du 2 au 8 octobre à Strasbourg avant une tournée. *Intrigue et amour,* de Schiller, par Jean-Marie Simon (en coproduction avec *la Baraque, la Salamandre,* le T.G.P., le Festival d'automne). Les deux productions du T.N.P. : *le Prince de Hombourg,* de Kleist, par Karge et Langhoff, et *Ionesco : Voyages,* par Roger Planchon. *Bardamu,* d'après le *Voyage au bout de la nuit,* par André Engel, en coproduction avec le Théâtre des Amandiers (Nanterre). *Specimen Days,* de Meredith Monk. *Les Blouses,* de Jérôme Deschamps. *Leonce et Lena,* par les Fédérés. *Trio,* par le Groupe TSE. *Le Rocher, la Lande, la Librairie,* de Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret. *Purgatoires à Ingolstadt,* de Marie Luise Fleisser, par Hans Peter Cloos, en coproduction avec le Salamandre et le Théâtre de la Commune. *La Diseuse,* de et par Lofti Dziti, et le Théâtre de Babel.

★ Rens.: T.N.S., 1, rue du Général-Gouraud, 67005 Strasbourg. Tél.: (88) 35-63-60.

COMÉDIE DE RENNES

Maison de poupée, d'après Ibsen, par Dominique Quehec. *Dom Juan,* par Philippe Froger, en coproduction avec le Théâtre Quotidien de Lorient. *Big Bang,* par Philippe Avron ; *Othello,* par Dominique Quehec. *Les Derniers Devoirs,* de Louis Calaferte, par la Compagnie Jean-Pierre Miquel, Centre dramatique de Reims.

★ Rens. : Comédie de Rennes, Théâtre de la Parcheminerie, 35100 Rennes. Tél. : (99) (79-47-63).

THÉATRE DU ROND-POINT

GRANDE SALLE. — en alternance : *Fin de partie,* par Guy Rétoré, et *Oh ! les beaux jours,* avec Madeleine Renaud. *Les Strauss,* de Georges Coulonges, par Jean-Louis Barrault. *Dylan,* de Sydney Michael, par Jean-Pierre Granval.

PETITE SALLE. — *L'Ambassade,* de Mrozeck, par Laurent Terzieff.

★ Rens.: Théâtre du Rond-Point, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél.: 256-60-70.

JEUNE THÉATRE NATIONAL

La Comédie de Macbeth, par Jean-Marie Patte, coproduction avec le Jardin et le Festival d'Automne. Salle du J.T.N., 13, rue des Lions-Saint-Paul (et non à l'Epicerie, comme il l'a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 25 juin). *Oeil pour œil,* de Louis-Charles Sirjacq, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, en coproduction avec le Festival d'Automne, *le Naufrage du « Titanic »,* de Enzesberger, par Patrick Guinand, au Centre Georges-Pompidou, en coproduction. *La Vallée de l'ombre et de la mort,* d'après Malcolm Lowry, par Aurelien Recoing aux Athévains. *Woyzeck,* par Jacques Lassalle, aux Tréteaux de France.

★ Rens. : 13, rue des Lions-Saint-Paul, 75004 Paris. Tél. : 271-51-00.

TEP

En chantier de Charles Tordjman par Guy Rétoré (19 octobre au 28 novembre), *les Possédés,* en deux soirées d'après Dostoievsky, par Denis Llorca et le Centre dramatique de Franche-Comté (7 au 19 décembre), *l'Oiseau vert* de Carlo Gozzi, par Benno Besson et la Comédie de Genève (4 janvier au 6 février, en coproduction). *Les Derniers Jours d'un mime célèbre* d'après Peter Carey, par le Pip Simmons Theater Group, en français (15 février au 27 mars). La *Candide Erendira* de Gabriel Garcia Marquez, par Augusto Boal (8 avril au 4 juin) et d'octobre à décembre, *Histoires de quartiers, histoires de famille,* une série de spectacles réalisés par l'Unité d'échanges entre la création artistique et le public.

★ Rens. : TEP, 17, rue Malte-Brun. Tél. : 636-91-02.

SELECTION

Cinéma

Le secret de Veronika Voss de Fassbinder

(Voir notre article page 13.)

Festival de La Rochelle

Les Journées cinématographiques de La Rochelle fêtent leur dixième anniversaire avec des cinéastes méconnus (jusqu'au 10 juillet). Outre une rétrospective Boris Barnett, il y a des hommages à Mrinal Sen, Peter del Monte, Tadeuz Konwicki, Arnaldo Jabor, Georgui Djulgerov, Xie Tien, Mac Laren, et aussi à John Schlesinger. D'autre part, des films récents ont leur section, et carte blanche a été donnée à la revue *Positif*.

ET AUSSI : *Interdit aux moins de treize ans*, de Jean-Louis Bertuccelli (faits divers des banlieues. la foi qui trompe, et la solidarité qui sauve). Coup de chapeau à Claude Chabrol au Studio 43 (une rétrospective complète). Hommage à Samuel Fuller. à la Cinémathèque (en attendant *Dressé pour tuer*, qui sort le 7 juillet). *Passion*, de Jean-Luc Godard (pour l'amour de l'art). *Mourir à trente ans*, de Romain Goupil (document subjectif sur une jeunesse militante).

Théâtre

La Cagnotte de Labiche au Théâtre Montparnasse

Des escaliers noirs de la colonne Vendôme aux bancs un peu durs d'un commissariat de police, une bande d'amis de La Ferté-sous-Jouarre brûlent toutes leurs économies en visitant Paris d'une façon imprévue. Un Labiche d'un comique fou.

Musique

Saintes et la Sorbonne

Une nouvelle ère s'ouvre pour le Festival de Saintes, le 3 juillet, mais l'on peut être sûr que cette extraordinaire manifestation créée de toutes pièces par Alain Pacquier est en très bonnes mains sous la direction de Philippe Herreweghe, lui aussi un prodigieux « créateur » dans l'ordre de la musique ancienne. A suivre dans la magnifique abbaye aux Dames (jusqu'au 11 juillet).

A Paris, outre quelques très beaux concerts (voir ci-dessous), un très intéressant festival, « Musiques d'Italie », organisé à la Sorbonne, sous la direction de Jacques Grimbert : Monteverdi, les baroques, Rossini et jusqu'aux contemporains, Nono, Bussotti, Clementi, etc. (deux concerts chaque soir, du 1er au 10 juillet ; renseignements : 2-8, rue Francis-de-Croisset, Paris-18e : tél. : 251-69-11).

ET AUSSI : *Concertos* de Mozart, par D. Barenboïm et l'Orchestre de Paris (Pleyel, le 30) ; *Don Giovanni* (Champs-Elysées, les 1er, 4 et 7) : *Stabat Mater*, de Rossini, avec T. Berganza, M. Castro-Alberty, N. Ghiuselev et L. Dale, direction J.-C. Casadesus (Saint-Denis, le 1er) ; Festival de La Rochelle (jusqu'au 10 juillet) ; J. Norman (Grange de Meslay, le 2) : P. Amoyal (Sully-sur-Loire, le 2) : Groupe vocal de France (Meslay, le 3) : G. Vichnevskaya (Sully, le 3) ; Debussy, par le duo de pianos Doublier (Saint-Merri, le 3) ; S. Richter et D. Fischer-Dieskau (Meslay, le 4, à 12 heures) ; Ensemble Venance Fortunat (musée de Cluny, les 4 et 5) ; Scott Ross (Saint-Guilhem-le-Désert, le 4) : Quatuor Alban-Berg (Divonne, le 5) ; Quintettes à cordes de Mozart, par les solistes de l'O.P. (Gaveau, le 6) : S. Richter et le Quatuor Borodine (Gaveau : Dvorak, le 7 ; Chostakovitch, le 8).

Danse

Danser La Rochelle

Brigitte Lefèvre, directrice du Théâtre du Silence, a invité plusieurs jeunes chorégraphes à participer au Festival de La Rochelle. Elle leur a demandé d'intervenir dans la rue, d'inventer des spectacles en fonction des espaces, de l'heure, de l'architecture. On retrouvera Odile Duboc qui avait déjà pratiqué cette formule à Aix-en-Provence. Elle se propose d'intervenir dans la zone piétonne et de désorganiser les habitudes des passants (3 juillet).

Marc Vincent a choisi de jouer avec les différents niveaux du hall de la Maison de la culture et d'y tisser la trame de *Vacuité 3*, avec la participation des élèves du conservatoire de danse (2 juillet). Lila Greene et Marc Thompkins vont mettre l'hôtel de ville en scène avec la collaboration d'Harry Sheppard, réalisant ainsi le rêve de nombreux danseurs : marcher sur les murs (2-3-4 juillet).

Le Théâtre du Silence créera également des événements dans les rues avec la participation de plusieurs groupes rochelais avec lesquels ils ont effectué un travail préparatoire. Il présentera notamment deux expériences : une sorte de jeu de piste à travers les rues de la ZUP de Mireuil, avec la complicité de l'Atelier de danse de la maison de quartier et une improvisation à trois (Brigitte Lefèvre, Jean-Pierre Drouet et Michel Portal) sur la petite place de la Fourche (1er juillet).

Expositions

Un hommage à Aimé et Marguerite Maeght à St-Paul-de-Vence

L'exposition d'été de la Fondation Maeght rend hommage à ses deux fondateurs, Aimé et Marguerite Maeght, récemment disparus. On retrouvera dans ce grand paysage de la vie des Maeght les artistes qu'ils ont défendus, les plus grands comme Bonnard et Matisse, Braque et Chagall, Giacometti et Miro... Et les générations suivantes : Riopelle, Chillida, Tapies, Rebeyrolle, Adami, Bury, Titus, Carmel, Steinberg, Monory, Arakawa... Il faut y ajouter le non moins spectaculaire travail d'édition de livres et d'œuvres graphiques, qui fait partie des grandes retrouvailles de la Fondation.

Le temple au musée Chagall de Nice

Le thème de la dixième exposition du musée Message biblique Marc Chagall, qui fête ses quatre-vingt-cinq ans cette année, est celui de la représentation de l'architecture sacrée dans l'art occidental, du sixième siècle au vingtième siècle. Près de trois cents peintures, dessins, objets situés par rapport à l'architecture construite l'illustrent. (A partir du 4 juillet.)

Paul Cézanne au musée Granet d'Aix-en-Provence

L'exposition un peu modifiée des peintures, aquarelles, dessins présentée cet hiver à Liège (*le Monde* du 2 avril).

ET AUSSI, A PARIS : *Braque, Tanguy* et *Viallat*, au Centre Georges-Pompidou. *Naissance de l'écriture*, au Grand Palais (jusqu'au 9 août). *Revoir Delacroix*, au Louvre. *Pol Bury* et *Joan Mitchell*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *Le dessin d'animation français*, à la galerie de la Seita. *Picasso* et *Vostell*, au Centre culturel du Marais.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. – Jusqu'au 27 septembre.

CLAUDE VIALLAT. Galeries contemporaines et forum. – Jusqu'au 20 septembre.

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1955. – Jusqu'au 27 septembre.

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. Parcours des collections permanentes. – Jusqu'au 11 octobre

CONTRASTES. Acquisitions du cabinet d'art graphique. – Jusqu'au 6 septembre.

WYNDHAM LEWIS. – Salle animation, Entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

GRACIELA ITURBIDE. – Salon photo. Jusqu'au 4 juillet.

LA ROCHELLE ET LE NOUVEAU MONDE. – Carrefour des régions, jusqu'au 4 juillet.

JEAN RENOIR. – Carrefour des régions, jusqu'au 13 septembre.

CULTURES AFRICAINES. – Petit foyer, premier sous-sol, jusqu'au 5 juillet.

UN VOYAGE EN ALPHABET. – Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 juillet (le 1er juillet, à 18 h, M. Maglione et M.-H. de Larminat commenteront l'exposition).

C. C. I.

PECHES MARITIMES : traditions et innovations. – Jusqu'au 19 septembre.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. – Jusqu'au 20 septembre.

B.P.I.

VACANCES EN FRANCE 1860-1982. – Jusqu'au 4 octobre.

Musées

LE PORTRAIT EN ITALIE au siècle de Tiepolo. – Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 14 F. Jusqu'au 5 septembre.

AU PAYS DE LA TOISON D'OR. Art ancien de Géorgie soviétique. – Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; samedi : 11 F. Jusqu'au 26 juillet.

NAISSANCE DE L'ÉCRITURE. Cunéiformes et hiéroglyphes. – Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 août.

VERSAILLES, PALAIS D' IMAGES. Photographies 1852-1982. – Grand Palais, avenue Clemenceau (225-03-20). Voir ci-dessus. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 juillet.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. Grand Palais (Porte D). – Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. Grand Palais (espace 404). – Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LE XVe SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. – Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

REVOIR DELACROIX. – Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre. – Musée national E. Delacroix, 6, place Furstenberg. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 septembre.

POL BURY. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 octobre.

JOAN MITCHELL. Choix de peintures 1970-1982. UNE EXPÉRIENCE MUSÉOGRAPHIQUE : Echange entre artistes 1931-1982 Pologne-U.S.A. – ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

DELICES DES ILES, du groupe Julie. – Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 29 août (Animations pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27).

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Saulcy et la terre sainte. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

NEW GLASS. VERRIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. Art et industrie. – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 juillet.

SURA DJI. Visages et racines du Zaïre. – Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

PARIS POSTERS. – Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246-13-09). sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. – Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BACCHANALES ET CHEVRE-PIEDS. – Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

LEONARD DE VINCI : LE CODEX HAMMER, manuscrit sur les eaux, la terre, l'univers. – Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf le mardi, de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 juillet.

MUSICIENNES DU SILENCE. – Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

LA GRAVURE AVANT DURER. Écoles du Nord (1440-1500). – Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juillet ; **JEAN DUBUFFET, livres et estampes** (récents enrichissements). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h.

GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES, les débuts des procédés photomécaniques 1827-1857. – Bibliothèque nationale, Galerie de photographie, 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf le dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 août.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). – Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 6 F. Jusqu'à fin octobre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. – Musée de l'homme, Palais de Chaillot, (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

PATRIMOINE ET PROTECTION. – Musée des monuments français, palais de Chaillot, (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. – Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. – Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

DE LA PLACE LOUIS XV A LA PLACE DE LA CONCORDE. Jusqu'au 14 août ; **CHAHINE, Paris, estampes.** Jusqu'au 1er août. – Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE TINTIN. – Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

Centres culturels

LA LITHOGRAPHIE DES ORIGINES A NOS JOURS : Cent trente lithographies 1816-1982. – Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 août.

PARIS-ROME-ATHENES, le voyage en Grèce des architectes français aux XIXe et XXe siècles. – Ecole des beaux-arts, 17, quai Malaquais (260-34-57). Sauf le mardi de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 18 juillet.

LA VILLA LAURENTINE ET L'INVENTION DE LA VILLA ROMAINE, jusqu'au 4 septembre. – **KISHO KURKAWA. Une architecture de symbiose.** Jusqu'au 18 septembre. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim., L. et jours fériés, de 12 h 30 à 19 h.

AUX CONFINS DE GASCOGNE. « Salles » et châteaux en Lomagne. – C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Jusqu'au 19 septembre.

PICASSO. – Jusqu'à fin 1982 ; **VOSTELL.** – Jusqu'à fin juillet. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-57-28).

BOLDUC, FOURNIER, GRAHAM. Tableaux récents. – Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 septembre.

BENGT LINDSTROM, peintures, HANS WINBERG, sculptures. – Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 8 juillet.

PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ. Le Raphaël des fleurs, 1759-1840. – Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 octobre.

L'ART ET L'ORDINATEUR. Peintures et sculptures. – Auditorium FNAC, forum des Halles (niveau 3). Jusqu'au 31 juillet.

J.-C. ELLEHAMMER. Inventeur danois. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. De 12 h à 19 h ; Dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 17 juillet.

CAROLINE, KRAWAGNA, OMAN, WALKENSTEINER. – Institut autrichien, 30, boulevard des Invalides. Jusqu'au 30 juillet.

VICTOR FLORÈS OLEA, Photographies. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 juillet.

AVANT LES TROIS COUPS. Sources méconnues de l'histoire du théâtre 1850-1950. Bibliothèque historique, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dim., de 9 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 juillet.

L'ALMANACH DU MANGEUR PARISIEN AU XIXe SIÈCLE. Bibliothèque Vandamme, 80, avenue du Maine (540-96-19). Jusqu'au 31 juillet.

PARIS, CARREFOUR DES ROUTES DE COMPOSTELLE. – Mairie annexe du 5e, 21, place du Panthéon. Sauf le lundi, de 18 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 juillet.

L'ECOLE PUBLIQUE A CENT ANS. – I.N.R.P., 29, rue d'Ulm. Sauf sam. et dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

Galeries

LE RELIEF MURAL EN FRANCE DE 1955 A NOS JOURS. – Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

POUR MON PLAISIR, XIXe-XXe siècle. – Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. Jusqu'au 22 juillet.

CHAT PLUS QUE CHATS. – Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 juillet.

ARTISTES DE LA DOCUMENTA VII : Boetti, Cragg, Disler, etc. – Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 31 juillet.

LES JOLIES VACANCES. Affiches anciennes. – L'imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 18 septembre.

L'AUTRE FACE DE L'ART EN SARDAIGNE : Brundu ; Casula ; Contini ; Pantoli ; Panzino ; Ross. – Espace Da et Du, 81, rue Saint-Maur (700-19-34) juillet.

ANDRÉ CHABOT, un environnement. SUZANNE MAHLMEISTER. Installation. – Art contemporain J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 13 juillet.

PIERRES ET TIGES. Photographies de C. Alvarez-Urbajtel. – Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 20 septembre (fermé en août).

FRANCISCO BORES, 1923-1972. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

BERNARD BOUTET DE MONVEL 1881-1949. – Galerie Y. Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 25 juillet.

BRAQUE ET LA MYTHOLOGIE. – Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 17 juillet.

ABEL CANTU. – Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 24 juillet.

ROMAN CIESLEWICZ. Collages. – Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 8 juillet.

FRANCESCO CLEMENTE. – Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 16 juillet.

MAX ERNST, œuvre gravé et sculptures. – Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 17 juillet.

GÉRARD GASIOROWSKI, l'académie Worosis-Kiga. – Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 17 juillet.

MAURICE HENRY, dessins surréalistes 1927-1947. – Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 8 juillet.

JEAN-PAUL HUFTIER, l'île vierge. – Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 10 juillet.

CHRISTIAN JACCARD, anonymes calcinés du dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècle. – Galerie J. Six, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 10 juillet.

KISHIO SUGA. – Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 17 juillet.

ÉTIENNE MARTIN, sculptures récentes. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

MATTA, pastels. – Galerie S. Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 13 juillet.

ROMAN OPALKA. – Galerie Y. Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 9 juillet.

STAZEWSKI. – Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Juillet.

BILLY SULLIVAN, pastels. – Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juillet.

TAL-COAT, peintures. – Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 10 juillet.

LONG VIET HOANG. Corps contourné, bois découpé. – Le Ranalagh, 5, rue des Vignes (288-64-44). Jusqu'au 15 juillet.

WOLMAN. – Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 10 juillet.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 2 au 8 juillet

Les programmes du mercredi 30 juin et du jeudi 1er juillet sont en page 20.

FRANCE-CULTURE — UN ENTRETIEN AVEC ALAIN DUREL

Composition sonore avant tout

L'article sur France-Culture intitulé « Des perles dans le brouillard » (« le Monde » du 15 avril) continue de susciter de nombreuses réactions. M. Roger Vrigny, producteur, s'insurge ici contre une conception didactique de la culture.

En marge de ce débat, M. Alain Durel, directeur des programmes musicaux de France-Culture depuis le mois de décembre, explique ce qu'il tente de mettre en place sur le secteur très spécifique dont il a la responsabilité.

ALAIN DUREL a pris, à la tête des services et programmes musicaux de France-Culture, la succession de M. Guy Erismann en décembre dernier. Jusqu'au moment d'annoncer l'ensemble des émissions spéciales qui, du 11 juillet au 8 août, seront diffusées en direct du Festival d'Avignon (*le Monde* du 26 juin), Alain Durel ne s'était pas répandu en commentaires au sujet des « propositions sonores » qu'il s'attache à multiplier sur l'antenne de la petite cousine de France-Musique. « France-Culture musicale », si on peut la baptiser ainsi, donne un peu l'impression, avec ses quelque trente heures hebdomadaires de programmes incrustées de ci, de là, au fil des programmes patronnés par M. Yves Jaigu d'être une chaîne à l'intérieur de la chaîne, quasiment autonome et plutôt libre de ses mouvements.

« *Ici, les sondages ont moins d'importance* », dit Alain Durel, avec un début de sourire qu'il réprime aussitôt pour expliquer son désir d'une « *radio irrésistible* » qui tienne compte de deux catégories d'auditeurs : ceux qui écoutent par hasard comme s'ils effectuaient des ponctions (« *à saisir* ») et ceux qui écoutent toute la journée (« *à ne pas ennuyer* »). « *Notre public est moins hystérique que celui de France-Musique*, explique Alain Durel. *France-Culture musicale n'est pas cet objet national que la classe musicale considère un peu comme « son » patrimoine. Nous n'avons pas la charge de faire défiler la production de la planète entière et il nous est donc plus facile d'inverser le rapport entre musicologie et diffusion. Je crois que le commentaire est une tare de notre culture : on ne lit pas Descartes mais les commentateurs de Descartes. Le recours excessif aux musicologues traduit cette même peur de la matière à traiter, à faire entendre. Nous n'avons pas à établir une complémentarité avec France-Musique, mais au contraire affirmer notre particularité en évitant les doublons. France-Culture, par exemple, n'a pas pour mission de retransmettre les concerts, mais plutôt de les utiliser, de les exploiter en les cassant au besoin. Il n'y a pas de concurrence, mais en réalité plutôt des possibilités d'échanges : nous venons de le démontrer en coordonnant en commun avec France-Musique une semaine d'émissions en direct de Rome.* »

Alain Durel parle en ancien de France-Musique où il a travaillé de 1970 à 1977, organisant notamment — entre autres opérations extérieures — des festivals, qui à Aix-en-Provence et à Toulouse ont laissé des souvenirs splendides de temps baptisés « Musiques dans la ville » (ou « *dans la rue* »). Il entretient d'excellents rapports avec le directeur actuel des programmes de France-Musique, le plaignant de ne pas avoir la possibilité d'écouter l'intégralité des émissions de sa propre chaîne. « *Ayant la responsabilité de beaucoup moins d'heures, j'écoute systématiquement tout*, dit Alain Durel, montrant son walkman miniature, *mais*, ajoute-t-il, *je ne contrôle rien* a priori. *Eventuellement nous discutons après. Pendant quatre mois encore au moins, je ne formulerai aucun reproche concernant le contenu des émissions. Il faut laisser à chacun le temps de se situer par rapport au projet. Je dis simplement à tous les producteurs : « Faites de la » composition sonore pas de » l'éducation radio.* »

« *J'ai reçu depuis mon arrivée deux cents projets d'émissions : la plupart pourraient correspondre aussi bien à des plans de préfaces de livres ou de cours d'un an à la faculté. Comme si la radio n'était autre chose qu'un canal où déverser une matière intellectuelle... Mais l'environnement radiophonique s'est métamorphosé : on ne peut plus faire vivre un programme sur deux ou trois stéréotypes (même s'il en faut !) Faudra-t-il toujours deviner à l'antenne la moquette du studio et l'acier du micro, ce micro dont la voix ne s'éloigne à aucun instant de plus de 30 centimètres, comme si cette distance « réglementaire » était une norme incontournable ? La voix doit d'abord servir à faire passer un sens.* »

Alain Durel croit beaucoup aux journées consacrées à un thème et réalisées collectivement par plusieurs producteurs : cela sera fait à Avignon les mercredis en liaison avec le sujet de chacun des spectacles musicaux coproduits par France-Culture. « *Et personne ne nous tapera dessus si nous faisons passer du rock : pourquoi une chaîne devrait-elle décider de ne jamais diffuser du rock ou inversement du Mozart ? En groupant les émissions verticalement, à partir d'un énoncé presque littéraire, on établit un rythme plus perceptible, on augmente les chances d'intéresser ceux qui n'écoutent jamais France-Culture, ceux que l'annonce de programmes spécialisés à l'excès déroute. Les rendez-vous hebdomadaires ne sont pas supprimés pour autant. Ils sont d'ailleurs peu nombreux sur cette chaîne : pas question de renoncer au créneau du jazz ou à des informations de type magazine, mais il faudra chercher à établir des rendez-vous avec des jours entiers : consacrer, par exemple, chaque mardi, l'ensemble des émissions à un instrument de musique, c'est pouvoir non seulement parler de sa fabrication, de sa technique mais aussi des pays où il est joué. Ainsi peut-on opérer des renvois d'une émission à une autre, modifier l'allure des annonces et des désannonces avec ce que cela suppose d'imagination, même gratuite. Le producteur alors ne travaille plus en solo.* »

Alain Durel souligne qu'il s'attachera à respecter le cahier des charges de la chaîne : faire écouter des jeunes instrumentistes, la musique française contemporaine et organiser des opérations à l'extérieur de Paris en collaborant éventuellement avec les radios locales. (La moitié du budget « musique vivante » de France-Culture concerne des manifestations décentralisées).

Pour le moment, il ne brusque rien. Ni ne semble bousculer qui que ce soit. Il se contente d'appuyer immédiatement, efficacement, tout projet un peu « autre » comme celui de ces *Carnets de balles*, réalisés en direct de la terrasse du Centre Georges-Pompidou par Charly Dupuis, et en compagnie de musiciens rock et d'invités improvisant eux aussi à partir des retransmissions télévisées de certains matches de la coupe mondiale de football. Ou bien encore, Alain Durel passe commande : par exemple au compositeur Marc Monnet, qui prépare pour les nuits du mois d'août une série intitulée « A frémir ».

MATHILDE LA BARDONNIE.

POINT DE VUE

Un chemin de vie

par ROGER VRIGNY (*)

CERTES il n'est pas question de prétendre que France-Culture soit à l'abri de toute critique, loin de là, et je serai le premier à le reconnaître, n'en étant pas le responsable, mais seulement l'un de ses artisans, encore faut-il que cette critique s'exerce avec discernement et se fonde sur des exemples. En attaquant d'une façon aussi dispersée (et brumeuse) l'ensemble des réalisations de cette chaîne, en fourrant dans le même sac les universitaires, les mystiques et le parisianisme, en rappelant complaisamment le mot d'un ex-secrétaire d'Etat sur le « *ghetto de la culture* » — lequel ministre aurait eu intérêt à balayer devant sa porte, quand il était rue de Valois, et n'a jamais passé, que je sache, pour un adepte de la culture populaire, — bref, en amalgamant sans nuances et sans clarté des appréciations aussi disparates, votre collaboratrice s'est livrée à une funeste besogne. Qu'elle le veuille ou non, son article contribue à remettre en cause dans l'esprit du lecteur (et donc du public) le principe et l'existence d'une radio comme France-Culture et à discréditer le travail de ses collaborateurs. « *Il ne peut y avoir de chaîne culturelle sans une volonté didactique* », écrit-elle pour finir.

Merci bien, pour ma part, je n'ai pas envie de retourner à l'école quand je tourne le bouton. Je ne fais pas à nos gouvernants l'injure de croire qu'ils partagent de telles idées réactionnaires. La culture n'est pas plus un « *objet de consommation* » qu'« *une matière d'enseignement* ». Elle est, pour reprendre l'expression de Jack Lang sur la lecture, « *un chemin de vie et de liberté* ». Chacun l'emprunte et le découvre à sa façon. Il est permis de croire que celui de France-Culture n'est pas le plus mauvais.

[Il semble que l'article incriminé par M. Vrigny ait fait l'objet d'un malentendu. Ce n'était pas en effet « l'ensemble des réalisations » de *France-Culture qui s'y trouvait* critiqué, mais la trop grande fréquence d'émissions discursives, et, surtout, l'esprit de la programmation de la chaîne, qui interdit la mise en valeur des émissions les plus intéressantes. Un article ultérieur a souligné le caractère exemplaire de certaines de ces émissions, que nous avons par ailleurs bien souvent portées à la connaissance du public, dans les termes les plus élogieux, au fur et à mesure de leur diffusion. — (B. A.)]

(*) Producteur de « La matinée littéraire », de France-Culture.

« Les Malheurs des uns », d'Omar Amiralay, sur A 2

Le complot invisible

Omar Amiralay, metteur en scène de nationalité syrienne et libanaise, est allé au Liban l'hiver dernier. Après deux mois de repérages et vingt-deux jours de tournage, il nous montre dans la série « *Un homme dans la tourmente* », dirigée par Pascale Breugnot, « les Malheurs des uns », film d'une heure sur un quartier de Beyrouth-Ouest, remarquable par la rigueur de sa mise en scène et par le choix de ses acteurs. On peut regretter que la chaîne ne l'ait pas diffusé plus tôt, la situation dans cette partie de Beyrouth ayant considérablement changé : Omar Amiralay est d'ailleurs reparti en tournage.

« LES Malheurs des uns *n'est pas à proprement parler un reportage*, dit Omar Amiralay, *mais un film d'auteur qui utilise l'approche documentaire. Je ne tenais pas à prendre directement position dans les luttes politiques. Mon premier souci a été d'approcher de manière sensible la réalité quotidienne plutôt que de véhiculer une information brute.* »

Dans le quartier de Shiah, à Beyrouth-Ouest, deux cent cinquante mille musulmans chiites chassés du Sud-Liban par l'armée israélienne en 1979 — une population riche, des commerçants — vivent dans la psychose de l'attentat aveugle. C'est « *la mort la plus froide, la plus plate, sans plus de signification que de trancher une tête de chou ou d'engloutir une gorgée d'eau* », pour reprendre une phrase de Hegel.

Un combattant muet

Le film se déroule comme un cérémonial mortuaire. Rituel lent avec deux personnages faulknériens : le premier, Haj-Ali, est un entrepreneur de pompes funèbres, un croque-mort qui a appris son métier en 1976 pendant la guerre civile et qui utilise volontiers la plaisanterie macabre (il remercie le Bon Dieu de lui donner chaque jour « *son mort quotidien* » et ne cache pas sa préférence pour la fréquentation de l'autre monde : « *C'est plus peinard et ça cause moins d'ennuis* »). Haj-Ali, l'opportuniste par excellence.

Le deuxième héros, plus fascinant peut-être parce qu'il résume le drame libanais, est un « combattant » sorti sain et sauf d'une bataille au cours de laquelle il avait été capturé puis relâché par les milices de droite parce qu'il était muet. Cet homme dont on ne sait pas le nom fait penser à ces personnages prophétiques, fatalistes, qui miment par gestes la tragédie guerrière, qui parlent jusque dans leur mutisme. Il est aussi le symbole de l'impuissance du peuple libanais devant ce que les commerçants du souk nomment « *le complot invisible* » des gens venus d'ailleurs.

Vous êtes en quarantaine

Soleil de plomb, comme dans les tragédies grecques. Mais aussi la vie à l'ombre, la vie grouillante, mercantile, et brusquement l'explosion sourde, le long silence et la panique. Haj-Ali, une fois de plus, nettoie les morts et, plus tard le soir, l'existence reprend ses droits. Les marchands de Shiah, posés *sur leur postérieur*, regardent passivement l'écran de télévision où un diplomate américain, finement cravaté, parle de la situation libanaise : « *Mes chers amis, vous êtes en quarantaine. Pour nous, le Liban représente aujourd'hui le dépôt du virus du Moyen-Orient, comme le marxisme, la religion, l'argent, le terrorisme régional et international. Vous savez bien que le premier souci du responsable d'une « quarantaine » ne se préoccupe pas de la vie de ceux qui sont à l'intérieur, mais il cherche surtout à préserver la vie de ceux qui sont à l'extérieur.* » Indifférence. A l'autre bout de la ville, un vieil homme s'exclame devant les morts : « *C'est la loi de la vie. Toute chose naît petite et grandit, sauf le malheur, qui commence grand et devient petit avec le temps.* » Ironie.

MARC GIANNESINI.

★ Mercredi 7 juillet, A 2, 21 h 55.

Vendredi 2 juillet

Un film

LIGNE ROUGE 7000
Film américain de Howard Hawks (1965), avec J. Caan, L. Devon, G. Hire, C. Holt J.R. Crawford.
A 2, 23 h 5.

★★ *Des pilotes de courses automobiles, leur métier et leurs conquêtes amoureuses, aux heures de loisir. Pas de « spectacle » (les courses sont filmées avec une sorte de sécheresse documentaire), pas d'étude de milieu, pas d'anecdotes. Hawks ne montre que l'essentiel : les personnages, leurs rapports, les sentiments qui naissent de ces rapports, la façon d'être homme ou femme, de vivre dangereusement et de s'aimer. C'est tout. C'est très beau. Le cinéaste avait, alors, soixante-neuf ans. Jamais, peut-être, son style n'avait été si pur, si dépouillé. Il devait tourner encore deux admirables westerns :* El Dorado *et* Rio Lobo. *Il est mort en 1973.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

- 12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
- 13 h Journal.
- 13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
- 15 h 35 Croque vacances. Dessin animé, variétés, bricolage.
- 17 h 5 Sport : Football. Coupe du monde : en direct de Barcelone.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Suspens.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Variétés : Les cent ans de la petite reine. Réalisation : Gérard Thomas. *Avec Blue Bell Girls, Michèle Torr, Jean Piat, Régine, Nicole Croisille, etc.*
- 21 h 45 Feuilleton : Marion. Réal. J. Pignol, avec M. Demongeot, P. Guers, J. Rispal... N° 5. *Taillet et fils se recyclent dans l'électronique. Or la mémoire magnétique d'un appareil efface le fichier complet des indemnités, ce qui entraîne Marion dans les méandres de l'espionnage industriel.*
- 22 h 50 Sport : Cyclisme. Le Tour de France.
- 23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

- 10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
- 12 h 5 Passez donc me voir.
- 12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 13 h 50 Série : Le secret des Valincourt.
- 14 h Aujourd'hui la vie. Music à brac.
- 15 h Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon.
- 18 h Récré A 2. Prince du soleil.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Spécial coupe du monde.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 20 h 55 Eurovision : Mundial 82. En direct de Madrid, second tour.
- 22 h 55 Journal.
- 23 h 5 Ciné-club : Ligne rouge 7000 De Howard Hawks.

TROISIÈME CHAINE : FR3

- 18 h 55 Tribune libre. Jeunes et nature.
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 40 Pour les jeunes. Titre en poche ; Comment vivre en Viking : Construire un drakkar.
- 19 h 55 Dessin animé. Il était une fois l'homme.
- 20 h Les jeux de l'été.
- 20 h 35 Le nouveau vendredi : Les milliards des Malouines. Dans la série « Feux croisés », une enquête d'A. de Coudenhove, G. Brousmiche et A. Campana. Réal. : R.-J. Bouyer. *La guerre des îles Malouines est terminée. Il faut faire les comptes. Quelles sont les conséquences économiques et financières pour les deux pays : A. de Coudenhove et R. J. Bouyer ont interrogé M. Roberto Alemann, ministre de l'économie d'Argentine, et M. Churchill, petit-fils de Winston Churchill, député conservateur.*
- 21 h 35 Document INA : Merci Monsieur Compas. Réal. : B. Monsigny. *(Lire notre sélection.)*
- 22 h 30 Journal.
- 23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma. Une série de C.-J. Philippe (Rediff.). Numéro 4 : Le cinéma forain. *Le cinéma balbutiant du début du siècle, en quête de sensationnel : Gina, la femme à barbe ; Monsieur Bernard, un géant de 2,35 mètres.*
- 23 h 30 Prélude à la nuit. Claude Debussy, par Anne Queffelec.

Trente ans de vie sociale

MERCI MONSIEUR COMPAS
FR 3, 21 h 35

Il est debout dans un couloir ou bien assis dans un fauteuil. Il vous fait face. Il y a quelque chose d'austère et de pesant dans le personnage, une « *importance* » *qui se dégage de la conscience* — jamais soumise au doute — d'avoir fait le bien toute sa vie. Une vie consacrée à Boussac, aux ouvriers, aux familles. Nommé directeur général des services sociaux de l'entreprise Marcel-Boussac en 1947, M. Marcel Compas n'a cessé depuis de « vivre en autrui », selon une formule dont il a fait un petit poème envoyé à tous les ouvriers.

Pour eux, il a créé des crèches, des centres de vacances, des clubs de jeunes, des écoles d'apprentissage, des maisons de retraite ; il a filmé aussi, pendant trente ans, les fêtes de Noël, les remises de médailles, les colonies de vacances. C'est à travers des extraits de ces petits bouts de films, commentés par M. Compas, à travers le témoignage recueilli en janvier 1978 — avant qu'il ne prenne sa retraite — que s'élaborent *peu à peu le bilan d'une* vie, mais aussi la vision d'une entreprise telle qu'elle était encore au dix-neuvième siècle. L'auteur a filmé à plat, sans commentaire ni esprit critique ; on pourrait croire à un panégyrique. Il y a pourtant une distance, qui vient de la manière de filmer dans l'espace qui existe entre la caméra et la personne interviewée et qui empêche d'adhérer absolument au discours, à cette vision très travail-famille-patrie d'un homme qui a mené trente ans d'action sociale exemplaire, imprégnée d'un paternalisme redoutable.

C. H.

FRANCE-CULTURE

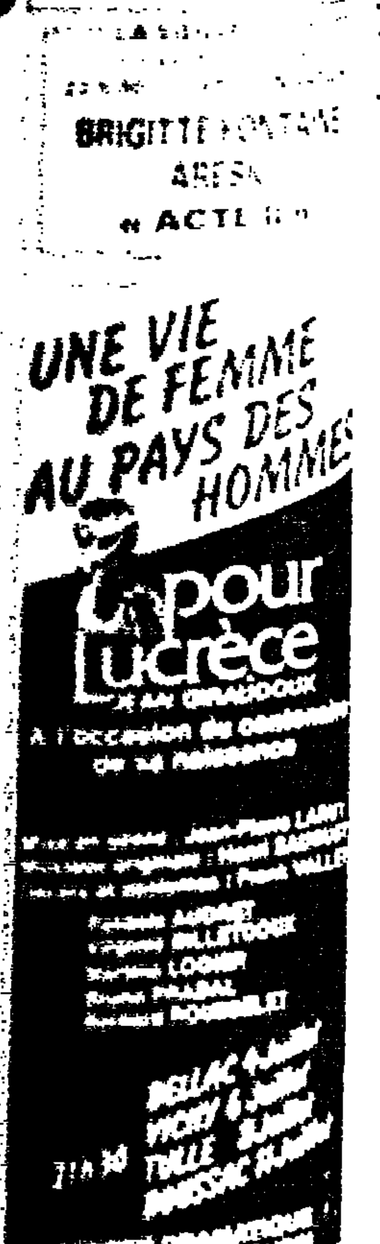
- 7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; Comprendre l'organisation du système de soins ; Croisière culturelle en bassin méditerranéen ; Moins cinq, avec E. Prigent.
- 8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud (souffrance et pulsion de mort) ; à 8 h 32, Le petit jardin : la vie dans un potager.
- 8 h 50, Echec au hasard.
- 9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
- 10 h 45, Le texte et la marge : Entretien avec V. Volkoff.
- 11 h 2, Amérique latine, rêves et routes : La forêt amazonienne.
- 12 h 5, Agora : « Mémoires de ma vie », par Menetra, compagnon vitrier au dix-huitième siècle, avec D. Roche.
- 12 h 45, Panorama : avec Michel Beaud.
- 13 h 30, Musiques extra-européennes : Asie Mineure.
- 14 h, Sons : Carnaval à Venise.
- 14 h 5, Un livre, des voix : « Les fiancées sont froides », de Guy Dupré.
- 14 h 47, Les inconnus de l'histoire : L'impératrice Irène.
- 15 h 50, Contact.
- 16 h, Pouvoirs de la musique : Musique de l'Inde du Nord.
- 18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
- 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Vingtième anniversaire du Centre national d'études spatiales.
- 20 h, Relecture : Joe Bousquet.
- 21 h 30, Black and blue : Jazz cool.
- 22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

- 6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Chopin, Albinoni, Beethoven, Dvorak ; 7 h 5 : Œuvres de Boccherini, Bach-Busoni, Mozart.
- 8 h 7, Quotidien-musique.
- 9 h 5, D'une oreille l'autre : Œuvres de Haydn, Galuppi, Stravinski, Puccini, Strauss.
- 12 h, Equivalences : Œuvres de Vierne, Litaize.
- 12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
- 13 h, Jeunes solistes : Œuvres de Brahms, Bach, Messiaen par Kang Hae-Sun (violon) et E. Vidonne (piano).

● *Tchaïkovski (F.M., 20 h 20).* — Des trois symphonies tragiques que Tchaïkovski composa entre 1877 et 1893 et qui portent les numéros 4 à 6 — la dernière seule bénéficiant du sous-titre de « Pathétique », — la cinquième est assurément la moins jouée, sans doute parce que moins immédiate et moins séduisante : le combat de l'homme contre son destin que Tchaïkovski prétendait aussi peindre dans ses deux autres symphonies, y est plus intérieur. L'atmosphère sombre dans une douloureuse résignation, et ne connaît ni les répits frivoles de la quatrième ni le désespoir voyant de la sixième. Kazimier Kord et l'Orchestre symphonique du Südwestfunk *s'enfoncent* dans les méandres souterrains de ce long poème musical, tumultueux comme un fleuve et où le sentimentalisme fade, parfois familier à Tchaïkovski, est totalement évincé. — T. Fr.

- 14 h 4, Le ténor de A à Z : « Vers le théâtre lyrique » : œuvres de Wagner, Rossini, Flotow, Cilea, Bizet, Rimski-Korsakov, Lehar.
- 15 h, Chorales d'amateurs.
- 17 h 2, L'histoire de la musique.
- 18 h 20, Studio-Concert : Œuvres d'Abel, Sainte-Colombe (fils), Hume, par J. Savall (viole de gambe).
- 19 h 38, Jazz.
- 20 h, Musiques contemporaines.
- 20 h 20, Concert : « Symphonies n° 1 » de Henze, « Concerto pour piano et orchestre, n° 25 en ut majeur » de Mozart, « Symphonie n° 5 en mi mineur », op. 64 de Tchaïkovski par l'Orchestre symphonique de Südwestfunk, dir. K. Kord, M. Dichter (piano).
- 22 h 15 La nuit sur FM : Les mots de F. Xenakis ; 22 h 15, Ecrans : Portrait de J. Williams.



Samedi 3 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 Philatélie-club.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
14 h 25 Document : Les grandes aventures de l'Himalaya.
Réal. D. Costelle ; de M. Herzog.
Les débuts de l'exploration de l'Himalaya, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles.
15 h 25 Croque vacances.
Dessin animé, variétés.
16 h 50 Magazine : Auto-moto.
Spécial Hollande.
17 h 25 *Magazine : S.O.S. animaux perdus.*
17 h 35 Série : Le chevalier de Maison-Rouge.
Réalisation C. Barma, avec A. Ducaux, J. Desailly.
19 h 10 Archibald le magichien.
Harranssors et steacks hachés ; nutrition : poisson et viande.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Suspens.
Le retour du prisonnier.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Vampirisme.
Une enquête sur les meurtres macabres de stripteaseuses d'une boîte de nuit.
21 h 30 Variétés : Lionel Hampton.
Réal. : G. Seligman.
Batteur, vibraphoniste, pianiste, chef d'un des plus grands orchestres de l'histoire du jazz...
22 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Ces gens du tour.
12 h 30 Journal.
13 h 35 Série : Wonder woman.
14 h 25 Les jeux du stade.
Tennis à Wimbledon ; Tour de France.
18 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Messieurs les jurés, l'affaire Tromsé.
Réalisation J.-M. Coldefy, avec B. Gérome, P. Vernier, F. Legris.
Le 16 avril 1981, un cargo libérien tombe en panne au large des côtes bretonnes. Haakon Tromsé, le capitaine norvégien, tente de se faire passer pour l'officier mécanicien pour éluder sa responsabilité.
22 h 45 Catch à Alfortville.
Les Lilliputiens.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
16 h 50 Mulhouse, ville de musées.
18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol ; à 19 h 40, En direct du passé : année 1664.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 On sort ce soir : Le bavard imprudent.
D'après Goldoni. En direct du Festival du Marais, réal. Dominique Giuliani, par le Théâtre Puzzle-Jean Bouchaud, mise en scène par Jean Bouchaud et Georges Werler. Avec Danièle Girard, Patrick Besse, Catherine Davenier, etc.
Béatrice, veuve riche et vieillissante, a pris pour locataire Octave qu'elle aime. Ce dernier se dit fils de marquis et tente par tous les moyens de sortir de sa condition. Octave fera la cour à Rosanna, fille d'un puissant marchand vénitien.
22 h 15 Journal.
22 h 45 *Prélude à la nuit.*
« Concerto en sol mineur », de Durante, par l'Ensemble La Follia.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir vendredi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (le contexte écologique et social du Moyen Age).
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La formation de l'ingénieur peut-elle rester ce qu'elle est ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... : Louis Erlo, à propos du festival d'Aix-en-Provence.
11 h 2, La musique prend la parole : « Parsifal » 1882-1982.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Foot...
14 h 5, Il y a cent ans... Darwin, par R. Noël.
16 h 20, Le livre d'or : Musique américaine.
17 h 30, Pour mémoire : Nicolas de Staël, par J. d'Astier.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Dixième rencontre internationale des écrivains (Ecrire l'an 2000).
20 h, Le Banc, d'A. Didier-Weill. Avec : A. Reybaz, G. Darrieu, J. Guigui, etc.
21 h 26, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Mozart, Dvorak, Corelli, Enesco, Debussy, Vivaldi.
8 h 2, Avis de recherche : Œuvres de Kuhnau, Rautavaara, Paganini, Wiener ; 11 h : La tribune des critiques de disque : « Roméo et Juliette », de Prokofiev ; 12 h 35 : Œuvres de Jolivet, Roussel.
13 h 30, Tous en scène : Carmen McRae.
14 h 4, Concert-Lecture : Atelier des chœurs de Radio-France, œuvres de Dufourt ; 15 h 30, Dossier disque : Les opéras de jeunesse de Mozart.
16 h 30, Studio Concert : Musique traditionnelle du Nord.
18 h, Le disque de la tribune : « Roméo et Juliette », de Prokofiev (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : Œuvres de Bennett, Mertz, Telemann.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : Œuvres de Prokofiev, Poulenc, Ibert.
20 h 30, Concert : Festival de Berlin 1981, œuvres de Moscheles, Chopin (études et mazurkas), du prince Louis-Ferdinand, de Liszt, par M. Ponti (piano), R. Zimansky (violon), J. Polaszek (violoncelle).
22 h 30, La nuit sur FM : Hommage à Jean Wiener.

Dimanche 4 juillet

Un film

PRISONNIER DU PASSÉ

Film américain de Mervin Le Roy (1942), avec R. Colman, G. Garson, P. Dorn, S. Peters, H. Travers.

FR 3, 22 h 30.

★ *La double vie d'un homme, amnésique par blessure de guerre en 1918, et qui retrouve, deux ans plus tard, la mémoire de son passé, oubliant du même coup la femme aimante qui l'avait recueilli. Mélodrame sentimental, tiré d'un roman de James Hilton, brillamment réalisé, avec d'émouvants rebondissements. Le talent de Greer Garson et Ronald Colman au service d'un genre très en faveur, à l'époque, dans les studios hollywoodiens.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe
Célébrée à la cathédrale Notre-Dame-des-Doms (Avignon). Prédicateur : Père L. Aurard.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 La clé est sous le paillasson.
(et à 18 h et 19 h).
15 h Tennis à Wimbledon.
(et à 16 h 33).
15 h 30 Tiercé.
15 h 45 Tour de France cycliste.
18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.
Se refaire une santé, réal. T. Mankiewitz, avec R. Wagner, S. Powers, L. Stander...
19 h 15 Les animaux du monde.
Une famille au milieu des éléphants.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 35 Popeye.
Le masque de Gorgonzola.
20 h 50 Eurovision : Football.
Deuxième tour : en direct de Barcelone.
22 h 50 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 40 Anglais n° 1.
12 h Platine 45.
12 h 30 Ces gens du tour.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Hunter.
14 h 10 Série : Un monde différent.
15 h 5 Série : Les amours de la belle époque.
16 h 5 La chasse aux trésors.
17 h 10 Eurovision : Football.
Coupe du monde première mi-temps ; à 18 h 15, deuxième mi-temps.
19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Document : Yorktown, le sens d'une victoire.
Réalisation M. Ophuls, avec la collaboration de C. Vajda.
(Lire notre sélection.)
22 h 10 Jazz.
S. Grappelli et S. Asmussen.
22 h 40 Documentaire : La folie ordinaire.
La paranoïa, réalisation J.-D Bonan.
Un concierge dans un immeuble de Paris, en proie à ses démons intérieurs : un portrait trop extérieur, peu convaincant.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h D'un soleil à l'autre.
La race limousine en Hongrie.
18 h 30 L'écho des bananes.
Un magazine de Vincent Lamy.
19 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : la guerre de Cent Ans.
20 h 5 Magazine : Merci Bernard.
Une émission de J.-M. Ribes.
Avec Eva Darlan, Pierre Desproges, Roland Topor, etc.
20 h 30 Il était une fois le pouvoir : Panique à Kor Samba.
Une série de E. et P. Verhaegen.
La découverte des Mandari dans le sud du Soudan et à travers eux l'histoire d'une tribu : à voir.
21 h 25 Courts métrages français.
« La meilleure bobonne » ; « J'ai quelque chose à vous dire », de M. Allégret.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle drames et mélodrames : Prisonniers du passé.
Un film de Mervin Le Roy.
0 h 30 Prélude à la nuit.
Récital de clavecin, par E. Chojnacka.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son : Quelques secrets de la nature.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10 h, Messe, en la cathédrale de Rennes.
11 h, Regards sur la musique : « le Rossignol », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Libre parcours à la musique arabe.
14 h, Sons : Foot...
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Bajazet », de Racine.
16 h 5, Le lyriscope : « Paillasse » (Leoncavallo) ; « la Houppelande » (Puccini), à l'Opéra de Paris.
17 h 30, Escales de l'esprit : Les nouveaux contes de fées, par la comtesse de Ségur.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : A. de Richaud.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : « Finnegans Wake », de John Cage.
23 h, Musique de chambre : Szalowsky, Zemlinsky, Martinu, von Einem, Bozza.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Œuvres de Haydn, Verdi, Eitner, Massenet, Puccini, Strauss, Von Suppé, Khatchaturian, Kreisler, Gershwin, Brahms.
8 h 2, Cantate : « Es ist dir Gesagt, mensh, was gut ist » BWV n 45 de Bach.
9 h 10, Magazine international.
12 h 45, D'une oreille l'autre : Concert : œuvres de Brahms, Bach, Schumann, Beethoven, Mozart par le sextuor à cordes de l'Orchestre national de France.
18 h, Comment l'entendez-vous ? : Œuvres de Monteverdi, Mozart, Stravinsky, Dvorak, Beethoven, Bach.
19 h, Jazz.
20 h, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : « Benvenuto Cellini, ouverture op. 23 » de Berlioz, « Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur » de Paganini, « Bacchus et Ariane » de Roussel, « l'Oiseau de feu » de Stravinski par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal, M. Hasson (violon).
22 h 30, La nuit sur F.M. : Z. Francescatti : œuvres de Beethoven, Walton, Bach, Mozart.

L'œuvre d'un libertin

« YORKTOWN, LE SENS D'UNE VICTOIRE » DE MARCEL OPHULS

A 2, 20 h 35

Tandis que les crachats [rouges de la mitraille
Sifflent tout le jour par [l'infini du ciel bleu
Qu'écarlates ou verts près du [Roy qui les raille
Croulent les bataillons en [masse dans le feu...
Arthur Rimbaud.

Quatre mille citoyens américains et quelques-uns de nos soldats se réunirent il y a un an, à Yorktown, devant MM. Ronald Reagan et François Mitterrand, pour reconstituer sur les lieux et en grandeur nature cette bataille décisive qui décida de l'indépendance américaine. Peut-être avaient-ils tous au cœur la nostalgie de la douce époque où l'on alignait des bataillons de toutes les couleurs, et où l'on marchait unis contre les Anglais au son des fifres et des tambours pour défendre la liberté.

Marcel Ophüls, qui a réalisé, entre autres, « le Chagrin et la Pitié », film qui connut quelques difficultés auprès de notre télévision, a filmé les coulisses de cette superproduction à l'usage des Grands... plongeant sa caméra dans les yeux de l'Amérique profonde, celle de ces bourgeois du Connecticut ou du New Jersey, qui se déguisèrent en officiers français du siècle des Lumières.

Entre les beaux lieutenants de hussards buvant du Coca-cola, les cocktails de la bonne société américaine, ou le président Reagan confondant l'amiral de Grasse et le général Rochambeau, c'est l'histoire qui apparaît avec des documents d'époque, ces témoignages d'officiers de l'Ancien Régime découvrant le Nouveau Monde.

Montage irrévérencieux ? Disons plutôt que ces images corrosives et pleines d'humour sont l'œuvre d'un libertin — au sens premier du mot — c'est-à-dire celles d'un esprit libre. C'est suffisamment rare pour que l'on ne manque surtout pas cette émission. — S. O.

● **Libres parcours : musiques arabes (F.C., 12 h 45).** — Retransmission d'un concert qui a lieu le 23 juin au studio 104 de la Maison de la radio. Proposer quatre démarches autour de la musique arabe, c'était une bonne idée (d'Eve Griliquez) ; le concert, lui, a été décevant. Non pas tant à cause des musiciens, encore que mélanger les variétés (Djamel Allam, même si on aime) avec le travail de haute qualité de Hassen El Gharbi — un virtuose du quanoun aux soixante-dix-huit cordes, la tradition pure, — ou de Ahmed Ben Diab, au chant très élaboré, éclaté, aux confins du sacré et du jazz, ou encore de Fawzi Al Ayedi et de son trio, est étrange. Admettons qu'il faille établir des ponts entre les publics ! Ce qui pose problème en réalité, c'est de faire jouer quatre groupes dans un seul concert. Cela donne, pour chacun des musiciens, une demi-heure, un temps très court, trop court, pour que ceux-ci trouvent leur rythme, puissent donner leur mesure. Ce n'est plus un itinéraire, c'est une addition. L'idée mériterait cependant d'être tentée, à condition, bien sûr, qu'ils disposent du temps nécessaire pour installer un climat. — C. H.

● **Roaratorio (F.C., 20 h 40).** — Atelier de création radiophonique réalisé à l'IRCAM en 1980, « Roaratorio an Irish Circus on Finnegans Wake » de John Cage est exactement le contraire d'une œuvre sophistiquée, ce n'est même pas une œuvre, plutôt un grand vivier de musique folklorique (violon, cornemuse, flûte), de sons naturels et de bruits de la circulation enregistrés en Irlande et dans six cent vingt-six lieux choisis au hasard du roman. Parallèlement au déroulement de la bande magnétique sur laquelle plusieurs centaines d'ambiances se superposent sans aucun souci d'ordre ou de hiérarchie, on entend la voix de John Cage lisant un texte anglais — celui de Joyce ou une transformation ? On ne perçoit que l'accent tonique des mots — et, de temps en temps, Joseph Heaney chante des ballades irlandaises dont l'écho parvient plus ou moins précisément à l'oreille, ou Peadar Mercier et son fils Mel jouent en virtuoses de ces tambours plats dont la tradition se perd dans la nuit des temps. — G. C.

Lundi 5 juillet

Deux films

LA BATAILLE DU RAIL

Film français de René Clément (1945), avec T. Laurent, L. Desagneaux, R. Leroy, L. Pauleon, J. Rauzena, J. Daurand et le personnel de la S.N.C.F.

TF 1, 20 h 35.

★★ *La résistance des cheminots sous l'occupation, le détournement et la destruction d'un convoi allemand envoyé en renfort sur le front de Normandie. Un témoignage historique, une reconstitution exemplaire où s'affirmait la maîtrise d'un metteur en scène (avant cela auteur de courts métrages documentaires) qui allait devenir un des « grands » du cinéma français. Au premier Festival de Cannes, en 1946, René Clément reçut le prix du jury international pour cette* Bataille du rail.

LES BARBOUZES

Film français de Georges Lautner (1964), avec L. Ventura, B. Blier, F. Blanche, C. Millot, J. Hahn, M. Darc.

FR 3, 20 h 35.

★ *Des espions internationaux cherchent à s'éliminer mutuellement afin de s'approprier les brevets d'un trafiquant d'armes ultra-modernes décédé. La veuve (c'est Mireille Darc !) compte les coups et préfère le français. Folle parodie devenue un classique de la « manière Lautner ». Attention : il y a d Chinois dans les murs du château !* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
15 h 35 Croque-vacances.
Dessin animé ; Variétés.
17 h 5 Eurovision : Football.
Deuxième tour en direct de Barcelone.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
(Résumé.)
20 h Journal.
20 h 35 Ciné-club de Menton : La bataille du rail.
De René Clément.
22 h Entretien-interview.
Avec René Clément.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Ces gens du tour.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Sports.
Hippisme ; Tour de France.
17 h 10 Série : Kojak.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
(et à 20 h 35).
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 55 Eurovision : Football.
22 h 50 Jazz : La grande parade.
Willie Babo Jazz band.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 10 Messages P.T.T.
Les procurations à la poste ; La télématique un an après Vélizy.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les anges gardiens.
à 19 h 40, Don et Peter ; TV Labyrinthe.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise arménienne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma (le rire du lundi) : Les barbouzes.
Un film de Georges Lautner.
22 h 20 Journal.
22 h 50 Magazine : Thalassa.
23 h 20 Musiclub.
Ballet Kirov de Leningrad : *Paquita* ; Pas de quatre de G. Poniny.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Réveils en d'autres lieux (les plages de la Somme).
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (qu'est-ce que le darwinisme ?) ; à 8 h 32, Le petit jardin : L'oasis ou l'ombre à trois étages.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : « Mme de Sévigné ou la chance d'être femme », avec R. Duchêne.
10 h 45, Le texte et la marge : « Betelgeuse », avec Flora Ces.
11 h 2, Evénement-musique : le Festival de Romans.
12 h 5, Agora : Georges Navel, avec Gérard Meudal.
12 h 45, Panorama : avec Serge Koster.
13 h 30, Atelier de recherche vocale et instrumentale : Un drame musical instantané.
14 h, Sons : Foot...
14 h 5, Un livre des voix : « Marthe au jardin », de J.-L. Gauthier.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon le cinéaste J.-L. Comolli.
15 h 30, Points de repère : l'environnement en Chine.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Quatre eaux douces et moins douces (pluie).
17 h 32, Perspectives du XX[e] siècle : Quatre générations de musiciens français contemporains.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : L'univers des Maeght.
20 h, Le motard de la mort, de K. Hagerup.
21 h, L'autre scènes ou les vivants et les dieux : Catherine, la sainte de l'oie.
22 h 30, Nuits magnétiques : Qu'est-ce que c'est que ce cirque ?

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques légère : Œuvres de Hossein, Walberg.
6 h 30, Musique du matin : Œuvres de Avison, Liszt ; 7 h 45, œuvres de Fauré, Bach, Schubert.
8 h 7, *Quotidien musique.*
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Thelonious Monk : « Monk et la comédie musicale » : œuvres de Stravinsky, Milhaud, Monk, Bernstein, Schubert ; 12 h, Léo Ferré : Verlaine, Baudelaire, Rimbaud ; 12 h 35, œuvres de Stravinsky, Pierné ; 13 h, histoires de jazzer.
14 h 4, *D'une oreille l'autre :* Œuvres de Rachmaninov, Cartier, de Falla, Brahms ; 16 h, Repères contemporains ; œuvres de Constant, Kabelac.
17 h 2, Les intégrales : Les quatuors de Haydn.
18 h, Concert : Musique traditionnelle : L. Subramaniam.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les muses en dialogues.
20 h 30, Concert : Œuvres d'E. Levinas, Devilliers, Ingram et R. Strauss par l'Ensemble Intercontemporain, dir. : S. Cambreling.
22 h 15, La nuit sur F.M. : Œuvres de Vivaldi, Telemann, Hotteterre, Mozart ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; œuvres de Wiener, Alkan ; 0 h 5, Le tour du monde.

● **Le darwinisme (F.C., 8 heures).** — Le zèbre fut-il et sera-t-il toujours un zèbre ? C'est au moins ce qu'on croyait encore à la fin du dix-huitième siècle, Bible à l'appui. Autour de 1815, les choses allaient pourtant changer, car grâce à Lamarck, puis à Darwin, la nature — et ses animaux — était fortement soupçonnée d'évoluer, les espèces de se transformer : ainsi les serpents n'eurent-ils un jour plus de pattes pour avoir eu la mauvaise habitude de ramper, et la girafe eut un long cou pour mieux brouter ; on allait enfin justifier l'habit rayé du zèbre. Qu'en est-il aujourd'hui du darwinisme et d'une théorie de la sélection naturelle mise à l'épreuve de la génétique moléculaire ? C'est à cette question que répondent, toute cette semaine, Pierre Thuillier, Jacques Roger ou François Jacob, tous spécialistes d'un problème qui fait couler l'encre, parce que l'idéologie n'y est pas absente.

T. Fr.

Mardi 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 **Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
15 h 25 **Tour de France cycliste.**
Quatrième étape : Beaurain-Mouscron (Belgique).
17 h 10 **Croque-vacances.**
Dessin animé, variétés, bricolage.
18 h 20 **Série : La malle de Hambourg.**
La photo du repas de noce.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Tour de France cycliste.**
(Résumé.)
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : la Quadrature du cercle.**
De V. Kataiev, adaptation française E. Huntzbuchler, mise en scène G. Vitaly, avec M. Courseaux, G. Beller, C. Jacquinot... *Dans un immeuble moscovite, deux étudiants décident de se marier sans informer l'autre. Les deux mariages auront lieu le même jour.*
22 h 20 **Document : Abdication.**
Avec le comte Carnavon, Lady Diana Cooper et Lord Reith.
23 h 20 **Journal.**

Deux films

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS
Film américain de Fred Zinnemann (1952), avec G. Cooper, T. Mitchell, L. Bridges, K. Jurado, G. Kelly.
FR 3, 20 h 55
★ *Célèbre western construit, comme une tragédie, sur la règle des trois unités : temps, lieu, action. Abandonné de tous, Gary Cooper (dont l'interprétation fut une raison majeure de l'immense succès du film) affronte, seul, quatre bandits. Blonde apparition de Grace Kelly. La chanson* Si toi aussi tu m'abandonnes, *sur la musique de Dimitri Tiomkin, fut un « tube ».*

LA PERLE NOIRE
Film américain de R. Thorpe (1953), avec R. Taylor, S. Granger, A. Blyth, B. St-John, K. Wynn.
FR 3, 22 h 55.
★ *Film d'aventures maritimes dans la tradition des Révoltés* du Bounty *et de* l'Ile au trésor. *Morceaux de bravoure spectaculaires : une chasse à la baleine, une mutinerie. Et deux frères ennemis, Robert Taylor et Stewart Granger, qui se disputent l'amour d'Ann Blyth. Il y a aussi des perles maléfiques et une atmosphère exotique.* — J. S.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 15 **Ces gens du tour.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : S.O.S. Hélico.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
Etre ou se croire laide.
15 h 5 **Série : Kojak.**
15 h 50 **Sports.**
Hippisme ; Automobile.
18 h **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Spécial coupe du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dossiers de l'écran : Les jumeaux.**
De C. Massot.
Marianne Gosset et Claude Massot ont réuni et isolé pendant dix jours, dans un château en Bretagne, vingt couples de jumeaux volontaires. Avec la participation des professeurs Gedda, Bouchard, Parisi, etc.
22 h **Débat.**
23 h 15 **Journal.**
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 55 **Tribune libre.**
Centre d'études anti-impérialistes.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Les contes des prés et des bois ; Atout-jeunes été : le camping.
19 h 55 **Dessin animé.**
Il était une fois l'homme.
20 h **Les jeux de l'été**
20 h 35 **La dernière séance.**
Une émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Le chanteur nous emmène au cinéma. Avec, comme toujours, les actualités de l'époque, des dessins animés et deux films :
20 h 55 **Cinéma : Le train sifflera trois fois.**
Un film de Fred Zinneman.
22 h 45 **Journal.**
22 h 55 **Cinéma : la Perle noire.**
Un film de Richard Thorpe.
0 h 35 **Prélude à la nuit.**
« Ouverture de Coriolan », de Beethoven.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Réveils en d'autres lieux, avec P. Oster.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (le transformisme de Lamarck) ; à 8 h 32, Le petit jardin : un jardin de curé ; à *8 h 50, La colombe et la baleine.*
9 h 7, La matinée des autres : Les livres des autres.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Perspectives du vingtième siècle : quatre générations de musiciens français contemporains (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : La production des grands hommes, avec M. Godelier.
12 h 45, Panorama : Le Festival Estival à Paris ; Actualité musicale de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Foot...
14 h 5, Un livre, des voix : « Poèmes 1951-1981 » de B. Delvaille.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon S. Salgado, photographe brésilien.
15 h 30, Les points cardinaux : La pratique de l'enseignement privé.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Quelques gouttes d'eau bénite.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Regards sur les sciences humaines, par P. Thuillier
20 h, Dialogues : Sport et violence, avec J.-M. Brohm et J. Ferran.
21 h 15, Musiques de notre temps : Pierre Schaeffer.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le cirque

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de *Vivaldi*, Boieldieu, de Falla ; 7 h 5, Œuvres de Lully, Beethoven, Rimsky-Korsakov.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Thelonious Monk : « Monk pianiste » : œuvres d'Ellington, de Monk : 12 h, Léo Ferré : Verlaine, Baudelaire, Rimbaud ; 12 h 35 : *Œuvres de Chabrier, Debussy* ; 13 h, opérette : « Tzarévitch », de Lehar.
14 h 4, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Martinu, Beethoven, Haendel, Purcell, Liajunov ; 16 h, Repères contemporains : Œuvres de Garcia
17 h 2, Les intégrales : Les quatuors de Haydn.
18 h, Concert : Dixièmes Rencontres internationales de musique contemporaine : Œuvres de Pagh-Paan, Lefebvre, Xenakis, Levinas, par l'Ensemble 2 e 2 m.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : Wolfgang Windgarsen, ténor : Œuvres de Wagner
20 h 30, Soirée lyrique : « Idoménée », opéra en trois actes de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. P. Layer, avec M. A. Nicolas (premier violon), *(soliste)* : J. Protschka, J. Gomez, C. Vanesse.
23 h 30, La nuit sur FM : Jazz Club.

● **Idoménée** (F.M., 20 h 30). — Dans l'œuvre de Mozart « Idoménée » apparaît à la fois *comme le dernier des opéras de* jeunesse et le premier des sept chefs-d'œuvre dont un seul aurait suffit à lui assurer la faveur de la postérité. De la jeunesse, « Idoménée » a conservé ce foisonnement d'idées si caractéristiques des œuvres de Mozart qui précèdent la période de maturité. A l'imagination dont il fait preuve pour traiter les récitatifs avec orchestre, qui anticipent ainsi, curieusement, sur ceux de Wagner, à l'écriture instrumentale si riche et si variée qui fait de l'accompagnement bien autre chose qu'un simple soutien, à l'attention continue, enfin, qu'il exige du public d'un bout à l'autre, on conçoit l'importance du renouvellement que Mozart entendait apporter au genre un peu figé de l'« opera seria ». Composé en 1781 et destiné au carnaval de Munich, « Idoménée » était aussi pour lui l'occasion de montrer de quoi il était capable, ce qu'il fit supérieurement... — G. C.

Mercredi 7 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 **Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
14 h 30 **Un métier pour demain : Echec au bac.**
16 h 50 **Croque-vacances.**
Dessins animés ; Variétés.
15 h 55 **Les pieds au mur**
18 h 20 **Série : La malle de Hambourg.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Tour de France cycliste.**
(Résumé.)
19 h 50 *Tirage de la Loterie nationale.*
20 h **Journal.**
20 h 30 **Tirage du Loto.**
20 h 35 **Il était une fois la télévision : Les eaux mêlées.**
Réal. J. Kerchbron, avec G. Segal, C. Brasseur, L. Mikaël...
L'implantation d'une famille juive en France.
22 h 30 **Le jeune cinéma français de court métrage.**
Châteaux de sable, d'E. Clot ; *Arms*, de Ph. Charigot.
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Ces gens du tour.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 45 **Série : S.O.S. Hélico.**
14 h **Terre des bêtes.**
14 h 55 *Sports.*
Tour de France : Athlétisme.
17 h 10 **Série : Kojak.**
18 h **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 **Spécial Coupe du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Requiem pour un pigeon.**
Réal. P. Krasny, avec S. Winters, B. Primus, M. Constantine, J. Van Ark.
Enquête de Big Rose Winters, propriétaire d'une agence de détectives et de son associé Ed Mills. Tous deux s'embarquent dans une sale affaire alors qu'ils commencent une enquête sur un crime.
21 h 55 **Documentaire : Un homme dans la tourmente.**
Le malheur des uns : Beyrouth ; réal. O. Amiralay.
(Lire notre article page 17.)
22 h 45 **Chefs-d'œuvre en péril.**
Les passionnés d'archéologie.
A Villerest, à Selongey (Côte-d'Or), à Tours et à Orléans.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Comité européen d'aide aux réfugiés.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Bricolopédie ; Rotatac.
19 h 55 **Dessin animé.**
Il était une fois l'homme.
20 h **Les jeux de l'été.**
20 h 35 **Cinéma 16 : Une autre femme.**
D'après M. Chapsal. Réal. H. Misserly. Avec : N. Chatelet, F. Giorgetti, V. Vilers, etc.
Une ville de province : un mari volage, une mère qui croit au couple idéal et une maîtresse.
22 h **Journal.**
22 h 30 **Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.**
Une série de C.-J. Philippe (redif.)
N° 5 : Le cinéma et son temps (les années 10).
Les années 10 et la grande vogue des fantasmagories policières et l'arrivée de Charlot.
22 h 55 **Prélude à la nuit.**
« Fantaisie en fa mineur », de Chopin, par B. Pommier.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les prisons en France.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (Darwin et le darwinisme) ; à 8 h 32., Le petit jardin : Montaigne ou la mémoire du terreau.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : *Approche bio-comportementale du théâtre.*
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Philippe Dumas dialogue avec de jeunes lecteurs.
11 h 2, Perspectives du vingtième siècle : Quatre générations de musiciens français contemporains (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Poésie arabe, avec S. Zeghidour.
12 h 45, Panorama : Emission spéciale football (le football jugé par les intellectuels).
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Foot...
14 h 5, Un livre, des voix : « Tourterelle, ma tourterelle », de Y. Kemal.
14 h 47, L'Ecole des parents et des éducateurs : Construire la paix dans le monde, avec B. Benson.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon le professeur J. Judet.
15 h 45, Quatre artistes : Tanguy, Gonzales, Matisse, Laurens
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Fontaines magiques.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Des idées dans la tête aux objets d'un musée, avec J.-M. Kantor
20 h, La musique et les hommes : Liszt ou les ténèbres de la gloire. Récitals du pianiste Kun Woo Paik, au théâtre du Ranelagh).
22 h 30, Nuits magnétiques : le cirque.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Thorin, Adam, Roussev, Ziehrer, Sousa, Loje.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Pergolese-Ricciotti, Roussel ; 7 h 5, Œuvres de Vranicky, Mozart, d'Indy.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Thelonious Monk, œuvres de Goodman, Bartok, Monk, Beethoven ; 12 h, Léo Ferré : Verlaine, Baudelaire, Rimbaud ; 12 h 35, Œuvres de Schmitt, Honegger ; 13 h, Histoire de jazzer.
14 h 4, D'une oreille l'autre : Œuvres de Borodine, Decheny, Petrassi, Schumann, Elgar ; 16 h, Repères contemporains.
17 h 2, Les intégrales : Les quatuors de Haydn.
18 h, Studio-concert : Œuvres de Fauré, Roussel, de Severac, Milhaud, Chabrier, Casadesus.
19 h 38, Jazz.
20 h, Equivalences : Œuvres de Franck, Debussy.
20 h 30, Concert : « Ouverture de concert », « Symphonie n° 4 pour piano et orchestre » de Szymanovski et « Symphonie n° 4 en ré mineur » de Schumann, par l'Orchestre national de Radio-France, dir. : T. Strugola, P. Paceny (piano).
22 h, La nuit sur FM : Œuvres de Messiaen, Strauss, Ysaye.

● **Musique française de piano** (F.M., 18 heures). — Colportée comme une réalité sans mystère, étiquetée par réflexe, la « musique française », celle dont on *vante le goût de l'intimité face* à la lourdeur germanique, s'avère en vérité regrouper des tendances esthétiques très diverses, dont certaines facettes sont tout bonnement négligées encore. Le planiste Grant Johannessen a eu l'idée banale, mais lumineuse, de réunir quelques courants de sensibilité « français » : autant de partitions à la poésie changeante, aux qualités émotionnelles parfois contraires. C'est, tour à tour, la vélocité pudique de Fauré, l'exotisme tempéré de Séverac, l'éloquence rêche et tranchante de Roussel ou l'humeur brillante de Chabrier, c'est aussi la subtilité de quelques pièces de Robert Casadesus qu'on joue rarement, c'est encore les reliefs chaleureux de Milhaud. — T. Fr.

Jeudi 8 juillet

Un film

L'HÉRITAGE
Film italien de Mauro Bolognini (1976), avec A. Quinn, F. Testi, L. Proietti, D. Sanda, A. Asti.
FR 3, 20 h 35.
★ *Années 1880. Montée du pouvoir de la bourgeoisie piémontaise, à Rome, capitale de l'Italie unifiée, intrigues perverses d'une garce au visage d'ange (Dominique Sanda, prix d'interprétation féminine à Cannes 1976) pour s'emparer de l'héritage de son beau-père. Le maniérisme pictural de Bolognini, servi par Ennio Guarnieri, maître du flou artistique, du clair-obscur et des couleurs raffinées, gomme un peu le sens social du scénario, adapté d'un roman naturaliste italien. Mais, dans l'érotisme vénéneux, les situations dramatiques et la destruction des hommes-pantins par une femme infernale, c'est une une réussite.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 **Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
14 h 30 **Objectif santé.**
L'œil en vacances.
14 h 40 *Histoires sans paroles.*
Les animaux dans la maison.
15 h **Tour de France cycliste.**
16 h 25 **Téléfilm : Les fils du bois.**
De Jacques Meny.
17 h 5 **Eurovision : Football.**
Coupe du monde, demi-finale.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 **Libre expression : Les formations politiques.**
Le M.R.G.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : Le cercle fermé.**
de P. Dumest, avec J. Sorel, S. Fennec, F. Angiade...
Fabien Moreau, chef d'entreprise dynamique, fait l'expérience du double. Cette situation l'entraîne dans un véritable cauchemar.
22 h **Documentaire : Un débarquement insolite.**
Film d'A. Altit.
(Lire notre sélection.)
23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 15 **Ces gens du tour.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : S.O.S. Hélico.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
L'accouchement aujourd'hui.
15 h **Série : Kojak.**
15 h 55 **Sports.**
Basket ; Athlétisme.
18 h **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
(et à 20 h 35.)
19 h 20 **Emission régionale.**
19 h 45 **Spécial coupe du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Sports : Football.**
Première demi-finale (résumé).
22 h 50 **Jazz.**
Ray Briant et Milt Jackson.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 *Tribune libre.*
Rassemblement des usagers des services publics (RUC).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac : les pellicules.
19 h 55 **Dessin animé.**
Il était une fois l'homme.
20 h **Les jeux de l'été.**
20 h 35 **Cinéma : l'Héritage.**
Un film de Mauro Bolognini.
22 h 15 **Journal.**
22 h 50 **Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.**
Une série de C.-J. Philippe (redif.).
N° 6 : Max Linder.
Le premier acteur qui a su créer au théâtre en 1908 et au cinéma (1910) un « type » comique. Avec la participation de sa fille.

Bataille pour rire

UN DÉBARQUEMENT INSOLITE
TF 1, 22 heures
Le 29 juillet 1538, la petite ville espagnole de Villajoyosa, *attaquée par le pirate Arraez*, repoussait l'escadre grâce « au secours de sainte Marthe ». Depuis cette date, la population de la ville commémore chaque année cet événement. Déguisée en Maure ou en chrétien du seizième siècle, pendant une semaine, à grand renfort de tambours, de trompettes et de poudre à canon, elle reconstitue cette bataille de la chrétienté contre l'islam.

« Avant que les fêtes aient disparu sous leurs contrefaçons, *il faut se hâter de les filmer*, d'en fixer les formes authentiques », a déclaré Aldo Altit, le réalisateur de ce film. La fête populaire, mot assez galvaudé, revêt ici en effet une signification ; il s'agit réellement, par cette bataille pour rire, d'une véritable catharsis réunissant pour un instant tous les citoyens de la ville. — S. O.

23 h 15 **Prélude à la nuit.**
Etudes n° 3, 7 et 8 de Chopin, par B. Pommier.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Réveils en d'autres lieux, avec Guy Weelen.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (Darwinisme, paléontologie et anatomie comparée) ; à 8 h 32, Le petit jardin : Les jardins ouvriers à Créteil ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : « Les loups en France », avec C. C. et G. Ragache.
11 h 2, Perspectives du XXe siècle : Quatre générations de musiciens français contemporains.
12 h 5, Agora : New-York, avec J.-F. Chalx.
12 h 45, Panorama : avec Alain Porte
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Restauration et animation des orgues en France.
14 h, Sons : Foot...
14 h 5, Un livre, des voix : « L'homme du Labrador », de B. Clavel.
14 h 47, *Départementale : à Arles.*
15 h 2, Le monde au singulier : Les rencontres internationales de la photographie.
15 h 30, La radio sur la place.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Les eaux fascinantes.
17 h 15, Carnets de balle, électrolyse d'un match de foot.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la tuberculose.
20 h, Le regard du roi, de C. Laye. Avec : S. Rougerie, P. N'Zonzi, T. Koukoui, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : le cirque.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres *de Paisiello, Gervaise*, Dvorak ; 7 h 5, œuvres de Couperin, Brahms, Ravel.
8 h 7, Quotidien-musique
9 h 5, Musicien d'aujourd'hui : Thelonious Monk : « Monk, musicien contemporain » : œuvres de Gillespie, Stravinsky : 12 h, Léo Ferré : Verlaine, Baudelaire, Rimbaud ; *12 h 35*, œuvres de Grétry, Le Roux.
13 h, Musique légère : œuvres de Devevey, Nicolas, Debussy.
14 h 4, D'une oreille à l'autre : « D'un temps et d'un lieu » ; œuvres de Glazounov, Janacek, Brahms, Chopin, Liszt.
17 h 2, Les intégrales : Les quatuors de Haydn.
18 h, Concert ; Le pandemonium de François Jeanneau : création mondiale de « Terrains vagues ».
19 h 38, Jazz.
20 h, Chasseur de son stéréo : œuvres de Persichetti, Vlak.
20 h 30, Concert ; quatuors à cordes op. 291 n[os] 14 et 15, de Milhaud, octuor pour cordes op. 20 de Mendelssohn par le quatuor Eder et le quatuor de Kreusberg.
22 h 15, La nuit sur F.M. : œuvres de Sibelius : 23 h, Atelier de recherche radiophonique : œuvres de Aimuro, Denis, Ballif ; 0 h 5, le tour du monde.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 2 JUILLET

● R.T.L., 21 h, Coupe du monde de football ; 22 h 45, Tour de France.
● T.M.C., 20 h 35, Jeux de l'été ; 21 h, Cinéma : *l'Homme fragile*, de C. Clouzot.
● R.T.B., 19 h 55, Opéra : *la Clémence de Titus*, de Mozart.
● TELE 2, 19 h, Tennis, en direct de Wimbledon ; 20 h 50, Football : Mundial 82.
● T.S.R., 20 h 05, Dallas ; 20 h 50, Histoire de la vie : De la matière naquit la vie ; 21 h 45, Tour de France.

SAMEDI 3 JUILLET

● R.T.L., 20 h, Opération danger ; 21 h, Cycle Gérard Philipe : *Montparnasse 19*, de J. Becker.
● T.M.C., 20 h 35, Jeux de l'été ; 21 h, Cinéma : *Indiscret*, de S. Donen.
● R.T.B., 19 h 55, Tour de France ; 20 h 10, Le jardin extraordinaire ; 20 h 40, Cinéma : *Cherchez l'erreur*, de S. Korber.
● T.S.R., 20 h 05, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 20 h 55, Si on chantait... à Gruyères ; 21 h 45, Automobilisme.

DIMANCHE 4 JUILLET

● R.T.L., 20 h, Chopper Squad ; 21 h, Coupe du monde de football.
● T.M.C., 20 h 35, Jeux Atari ; 21 h 05, Cinéma : *The Hardway*, de M. Dryhlurst.
● R.T.B., 20 h 10, Variétés : Chantons français ; 21 h 20, Téléfilm : *Un neveu silencieux.*
● TELE 2, 19 h, Tennis à Wimbledon ; 20 h 50, Football : Mundial 82.
● T.S.R., 19 h 55, La chasse aux trésors ; 20 h 55, La Chine d'hier et d'aujourd'hui ; 22 h 05, Opéra : *Nabucco.*

LUNDI 5 JUILLET

● R.T.L., 20 h, Mission impossible ; 21 h, Coupe du monde de football.
● T.M.C., 20 h 35, Jeux de l'été ; 21 h, Cinéma : *le Jardinier*, de J.-P. Sentier.
● R.T.B., 19 h 55, Tour de France ; 20 h 05, Inédits ; 20 h 30, Cinéma : *L'odyssée du Hindenburg*, de R. Wise.
● TELE 2, 20 h 50, Football : Mundial 82, en direct de Madrid.
● T.S.R., 20 h 05, Film à la carte ; 21 h 35, La Chine d'hier et d'aujourd'hui ; 22 h 45, Question d'images.

MARDI 6 JUILLET

● R.T.L., 20 h, Médecins d'aujourd'hui ; 21 h, *Baisers volés*, film *de F. Truffaut.*
● T.M.C., 20 h 35, Jeux de l'été ; 21 h, La chasse aux trésors ; 22 h 05, Télé-cinéma.
● R.T.B., 19 h 55, Tour de France ; 20 h 05, Les sentiers du monde ; 21 h 10, Feuilleton : « Lucien Leuwen » ; 22 h 10, Les contes du mardi.
● T.S.R., 20 h 05, Film à la carte ; 21 h 35, La Chine d'hier et d'aujourd'hui ; 23 h 05, Simon and Garfunkel : the concert in Central Park.

MERCREDI 7 JUILLET

● R.T.L., 20 h, Hit-parade ; 21 h, *Un shérif à New-York*, film de R. Day.
● T.M.C., 20 h 35, Jeux de l'été ; 21 h, Cinéma : *les Révoltés de la Claire-Louise*, de J. Tourneur.
● R.T.B., 19 h 55, Tour de France ; 20 h 05, Jeux ; 21 h 05, Série : « Madame le juge ».
● TELE 2, 19 h, La pensée et les hommes.
● T.S.R., 20 h 05, *Tant qu'il y aura des hommes* ; 21 h 40, La Chine d'hier et d'aujourd'hui ; 22 h 40, l'Eolienne.

JEUDI 8 JUILLET

● R.T.L., 20 h, Prestige ; 21 h, Coupe du monde de football.
● T.M.C., 20 h 35, Jeux ; 21 h, Cinéma : *Putain d'histoire d'amour*, de G. Behat.
● R.T.B., 19 h 55, Tour de France ; 20 h 05, Autant savoir ; 20 h 30, Cinéma : *les Grands Espaces.*
● TELE 2, 20 h 50, Football : Mundial 82, en direct de Séville.
● T.S.R., 20 h 05, Film à la carte ; 21 h 35, La Chine d'hier et d'aujourd'hui ; 22 h 35, Pour un funambule.

Rappel des émissions

Mercredi 30 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Il était une fois la télé.
Téléfilm : De la belle ouvrage, de M. Failevic.
La crise mentale d'un ouvrier surmené.

21 h 55 Ballet : Apollon musagète.
Musique de Stravinski. Chorégraphie : G. Balanchine.

22 h 55 Court métrage français.
« Merlin », d'A. Joffé.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel. Etienne Vatelot et l'Ensemble orchestral de Paris.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Téléfilm : le Retour du héros.
Réal. : D. Petrie. Avec : S. Jackson, W. Blake, J. : Goodfellow, etc. (Redif.).
Les combattants américains de la dernière guerre mondiale rentrent chez eux. Al Stephenson retrouve sa famille et la banque dans laquelle il travaille. Fred Derry redécouvre sa femme et tente de se réadapter à la vie quotidienne américaine.

21 h 45 Il était une fois le pouvoir : Le secret de leur corps.
Une série d'E. et P. Verhaegen.

22 h 45 Journal.

23 h 15 L'encyclopédie du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.).
Numéro 2 : Lumière et le cinématographe.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Musique ancienne au château d'Ecouen : Pachelbel.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : Liszt ou les ténèbres de la gloire (récitals du pianiste Kun Woo Paik au Théâtre du Ranelagh).
22 h 30, Nuits magnétiques : Risque de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 22 février 1982 au centre Pompidou) : « Naissance pour quatre joueurs, pour hautbois et trio à cordes », de Lefebvre ; « Ode à Napoléon pour quatuor à cordes, piano et récitant », de Schoenberg ; « Océan de terre », de Lefebvre, par l'ensemble 2e2m et le quatuor français 2e2m, dir. P. Méfano, sol. S. Von Osten, soprano, U. Reinemann, baryton...
23 h 15, La nuit sur France-Musique : le club des archives ; œuvres de Scarlatti, Bach, W. Landowska (clavecin).

Jeudi 1er juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
14 h 30 Objectif santé.
Croisières côtières
16 h 35 Croque vacances.
Dessins animés ; L'invité d'Isidore ; Variétés ; Infos-magazine ; Feuilleton : le Prince Noir.
18 h 5 Feuilleton : Le chevalier de Maison Rouge.
D'après A. Dumas, adapté par J. Armand et C. Barma.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Force ouvrière.
20 h Journal.
20 h 35 Dessin animé : Popeye.
20 h 50 Sport : Football.
Coupe du monde : en direct de Barcelone. U.R.S.S.-Belgique. **22 h 50 Documentaire : Le monde sans soleil.**
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité.
15 h 5 Sports : Tennis.
Tournoi de Wimbledon.
17 h 10 Sports : Football.
Coupe du monde : en direct de Madrid, Irlande-autriche (ou France).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques. U.D.F. - R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Situations 82 : la Corse.
de P. Alfonsi et G. Ferraro.
La Corse va élire prochainement une assemblée régionale en raison du « statut particulier » qui lui a été conféré par le gouvernement. Philippe Alfonsi a enquêté auprès de la population et des responsables politiques, et des partisans de l'autonomie de l'île.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
M. Ledourx.
Avec Serge Gainsbourg, M. Jack Lang, ministre de la culture, Paul Mc Carthey, Charlelie Couture, le groupe Foreigner, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Eclaireurs et éclaireuses de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac ; Les appareils.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : l'Histoire très bonne et très joyeuse de Colinot Trousse-Chemise
Film français de N. Companeez (1973), avec F. Huster, B. Bardot, O. Piccolo, N. Delon, B. Lafont, A. Sapritch.
Au Moyen Age, un jeune paysan, très porté sur le sexe, part, à travers la France, à la recherche de sa fiancée enlevée par des brigands. Il rencontre toutes sortes de femmes qui l'induisent en tentation.
Nudités, scènes scabreuses, paillardise et verdeur de langage. Ce n'est pas digne de Nina Companeez, malgré le raffinement des images. Dernier rôle de Brigitte Bardot : une dame libertine au pays d'Oc.
22 h 20 Journal.
22 h 55 Cinéma : le Marchand des quatre saisons.
Film allemand de R.-W. Fassbinder (1971), avec H. Hirschmuller, I. Hermann, H. Schygulla, I. Caven (v.o. sous titrée).
Un brave type malchanceux, devenu marchand des quatre saisons, cherche à échapper à sa vie grise et monotone, à l'échec et au désespoir.
Mélodrame dénonçant, dans l'esthétique maniériste propre à Fassbinder, l'oppression des rites, des préjugés et des tabous sociaux. L'une des premières œuvres qui révélèrent, en France, le cinéaste récemment disparu.
0 h 20 L'encyclopédie du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.).
Numéro 3 : Méliès ou le génie de la surprise.
0 h 50 Prélude à la nuit.
« Jardin sous la pluie » ; « L'isle joyeuse », de C. Debussy.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Livres pour l'été.
8 h, Les chemins de la connaissance : Autres temps, toujours Freud. (psychanalyse et violence) ; à 8 h 32, Le petit jardin : L'espace découvert ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : Nivernais - Morvan, avec R. Colas.
11 h 2, Amérique latine : rêves et routes (le Brésil).
12 h 5, Agora : les Cahiers du Sud, avec A. Payre.
12 h 45, Panorama : avec Jean Markale.
13 h 30, Renaissance des orgues en France : dans le Nord-Pas-de-Calais.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, Un livre, des voix : « La terre est si belle », de J. Green.
14 h 47, Départementale : à Saint-Paul-de-Vence.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : L'univers des Maeght, quarante-cinq ans d'aventure.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre.
17 h 32, La musique américaine au vingtième siècle : Anderson, List, Chatham, Lewis.
18 h 30, Feuilleton : « La Cinquième Planète », d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine, le paludisme.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Berlin ton danseur est la mort, d'E. Cormann, avec : B. Balp, R. Bensimon, A. Medina, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Schumann, Bach, Le Grand, Vallet, Respighi.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Schubert, Haendel et Bartok.
12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Weber, Pleyel, Martin.
12 h 35, Jazz : Les années Dorsey.
14 h 4, Le ténor de A à Z : œuvre de Donizetti, Leoncavallo, Puccini, Verdi, Meyerbeer, Millocker, Guridi.
17 h 2, Repères contemporains : Les concertos de Mozart.
17 h 30, Les intégrales : Les quatuors de Haydn.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : Avec A. Hervé, piano ; M. Valois, guitare ; J. Bardi, contrebasse ; F. Laizeau, batterie.
19 h 38, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, *Concert : (donné le 25 février 1982 en l'église Saint-Germain-des-Prés)* : « Mors et vita », de Gounod, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France ; dir. H. Gallois ; chef des chœurs, J. Jouineau ; avec M.-A. Nicolas, violon solo ; P. Boumards, orgue ; sol. J. Chamonin, soprano ; N. Denize, mezzo ; D. Dhogan, ténor ; P. Gottlieb, basse.
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Kurt Weill.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 30 JUIN

— *M. Charles Fiterman,* ministre des transports, est reçu à l'émission « Allô ! Max » sur R.T.L., à 20 h 30.

— *M. Michel Jobert,* ministre du commerce extérieur, est l'invité du journal de FR 3, à 22 h 45.

JEUDI 1er JUILLET

— *M. André Henry,* ministre du temps libre, participe à l'émission « Plaidoyer », de R.M.C., à 8 h 30.

A TF 1

Fin du duo Alain Chaillou — Annick Beauchamps

C'est ce mercredi 30 juin que s'achève, comme prévu, pour Alain Chaillou et Annick Beauchamps, l'expérience de présentation du journal de 23 h sur la première chaîne. Le journaliste Norbert Balit prendra le relais des deux présentateurs pour le mois de juillet, Joseph Poli continuant la présentation des journaux de week-end. Rien ne semble avoir encore été décidé pour les mois suivants.

Nommé, comme il le souhaitait, correspondant à Rome à la place de Claude Brovelli, Alain Chaillou était, depuis l'automne, responsable du dernier journal de TF 1, et présentateur depuis seulement trois mois. « *La formule du couple de présentateurs était originale,* dit-il. *Jamais un journal du soir n'a reçu autant de courrier, la grande majorité des lettres approuvant la formule du duo. Mais le journal marchait sur le numéro de deux vedettes, de deux artistes seuls en scène, et peu soutenus. La rédaction ne se mobilise pas pour le journal de 23 h ; personne n'aime travailler tard, et surtout pas pour cette édition, considérée comme une sorte de journal du pauvre. Et comme chacun ici fait un peu ce qu'il veut...* »

Sans nouvelle affectation pour le moment, Annick Beauchamps défend elle aussi la formule du duo : « *Nous faisions un journal le plus complet possible, mais avec un ton décontracté, chaleureux, un brin impertinent. Le couple permet de donner au journal un rythme plus rapide, plus souple ; la complicité de deux partenaires qui partagent la même conception de l'information et du public rend l'émission plus humaine, plus souriante.* » Elle ne souhaite pas en tout cas être intégrée dans la rédaction de la chaîne, ou partir en reportage. Seule l'intéresse la présentation. M. Jean-Pierre Guérin, le rédacteur en chef de TF 1, n'a-t-il pas affirmé vouloir tenter à 20 h l'expérience du couple de présentateurs ? — A. Co.

Deux radios locales au risque du monopole

II. — *Versailles : C.V.S. comme notables*

par THIERRY BRÉHIER

Au moment où la commission Holleaux continue d'examiner les dossiers des radios locales privées, celles-ci s'organisent. Deux exemples en région parisienne montrent que parfois elles ne font que conforter les monopoles détenus par la presse écrite. Après celui de T.S.F. 93 en Seine-Saint-Denis (le Monde du 30 juin), voici le cas de C.V.S. à Versailles.

Versailles, la fière cité royale n'est, loin des fastes de son château, qu'une ville de province. Avec ses clans, ses rivalités, ses jalousies, ses aigreurs ; ses amitiés aussi, intéressées ou sincères ; ses coups de cœur et ses inimitiés ; ses liens de familles ou d'affaires ; ses attaches partisanes qui se nouent et se défont au rythme des aléas politiques. Une de ses villes où l'Hôtel de Ville, la préfecture, la Chambre de commerce se retrouveraient volontiers autour d'une table de bridge si l'évêché acceptait de faire le quatrième.

Ici plus qu'ailleurs, une même équipe est partout présente. M. Édouard Bonnefous, chancelier de l'Institut de France, président de la commission des finances du Sénat à, peu à peu, placé ses hommes : M. André Damien, (C.D.S.), avocat, conseiller d'État, à la maire ; M. Paul-Louis Tenaillon, lui aussi C.D.S., administrateur de société, à la présidence du conseil général, cette équipe s'appuie sur l'hebdomadaire créé par M. Bonnefous à la Libération, le seul du pays versaillais, et aujourd'hui sur une radio locale.

M. Bonnefous préside tous les samedis matins la conférence de rédaction de son journal : « Toutes les nouvelles de Versailles ». Inutile de chercher à connaître la ville en voulant ignorer son hebdomadaire. Ses petites annonces sont probablement le meilleur lien entre les habitants *de la région. Pour vendre une auto :* « Les Nouvelles » ; pour trouver un appartement : « Les Nouvelles »...

Pas d'engagement partisan — au moins ouvertement — dans ce qui doit êtres le bien de tous. Priorité aux festivités traditionnelles, noces d'or et mariages, repas d'anciens et colonies de vacances, galeries d'art et cinéma, ventes aux enchères et conférences ; sports surtout. La politique ici n'a pas droit de cité. Chacun — même le P.C. — peut faire passer son communiqué ; mais c'est tout. Les conflits semblent ne pas exister. La mise en page elle-même joue les demis tons.

Être ou ne pas être de la famille

La droite est chez elle dans le pays versaillais, qu'elle soit centriste, giscardienne, ou gaulliste. Les deux députés R.P.R. ont été réélus au premier tour des législatives du printemps 1981, comme les candidats de l'opposition lors des dernières cantonales. La gauche a *trouvé refuge dans la ville nouvelle* de Saint-Quentin-en-Yvelines, mal acceptée, mal vue par les Versaillais.

Dans un tel climat, mieux vaut être de la « famille ». M. René Duval et Jean-Pierre Farkas, deux professionnels, dont la radio giscardienne avait tenu à se passer, l'ont vite compris. Venus à Saint-Quentin-en-Yvelines en septembre 1981 pour créer un véritable hebdomadaire d'information, qui n'ait pas peur d'ouvrir des dossiers ou de soulever un coin du voile pudique dont chacun s'efforce de camoufler les difficultés inhérentes à toute vice collective, ils ont vite dû rabattre de leurs prétentions. Après de sérieuses difficultés financières, leurs banques privées refusent de continuer à *les soutenir, leur journal* « Yvelines Nouvelles » a dû réduire pagination et zone de diffusion, pour se contenter des communiqués et du sport. L'équipe Bonnefous continue de régner seule sur l'information versaillaise.

Le 2 juillet 1981 plusieurs hommes se retrouvent dans un bu*reau des « Nouvelles ». Il y a là* M. Tenaillon, M. Damien, le bâtonnier Christian Raoult, à qui le maire a confié l'animation du conseil économique et social municipal, M. Didier Simond, le dynamique président de la chambre de commerce et d'industrie, M. Jean-Charles Edeline, un « ami » qui, s'il n'assure plus la présidence de la Société française de production et de l'U.G.C., reste le propriétaire d'une trentaine de salles de cinéma de la région. Chacun sait que le monopole de la radio perdra de sa rigidité. Impensable de laisser d'autres pénétrer dans le fief. D'autant que les « Versaillais » ont sous la main l'homme de la situation. M. Roland Faure a abandonné, la veille, la direction de l'information à Radio-France. Or, depuis plus de vingt ans, c'est l'homme de presse de M. Bonnefous ; quelles que soient ses responsabilités à *l'Aurore* ou à la radio il n'a jamais abandonné la rédaction en chef des « Nouvelles ».

Le 15 avril 1982 « C.V.S. » (Canal V Stéréo) commence à émettre sur 91,3 mégahertz ; tant pis pour « Radio K 7 FM », qui s'essayait sur la même longueur d'ondes depuis la Celle-Saint-Cloud. Un journaliste a été débauché de l'hebdomadaire pour assurer l'information locale. M. Jean-Pierre Bertrand, l'ancien directeur de « Radio-Bleue » (la chaîne pour les anciens de Radio-France) anime la rédaction, assisté de François Desplats, un journaliste qui continue de se partager entre Versailles et Antenne 2. Bientôt Claude Ruben viendra diriger les programmes. Roland Faure s'est créé de nombreuses amitiés à Paris. Les vedettes de la chanson, du sport, de la presse, de la politique défilent derrière son nouveau micro. Guy Béart vient raconter son voyage au Japon avec le président de la République. Michel Hidalgo présente le « Mundial ». Jacques Chaban-Delmas répond aux questions de Noël Copin et de Dominique Jamet. Le petit studio tout moderne de C.V.S. devient une halte comme les autres entre la rue Bayard, la rue François-Ier et le quai Kennedy.

Les notables locaux font la queue pour parler dans le même poste que ces grands noms. André Damien est aussi à l'aise derrière un micro que dans un prétoir pour parler du sommet de Versailles ou d'un ancien voyage aux Malouines. Les maires et leurs adjoints se succèdent pour présenter leur ville. Elles sont toutes de droite... C.V.C. n'y peut rien ! Certes la gauche n'est pas interdite d'antenne ; M. François Hilsun, rédacteur en chef adjoint de *l'Humanité* et conseiller général des Yvelines, est un remarquable débatteur, M. Bernard Hugo, sénateur communiste et maire de Rappes, comme M. Guy Malandain, député socialiste de Rambouillet sont fréquemment conviés à donner leur opinion. Mais pas question d'analyses ou de commentaires politiques locaux ; *« nous ne sommes pas équipés pour cela ».*

A C.V.S. militantisme et d'amateurisme sont officiellement bannis ; professionalisme avant tout. Comme à R.T.L. ou à Europe 1, longues plages d'information matin, midi et soir, plus flashes toutes les heures. « Radio-Versailles » ne sera pas une radio de complément ; il faut « *fidéliser* » l'auditeur. Il saura tout sur le monde, la France, la région en écoutant C.V.S.. Pour les jeunes journalistes stagiaires qui peuplent la salle de rédaction, il est tellement plus glorieux de réécrire une dépêche A.F.P. sur le Liban que magnétophone en bandoulière d'aller arpenter les quartiers et les cités à la recherche de l'information locale qui s'y cache. Les vieux briscards de la locale, qui ont troqué un stylo pour un micro, eux, savent qu'il est plus difficile et tout aussi intéressant de parler d'un dramatique accident de la route aux portes de la ville que du bombardement de Beyrouth. Depuis le temps qu'ils labourent le pays versaillais, ils s'y sont créés un réseau d'amis et d'informateurs aux mailles étroites. Les présidents d'associations se bouseulent pour venir parler de leurs projets. Cela suffit pour que plus de la moitié des « journaux » soient consacrés à l'information locale, tout au moins aux petites nouvelles de la vie associative.

Pour le reste on fait comme les « grands » : le matin « service et pratique » pour les femmes au foyer ; l'après-midi sourire pour le troisième âge, avant des musiques plus modernes lors du retour des écoliers ; rock le soir. Sans oublier le hit-parade ou l'heure du classique. Le tout entrecoupé non de publicité *mais d'annonces rapides des fêtes et* manifestations.

Si C.V.S. a beaucoup plus d'argent que les petites radios associatives d'amateurs, elle ne peut pas pour autant rivaliser avec Europe 1 ou R.T.L. Son budget annuel de 3 millions de francs lui est fourni par la ville (25 %) les « Nouvelles » (25 % aussi), les associations, les organismes consulaires, les membres bienfaiteurs et quelques « sponsors ». Le conseil général sera sollicité quand l'autorisation d'émettre sera officiellement accordé. Tout devrait s'arranger puisque déjà la commission chargée de conseiller le ministre de la communication a donné un avis favorable.

C.V.S. en tout cas ne pourra pas échapper à ses promoteurs. L'association « Radio-Versailles » rassemble les représentants de huit associations culturelles de la ville. Comme par hasard, ce sont le maire lui-même, trois de ses adjoints, dont le président du conseil général, et deux de ses amis personnels. Mac Luhan et Guttemberg la main dans la main dans la « bonne voie ».

LA QUATRIÈME CHAINE DÈS 1983

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a annoncé, mardi 29 juin à Grenoble, que la quatrième chaîne de télévision payante serait mise en *service dans certaines régions dès* 1983 (en priorité celles de Lille et de Brest), 70 % de la population, notamment les villes de cinquante mille habitants, devant être équipés d'ici 1985. Le ministre des P.T.T. a précisé, d'autre part, que la mise en place de cette nouvelle chaîne se ferait progressivement par le remplacement des émetteurs noir et blanc 819 lignes par des émetteurs 625 lignes couleur. Le coût total de l'opération devrait être de l'ordre de 300 millions de francs (100 francs par mois pour les ménages). Des réalisations étrangères sous-titrées seront programmées sur la chaîne, ainsi que des émissions culturelles et de variétés et des films nouveaux.

● *Un conflit* oppose actuellement les journalistes caméramen de TF 1 à la direction de la chaîne, à propos de la prime de risque ou « d'exploit » qu'exigent de percevoir avant leur départ les reporters envoyés au Liban, en raison des dangers exceptionnels encourus sur place.

Rappelant que leurs homologues américains perçoivent quotidiennement jusqu'à 2 000 dollars, les caméramen français réclament 500 francs d'avance par jour prévu de reportage, et refusent, en attendant, d'aller remplacer à Beyrouth la dernière équipe de TF 1 de retour à Paris ces jours-ci. Pour l'heure, les services du contrôleur d'Etat refusent le versement préalable. Une réunion des caméramen devait avoir lieu ce mercredi 30 juin. Pour le moment, la chaîne fait appel provisoirement à des images extérieures pour traiter de la situation libanaise.

Sur les grandes ondes

VENDREDI 2 JUILLET
● R.M.C., 12 h 45 : Joris Ivens (cinéaste).

SAMEDI 3 JUILLET
● FRANCE-INTER, 20 h 05 : La tribune de l'histoire : *Ave César.*

DIMANCHE 4 JUILLET
● R.T.L., 18 h 15 : Le grand jury R.T.L.-*le Monde,* avec M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux.

LUNDI 5 JUILLET
● FRANCE-INTER, 17 heures : La musique des musiciens, avec Maurice André (trompettiste) et Jean-Pierre Wallez (chef d'orchestre).
● EUROPE 1, 20 heures : Radio libre aux handicapés.

MARDI 6 JUILLET
● EUROPE 1, 20 heures : Radio libre à la valse.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de *rédiger tous les noms propres en* capitales d'imprimerie.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 30, 3 et 6 à 19 h 30 : Tosca ; les 1 et 7 à 19 h 30 : Romeo et Juliette ; les 2 et 5 à 19 h 30 : Il Tabarro i Pogliacci.

SALLE FAVART (296-12-20), Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 30, 2 et 7 (dern.) à 20 h 30 : les Corbeaux : le 1er (dern.) : le Voyage de M. Perrichon ; les 3, 5 à 20 h 30 et le 4 à 14 h 30 et 20 h 30 : la Dame de chez Maxim : le 6 à 20 h 30 : Dom Juan.

CHAILLOT (727-81-15). Relâche.

ODÉON (325-70-32), Relâche.

T.E.P. (797-96-06), Relâche.

PETIT TEP (797-96-06). Relâche.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, le 2 à 19 h : Les luttes de réhabilitation des cultures africaines ; le 3 à 18 h 30 : L'importance de l'Ancienne Egypte pour les civilisations africaines ; Cinéma-Vidéo, les 1, 2, 3 et 4 à 15 h : A propos de l'exposition Yves Tanguy : les 30, 1, 2, 3 et 4 à 19 h : David *Hockney ; le 1er à 16 h, le 2 à 15 h et 21 h*, le 3 à 15 h : Aspects du cinéma africain. – Théâtre-danse, le 30 à 18 h 30 : M. Mac Clure, J. Harlow et B. Le Kid ; à 20 h 30 : Ophélie-Variations ; le 3 à 20 h 30 : Chants et danses d'Afrique.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77). Relâche.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Relâche.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), le 30 à 21 h : Orchestre des récréations lyriques, dir. D. Mourreuau, sol. C. Kotlarski (Mozart).

Les autres salles

ASTELLE-THEATRE (202-34-31), mer., sam., 15 h et 20 h 30, dim., 16 h : Des fabliaux à Molière (dernière le 3) : mar., ven., sam., 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27), mer., 19 h, jeu., ven., sam., 21 h : En revoir (dernière le 3).

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 16 h : l'Homme masse.

CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62), le 30 à 20 h 30, Appelez-moi Arthur (dernière).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles (dernière le 3).

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam., 17 h, dim. 15 h 30 : la Servante amoureuse ; (D., L.), 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 18 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; (D.), 22 h : Virage.

DEUX PORTES (361-24-51), 20 h 30 : le Pain de ménage, le Défunt.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. L.), 21 h, mat. sam. 15 h : Diableries amoureuses (dernière le 2).

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 22 h : la Forêt des bienfaits.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), le 30 à 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : la Tour mystérieuse, le Philosophe soi-disant.

ESPLANADE CHAMPERRET (758-21-34) (D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Hamlet (dernière le 4).

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Entertaining Mr. Sloane.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve : 21 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 15, Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago, le Sang des fleurs. – II. 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.

MADELEINE (265-07-09) (D., L.), 20 h 45 ; mat. sam. 15 h : l'Alouette.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.), 21 h : Architruc.

MATHURINS (265-90-00), les 5 et 6, 21 h : Emballage perdu.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : la Cagnotte (à partir du 1er). – Petit Montparnasse (D. soir), 22 h, mat. dim., 18 h : Hommage à Pierre Dac (dernière le 4).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (jeu., dim. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

ŒUVRE (874-42-52) (dim. soir, lun.), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (dim. soir, lun.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h., mat. dim., 15 h 30 : Pauvre France.

POTINIÈRE (261-44-16) (dim., lun.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h : Une fille drôlement gonflée.

RANELAGH (288-64-44) (D.), 20 h 15 : *Franz Kafka (dernière le 6)*.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), mer., 20 h 30, jeu., ven., sam., 22 h, dim., 17 h : l'Écume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Baba cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D., 18 h : Histoires de bouffe (dernière le 4).

THÉATRE DE PARIS (274-22-77), le 30 à 20 h 30 : Don Giovanni e il suo servo Pulcinella.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Drôles de bobines.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (dim., lun.), 20 h 30 : les Pantins.

TRISTAN-BERNARD *(522-08-40) (D.* soir, lun.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : le Troisième Témoin.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), *21 h, mat. dim., 15 h 30* : Achetez François.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?

BLANCS MANTEAUX (887-15-84), à partir du 5. I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les démones Loulou : 22 h 30 + sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 ; Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 + sam. 23 h 45 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va *Zanni* ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; – II. 20 h 30 : Praline et Berlingotte : 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.

L'ENVOL (347-33-06) (Mar.), 19 h : P. Quirni.

FANAL (233-91-17), (D.) 20 h : une saison en enfer ; 21 h 15 : les grandes sartreuses.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), *20 h 30* : le Mur mort ; *21 h 30* : F. Margarita. A. Duclos.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L.), 18 h 30 : C. Épinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou : Sam., 16 h. : la Timbale.

THÉATRE DE DIX *HEURES* *(606-*07-48) (D.), 20 h 30 : Les voyages déforment les valises ; 21 h 30 : C'est ça ou les îles Baléares ? ; 22 h 30 : Cerise.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : A. Burton. – II. 22 h : Catherine Zarcate.

Les festivals

XIXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

OPÉRA

Café de la gare, le 30, 21 h 15 : L'infedelta Delusa.

Théâtre Essaïon (*D*) 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan.

DANSE

Centre culturel de *Belgique* (*D*) 20 h 45 : Mudra international (dern. le 3) ; 20 h 30 : l'Ensemble, à partir du 5.

THÉATRE

Cour de l'Hôtel d'Aumont (D) 21 h 30 : le Bavard imprudent.

Essaïon *(D) I : 20 h 15 : Le Blanc cassé* ; 22 h : Il s'appelle peut-être Dupont ; *II* : 20 h 30 : La Kabbale selon Aboulafia ; 22 h 15 : De quelle falaise dites-vous ?

CONCERT

Café de la Gare, le 3, 19 h 30 : Beni and Co (Mozart, Haydn) ; le 6, 21 h 30 : R. Lawson (Chopin, Debussy, Stravinski).

CAFÉ-THÉATRE

Essaïon (D) le 30, 18 h 30 : J. Charby.

Café de la Gare, les 1er, 2, 5, 21 h 15 : Yalta.

SUR LES PAVÉS DU MARAIS

Place du Marché Ste-Catherine, 19 h 30, le 1er : Trigone, le 3 : Cerf-volant, le 6 : T. Stager ; 20 h 30, le 1er : le Baron rouge, le 6 : Pochette surprise.

FESTIVAL
« MUSIQUE EN SORBONNE »
(251-69-11)
JEUDI 1er

Cour d'honneur, 21 h : I Solisti Italiani (Bonporti, Pergolèse, Rossini, Vivaldi).

VENDREDI 2

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 : Ensemble de cuivres Da Camera (Gabrieli, Guami, Lappi, Palestrina) ; 21 h : Chœur national, ensemble d'instruments anciens « Apollon », dir. : J. Grimbert (Monteverdi).

SAMEDI 3

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 : Chœur et ensemble instrumental de l'université Paris-Sorbonne (Gastoldi) ; 21 h : P.-Y. Artaud (Nono, Bussotti, Clementi, Maderna, Sciarrino, Ugoletti).

DIMANCHE 4

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 : R. Filippini, F. Petracchi (Boccherini, Couperin, Gabrieli, Rossini) ; 21 h : G. Boulanger, Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Boccherini, Sammartini, Scarlatti, *Stradella*).

MARDI 6

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 : A.M. Salvetta, A. Ballista (Rossini) : Cour d'honneur, 21 h : voir le 4, Grand Amphithéâtre, 21 h.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

Château de Courson-Monteloup et église de Vaugrigneuse, le 3, à partir de 15 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic, dir. : A. Stajic (Couperin, Rameau, *Haendel, Purcell, Marais...)*.

Fontainebleau, château, le 4, 15 h 30 : Antiqua musica, dir. : J. Roussel (Telemann, Haendel, Haydn, Fiala, Vivaldi...).

En région parisienne

BRETEUIL, Château (052-05-11) le 4, 17 h : A la rencontre de Marcel Proust.

MONTREUIL, **TEM** (858-65-33) les 30, 1er, 20 h : la Vie mode d'emploi. – Studio Berthelot, les 30, 1er, 2, 3, 21 h : Perrotin Lartiche.

SAINT-DENIS, festival de musique (243-00-59) Théâtre G. Philipe, le 30, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Lille, dir. : J.Cl. Casadesus, sol : M. A. Estrela (Mozart) - Basilique, le 1er, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Lille, dir. : J.-Cl. Casadesus, Chœurs de R.-F. dir. : J. Jouineau (Verdi, Rossini).

VERSAILLES, Cathédrale St-Louis, le 4, 17 h 30 : E. Pelletier - Parc du Château, Bassin de Neptune (950-36-22) les 3, 4, 21 h 30 : les fêtes de nuit.

VINCENNES, Th. D. Sorano (374-73-74) (sam., dim. soir, mar) 21 h, mat. dim. 18 h : Le dîner bourgeois - Petit Sorano, le 30, 21 h : Eno, K. Saporta, Cl.Magnonat.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 30 JUIN

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Delos Quartet (Mozart, Ravel).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 21 h : J.-F. des Lonchamps, R. Delofme (Purcell, Carissimi, Haendel, Gluck).

CENTRE MANDAPA, 20 h 30 : R. Prasad, J. Kurvila, H. Lang (musique classique de l'Inde du Sud).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : D. Barbier (musique méditative).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

JEUDI 1er JUILLET

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. : J. Van Dam (Mozart).

VENDREDI 2 JUILLET

RADIO FRANCE, Audirorium 106, 18 h 30 : J. Savall (Able, Sainte-Colombe, Hume).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 20 h 30 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).

NOTRE-DAME DE PARIS, 14 h 30 : The young Presbyterians Singers, dir. : *W. Bullock (Brahms, Haendel, Vivaldi)*.

ÉGLISE DE LA MADELEINE 15 h : Youth of America Singers, dir. : R. Lombard.

SAMEDI 3 JUILLET

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : M.-Ch. et F. Doublier (Debussy).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Lieuwe Visser, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi, Bach, Scarlatti, Von Dittersdorf).

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 16 h 30 : K. Ghosh, Sunkarlal, Wei Tai Sun (musique de l'Inde du Nord).

NOTRE-DAME, 16 h 30 : voir église de la Madeleine, le 2.

DIMANCHE 4 JUILLET

***NOTRE-DAME**, 17 h 45 : R.B. King* (Vierne, Rorem, Tournemire).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : R. Tambyeff (Dandrieu, Franck, Duruflé).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h (voir le 3 à *21 h*).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : voir le 1er.

LUNDI 5 JUILLET

***NOTRE-DAME**, 14 h 30 : American Mu*sic Abroad.

ESCALIER D'OR, 21 h : E. Berchot (Chopin).

MARDI 6 JUILLET

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : H. Szeryng (Bach, Mozart, Beethoven).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : voir le 3.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : G. Fumet, J. Gallard (Vivaldi).

***ÉGLISE DE LA MADELEINE**, 18 h 30 :* F.-H. Houbart (Marchand, Mozart, Bach, Vierne, Widor).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : G. Kurmis (Beethoven, Liszt, Stenhammar).

***ESCALIER D'OR**, 19 h : J. Belliard* (musique du Moyen Age) : 21 h : L. Civatte, Th. Fèvre, Ph. Foulon (Couperin, Vivaldi, Rameau).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 1er, 21 h : Don Friedman.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 30, 22 h 30 : Los Salseros.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 5, 21 h : Rickie Lee Jones.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), le 30, 21 h 30 : D. Doriz ; à partir du 1er : J.-P. Sasson Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Agbavia et Patato Valdes.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 30, 1er, 22 h : Verbeke Quintet.

CONNÉTABLE (277-41-40), les 1er, 2, 3, 20 h 30 : Diaphane Trio.

DÉPOT-VENTE (637-31-87), le 1er, 21 h 30 : Big Band R. Guérin ; le 2, 21 h 30 : Rockabilly.

DUNOIS (584-72-00), les 2, 3, 20 h 30 : J. Mac Phee, A. Jaume, R. Bon, F. Méchali.

L'ÉCUME (542-71-16), les 30, 1er, 2, 3, 20 h : Assuration ; le 5, 20 h : Sabu : les 30, 1er, 22 h : Le Nguyen, P. Bertault, M. Martre ; les 2, 3, 5, 22 h : Le Nguyen, S. Merlaud.

FEELING (271-33-41) (Mar.), les 30, 1er *et 2, 22 h : J. Raocco, Ch. Loos, J.-L.* Rassin, F. Sintaine ; les 3, 4, 5 : Cl. François, J. Querlier, B. Girard, P. Jacquet.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 45 : Johnny Griffin Quartet (dern. le 3) ; le 6 : D. Murray Octet.

OLYMPIA (742-25-49), les 29, 30, 1er, 2, 20 h, le 3, 19 h, le 4, 17 h : Le Rock d'Ici.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), le 6, 20 h : Jackson Browne ; les 7, 8 : Talking Heads.

PETIT JOURNAL (326-28-59), *21 h 30*, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Les Barbecues ; ven. : Metropolitan Jazz Band ; sam. : Swing At Six ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : Ch. de Cieuleveult Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 20 h 30 : J.-M. Bernard, D. Broquaire, M. Uzan, P. Allant (dern. le 4) ; à partir du 5 : Ph. Petit, A. Jean-Marie, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 1er, 18 h 30 : A. Hervé, M. Valois, J. Bardi, F. Laizeau.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Caroff (dern. le 3) ; à partir du 6 : R. Franc.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 18 h 30 : M. Pere (dern. le 3) ; le 4, 17 h : S. Graham.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) *(D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim.*, 15 h 30 : Daemonia.

COMÉDIE DE PARIS (281-29-36) (D.), à 20 h 30 : Brel, je persiste et signe... (à partir du 1er).

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), à 20 h 30 : Ricardo d'Afrique.

THÉATRE NOIR (797-85-15), le 30, à 20 h 30 : Kan Kan Bou.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h + ven., sam., 23 h 30 : Sexteto Mayor.

Comédies musicales

RENAISSANCE (208-21-75), le 3, à 20 h 30 : le 4, à 14 h 30 : Viva l'opérette.





Publicité

Sauver Beyrouth de la destruction

Depuis la deuxième guerre mondiale, Beyrouth est le centre de rencontre de tous les penseurs, chercheurs, poètes, artistes... du monde arabe.

Depuis 1970, elle est aussi le lieu où ont été entreposés, sauvegardés et développés les acquis culturels du peuple palestinien : écrits, photos, peintures, films, archives qui témoignent de l'histoire ancienne et récente de ce peuple.

A côté des massacres de populations civiles palestiniennes et libanaises qu'une invasion de la ville par les troupes israéliennes signifie, c'est tout ce patrimoine porteur et reflet de l'identité d'un peuple qui risque de se trouver effacé.

Les écrivains, artistes, professionnels du cinéma et de la télévision soussignés demandent aux responsables à tous les niveaux, à l'opinion publique internationale et à tous ceux pour qui la liberté et la dignité de l'homme ne sont pas de vains mots, que de telles éventualités ne puissent se concrétiser.

Il faut sauver Beyrouth de la destruction.

Louis ARAGON, poète - Gilles AILLAUD, artiste peintre - René ALLIO, réalisateur - Denise BARRAT, écrivain - Borhan ALLAOUIE, réalisateur - Gisèle AARZ-PRINZ, artiste peintre - Ali AKIKA, réalisateur - Omar AMIRALAYE, réalisateur - Antoinette AZARIE, comédienne - Djamel ALLAM, chanteur - Régine PHILIPPE BAILLY, journaliste - Juliet BERTO, comédienne et réalisatrice - Marie-Thérèse BOICHE, monteuse - Colette BENEDITTE, artiste peintre - Bertrand BLIER, réalisateur - Sylvie BLANC-MOAT, monteuse - Farid BOUGHEDIR, critique - Farouk BELOUFA, réalisateur - Jacques DEBRU-BRIDEL, écrivain, membre fondateur du C.N.R. - Robert CHAZAL, critique cinéma - Alain CORNEAU, réalisateur - Mohamed CHARBAGI, réalisateur - Takis CANDILIS, réalisateur - J.-Louis COMOLLI, réalisateur - CUECO, artiste peintre - Pierre CAMUS, ingénieur son - Serge DANEY, critique cinéma - Danielle DUBROUX, réalisatrice - Thierry DEROCLES, chef monteur - Michel DEMOUPOLOS, journaliste - Edmond HAMRANE EL MALEH, écrivain - Ahmed EL MANOUNI, réalisateur - Jacques FANSTEN, réalisateur T.V. - Anita FERNANDEZ, comédienne - Michel FAVAR, réalisateur T.V. - Jacques FINET, poète - FORGAS, artiste, peintre - COSTA-GAVRAS, réalisateur - Gérard GOZLAN, réalisateur T.V. - Michel GALAN, réalisateur - Abdul-Khalek GHASSAN, critique - Ali GHALEM, réalisateur - J.-Claude GUIGUET, réalisateur - Guy HENNEBELLE, critique cinéma - Laurent HEYNEMAN, réalisateur - MED-HONDO, réalisateur - Michel KHELIFI, réalisateur - Khémais KHAYATI, critique cinéma - KIMIAVI, réalisateur - Claude LAZAR, artiste peintre - Serge LE PERON, critique cinéma - Taïeb LOUHICHI, réalisateur - Martine MARIGNAC, productrice - Geneviève MOLL, journaliste - Mouloud MIMOUN, journaliste - Simon MISRAHI, attaché presse - Jacques MONORY, artiste peintre - Yvon MESSAC, artiste peintre - Jean NARBONI, critique cinéma - Alain NAHUM, réalisateur T.V. - Angela PEZANON, architecte - Edna POLITI, réalisatrice - Eric PLUET, chef monteur - Ernest PIGNON, artiste peintre - Roger PIC, réalisateur T.V. - Jean-Henri ROGER, réalisateur - Bernard RANCILLAC, artiste peintre - Jean ROY, critique cinéma - Raoul RUIZ, réalisateur - Sufyan RAMAHI, réalisateur - Guy-Patrick SAINDERICHIN, critique cinéma - Moumen SMIHI, réalisateur - Nouredine SAIL, critique cinéma - Elisabeth et Louis TERRENOIRE, écrivain et ancien ministre - Serge TOUBIANA, critique cinéma - Bertrand TAVERNIER, réalisateur - Nadine TRINTIGNANT, comédienne - Wassila TAMZALI, critique cinéma - Youssef TOBNI, chef monteur - Dominique VILLAIN, enseignante cinéma - Paul VECCHIALI, réalisateur - Anne WIAZEMSKY, comédienne - Magda WASSEF, critique cinéma - Mahmoud ZEMMOURI, réalisateur - TAIBI, comédienne.

ENVOYEZ SIGNATURES ET SUGGESTIONS A :

B.F.A., 34, rue Saint-Sauveur 75002 Paris 236-29-20/380-31-95

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 JUIN

15 h : Un homme revient, de M. Neufeld ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Chien enragé, d'A. Kurosawa ; 21 h : le Rodeur, de J. Losey).

JEUDI 1er JUILLET

15 h : Liberté, de J. Kemm ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Tourments, de L. Bunuel ; 21 h : le Navire des filles perdues, de R. Matarazzo).

VENDREDI 2 JUILLET

15 h : l'Idole, d'A. Esway ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Femmes entre elles, de M. Antonioni ; 21 h : Poursuite dans la nuit, de J. Tourneur).

SAMEDI 3 JUILLET

15 h : la Nuit fantastique, de M. L'Herbier ; 17 h : l'Homme au fusil, de S. Youtkevitch ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : le Dingue du palace, de J. Lewis ; 21 h : la Déesse, de S. Ray).

DIMANCHE 4 JUILLET

15 h : Lac aux dames, de M. Allégret ; 17 h : le Code criminel, d'H. Hawks ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Adorable Menteuse, de M. Deville ; 21 h : Freud, passion secrète, de J. Huston).

LUNDI 5 JUILLET

Relâche.

MARDI 6 JUILLET

15 h : l'Homme à la barbiche, de L. Valray ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Mafioso, d'A. Lattuada ; 21 h : le Fanfaron, de D. Risi).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 30 JUIN

15 h : l'Arsenal, d'A. Dovjenko ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : Verboten ; 19 h : Perspectives du cinéma français, Cannes 1982 : Calle dei morti, de P. Bony ; Sac poubelle, de M. Medieu.

JEUDI 1er JUILLET

15 h : Variétés, de E.-A. Dupont ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : The Crimson Kimono ; 19 h : Perspectives du Cinéma français, Cannes 1982 : Rosette vend des roses, de Rosette ; It's a very nice lady, de G. Courant.

VENDREDI 2 JUILLET

15 h : le Dernier des Mohicans, de M. Tourneur ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : les Bas-Fonds new-yorkais ; 19 h : Perspectives du cinéma français, Cannes 1982 : Televres, de S. Monclaire ; Gong, de T. Hernandez ; A quoi rêve l'araignée, de M. Nedjar.

SAMEDI 3 JUILLET

15 h : Ménilmontant, de D. Kirsanoff ; la Zone, de G. Lacombe ; Nogent, Eldorado du dimanche, de M. Carné ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : Les maraudeurs attaquent ; 19 h : Cœur bleu, de G. Courant ; 21 h : la Bataille d'Alger, de G. Pontecorvo.

DIMANCHE 4 JUILLET

15 h : la Rue sans joie, de G.-W. Pabst ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : Police spéciale ; 19 h : R.A.S., d'Y. Boisset ; 21 h : la Guerre d'Algérie, d'Y. Courrières et P. Monnier.

LUNDI 5 JUILLET

15 h : L'éventail de Lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : Shock Corridor ; 19 h : Elise ou la vraie vie, de M. Drach.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 14e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CANNIBAL FEROX (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

CONVERSA ACABADA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

200 000 DOLLARS EN CAVALE (A.), v.o. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

FITZCARRALDO (All. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

LA GALAXIE DE LA TERREUR (**) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

HALLOWEEN II (*) (A., v.o.) Normandie 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34).

JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA MAISON DU LAC (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRES A LA SAINT-VALENTIN (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

BLUE HOLOCAUST, film italien de Joe d'Amato (**), v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (604-34-25).

TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL, film américain de Jean-Claude Lord (**), v.o. : Quintette, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

INTERDIT AU MOINS DE TREIZE ANS, film français de Jean-Louis Bertucelli (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE FANTOME DE MILBURN, film américain de John Irvin (*), v.o. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE SECRET DE VERONICA VOSS, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).

THE FRENCH, film français de William Klein : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SUPER LES NANAS, film américain de Roger Corman, v.f. : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LA MÉMOIRE FERTILE, film belgo-palestinien de Michel Khleifi : St-Séverin, 5e (354-50-91).

POUR LES PALESTINIENS, UNE ISRAÉLIENNE TÉMOIGNE, film israélien d'Edna Politi, v.o. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PARSIFAL (All., v.o.) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (franç.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) — V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

REDS (A., v.o.) : George V, 15e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare-Pasquier, 9e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

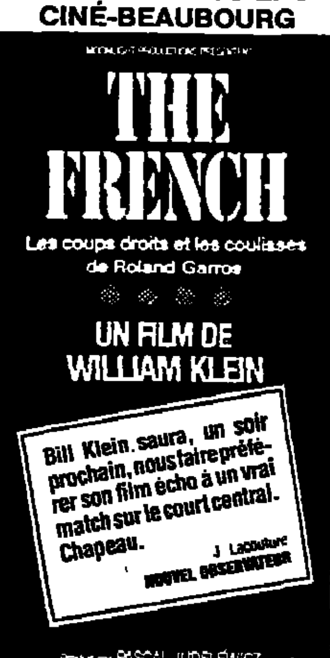
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

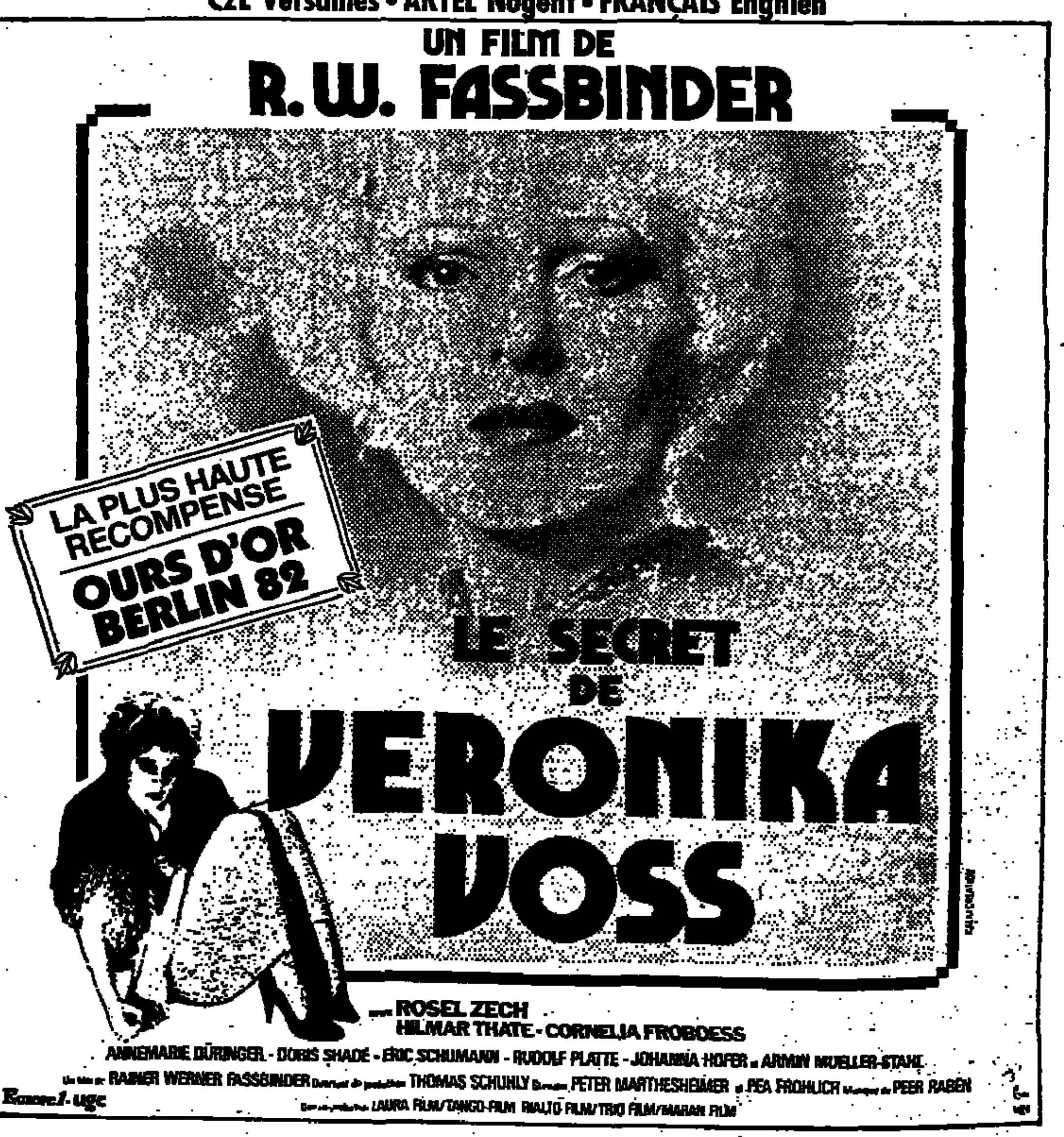
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-





CINEMA

14-27) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

UN MATIN ROUGE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46).

Les festivals

CYCLE FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), t.l.j. sf Dim., 12 h + V., S., 0 h 20 : Gibier de passage ; t.l.j. sf Dim., 12 h 10 + V., 0 15 : Despair ; t.l.j., 11 h 50 + S. 0 h 15 : Roulette chinoise ; t.l.j. sf Dim., 12 h + V. 24 h : le Marchand des quatre-saisons.

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : *Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h* et 22 h : les Visiteurs du soir ; 18 h : Alexandre Nevski ; 20 h : Quand la ville dort.

FESTIVAL MARILYN (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), Mer., Sam., : Sept ans de réflexion ; Jeudi, Dim. : Niagara ; Ven., : le Prince et la Danseuse ; Lun. : Trouble-moi ce soir ; Mar. : Marilyn.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), I : Mer. : les Anges aux figures sales ; jeudi : le Mystérieux docteur Clitterhouse ; Ven. : Key Largo ; Sam. : La mort n'était pas au rendez-vous ; Dim. : les Passagers de la nuit ; Lundi : les Fantastiques Années 20 : Mardi : Echec à la Gestapo.
II : Jeudi, Sam., Lundi : la Rivière d'argent ; Mer., Ven., Dim., Mardi : the Strawberry Blonde.

COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio-43, 9e (770-63-40) ; Mer., 20 h : *Que la bête meure ; 22 h 15 + L., 22 h* : le Boucher ; Jeudi, 20 h : la Rupture ; 22 h 15 : Ophelia ; Ven., Mardi, 20 h : les Biches ; 22 h : Marie-Chantal contre docteur Kha ; Sam., 14 h: l'Œil du malin ; 16 h : Juste avant la nuit ; 20 h : la Décade prodigieuse ; 22 : Docteur Popaul ; Dim., 14 h : Une partie de plaisir ; 15 h 50 : Nada ; 20 h : les Cousins ; 22 h : Landru ; lundi, 20 h : la Femme infidèle.

CYCLE J. DEMY, J. RENOIR : Action République, 11e (805-51-33) ; Mer., Jeudi : Model Shop ; Ven. : le Testament du docteur Cordelier ; Sam. : la Règle du Jeu ; Lundi, Mardi : les Parapluies de Cherbourg.

LUIS BUNUEL (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : Mer., Sam., 22 h, Jeudi, 17 h : Ven., 14 h 30, Mardi, 20 h : le Charme discret de la bourgeoisie ; Mer., Dim., 14 h 30, jeudi, Sam., 20 h, Ven., Mar., 22 h, Lundi, 17 h : Cet obscur objet du désir ; Ven., Dim., Lundi, 20 h, Sam., mardi, 17 h : le Fantôme de la liberté ; Jeudi, Lundi, 14 h 30, Dim., 17 h : la Voie lactée.

ROBERT DE NIRO (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). En alternance : Raging Bull, Sanglantes Confessions.

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

BANANAS (A., v.o.), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v. ang.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos 14e (327-52-37).

CABARET (A., v.o.), Forum 1er (297-53-74) : Action-Christine, 6e (325-47-46) : George-V, 8e (562-41-46) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

CALIGULA (Ang., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

CHER PAPA (It., v.f.), Bergère, 9e (770-77-58).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), *U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)*.

LA CINQUIEME VICTIME (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA CIOCIARA (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).

CLAIR DE FEMME (F), Châtelet-Victoria, 1e (508-94-14).

COLLEGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Élysée Point-Show, 8e (225-67-24) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).

EMMANUELLE (F.) (**), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.), *Ranelagh, 16e (288-64-44)*.

EXCALIBUR (Angl., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

HELLZAPOPPIN (A.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'INTROUVABLE (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

MARATHON MAN (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Action-Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE MASSACRE DE KAFR KASSEM (F.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MOULIN ROUGE (A., v.o.), Movies, 1er (260-43-99).

MORT A VENISE (Ital., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71) h. sp.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

OPÉRATION DRAGON (H.k., v.o.), *U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)* ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-53-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.

PAPILLON (A., v.o.), U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.C.G. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RAGTIME (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) h. sp. ; V.f. : Bergère, 9e (770-77-58) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA RIVIÈRE SANS RETOUR (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SALO (It., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE HISTOIRE SIMPLE (F.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h, sam. + 0 h 15.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h + 0 h 10.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. 21 h.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (509-94-14), 14 h 10.

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr., Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 50 + v. O h 20.

MALEVIL (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), S, D, 16 h 15.

MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), S, D, 18 h 15.

NEIGE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : studio Galande, 5e (354-72-71), 15 h 40.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA PISCINE (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LE PRÉ (It., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi 19 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.

REMBRANDT FECIT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi 17 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40.

SATURNIN ET LA FEE PAS COMME LES AUTRES (Fr.), Opéranight, 2e (296-62-56), M, S, D, 14 h et 16 h.

SCARAMOUCHE (Fr.), Acacias, 17e (764-97-83), 16 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : studio Galande, 5e, (354-72-71), 22 h 40 et 0 h 15.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 15.

DANSE

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 1er, 2 à 20 h 30 : le 30 à 15 h 30 et 20 h 30 : Ballets Mazowsze.
STUDIO-TH 14 (545-49-77) le 30 à 20 h 30 : Cie Hadra.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80) les 1er, 2, 3, 5, 6 à 20 h 30 : Rush Dance Company.

société

APRÈS LES INCIDENTS ENTRE POLICIERS ET IMMIGRÉS DANS LE HAUT-RHIN

Patiences perdues

De notre envoyé spécial

A trois reprises en une quinzaine de jours, le département du Haut-Rhin a été le théâtre d'incidents survenus, à chaque fois pour des raisons de peu d'importance, entre la population immigrée et la police. Le 6 juin d'abord, à Bourtzwiller, une banlieue périphérique de Mulhouse (« le Monde » du 9 juin), puis, le 21, dans le quartier de la Cité, à Mulhouse même, et enfin, le 23, à Wittenheim, une commune du bassin potassique, des policiers en tenue se sont heurtés, parfois assez sévèrement, aux habitants de quartiers où vivent presque exclusivement des familles de travailleurs immigrés originaires, pour une très large part, du Maghreb.

Mulhouse - Bourtzwiller. — *« Une émeute ? Pourquoi pas un soulèvement, pendant que vous y êtes, ou l'insurrection, hein ?... »* Mlle Anne-Marie Bernhard, aujourd'hui retraitée, a été, de 1964 à 1977, directrice de la maternelle du quartier Pierre-Brossolette. Voici dix-huit ans qu'elle vit ici, à la lisière de ce secteur de Bourtzwiller, triste triangle planté d'immeubles crasseux, que délimitent la rivière la Doller, la rue de Kingersheim et la voie express.

Présidente, depuis des années, du centre social, créé en 1966, militante active de la Confédération syndicale du cadre de vie, et infatigable animatrice de la Maison pour tous — trois pièces et bien peu de crédits, dans l'une des H.L.M. de la rue des Romains, — Mlle Bernhard est une « figure » du quartier. Pas un gosse (et il y en a ici quelque douze ou treize cents, du berceau jusqu'à dix-huit ans) qu'elle ne connaisse par ses nom et prénom, pas une famille dont elle ne sache l'histoire, les difficultés, les méfaits ou les mérites.

« *Jamais*, dit-elle, *comme trop de journaux l'ont écrit, la population d'ici n'a voulu « affronter » la police ! En revanche, ce que l'on ne dit jamais, c'est l'agressivité dont cette police fait systématiquement montre vis-à-vis des immigrés, garçons ou filles, jeunes ou vieux... Le 6 juin, il a suffi d'une nouvelle maladresse — une gifle décochée par un agent au petit D. — pour que tout le monde se mette à perdre son sang-froid... Mais il n'y avait pas de quoi dramatiser... Il y a déjà eu assez de gâchis comme ça !* »

Sur ce point, tout le monde est bien d'accord : les très rares Alsaciens de souche, qui feraient presque figure d'égarés dans ce quartier qu'on se retient à grand peine d'appeler un ghetto, et les immigrés eux-mêmes. « *A cause de ces histoires*, comme le dit M., un Français musulman de seize ans, *le quartier va passer pour un coupe-gorge, alors qu'il est dangereux seulement quand les flics y viennent...* », ce qui déclenche l'hilarité générale. « *Depuis l'autre jour*, ajoute un autre, *ils viennent de moins en moins, mais quand ils viennent, alors, c'est un déploiement de force pas croyable : une armée en manœuvres !* » Mais, plaisanteries mises à part, ce dont ils souffrent le plus profondément « *c'est de passer pour des pestiférés* », ou, comme le dit Abdelkrim, dix-huit ans, « *de rester toujours des Arabes aux yeux des Français, même si la mention « nationalité française » figure sur notre carte d'identité, même si ma mère, avant moi, est née ici !* »

« Vous n'êtes que des voyous »

Cette mauvaise réputation serait-elle, parfois, justifiée *(« il y a, à quoi bon le cacher, une dizaine de familles pas bien recommandables »*, comme l'indique Mlle Bernhard) ? Elle pèse très lourd sur tous ces jeunes. A tel point que nombre d'entre eux, déjà quelque peu coupés de leurs racines par l'abandon progressif de la langue traditionnelle, que presque tous comprennent encore, mais ne parlent plus, ont délibérément renoncé aussi à leur prénom de naissance. Et tel qui s'appelait jusqu'ici Ahmed, Abdelkrim ou Mansour s'est changé de lui-même en Pierre, en François ou en Jacques, comme si cet état civil d'emprunt pouvait faire illusion ! A la longue, s'entendre répondre, une fois sur deux lorsqu'on s'adresse à des professeurs, à l'école : « *Vous n'êtes que des voyous* », ou « *Vous habitez un quartier de délinquants, un autre Harlem* », peut avoir sur de jeunes esprits des conséquences graves.

De cela, les jeunes éducateurs de prévention, qui vivent sur place, sont profondément convaincus : « *Nous avons souvent affaire à de vrais marginaux*, explique l'un d'eux, *qui ont abandonné l'école et préfèrent vivre dans la rue, parce qu'ils se sentent repoussés de toutes parts... De la part de la police, insultes, coups, brimades, humiliations diverses étaient monnaie courante vis-à-vis d'eux : ce qui s'est passé le 6 juin n'a rien de surprenant. Félicitons-nous que les choses s'en soient tenues là. Ça aurait pu être beaucoup plus grave.* »

Malheureusement, pour mener à bien, ou seulement tenter de le faire, leur tâche plutôt ingrate, ils ne disposent que de crédits misérables. Un local, au rez-de-chaussée de l'une des « barres » de béton sale de l'ensemble « des 420 », comme on surnomme ici la cité Pierre-Brossolette, qui compte quatre cent vingt logements, et à peine de quoi payer loyer, charges et maigres salaires. Seul « luxe » visible, une grande feuille de papier quadrillé, au mur, où l'on s'applique à consigner, rencontre après rencontre, les scores du Mundial, une table, quelques sièges et un téléphone.

Surpopulation, chômage fréquent, marginalisation engendrée par un racisme latent. Pour les bénévoles du Syndicat du cadre de vie, réhabiliter et restructurer ce quartier, y développer des possibilités de loisirs ; y instaurer des moyens valables de prévention et y créer un petit ensemble sociomédical, telles sont les mesures indispensables qu'il conviendrait de prendre en priorité.

Toutefois, on insiste sur la nécessité — si d'aventure on se décidait enfin à entendre leurs doléances — d'associer les habitants du quartier à toute décision, qu'elle intéresse la santé, l'environnement, l'éducation ou les loisirs. Seulement, comme le fait observer une habitante de la cité, « *à Bourtzwiller, nous n'avons pas de couleur politique. Et nous n'acceptons pas plus d'être « récupérés » — à notre corps défendant — par ceux qui ont décidé que nous étions de leur bord, qu'ignorés par ceux auxquels nous n'avons pas fait d'avances* ».

Dans son bureau du commissariat central, à la cité administrative, le commissaire Ange-Paul Léonelli, directeur départemental des polices urbaines (P.U.), s'efforce, lui aussi, d'arrondir les angles, se plaisant à affirmer qu' « *il n'existe aucun contentieux entre la police et les Maghrébins* », et que ceux-ci, d'ailleurs, « *sont généralement bien admis à Mulhouse, où ils se sont installés voilà longtemps* ». Pourtant, il dira, mais avec l'air presque navré, que, « *évidemment, les Maghrébins entrent pour « une certaine part » dans les statistiques de la délinquance* », avant de répéter que « *les policiers n'ont cependant aucune velléité de tracasser particulièrement, hors des « affaires », ces populations* ».

« Ces jeunes nés en France »

Pour M. Léonelli, il faut voir « *dans un réveil du monde musulman* », dans « *l'assurance nouvelle que leur nombre important leur donne* », dans « *une sorte de prise de conscience, un nouvel état d'esprit* », les vraies raisons des récents incidents survenus à Mulhouse. N'est-il pas vrai que « *ces jeunes, nés en France, se sentent mal dans leur peau* », et, ce qui est plus... fâcheux, qu' « *ils n'ont pas la patience de leurs aînés* » ? Quoi qu'il en soit, le directeur départemental des P.U. l'affirmera une fois encore : « *Notre police mulhousienne est modérée, et n'est en rien axée contre les immigrés* ». Mais les gaz neutralisants, les chiens qu'on démusèle, les coups de trique, les insultes, les paires de claques et les coups de pied aux fesses dont on nous a tant parlé ? Sait-on jamais : à l'exemple de cette nouvelle génération d'immigrés, celle qu'on appelle « la troisième », les jeunes policiers auraient-ils aujourd'hui « moins de patience » que leurs aînés ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

Philippe Maurice a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle

Reconnaître Philippe Maurice innocent du meurtre du gardien du parking du 354, rue Lecourbe, M. Mohamed Hachemi et le condamner à la peine de dix-huit années de réclusion criminelle pour tentative d'homicide volontaire sur la personne de l'autre gardien, M. Mohamed Khaouche (« le Monde » du 30 juin), n'est pas apparu comme un paradoxe à la cour d'assises de Paris.

Après une heure trente de délibérations, les huit femmes et quatre hommes qui siégeaient, mardi 29 juin, sous la présidence de M. Guy Floch, ne sont descendus que deux ans au-dessous des réquisitions de l'avocat général, M. Charles Michon. Celui-ci, tout en réclamant vingt ans de réclusion criminelle pour Philippe Maurice — qui encourait la réclusion criminelle à perpétuité, — avait précisé que l'accusé devait être jugé pour les actes dont il était réellement responsable, prenant ainsi ses distances avec la thèse de la chambre d'accusation (elle le considérait comme « *coauteur* » de tous les actes commis ce soir-là dans le parking).

La condamnation de Philippe Maurice dans cette affaire n'a pas de réelles conséquences pour lui puisqu'elle est confondue avec la peine de réclusion criminelle à perpétuité qu'il subit pour le meurtre d'un policier. Mais elle avait aux yeux de ses avocats, Mes Danielle Marion Fondanèche, Philippe Lemaire et Jean-Louis Pelletier, une grande valeur de symbole. Elle devait pour eux apporter une sorte de contrepoids au « *traquenard judiciaire* » dans lequel on les avait, selon eux, enfermés lors du procès au terme duquel Philippe Maurice avait été condamné à mort (*le Monde* du 30 octobre 1980).

« *Accabler Philippe Maurice a été une volonté constante de la justice française*, a précisé Me Lemaire. *M. l'avocat général n'est pas tombé dans ce travers en requérant vingt ans. Pour la première fois, on a admis que Philippe Maurice pouvait obtenir des circonstances atténuantes.* » « *On dit que ce procès n'a pas d'intérêt*, a-t-il conclu. *C'est faux. Votre décision aura de l'influence sur sa vie pénitentiaire dont on sait qu'elle sera longue, très longue. Par elle, il verra qu'il y a des juges qui refusent de fermer la porte de l'espoir.* »

La cour n'a pas voulu donner à Philippe Maurice ce « *symbole* », ce « *signe* », que demandait la défense et qu'avait donné une cour d'assises de composition différente, avec le même président, le 25 février : alors que l'avocat général avait réclamé la réclusion criminelle à perpétuité pour tentative d'évasion et d'assassinat, Philippe Maurice avait alors été condamné à seize années de réclusion criminelle (*le Monde* du 27 février). — Jo. S.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Tchécoslovaquie et Mme Jan Pudlak ont donné une réception mardi à l'occasion de leur départ.

— L'ambassadeur du Bangladesh et Mme A. Momin ont donné une réception en l'honneur du secrétaire exécutif de la commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP) et de Mme Kibria.

— L'ambassadeur de Djibouti et Mme Ahmed Ibrahim Abdi ont donné une réception mardi à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— Marie-Hélène RABIER et Carlos MALTER-TERRADA ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Barbara.

Bruxelles, le 26 juin 1982.

— Bernard et Blandine BADIGNON-DEFRESNE, François et Anne-Eléonore, sont heureux d'annoncer la naissance de

Clémence.

Beauvais, le 22 juin 1982.
« Résidence de la Tour »,
25, rue Saint-Lucien,
60000 Beauvais.

— M. et Mme Gérald PIPIEN,
M. et Mme Yves ASTIER,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Laure,

fille de Gilles et Michèle,
le 28 juin 1982, à Montpellier.
9, rue de Sèvres,
92100 Boulogne-Billancourt.
10, rue Vaillant-Couturier,
69200 Vénissieux.
498, rue Louise-Michel (esc. 16),
34000 Montpellier.

— Catherine et Jean-François LAGNEAU laissent à Xavier et Benoît la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Odile,

le 28 juin 1982.

Mariages

— M. et Mme Pascal GEORGES-PICOT,
Le pasteur et Mme Pierre FATH,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Christine MIQUEL
et
Jean FATH,

qui aura lieu le samedi 3 juillet 1982, à Noisy-sur-Oise.

Décès

— La direction,
Et le personnel de la société SODEFRA,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Clément CURIEL,
directeur des services comptables de la SODEFRA,

survenu le 29 juin 1982, à l'âge de cinquante-neuf ans, à Paris.

Réunion au cimetière de Bagneux, à 10 h. 45 (porte principale), le jeudi 1er juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. René DUCAUD-SAUMANDE,
survenu le 17 juin 1982.
De la part de :
Mme René Ducaud-Saumande,
Ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu le 19 juin, en l'église Saint-Pierre de Belin.

— Nous apprenons le décès de
M. Jacques JULIEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 23 juin 1982.

[Né le 27 septembre 1912, à Paris, Jacques Julien adhère très vite aux Jeunesses communistes avant la dernière guerre. Mobilisé, blessé en juin 1940, il entre dans la Résistance et devient responsable du secteur ouest de la région parisienne. Arrêté en 1943, Jacques Julien est bientôt déporté en Allemagne.

A la Libération, membre du parti communiste, auquel il restera fidèle toute sa vie, il est élu conseiller municipal du Pré-Saint-Gervais. Au sein de la Fédération des anciens déportés, il était un des experts écoutés des droits et pensions militaires.]

— Montpellier.
M. et Mme Pierre Labrot,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul LABROT,
née Paule Serpuit,

survenu le 25 juin 1982, dans sa quatre-vingt-septième année.

De la part :
Des familles Labrot, Serpuit, Bendersky, Chalaman, Chauvet, Chazaly, Desgranges, Guillot, Lebré, Vincent.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 27 juin, à Bablachère (Ardèche).

La Tour Saint-Martin,
Rue du Grau,
34000 Montpellier.
17 ter (A 2), rue du Pont-Colbert,
78000 Versailles.
6 bis, rue Laffargue,
47000 Agen.

Remerciements

— M. et Mme Ed. Leguil, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Georges DURRIÈRE,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Les familles Cartner et Castel, profondément touchées par les témoignages de sympathie et d'amitié qui leur ont été donnés lors du décès de

Henri GOLDBERG,

expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont unis à leur peine.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-IV (Sorbonne), mercredi 30 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Manfred Kelkel : « Naturalisme, vérisme et réalisme dans le théâtre lyrique de 1890 à 1930 ».

— Université Paris-VIII, mercredi 30 juin, à 14 h. 30, salle E 362, M. André Cabanis : « Jacques Copeau metteur en scène des classiques ».

— Université Paris-X (Nanterre), mercredi 30 juin, à 15 heures, salle C 28, Mme Aziza Bennani : « Monde mental et monde romanesque de Carlos Fuentes ».

— Université Paris-II, mercredi 30 juin, à 17 heures, salle des fêtes, M. Pascal Dumas de Rauly : « Idéologie communiste et construction internationale de la révolution d'Octobre à la mort de Staline (doctrine de l'U.R.S.S.) ».

— Université Paris-II, jeudi 1er juillet, à 15 heures, salle 110, Mme Pierrette Faurre : « La recherche sur la délinquance des enfants de moins de treize ans (étude de cas dans la région parisienne) ».

FAITS ET JUGEMENTS

Le maire d'Aix-les-Bains condamné à six mois de prison avec sursis

Chambéry. — M. André Grosjean, maire d'Aix-les-Bains, vice-président (R.P.R.) du conseil général de la Savoie, qui était accusé d'avoir écoulé du « faux gorgonzola » par l'intermédiaire d'une fromagerie dont il est l'actionnaire principal, a été condamné vendredi 25 juin par le tribunal correctionnel de Chambéry (Savoie) à six mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende. M. Grosjean était inculpé de tromperie, de publicité mensongère et de complicité de faux et usage de faux certificats qu'il avait obtenus auprès du gérant d'une société de Maisons-Alfort, M. André Jusselin (*le Monde* daté 20-21 juin). Ce dernier a été condamné à trois mois de prison avec sursis et 3 000 F d'amende.

M. Grosjean, qui avait indiqué à l'audience qu'il n'était que le « *directeur technique* » de sa société, s'est vu infliger une peine supérieure à celle des P.-D.G. successifs de l'entreprise, MM. Jean-Claude Midali et Gérard Caron, condamnés chacun à 15 000 d'amende. En outre, ces derniers et M. Grosjean devront verser 5 000 F d'amende à chacune des deux parties civiles, l'Union fédérale des consommateurs de la Savoie et le Consortium pour la protection du gorgonzola.

Dans l'heure qui a suivi le jugement, le vice-président du conseil général de la Savoie diffusait un communiqué pour annoncer son intention de faire appel et pour dénoncer « *l'exploitation politique faite autour de cette affaire* ». *Je déclare solennellement n'avoir eu aucune responsabilité dans les faits reprochés à la société Garoncini* », écrit encore M. Grosjean, qui affirme une nouvelle fois que son rôle s'est toujours limité à celui de directeur technique. — *(Corresp.)*

● *Plainte contre les forces de police.* — Le père de Sylvie Greboval, blessée, samedi 26 juin, à Vireux-Molhain (Ardennes) par des éclats de grenade lacrymogène lors de la manifestation contre la centrale nucléaire de Chooz (*le Monde* du 29 juin), a porté plainte. Atteinte au visage, la fillette, âgée de cinq ans, qui jouait devant le domicile de ses parents, a été opérée lundi. Elle devait rester encore quelques jours à l'hôpital.

M. Tchérémissinoff est relaxé

M. Vladimir Tchérémissinoff, animateur des ballets Arapoff, ancien premier danseur des ballets du marquis de Cuevas, a été relaxé par la cour d'appel de Paris dans l'affaire des Ballets Thaïs (*le Monde* du 11 février).

Il était poursuivi pour « proxénétisme aggravé » et avait comparu devant le tribunal correctionnel de Paris, le 8 février. Les juges de première instance l'ayant relaxé, le parquet avait fait appel. La cour de Paris vient de confirmer la relaxe.

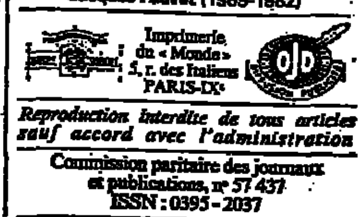
Un étudiant marocain de Montpellier a disparu depuis plus d'un an

Montpellier. — Depuis plus d'un an, on est sans nouvelles d'un étudiant marocain, Mohamed Rafik, né à Oulmès le 29 avril 1952, inscrit à la faculté de droit de Montpellier ; ancien président des sections de l'Union nationale des étudiants marocains à Tours, puis à Montpellier. M. Rafik a été arrêté à Casablanca la veille des graves incidents qui secouèrent la ville.

N'ayant aucune information sur son sort depuis le 18 juin 1981, la famille et la section de Montpellier de l'UNEM mandataient, fin décembre 1981, Mes François Roux et Alain Ottan, avocats au barreau de Montpellier, pour entreprendre à Rabat des démarches auprès des autorités marocaines. Ces derniers ont été reçus par le secrétaire général du ministère de la justice qui leur promis alors d'ordonner immédiatement des recherches. Aucune trace ne fut retrouvée de Mohamed Rafik dans les dossiers judiciaires ou dans les prisons marocaines. Les deux défenseurs demandèrent alors que l'on interroge les policiers qui avaient procédé à l'arrestation. Après deux mois, cette nouvelle démarche n'ayant pas abouti, les avocats, accompagnés de Me Bernard Travier, membre du conseil de l'ordre du barreau de Montpellier, obtinrent une audience, début mars 1982, auprès du ministre de la justice lui-même.

Les avocats estiment aujourd'hui qu'ils n'ont plus d'autre moyen que de faire connaître publiquement cette situation aux organisations humanitaires et à l'opinion publique. D'autre part, ils ont demandé à deux confrères de Rabat de déposer plainte entre les mains du procureur du roi à Casablanca pour séquestration et détention arbitraire. — *(Corresp.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

MÉDECINE

DANS UNE « LETTRE AUX FRANÇAIS »

Défense et illustration du pouvoir médical

« Nous sommes inquiets pour l'avenir de la médecine hospitalière en France. » *Ainsi débute un opuscule de trente pages signé par soixante médecins hospitaliers* (1). *L'ouvrage se présente comme une « Lettre aux Français ». Intitulé :* Hôpitaux : danger !, *il vient d'être adressé à l'ensemble des parlementaires et des partis politiques.*

Concis. Il traduit les convictions d'un groupe de praticiens qui « veulent simplement faire leur métier ». *Leur anxiété aussi de voir l'actuel ministre de la santé s'attaquer, selon eux, aux principes sans lesquels il n'y a pas d'*« avenir véritable pour la médecine hospitalière ».

C'est le « pouvoir médical » *qui apparaît, selon ce texte, comme la clef de voûte de l'édifice hospitalier et qui, en dépit de ses nombreuses imperfections, fait de la médecine hospitalière française* « l'une des toutes premières du monde ». *Sans lui, tout s'effondre. Sans le « patron », régnant en maître dans son « service », point de salut.*

Le discours ne se limite cependant pas à une défense des valeurs traditionnelles. La crainte d'une démocratisation du fonctionnement des services se joint à la volonté de conquérir une partie du pouvoir actuellement détenue par l'administration. « Il faut, *peut-on lire,* que les médecins hospitaliers puissent exercer une influence sur la marche générale de l'hôpital, sur le choix des équipements, sur la création et la gestion des services communs. Trop de décisions irresponsables ont été prises, coûteuses et parfois dangereuses pour les malades, pour que les chefs de service puissent rester écartés de décisions d'organisation que prend aujourd'hui, seule, une administration insuffisamment éclairée. »

Les signataires expriment aussi leurs inquiétudes à propos des projets de réforme des études médicales. Ils insistent, d'autre part, chiffres à l'appui, sur la nécessité qu'il y a, selon eux, à conserver une clientèle privée dans le cadre du service public.

« Nous n'exprimons aucune tendance politique ou syndicale », *précisent les praticiens au début de leur lettre. Force est pourtant de constater que celle-ci constitue, à tout le moins, une marque de défiance à l'égard du ministre communiste de la santé.*

La stratégie est d'ailleurs identique à celle mise en œuvre, il y a quelques mois, lorsque divers mouvements de protestation agitèrent la communauté médicale hospitalière : court-circuiter le ministère de la santé et tenter d'engager un dialogue directement avec les pouvoirs publics et les parlementaires. « L'affaire est trop sérieuse, *peut-on lire,* pour ne pa sêtre traitée dans un esprit d'unité nationale. »

Cet opuscule a été rendu public alors qu'était rédigé au ministère de la santé le projet de nouveau statut du médecin hospitalier (le Monde *du 30 juin), au moment même où l'Assemblée nationale votait le projet de loi sur la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics* (le Monde *daté 27-28 juin). Alors, baroud d'honneur ? Sans doute pas. Si les signataires savent que cette bataille est perdue, ils savent aussi que d'autres ne vont pas tarder. Ce qui justifie la création d'un « lobby » des chirurgiens hospitalo-universitaires.* — J.-Y. N.

(1) Le groupe est essentiellement composé de professeurs agrégés, chirurgiens des hôpitaux de Paris ou de la région parisienne. On y trouve notamment les noms des professeurs A. Apoil (hôpital Saint-Antoine), Y. Chapuis (hôpital Cochin), A. Laugier (hôpital Tenon), A. Loygue-Jacob (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne) et A. Patel (hôpital Raymond-Poincaré de Garches).

ÉDUCATION

UN COLLOQUE A PARIS-VII

Les universités souhaitent passer de l'aide à la coopération avec le tiers-monde

Comment les universités françaises peuvent-elles coopérer avec les pays du tiers-monde ? Dans quelle mesure la recherche scientifique menée en France peut-elle aider au développement des pays moins avancés ? Comment éviter les pièges de l'exotisme, du folklore ou du néo-colonialisme ? Tels furent quelques-uns des grands thèmes abordés les 22 et 23 juin à l'université de Paris VII (Jussieu), lors d'un colloque sur « les missions de l'université française à l'égard du tiers-monde », auquel ont participé enseignants et chercheurs de toutes disciplines — français et étrangers. Ces journées de Jussieu, organisées par M. Jean-Luc Dallemagne, vice-président de Paris VII, avaient été préparées lors du colloque national sur les missions nouvelles des universités, réuni à Lyon, au printemps dernier (« le Monde » du 9 mars) sur l'initiative du ministère de l'éducation nationale.

Voilà plus de vingt ans que l'Université française « coopère » avec les anciennes colonies d'Afrique et de Madagascar, mais elle tâtonne toujours. Lorsque la France envoie beaucoup d'enseignants, on l'accuse de néo-colonialisme. Lorsqu'elle n'en trouve pas assez qui soient disposés à s'expatrier — notamment les professeurs de rang A — on lui reproche de faillir à sa mission d'aide et de coopération. Celle-ci passe de plus en plus par l'accueil en France d'étudiants étrangers, accueil qui crée aujourd'hui des problèmes multiples aux universités.

« La coopération universitaire est aveugle », a constaté d'emblée M. Jean-Jacques Fol, président de Paris-VII. *« Les universités servent d'instrument pour une coopération décidée ailleurs. »* Il est vrai que les bourses d'enseignement supérieur, pour ne parler que d'elles, sont accordées par des ministères (relations extérieures, coopération et développement) indépendamment des universités qui auront à accueillir ces boursiers.

Quant à la coopération sur place, dans les pays du tiers-monde, elle est encore trop souvent assurée par des contractuels recrutés hors de l'Université, ou fondée sur des relations personnelles *entre* universitaires, donc précaires et fragiles. Tout le monde l'a constaté à Jussieu : la coopération n'est fructueuse que lorsqu'elle est organisée entre institutions, à l'exemple des relations existant par exemple entre l'école de médecine de Bamako (Mali) et l'université d'Aix-Marseille, ou par des organismes paritaires associant les chercheurs des pays en développement et leurs collègues des pays industrialisés.

Plusieurs exemples étrangers ont été, à cet égard, cités comme modèles, en particulier un organisme *suédois* de coopération financé par le gouvernement (SAREC) et, surtout, le Centre de recherche pour le développement international (C.R.D.I.), dont le siège est à Ottawa, qui réunit onze universitaires canadiens et dix représentants du tiers-monde. Grâce à ce panachage, on évite ce qu'un chercheur péruvien a qualifié d'*« eurocentrisme »* en permettant à des universitaires du tiers-monde de définir eux-mêmes les thèmes de recherche qui seront proposés aux pays en développement.

Tout n'est pas réglé pour autant. A commencer par le phénomène de fuite des cerveaux qui ne cesse de s'amplifier, au profit des Etats-Unis surtout. Comment convaincre un chercheur de rentrer dans son pays d'origine lorsque celui-ci sait pertinemment qu'il n'y trouvera ni laboratoire, ni documentation, ni collaborateurs pour soutenir ses recherches ? Pour M. Laurent Schwartz, professeur de mathématiques à l'Ecole polytechnique, il faut *« convaincre les pays du tiers-monde que, pour conserver leurs chercheurs, ils doivent faire un effort particulier ».* Cet effort doit se traduire par *« toute une logistique de crédits et de postes »* permettant aux chercheurs de haut niveau de se déplacer pour rester en contact avec leurs collègues et d'équiper leurs laboratoires.

Pour M. Jean Dausset, prix Nobel de médecine, *« il faut tout d'abord former un premier noyau dur autour duquel tout se catalysera ».* Pionniers dans leur discipline, les chercheurs du tiers-monde *« ont un rôle difficile, souvent ingrat, mais indispensable ».* A eux de défricher, au prix de quelques sacrifices. Il ne peut y avoir de véritable coopération qu'avec eux.

Mais comment convaincre les gouvernements des pays en voie de développement qu'ils doivent, eux aussi, faire des sacrifices ? *« Dans le tiers-monde aussi, on se méfie des universités,* a observé un universitaire français. *La preuve, c'est qu'on les ferme dès qu'il y a un problème dans le pays. »* Les nations industrialisées ne donnent pas l'exemple. *« L'assistance technique française est d'un niveau très faible »,* a souligné un chercheur ivoirien, citant le cas de coopérants militaires enseignant sans diplômes. A cet égard, plusieurs participants ont soupçonné les pays riches de préférer une formation au rabais pour les étudiants du tiers-monde, sur le modèle de l'université Lumumba de Moscou (*« une sous-université pour sous-étudiants »,* selon un intervenant).

Des critiques de fond ont aussi été portées contre *« une conception occidentale de la science »,* nouvel avatar de l'impérialisme. *« Le savoir occidental est parfois inopérant dans le tiers-monde,* a affirmé un enseignant africain. *Il n'est donc pas universel. Pourquoi toujours parler de l'adaptation de cet enseignement au tiers-monde comme s'il était constitué une fois pour toutes ? »* Plusieurs universitaires français ont admis le bien-fondé de cette critique.

ROGER CANS.

Une école française du développement

Prenant la parole au nom du ministre de l'éducation nationale, qui accompagnait M. Mitterrand en Espagne, son directeur de cabinet, M. Jean-Paul Costa, a précisé les grandes lignes de la politique de coopération que va désormais suivre le ministère. Tout d'abord, une plus grande égalité pour les étudiants étrangers accueillis en France. On va, peu à peu, supprimer les statuts particuliers et « harmoniser les taux de bourses ». *On va ensuite s'efforcer d'abandonner l'* « hexagonocentrisme » *sans pour autant* « tomber dans le folklore ». *Certains établissements français à l'étranger seront appelés à s'ouvrir, car le gouvernement ne veut* « ni enclave, ni ghetto, ni tour d'ivoire ». *Enfin, la France va s'orienter vers une* « coopération intégrée » *mettant en jeu les différents départements ministériels concernés. Fini le saupoudrage.*

Fini aussi l'envoi de contractuels sans attache universitaire. Grâce à une dotation de deux mille emplois nouveaux, des enseignants titulaires vont progressivement remplacer les coopérants engagés par les ministères des relations extérieures et de la coopération. Mais on ne créera pas non plus de « légion universitaire d'outre-mer ». *La coopération à l'étranger sera désormais considérée comme une étape normale de la carrière universitaire. Au lieu d'actions ponctuelles de coopération (plus d'un millier d'accords inter-universitaires ont été conclus, souvent sur l'initiative d'un seul enseignant), on va encourager les* « projets de développement » *mis sur pied conjointement par deux universités afin d'assurer le suivi de la recherche. L'ambition du ministère est de favoriser l'éclosion d'une* « école française du développement » *qui permettrait, à terme, d'essaimer suffisamment pour que les universités du tiers-monde n'aient plus besoin d'envoyer leurs étudiants en France.* — R. C.

A Toulouse

M. SAVARY ANNONCE UN PLAN D'URGENCE POUR LA FORMATION EN MICRO-ÉLECTRONIQUE

(De notre correspondante.)

Toulouse. — Les troisièmes Journées nationales consacrées aux micro-ondes et à leurs applications — dans les domaines de la santé, des télécommunications, de la détection ou de la météorologie — ont été ouvertes par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, lundi 28 juin à Toulouse. Quatre cents participants, chercheurs et professionnels du secteur public ou privé, *y font le bilan du travail* accompli pendant quatre ans au sein des laboratoires universitaires de Lille, Limoges et Toulouse, en relation avec le C.N.R.S.

M. Savary a annoncé la mise en place d'un *« véritable plan d'urgence pour la formation en micro-électronique »,* afin de répondre à une forte demande. Il y a en France quatre pôles d'enseignement en cette matière et dans la conception des circuits intégrés : Paris, la Bretagne, les régions Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. *« Il s'agit de renforcer cet effort initial et surtout de l'étendre »,* a dit le ministre.

M. Savary, le même jour, a posé la première pierre d'un centre d'hébergement de la FIAS (Formation internationale aéronautique et spatiale) qui accueillera en octobre 1983 deux cents étudiants étrangers venus en France suivre un enseignement linguistique, technique et scientifique. *« Il ne suffit plus de concevoir et d'exporter les meilleurs matériels si nos partenaires ne disposent pas du personnel technique capable de les exploiter »,* a observé le général Jacques Mitterrand, président de la SNIAS (Société nationale des industries aéronautiques et spatiales) et de la FIAS.

CATHERINE LAURENS.

Les bourses d'études du second degré

DES MESURES POUR AIDER LES ÉLÈVES DES LEP

Le montant de la part des bourses nationales d'études du second degré reste inchangé pour les élèves fréquentant une classe de collège en 1982-1983. Une note de service parue au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 24 juin le fixe à 168,30 francs, soit la même somme que les quatre années précédentes (*le Monde* du 18 juillet 1981).

Pour les élèves des classes de second cycle, qu'il s'agisse de l'enseignement général ou de l'enseignement technologique, long ou court, le montant de la part reste fixé à 188,40 francs, après la revalorisation du 1er avril dernier. D'autre part, des dispositions particulières prises antérieurement sont reconduites (parts supplémentaires pour les élèves boursiers des sections d'éducation spécialisée, des classes de quatrième et troisième préparatoires et de tous les élèves des classes de secondes, quels que soient les enseignements optionnels choisis). Outre ces mesures, quelques décisions nouvelles concernent les boursiers de l'enseignement technique court (lycées d'enseignement professionnel, LEP)

SCIENCES

LE VOL FRANCO-SOVIÉTIQUE

Une journée ordinaire

De notre envoyé spécial

Moscou. — Tout va bien à bord. Le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien l'a une nouvelle *fois confirmé*, mardi 29 juin, lors d'un des contacts radio de Saliout-7 avec les contrôles au sol. Oublié désormais, l'incident qui, le 25 juin, avait conduit le commandant de bord du Soyouz-T-6, à relayer l'ordinateur de bord *pour opérer la jonction avec la* station.

Le climat, depuis, est plutôt à l'optimisme, car si l'on excepte des difficultés mineures rencontrées pour mener à bien l'une des expériences (calibration du four Magma) — *reportée au 1er juillet* — les autres opérations inscrites au programme de vol se sont déroulées dans de bonnes conditions. Bien sûr, il y a eu quelques incidents, mais qui ont permis de constater à quel point la présence de l'homme pouvait se révéler utile. Là un clapet n'a pas fonctionné, mais ce sera bientôt réparé : ici, c'est l'expérience d'astronomie Piramig qui avait besoin d'un petit coup de pouce pour un problème, semble-t-il, de câble d'alimentation.

Loin de se ralentir, l'activité à bord de la station s'est accrue au cours des journées des 29 et 30 juin : pour chacune, douze heures de travail étaient programmées. Le 29 juin, les cosmonautes ont ainsi mis en œuvre des expériences *touchant* pratiquement à tous les domaines scientifiques retenus pour le vol. Mais l'essentiel a été consacré aux expériences P.C.N. et Piramig, destinées à l'observation astronomique (*le Monde* du 23 juin) dans le visible et le proche infrarouge. Pour chacune de ces observations de quelques minutes, menées lorsque la station Saliout était dans l'ombre de la Terre, il a fallu pointer la station et préparer les instruments. Tâche délicate qui réclame une orientation parfaite de Saliout.

D'autre part, en *plus* de certaines activités de nature bio-médicale, les cosmonautes ont eu à mener à bien l'expérience de biologie Cytos, destinée à mieux comprendre le comportement des différents micro-organismes *vis-à-vis d'antibiotiques lorsqu'ils* sont placés en position d'apesanteur.

De l'avis de responsables français du programme scientifique et notamment de ceux impliqués dans les expériences bio-médicales Posture et Echographie, le déroulement du vol est très satisfaisant. Même si les données recueillies pendant les expériences ne leur permettent pas encore, puisqu'elles seront exploitées au sol après la fin du vol, de conclure au succès de l'opération. Il faut attendre le retour le 2 juillet, à 16 h 16 (heure française) de l'équipage franco-soviétique, dont on sait qu'il reviendra sur terre à bord du vaisseau Soyouz-T-6 qui l'a porté en orbite.

Dans ces conditions, l'équipage principal de la station Saliout, composé d'Anatoli Berezovoy et de Valentin Lebedev, pourra-t-il effectuer un vol de longue durée ? Le Soyouz-T-5 qu'ils ont utilisé dispose, en effet, d'une autonomie d'une centaine de jours lorsqu'il est amarré à la station Saliout. Or il a été lancé le 13 mai dernier. Les deux cosmonautes rentreront-ils bientôt, ou auront-ils la visite d'un nouvel équipage qu'apporterait le Soyouz-T-7, dont on sait qu'il partira dans le courant du mois d'août et que les journalistes occidentaux ont vu en préparation à la base de lancement de Baïkonour ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

LE QUATRIÈME ESSAI DE « COLUMBIA »

La plus grande discrétion entoure le déroulement des expériences à bord de la navette

« Damn ! » (malédiction). Telle pourrait bien être la seule information officielle donnée sur les expériences « militaires » auxquelles se livrent les astronautes de la navette spatiale Columbia. Ce juron échappé à un membre de l'équipage — on ne sait s'il s'agit de Thomas Mattingly ou d'Henry Hartsfield — a brièvement indiqué que tout ne se passait pas pour le mieux. Mais qu'en est-il précisément ? Un directeur du vol a indiqué que la journée de mardi était très chargée, mais le pla nde vol officiel ne le fait pas apparaître. Et, *en dehors de cette manifestation* d'irritation, les astronautes sont peu diserts, même quand ils sont en liaison avec le centre de contrôle de Houston et pas en communication directe avec le Pentagone.

Que la journée ait été chargée n'est cependant pas une surprise. Lundi, les astronautes n'ont pu faire tout ce qu'ils prévoyaient. Peut-être à cause des nausées dont a souffert Henry Hartsfield. Peut-être à cause des mouvements de tangage et de roulis imprévus qui ont affecté la navette quand elle s'est placée nez en bas — une position qui devrait, au contraire, faciliter la stabilisation de la navette et la rendre plus économe en carburant.

Ces mouvements incontrôlés ont d'ailleurs disparu aussi mystérieusement qu'ils étaient apparus. Leur cause pourrait être une rétention d'eau par les tuiles de silice qui recouvrent la navette : un violent orage s'était abattu sur le centre spatial Kennedy, peu avant le lancement. Cette eau se serait ensuite évaporée quand la navette a présenté assez longtemps son dos, puis son ventre, au soleil.

Il semble aussi y avoir eu quelques difficultés avec le bras télémanipulateur chargé — pour la première fois — de déplacer une masse importante. Peut-être faut-il voir dans les dialogues codés échangés avec les contrôleurs militaires — *« Veuillez vérifier le C.A.P.-B à zéro-6 » ; « O.K., mais qu'indique l'autre papa-tango ? »* — l'indication de quelques légères difficultés. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *L'Agence spatiale européenne (ESA)* vient d'accorder à l'Aérospatiale (SNIAS) un contrat d'études de différentes configurations de lanceurs à deux étages, semi ou entièrement réutilisables ; ceux-ci pourront satelliser 15 tonnes en orbite basse — la moitié de ce que peut faire la navette spatiale américaine, mais le double de la capacité du lanceur de Soyouz soviétique ou du lanceur Ariane-4 dont disposera l'Europe après 1984. A la SNIAS, chargée de la conception générale, sont associées les firmes allemandes Dornier et Erno, et la britannique Marconi Space and Defense Systems.

SPORTS



LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

ESPAÑA 82

Spectacle et spectateurs

C'est un Mundial à l'envers : quand le spectacle est plaisant (France-Autriche, Pologne-Belgique), les stades sont à moitié vides ; quand il est exécrable (Italie-Argentine, R.F.A.-Angleterre), l'assistance est relativement fournie. En football comme ailleurs, on se laisse toujours prendre au petit jeu des têtes d'affiches.

Mais pouvait-on vraiment prévoir que cette rencontre Italie-Argentine serait un anti-match où la brutalité des acteurs, surtout transalpins, n'a contrasté qu'avec la pleutrerie de l'arbitre roumain, et que le choc attendu R.F.A.-Angleterre serait un non-match, une partie de fantômes ?

D'une façon générale, le spectateur espagnol, pourtant fanatique de football, boude cette douzième Coupe du monde, sauf lorsqu'il s'agit de son équipe, quelque décevante qu'elle soit : selon des chiffres très précis, mais officieux — le comité d'organisation se dérobe à la question, — 996 127 personnes ont assisté aux trente-six matches du premier tour contre 1 035 109 pour les vingt-quatre rencontres de la première phase du Mundial 1978 en Argentine. Douze parties en plus, quarante mille spectateurs en moins.

De sombres et même sordides histoires de billetterie expliquent en partie cette situation : Mundiespana, le pool d'agences de voyages et de chaines hôtelières chargé de vendre les billets d'entrée à l'étranger, vient de « refiler » — c'est le mot vulgaire qui convient — une masse d'invendus à la Fédération espagnole de football et à la FIFA, pour éviter le fiasco économique.

Mais cette importante désertion des stades par les connaisseurs espagnols peut aussi avoir deux autres motifs : le chauvinisme ibérique, qui ne les fait s'intéresser qu'à leur équipe, et la médiocrité d'une grande partie du spectacle : pour un récital brésilien, combien de matches de comptables ? Méconnaissable, par exemple, cette équipe ouest-allemande. Il ne reste plus beaucoup de temps pour sauver la représentation, pour que le rideau ne tombe pas sur une bataille d'Hernani du ballon rond. — M. C.

Italie-Argentine (2-1) : tango transalpin

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Les Argentins n'aiment pas le tango. Pas celui immortalisé par Carlos Gardel, celui que leur imposent les footballeurs italiens à chacune de leurs rencontres. Ce n'est pas que les Transalpins soient mauvais danseurs. Initiés dès leur plus jeune âge à cette technique du corps à corps, ils n'ont pas leur pareil pour suivre pas à pas le partenaire qu'on leur a désigné.

Les Italiens ne manquent d'ailleurs pas de bonnes manières. Comme pour s'excuser par avance de leurs écarts de conduite, chacun d'eux s'était muni d'un bouquet de fleurs bleues assorties à la tunique de son partenaire. Mais les bonnes manières n'engendrent pas toujours la tendresse et, sans jamais cesser de s'excuser auprès de l'arbitre pour leurs « maladresses », ils ont constamment réprimé toute initiative adverse, à petits ou grands coups dans les chevilles.

Pour ce premier tango à Barcelone, les entraîneurs, Enzo Bearzot, le vieux Frioulin, et César Menotti, le condottière argentin, distingués et impénétrables comme des parrains, avaient pris place sur le banc de touche. Ils n'ignoraient pas que le perdant devrait s'effacer pour au moins quatre longues années.

De toute évidence, cela ne pouvait pas être une de ces fêtes débridées comme savent si bien les improviser les Brésiliens. Le tango ne supporte pas la fantaisie et l'infidélité. Dès le coup d'envoi, les couples étaient formés : Gentile avec Maradona, Tardelli avec Kempes, Oriali avec Ardiles, Cabrini avec Diaz, Collovati avec Bertoni, etc. Ils n'allaient plus se séparer jusqu'au coup de sifflet final.

L'ennui, avec ce football-tango, c'est qu'il favorise les accrochages et rend nerveux, obligeant l'arbitre roumain M. Rainea à sortir sept cartons jaunes (avertissements) aux Italiens Rossi, Gentile et Altobelli et aux Argentins Kempes, Maradona, Ardiles et Passarella et un carton rouge (expulsion) pour l'Argentin Gallego.

Une ventouse

Troublés par le tango des Italiens, les Argentins en oublièrent régulièrement leur football. Ce fut déjà le cas devant leur public pour la Coupe du monde 1978 et jamais depuis ils n'ont pu prendre la moindre revanche. Pour l'emporter, César Menotti comptait beaucoup cette fois sur Maradona, l'enfant des faubourgs de Buenos-Aires, dont la souplesse de cheville pouvait ridiculiser n'importe quel ange gardien, sauf peut-être l'Italien Gentile. Difficile, en effet, d'échapper à une ventouse. L'arrière de la Juventus de Turin ne joue pas seulement au football avec les pieds. Il a toujours une main accrochée au maillot ou au flottant de son partenaire quand il ne le tient pas carrément par les hanches. Autant dire que Maradona passa le plus clair de son temps à protester auprès de l'arbitre.

Ce qui devait arriver survint à la cinquante-sixième minute sur un premier contre de Tardelli. Maradona, dont ce n'était pas le jour de chance, manquait l'égalisation d'un tir brossé sur le poteau et Cabrini surprenait à nouveau l'équipe argentine, tout entière à l'attaque, à la soixante-huitième minute. Un coup franc réussi six minutes plus tard par Passarella ne changera rien au destin des tenants du titre. Il leur faudrait maintenant impérativement une victoire sur le Brésil et un succès du Brésil sur l'Italie pour leur laisser un espoir d'accéder à la demi-finale. Ardiles, Passarella et Fillol, attardés au coup de sifflet final au centre de la pelouse, s'étaient déjà fait une raison. Toute la tristesse du tango et de l'Argentine se reflétait sur leurs visages quand ils quittèrent enfin le terrain à regret.

GÉRARD ALBOUY.

Angleterre-R.F.A. (0-0) : Un fastidieux bras de fer

Madrid. — *Bataille dans la stratosphère.* Du perchoir du stade Santiago Bernabeu, grosse meringue blanche de 91 000 places, de ce poulailler de presse si haut situé que les hirondelles vous font « cui-cui » au passage, le terrain, simple rectangle de moquette, paraît loin, si loin. Et les joueurs donc.

Voilà bien l'embarras, avoir à traiter d'un choc de géants et ne voir, dans un fulgurant regard plongeant, que des nains. Mais au fond, cette perspective, suivre un match à la jumelle de marine, avait quelque chose de profondément utile. Cet Angleterre-Allemagne fédérale, choc de deux superpuissances, de deux redoutables chevaleries, l'anglaise et la saxonne, féroces cousins germains, ne pouvait guère se suivre qu'avec la distance nécessaire aux sereines constatations.

Ne pas être troublé par les bruits divers et tout à fait secondaires, les chocs crânes contre crânes, armures contre armures, tibias contre tibias, pour voir l'essentiel, un match en théorie monstrueux pour tout ce qu'il représentait de rivalité, de contentieux historiques, une rude affaire de préséance.

Angleterre-Allemagne fédérale, dans l'Europe du football, c'est probablement la plus belle affiche qui se puisse proposer. Une grande classique athlétique, l'antilatinisme dans une débauche d'efforts, de sueur et de coups de gueule. En somme, le match de Coupe par excellence. Car les Allemands renoncent rarement, les Anglais jamais. Ces deux équipes ont du football une conception simple : droit devant, le premier arrivé marque. Un jeu qui s'empêtre ni de finasserie ni de stuc, ce jeu franc, dur, à la hache d'abordage, est très séduisant lorsque réussi. Il est passablement ennuyeux lorsque sa fonction première, l'efficacité, n'est pas au bout des semelles. Ambitionner de faire parler la poudre n'est pas forcément l'inventer et ce tupe de jeu mené au tambour peut très vite sonner le creux.

De notre envoyé spécial

Précisément ce qui est arrivé. Les belles affiches *ne font* pas nécessairement les meilleurs matches, car ni les Allemands de l'Ouest, entrés sur le terrain avec onze bouquets de roses — comme s'ils avaient eu quelque vilenie récente à se faire pardonner — ni les Anglais venus, eux, avec leurs milliers de supporters, ne furent vraiment au rendez-vous. Pourquoi ? Parce que, serait-on tenté de répondre.

Un crâne et un cerveau

Peut-être bien parce qu'une solide crainte réciproque, qui n'est pas loin d'un certain respect mutuel, a paralysé le match, l'a figé, l'a étouffé plus sûrement que la chaleur ouatée de Madrid. Peut-être que 'aussi, dans ce tête-à-tête, manquaient précisémment un fameux crâne côté allemand, avec le forfait de l'avant-centre Hrubesch, et un joli cerveau côté anglais, avec l'absence prolongée du remarquable Keegan.

Peut-être enfin parce que les deux équipes redoutaient davantage de perdre ce match qu'elles n'ambitionnaient de le gagner. Elles instaurèrent donc des défenses en cisailles. Pas question d'approcher à moins de 25 mètres des buts sans se retrouver les fesses dans l'herbe.

Le match ne fut alors qu'un *long* et fastidieux bras de fer athlétique. Avec quelques vraies alertes, trois ou quatre, pour le gardien allemand Schumacher. Et une bonne suée pour son homologue anglais Shilton quand, d'un tir fracassant à cinq minutes de la fin, le patron allemand Rummenigge, qui joua sur une jambe, faillit *rompre* et la barre et le contrat.

Mais à part cela, calme plat sur l'ensemble du terrain (0-0). La vieille querelle se réglera donc par Espagnols interposés. Si tant est, évidemment, que l'Espagne veuille bien, dans ce groupe, servir encore d'arbitre.

PIERRE GEORGES.

DANS LES GARES PARISIENNES

Saltimbanques et publicitaires

Animation : action de donner la vie. Les promoteurs de l'opération « Plein foot dans les gares » n'ont pas pris la peine de lire le *Petit Larousse illustré*. S'ils l'avaient fait, ils s'y seraient pris autrement pour mieux « coller » au Mundial.

Depuis le 2 juin et jusqu'au 13 juillet, les six grandes gares parisiennes, Austerlitz, Lyon, Montparnasse, Est, Nord et Saint-Lazare, devaient vivre à l'heure du football. Voire. Vingt-quatre rangées de onze maillots aux couleurs des pays qualifiés suspendus sous les verrières, des images télévisées des matches disputés la veille, ne suffisent pas à faire de cette prétendue animation quelque chose d'original. Tout au plus peut-on y voir une initiative de publicitaires soucieux de commercialiser les produits des entreprises qui ont passé des contrats exclusifs avec l'équipe de France.

On a beau, paraît-il, décrocher chaque jour les maillots des équipes battues, doubler ceux des équipes gagnantes pour arriver, le lendemain de la finale, à un décor unique aux couleurs de l'équipe championne du monde, le public qui passe avant d'aller prendre son train reste sur sa faim. On stationne peu en effet devant les écrans.

A Saint-Lazare, on a pourtant fait l'effort de décorer la salle des pas perdus des portraits des joueurs de l'équipe de France et des vingt-trois gardiens de but de toutes les équipes. Mais ailleurs, rien. Gare du Nord, gare de l'Est, les maillots aux couleurs des participants sont fixés si haut que les voyageurs, pressés de rentrer chez eux, ignorent le « spectacle ». L'erreur majeure a été de ne pas retransmettre en direct les rencontres importantes.

Régisseur exclusif des supports publicitaires de la S.NC.F., l'agence qui a réalisé cette opération a pourtant reçu une singulière leçon, jeudi 23 juin, dans la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare.

Alors que moins d'une centaine de personnes jetaient entre 17 heures et 18 heures un regard rapide sur les écrans de télévision, une dizaine de saltimbanques mobilisaient, à quelques pas du poste de police, près d'un millier de voyageurs. Claude Reboul, chanteur, avec son orgue de barbarie et son chapelet de contraventions, Gilbert l'automate, Yves et John les acrobates, ont fini leur après-midi, comme il se doit, au poste de police.

Alors, ratée l'animation du Mundial ? On aurait pu, par exemple, afficher de manière plus apparente les résultats, ce qui n'est pas le cas, ni à la gare du Nord ni à la gare Saint-Lazare. Une jeune Allemande s'étonnait, au soir de la rencontre R.F.A.-Chili, de n'avoir jamais été informée, ni dans le train ni à son arrivée, du résultat.

GILLES MARTINEAU.

TENNIS

AU TOURNOI DE WIMBLEDON

Les cadences infernales des millionnaires de la petite balle

Londres. — Les cadences infernales, cela existe aussi pour les millionnaires de la petite balle. On l'a constaté, mardi 29, épargné par le ciel, à Wimbledon, où, pour rattraper l'énorme retard accumulé pendant les huit premiers jours de pluie, l'Américain Steeve Denton, sorte d'Attila des courts, a enlevé en quatre jeux le cinquième set et le match-marathon interrompu la veille par la nuit contre le Sud-Africain sorti des qualifications Van der Merwe (6-7, 7-5, 3-6, 6-4, 13-11) pour attaquer aussitôt une partie du troisième tour (seizième de finale) contre le Néo-Zélandais Lewis.

Denton paraissait d'ailleurs avoir trouvé la bonne cadence, menant 2 sets à 1 et 4-0 dans la quatrième manche, lorsqu'il perdit complètement les pédales, se retrouva en un tournemain à 4-4 et dut ahaner péniblement pour arracher un 7-T5 au quatre-vingt-dixième joueur mondial.

Ce passage à vide était tout à fait comparable aux fringales des coureurs cyclistes. Or, mardi, presque aucun concurrent n'a été épargné. Le tournoi du All England Lawn Tennis Club, qui, habituellement ménage une montée en douceur vers le sommet de la finale, se trouve, en effet, par la faute des intempéries, avec un énorme peloton avant la côte raide de la seconde semaine. Et c'est la bousculade.

Pour l'entraînement : Billie Jean King, qui s'est joliment qualifiée pour les quarts de finale, a regretté d'avoir trouvé difficilement des courts qui sont alors humides et glissants. Pour la compétition : l'Américain Gottfried, éliminé lundi 28, avait rongé son frein pendant trois jours avant de pouvoir finir piteusement une partie engagée en sa faveur le jeudi précédent.

Beaucoup ont perdu leur influx nerveux, voire leur envie de gagner :

De notre envoyé spécial

« Je n'ai pas très bien servi aujourd'hui, je n'arrivais pas à me concentrer », a dit le Suédois Mats Wilander, après un succès en trois sets (6-3, 6-4, 6-4) au troisième tour sur le Tchécoslovaque Stanislas Birner, dont l'opposition ne fut pourtant pas très virulente. Non seulement le court n° 3 sur lequel ils jouaient était constamment entouré d'une foule en mouvement, mais encore Wilander a reconnu *qu'il n'était pas arrivé « à se préoccuper du résultat »*.

Les « retours » de Tanner

Etrange relâchement du jeune champion de Roland-Garros. Au demeurant, il paraît s'adapter parfaitement à l'herbe, grâce à son jeu de jambes. En revanche, l'Américain Gerulaitis est un habitué de cette surface où il disputa les demi-finales en 1977 et en 1978 et encore les huitièmes de finale l'an dernier. Pourtant, il n'était pas du tout décontracté en pénétrant sur le court n° 1 où l'attendait un lieutenant de Lendl, Smid. Il était même d'une fébrilité peu commune qui permit au Tchécoslovaque, efflanqué comme un lévrier, de l'envoyer à la pêche de son service volée pendant les deux premières manches. Le New-Yorkais parvint néanmoins à renverser la vapeur : *« Smid est un bon joueur, mais il ne m'a pas battu lors des trois rencontres précédentes. Le résultat n'a pas d'importance. Il faut que je me batte, ai-je pensé; aussi n'ai-je plus fait attention aux annonces des juges de ligne qui m'avaient jusqu'alors contrarié »*, a-t-il dit, après sa victoire en cinq sets (6-7, 3-6, 6-3, 6-4, 6-2). Et lors des trois dernières manches, Gerulaitis se battit en effet comme un lion, dont il a la crinière, sauvait trois balles de break au deuxième jeu de l'ultime set, puis prenait deux fois le service du Tchécoslovaque, grâce à des « passing shots » d'un classicisme étincelant.

On tenait la promesse d'un huitième de finale sous haute tension, car son prochain adversaire, le Californien Roscoe Tanner, paraît avoir retrouvé le service canon qui fit trembler Bjorn Borg lors de la finale en cinq sets de 1979 : lundi, en engageant sur l'Américain Buehning, il fit s'écrouler le filet et ses potences. Toutefois, Tanner fut, lui aussi, à deux doigts de l'élimination, mardi, lorsque l'Indien Amritraj, qu'il avait copieusement arrosé de plomb pendant les deux manches initiales, s'en revint avec sa souplesse de boa égaliser à deux sets partout, puis eut deux balles de break au troisième jeu de la cinquième manche, puis encore deux autres au cinquième jeu avant de « craquer » au sixième jeu sur quatre retours fulgurants de Tanner (6-4, 6-4, 4-6, 4-6, 6-3).

C'est dire que l'Américain plafonnant désormais à la vingt-cinquième place mondiale se trouva un moment dans la situation du funambule qui s'assoupit sur son fil. Une situation qui fut, mardi, le lot commun. Le bûcheron néo-zélandais Simpson, qui avait abattu le cèdre Hooper la veille, faillit griller sur le bûcher deux balles de match au tie-break du quatrième set contre le Brésilien Hocevar, et évita péniblement l'élimination à la cinquième manche (3-6, 5-7, 6-3, 7-6, 6-4). Le Sud-Africain Kriek Springbock, classé onzième mondial, dut également batailler à la quatrième manche contre l'Américain Rennert (4-6, 6-3, 6-4, 6-1) et l'Américain Pfister, le tombeur de Stan Smith, subir en bougonnant plus qu'à l'accoutumée les cinq sets imposés par l'Australien Fitzgerald (6-4, 5-7, 6-4, 5-7, 6-2).

ALAIN GIRAUDO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3222

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III					■				
IV			■		■				
V									
VI				■	■				
VII			■					■	
VIII					■				
IX	■	■							
X			■						■
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Etoile des « Mille et Une Nuits ». — II. Trou dans un ouvrage manquant de profondeur. Négation. — III. Négligé. Joue un rôle important dans les lumières de la ville. — IV. Lettre grecque. Se présente nue dans certaines revues. — V. Ce n'est pas du tout par civilité qu'on lui donne le salut. — VI. La grande illusion à l'échelle européenne. Où l'on risque d'avoir affaire à la police en criant « Mort aux vaches ! ». — VII. Se répète à l'infini. L'art de toucher sans froisser. — VIII. Un rude soutien. Peuvent conserver leur vertu même en étant légers. — IX. Généralement mal vue à cause d'une trop grande distance. — X. Expression d'un blasé. On ne saurait être « pour » quand elle est précédée de « contre ». — XI. Suffisamment timbrées pour être mises en boîte.

VERTICALEMENT

1. Réduit la clientèle du coiffeur et grossit celle des perruquiers. Note. — 2. Mettent totalement à plat par un traitement de choc. Personnel. — 3. Endroit que l'on peut lire à l'envers. Personnel. Fleuve côtier. — 4. Une banane suffit pour le faire gonfler. Le signe de Penarroya. — 5. Le bon compense le mauvais. Abandonne son pied pour servir dans la chaussure. — 6. Esprit très goûté, mais rarement par son homonyme pourtant spirituel. — 7. Peut faire de Paris un paradis. — 8. Mémento de poche. Leur fin est plus imprécise que leur naissance. — 9. Telle la gorge d'une mère nourricière, au propre comme au figuré.

Solution du problème n° 3221

Horizontalement

I. Elitistes. — II. Téléphone. — III. Ise. Sil. — IV. Ri. Défiés. — V. En. Rites. — VI. Etat. Rut. — VII. Trapèzes. — VIII. Oise. — IX. Té. Ernout. — X. Usuelle. — XI. Mûr. Sème.

Verticalement

1. Etiré. Totem. — 2. Lésinerie. — 3. Ile. Tas. Ur. — 4. Te. Drapées. — 5. Ipséité. Ru. — 6. Shift. Zones. — 7. Tôlière. Olé ! — 8. En. Esus. Ulm. — 9. Sens. Otée.

GUY BROUTY.

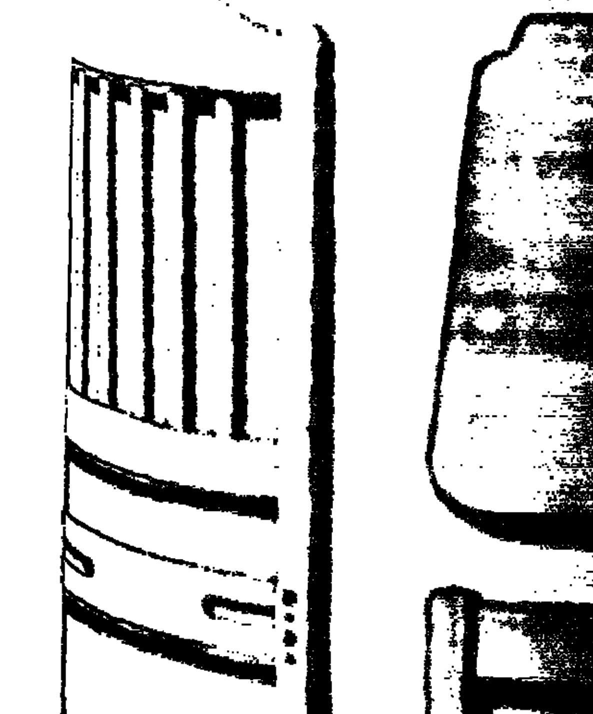
FESTIVALS

B.D. A MARVEJOLS. — La ville de Marvejols, petite localité lozérienne de 5 500 habitants, organise, en collaboration avec J.-L. Choucard, une Semaine de la bande dessinée, entre le 2 et le 10 juillet. Sept auteurs de B.D. seront invités.

★ *Place Urbain-V, 48002 Mende, tél. (66) 65-34-55.*









INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Se coiffer en vacances

Les activités sportives de l'été — baignades, sports nautiques, tennis — incitent à se faire des shampooings encore plus souvent qu'à l'accoutumée. Utilisé par tous *les membres de la famille*, le sèche-cheveux est la base de l'équipement coiffure.

De nouveaux appareils pliants se glissent facilement dans un sac de voyage ; leur manche articulé se place parallèlement au tube cylindrique renfermant le moteur, prenant ainsi le mini*mum de place. Pour des cheveux* courts, un sèche-cheveux de 550 watts, en 220 volts, ne mesure — une fois plié, que 12×8 cm, *son fil se glisse à l'in*térieur de la poignée pour le rangement (Braun, PG 700, 95 F) (1). D'une puissance de 1 200 watts, convenant au séchage de cheveux mi-longs ou longs, le Sunbeam nº 218 est à bivoltage, 110-220 volts. Il se replie et se range dans un étui souple (108 F). Pliant également et mesurant 13,5 cm de long, un autre appareil de 1 250 watts en bitension à trois allures de chauffe (Babyliss, nº 1 250, 130 F).

D'autres sèche-cheveux, bien *que non pliants, ont une forme* compacte qui les rend faciles à emporter en vacances. Le plus petit de tous est un simple cylindre de 14 cm de long, d'une *puissance de 500 watts, en* 220 volts, pour cheveux courts (« Mini » Moulinex, 57 F). De forme classique « pistolet », mais peu encombrant — *9×13 cm, — le « Mini 1000 »* de Philips a deux allures de chauffe et de ventilation, 500 et 1 000 watts ; cet appareil bitension se range dans un étui rigide (120 F).

Un sèche-cheveux coudé, de 1 000 watts en 220 volts, permet d'humidifier une mèche rebelle en cours de brushing, par simple pression du doigt sur une gâchette. La petit réservoir amovible est séparé de la partie électrique par un double cloisonnege («Aqualis » Vivalp, 135 F). Pratique pour ceux qui voyagent souvent au loin, un sèche-cheveux compact de 1 000 watts, dans un coffret avec miroir, fonctionne sur tous les voltages et se branche, par ses divers adapteurs, sur tous les écartements de prises de courant (« Turbopocket » Krups, 167 F).

Pour sécher une chevelure toute frisée, sans ébouriffer les cheveux, deux appareils ont un diffuseur d'*air sphérique*, ressemblant à une grosse pomme d'arrosoir. Le « Softstyler » de Braun est un sèche-cheveux de *faible volume sur lequel s'adapte* le diffuseur ou une buse normale ; il s'accompagne d'un flacon-vaporisateur pour humidifier les cheveux (175 F). Le « Babyliss 2000 » est un diffuseur d'air sphérique avec poignée, qui assure une ventilation douce et silencieuse(220 F).

Pour combiner le séchage des *cheveux et le brushing*, les brosses souffantes existent, en diverses versions, dans toutes les marques. Braun vient d'équiper ses brosses d'un système « *Fixe en plis* » qui envoie de l'air frais sur la boucle avant de la dérouler, pour renforcer sa tenue. Pour le voyage, un petit coffret contient un appareil de ce type, avec un peigne, trois brosses et un flacon vaporisateur (299 F).

La brosse chauffante, mais non soufflante, s'utilise sur cheveux secs. Elle redonne forme à *la coiffure en roulant à chaud les* mèches ; une poignée débrayable permet de les dérouler sans tirer sur les cheveux. Pour le voyage, de nouveaux modèles, en multi*voltage, ont une brosse télesco*pique qui rentre dans la poignée et se range dans un étui : Babyliss, Calor, Krups, entre 130 et (140 F). L' « autocurleur » de *Babyliss est une brosse rétracta*ble qui fonctionne sur 6 ou 12 volts et se branche sur l'allume-cigare d'une voiture.

JANY AUJAME.

(1) Tous les prix indiqués peuvent être sujets à des variations selon les points de vente.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.06.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1.VII.82 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France *entre le mercredi 30 juin à 0 heure et* le jeudi 1er juillet à 24 heures :

Sur la France, au cours des dernières vingt-quatre heures, le champ de pression s'est élevé très sensiblement et un *centre anticyclonique s'est formé sur* l'Aquitaine. Il protège et continuera de protéger notre pays de la pénétration des perturbations océaniques rejetées sur le nord des îles Britanniques, et ce jusqu'à la nuit du 1er au 2 juillet, où *quelques nuages apparaîtront sur* l'extrême ouest et au voisinage de la Manche.

Jeudi 1er juillet, le temps sera généralement clair le matin, avec quelques brumes dans les vallées. Les températures seront assez basses, de 7 à 10 degrés dans le Nord, 13 à 15 degrés dans le Midi. Le soleil brillant, les températures remonteront très rapidement, atteignant les 30 à 32 degrés dans le pays Basque, et de 24 à 26 degrés sur les régions septentrionales, de 27 à 30 degrés ailleurs. En soirée, arrivée de quelques nuages de la Bretagne aux *Flandres*.

PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 juin à 7 heures, de 1 025 millibars, soit 768,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juin ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 juin) : Ajaccio, 26 et 15 ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Bourges, 22 et 9 ; *Brest, 18 et 9 ; Caen, 19 et 10 ;* Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 22 et 22 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 24 et 9 ; Lille, 19 et 10 ; Lyon, 23 et 10 ; Marseille-Marignane, 29 et 18 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 17 ; *Paris-Le Bourget*, 20 et 8 ; Pau, 19 et 12 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 22 et 8 ; Toulouse, 21 et 12 ; *Pointe-à-Pitre, 31 et 26.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 19 degrés ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 33 et 22 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 18 et 11 ; Le Caire, 38 et 27 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 17 et 12 ; Dakar, 29 et 23 ; Djerba, 29 et 19 ; Genève, 23 et 8 ; Jérusalem, 33 et 19 ; Lisbonne, 31 et 16 ; Londres, 20 et 10 ; Luxembourg, 16 et 7 ; Madrid, 34 et 18 ; Moscou, 16 et 14 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 21 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 12 et 9 ; Tunis, 29 et 16 ; Tozeur, 35 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

FORMATION PERMANENTE

ENVIRONNEMENT A LA ROCHELLE. — Dans le cadre des Etats généraux du bruit, le Festival de La Rochelle et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Charente-Maritime (C.A.U.E.) organisent des ateliers sur le thème « Le paysage sonore et la ville », les *2, 3 et 4 juillet. Ces ateliers se*ront ouverts aux spécialistes de l'environnement et de l'urbanisme.

★ **Festival de La Rochelle, 4, rue Saint-Jean- du- Pérot, 17000 La Rochelle, tél. (46) 41-03-35.**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 JUILLET

« Basilique Saint-Denis », 14 h 30, entrée de la basilique, Mme Hulot.

« De Saint-Merri au forum des Halles », 15 heures, entrée de Saint-Merri, Mlle Colin.

« Village de Passy », 15 heures, métro Passy, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Paris-Rome-Athènes », *15 h, 13, quai Malaquais* (Approche de l'art).

« Galeries du Palais-Royal et Comédie-Française », 10 h 30, entrée du Conseil d'État, M. Bouchard.

« Palais de justice », 15 h 30, métro Cité, M. Czarny.

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Promenade à la Nouvelle Athènes », 15 h, métro Saint-Georges, Mme Hager.

« Hôtels et jardins du Marais », 15 h, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais », 21 h, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Cimetière du Montparnasse », 15 h, 3, boulevard Edgar-Quinet.

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Rues provinciales du bourg Saint-*Sulpice », 14 h 30, métro Saint-Sulpice* (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels, église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 2, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 juin 1982 :

DES DÉCRETS

● Relatif à la procédure de fixation du plafond des cotisations de sécurité sociale et portant fixation, à compter du 1er juillet 1982, de ce plafond.

● Relatif aux droits et émoluments des avocats pour la postulation, des officiers publics ou ministériels, des syndics et administrateurs judiciaires.

● Fixant le régime financier des graines oléagineuses pour la campagne 1981/1982.

UN ARRÊTÉ

● Portant affectation aux carrières des élèves de la promotion 1980/1982 de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité au mois de mai 1982.

UNE LOI

● *Modifiant certaines dispositions du code du service national.*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
LEADER EN TECHNOLOGIE AVANCEE

recherche

pour une de ses filiales REGION OUEST

CHEF DE PROJET EN GESTION DE PRODUCTION

Sa mission principale sera l'étude et la mise en place des traitements informatiques dans les différents secteurs de la société (achats, appros, suivi de fabrication, etc. . .).

Vous êtes INGENIEUR et vous avez déjà une première expérience en milieu industriel de Production. Vous avez un sens développé de l'organisation, des qualités de contacts qui vous permettent le diagnostic des besoins, la formation des utilisateurs. Vous avez déjà vécu l'expérience réussie d'une mise en place de système de gestion.

Vous pouvez adresser votre CV+ photo en indiquant la rémunération que vous souhaitez sous Nº 8219 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne — 75008 PARIS - qui transmettra

Recherche Direction pour résidences personnes âgées (non médicalisées), à compter de septembre/octobre. Ecrire avec références et C.V. à Henri GATTIER, L'Estérel, 17, rue de Provence, 42300 ROANNE.

GROUPE DE SOCIÉTÉS NANTES
Pr des PROJETS et Temps Réels de Processus industriels, de TÉLÉPHONIE et de Réseaux

INGÉNIEURS LOGICIEL

ayant 2 à 6 ans expér. Temps Réel sur Minis-Micros, SOLAR - PDP - MITRA...

INGÉNIEURS C.A.O.

2 à 6 ans d'expérience logiciel C.F.A.O. appliqué à la mécanique. Opportunité de participer à des projets de pointe.
SALAIRE TRÈS MOTIVANT.
Écr. sous réf. 33507, à DEB'S, 140, rue de Courcelles, Paris (17e).

Rech. pour août 1 initiatrice d'équitation av. 2e deg. pr col. de vac. enfts de 10/14 ans près Limoges. Tél : 844-79-26.



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SES SERVICES D'ETUDES ET RECHERCHES

INGENIEUR MATERIAUX COMPOSITES HAUTES PERFORMANCES

PROFIL :
— ingénieur grande école ou thèse de spécialité ;
— expérience industrielle études / production / utilisation des matériaux composites ;
— pratique de la langue anglaise ;
— dynamisme ;
— aptitude à l'expatriation.

MISSION :
— chargé du développement de nouvelles technologies pétrolières faisant appel aux matériaux composites.

INTERET :
— situation d'avenir dans un Groupe à dimension internationale.

LIEU : SUD-OUEST DE LA FRANCE avec interventions à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 40.456 à SNEAP - DC Recrutement
26, Avenue des Lilas - Tour 12.04 — 64018 PAU Cedex.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Ordis

FRANCE CABLES & RADIO

Nous sommes une importante société au service de la communication, intervenant sur les cinq continents pour l'ingénierie de réseau, l'exploitation- maintenance et l'expertise des systèmes de télécommunication et de télématique.

Dans le cadre de nos contrats d'assistance technique aux compagnies pétrolières internationales, nous recherchons pour le Moyen-Orient 2 INGENIEURS responsables de l'expertise des équipements d'acquisition et de transmission de données sur site d'exploration.

Spécialiste contrôle de processus

Il sera chargé de l'ingénierie hard et soft aux différentes étapes (spécifications, tests, recette), de la mise en oeuvre des systèmes de contrôle et de conduite de processus. (réf. MRE/FC/CP)

Spécialiste télécommunication

Il sera chargé de l'ingénierie des différents systèmes de transmissions de données (UHF, VHF, faisceaux hertziens, téléphone, telex...) aux différentes étapes de l'avancement du projet. (Réf. MRE/FC/TC)

Ils assureront l'interface avec les autres sous-projets et l'ingénierie.

Nous souhaiterions rencontrer pour ces postes des ingénieurs diplômés ayant acquis la maîtrise des techniques citées, au cours d'une expérience significative dans le cadre d'opérations similaires.

Ces postes nécessitent l'habitude de la prise de décision et la pratique courante de la langue anglaise.

Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, en rappelant la référence du poste choisi, à Bertrand REVOL.

MEDIA BA

Ordis Conseil en Recrutement
10, Rue Auber - 75009 PARIS

Groupe Agro-Industriel
pour sa filiale du NIGERIA, recherche

Directeur Général

Le candidat recherché est un homme d'action et de relations publiques, il a déja une expérience du Nigeria et donc une parfaite maitrise de la langue anglaise; à partir d'objectifs fixés par le CA et en liaison avec la D G. Paris il aura la responsabilité de la prospection, de la réalisation et de la gestion technique des projets. Contrat expatrié en famille.

Envoyer CV et photo sous ref. 5605 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EN BATIMENT
recherche

Pour chantier Arabie Saoudite

COMPTABLE ADMINISTRATIF

- Age 30/45 ans.
- Expérience au Moyen-Orient vivement souhaitée.
- Pratique courante de l'Anglais indispensable.
- Salaire motivant + avantages habituels liés à l'expatriement.

Écrire avec C.V. réf. T/MM au consultant





CONSEIL EN RECRUTEMENT
71, rue Fondary
75015 Paris

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

Direction et contrôle des grands travaux

(ÉTABLISSEMENT PUBLIC)

recrute
pour d'importantes opérations

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

très expérimentés
en contrôle d'exécution de travaux

- Routiers
- Bâtiment
- Équipement électro-mécanique
- Adduction d'eau, traitement des eaux, pompage, forage.

AVANTAGES EXPATRIÉS
ET COUVERTURE SOCIALE ASSURÉS

Adresser demande manuscrite + C.V. + photo récente + Nº téléphone et prétentions à :

Direction et Contrôle des Grands Travaux 04, B.P. 945, ABIDJAN 04, Côte-d'Ivoire.
Tél. (19-225) 31-24-60/31-15-73/31-28-72.

Management Consultant

CHIEF ANALYST

Major dynamically expanding consulting firm seeks Chief Analyst with 7 or more years experience to direct analysis and present findings to clients.

We are engaged in labour cost reduction/productivity improvement in Western Europe. Bi-lingual a plus.

Salary stg.
£ 14,000 plus benefit package and travel expenses.

Send resume to :
Managing Director,
Impac Limited,
41, Lower Baggot Street,
Dublin 2,
Ireland.

Associat. recherche Directeurs, séjours linguistiques Angleterre, juillet, petit effect. Téléphone : 500-51-28.

Ecole française de Kaduna Moeria - Nigéria

recherche pour rentrée SEPTEMBRE 82

1 PROFESSEUR CERTIFIÉ

pour enseigner économie et sciences sociales avec complément histoire-géographie en seconde et première.

Conditions avantageuses. Logement meublé, voiture de service.

Adresser candidature à :
M. CLEMENT
Automobiles PEUGEOT
B.P. 01 - Paris Cedex 16
Tél. 502-11-33 p. 21-16
pour proposition de contrat.
Professeurs titulaires détachement assuré. Il sera répondu à toutes les demandes.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Ingénieur confirmé Responsable d'une importante unité de fabrication

UNE IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE FRANÇAISE réalisant des biens d'équipement mettant en oeuvre des techniques variées : mécanique, mécano-soudure, électricité..., recherche pour un établissement industriel de taille européenne (1200 personnes) un **Ingénieur confirmé AM** ou équivalent, ayant environ 10 ans d'expérience, l'habitude de diriger des fabrications, de bonnes connaissances dans le domaine du travail des métaux en feuilles.

Il s'agit de diriger une unité complexe et polyvalente, effectif 200 personnes, réalisant les pièces primaires et les sous-ensembles.
Poste intéressant pour candidat ayant de solides compétences techniques et des qualités marquées d'organisation et d'animation.
Poste : Valenciennes.

Ordre de grandeur de rémunération : 180.000 F.

Ecrire sous référ. UK 544 AM.



4 rue Massenet 75016 Paris

Société Nord de la France
secteur gros équipement
recherche

INGÉNIEURS DE FABRICATION

Grandes écoles : X, Centrale, Mines, Arts et Métiers

Larges perspectives d'évolution de carrière suite à départs anticipés.
Profil des postes envoyé sur demande.

Ecrire à M. PLAYS DUQUESNOY,
15, avenue Delesalle, 59290 Wasquehall Lille.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
Filiale d'un établissement financier public

recherche pour son service

DE GESTION LOCATIVE RHONE-ALPES
en plein expansion

UN GÉRANT ADJOINT

pour LYON

CE POSTE COMPORTE :
- la responsabilité de la gestion du personnel de gardiennage (130 agents),
- la responsabilité administrative de la réception des groupes immobiliers locatifs.

LE CANDIDAT DEVRA :
- posséder une licence en droit ou un diplôme équivalent,
- avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum,
- être apte au travail en groupe.

Env. rapidement lettre man. + C.V. + photo à EREC ss la réf. 06.52, B.P. 34. — 69760 LIMONEST, qui tr.



Suite à une promotion interne, la filiale française d'un des leaders mondiaux de l'industrie chimique et pharmaceutique recherche, pour son unité de fabrication de Strasbourg (600 personnes, 1Md de FF de C.A.) un jeune

«Financial manager» HF

Nécessairement de formation supérieure, type HEC, ESSEC, ESCP (éventuellement MBA), ce jeune professionnel d'une trentaine d'années au minimum pourra faire état d'une expérience approfondie des fonctions de «CONTROLLER» dans un contexte industriel multinational.

Sous la responsabilité directe du DAF, il sera chargé de l'animation des départements financiers et comptables de l'unité (comptabilité générale, comptabilité analytique, contrôle de gestion) auxquels il apportera :
- **son savoir-faire technique** (notamment en comptabilité industrielle, informatisée et dans le contrôle de gestion-usine),
- **ses compétences humaines** (encadrement d'un groupe structuré d'une vingtaine de personnes),
- **ses aptitudes relationnelles** (reportings avec la société-mère, les autres centres de décisions et relations avec les services internes).

La pratique courante de l'anglais parait évidemment nécessaire pour garantir une intégration réussie.

La rémunération, importante des le département tiendra compte de l'expérience acquise.

La taille et le dynamisme de la société permet d'envisager à terme un développement de carrière particulièrement motivant.

Votre dossier complet, adressé au Département Ressources Humaines, sera traité avec discrétion dans les meilleurs délais.

ELI LILLY FRANCE S.A. - ZI - 67640 FEGERSHEIM.

MEDIA BA

LE C.N.E.S. CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE

recherche

dans le cadre du développement de ses activités dans les domaines :

DÉVELOPPEMENT TRAITEMENT INFORMATIQUE

— Ingénieurs informaticiens développement et génie logiciels, mini et micro-informatique.

EXPLOITATION DE SYSTÈMES OPÉRATIONNELS

— des Ingénieurs électroniciens.
— des Techniciens électroniciens et d'exploitation.

Les candidats devront justifier de 5 à 6 ans d'expérience dans les domaines considérés.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
DIVISION DU PERSONNEL
18, avenue Édouard-Belin,
31055 TOULOUSE CEDEX.

Suite départ retraite société d'expertise comptable de TROYES recherche COLLABORATEUR DE TRÈS HAUT NIVEAU pour mission de contrôle et gestion dans P.M.E. d'importance régionale.
Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une bonne expérience de société d'expertise comptable ou de responsabil. d'un service comptable d'entreprise. Position cadre. Nombreux avantages sociaux. Ecrire avec prétentions et C.V. à : réf. 2955
PUBLICITÉ MODERNE,
B.P. 376, 51063 REIMS.

Grand quotidien régional Est de la France recherche INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN (matériel industriel) pour diriger service électrique-électronique-transmissions vingt-cinq techniciens, possédant sept à dix années expérience du commandement. Avantages sociaux gde société. Situation d'avenir, travail intéressant. Usine neuve, matériel récent. Connaissance anglais et informatique souhaitée. Ecrire sous le nº 849 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NICE
Ecole de français pour étranger cherche CONSEILLER PEDAGOGIQUE PROFESSEUR ayant autorité et sens des responsabilités. Grande expér. prat. V.I.F. et D.V.V. exigée. Ecrire sous le nº T 034.454 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

consultant confirmé paris

Président-Directeur Général de Jacques TIXIER SA, je cherche, pour harmoniser le développement de nos activités, un consultant homme ou femme, ingénieur ou universitaire, 28 ans minimum, réellement autonome et capable de prendre la responsabilité complète de recherche de cadres de bon niveau, par annonce et par approche directe et de développer une clientèle. Il a acquis au moins 3 ans d'expérience dans une entreprise ou dans une société de conseil. Je lui propose une rémunération composée d'un fixe et d'un intéressement.

Nous avons déjà acquis de bonnes références en recherche de cadres et dirigeants dans l'industrie pharmaceutique et chimique, la métallurgie, l'ingénierie, la publicité, l'automobile et l'informatique.

Je vous remercie de m'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 253 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

Lafarge Coppee

Groupe international réputé dans les domaines des **liants alumineux, plâtres, réfractaires, céramiques sanitaires, l'ingénierie, la biologie et bien sûr le ciment (1er français, 3ème mondial)** recherche pour l'une de ses Divisions, basée à **Paris Sud** (20 filiales France et étranger - CA 81 = 1,100 milliard - 3 000 personnes)

Jeune juriste d'entreprise

Vous possédez une **formation juridique supérieure** complétée par un diplôme de gestion de type **ICG, IAE ou équivalent** et avez acquis une expérience similaire de 3 à 5 ans environ, de préférence dans un grand Groupe industriel anglo-saxon.

Juriste généraliste, vous vous sentez aussi homme de **dialogue, de négociation.** Vous souhaitez maintenant élargir vos fonctions dans un contexte stimulant et rejoindre un Groupe qui vous assurera une évolution de carrière à la mesure de votre potentiel.

Sous la responsabilité du Chef du Service Juridique et en liaison avec les Conseils extérieurs vous aurez à :
- *réunir les éléments préalables à l'établissement de contrats (recherche juridique, rédaction).*
- participer à la conduite des opérations de contentieux en tous domaines (Droit des Affaires, Droit du Travail...).
- effectuer la préparation et le suivi des Conseils d'Administration et Assemblées générales,
- assurer la gestion des dossiers de brevets et de marques,
- gérer le portefeuille titres.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous référence 222LM à notre conseil. Discrétion assurée.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Le Département **Conseil et Applications** de **CONTROL DATA FRANCE,** recherche pour son activité dans le domaine des **produits compatibles**

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Vous avez acquis une expérience dans l'un des "operating system" :
DOS/VSE - MVS - VM.

Vous souhaitez progresser, évoluer vers le support et l'assistance à la vente de produits :
matériels, logiciels et services.

Vous avez de bonnes connaissances en anglais et vous êtes disponible, alors, nous vous proposons ***un champ très large de réalisations*** tant du point de vue technique que contact auprès des clients.

Envoyez votre candidature à CONTROL DATA FRANCE, Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.



CONTROL DATA

UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES.

Plain Champs

CONSEIL ET CONTRÔLE DE GESTION

Cette importante société de Caution Mutuelle renforce l'équipe de son département «engagements et risques», et crée des nouveaux postes sur différentes régions (8 à 10 départements) :

PARIS - CENTRE - CÔTE D'AZUR - *NORD - LANGUEDOC* - AQUITAINE - EST

Sous l'autorité du directeur de service, il intervient, chez les adhérents de sa région afin de détecter et apprécier les risques en contrôlant les comptabilités et le respect de la réglementation applicable à la profession. Il contribue par ses recommandations à conseiller l'adhérent dans sa gestion comptable.

De niveau D.E.C.S., ce candidat est, soit un jeune diplômé *ayant une première expérience acquise dans un service* financier ou en cabinet d'expertise comptable, soit un professionnel de la comptabilité.

Les premiers entretiens se dérouleront dans votre région. Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 11324 AB, en précisant la région, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor

PARIS LYON LONDON MILANO PERUGIA NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

ENTREPRISE DE TRANSPORTS FILIALE ENTREPRISE NATIONALISÉE

recherche
pour son service informatique

PUPITREUR CONFIRMÉ

de préférence sur UNIVAC 1100 (biprocesseur, *base de données*, temps réel).

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à PROMOPLAN P.A., sous référence no 6320, 8, *rue Blanche*, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

secrétaires

CABINET D'ASSURANCES
recherche
secrétaire sténodactylo,
notions assurances.
Libre de suite. Tél. : 706-27-42. S'adresser 95 bis, av. de la République, 94500 CHAMPIGNY.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS.
Pour service commercial export. Place stable, vacances assurées. CORBLIN, 80, bd Saint-Marcel, Paris 5e.

Société 13e arrondissement
recherche :
SECRÉTAIRES
De Direction Commerciale.
S'adresser :
Ecrire sous le no T034469 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ DES AUTEURS
Quartier place Clichy
recherche :
STÉNODACTYLO
connaissant l'allemand, pour 15 mois. 4.600 à 5.000 F selon capacité, cantine, avant. sociaux. Prendre rendez-vous : 280-66-65.

travail à domicile

Je frappe THÈSES (sciences humaines, médecine, droit) mémoires, manuscrits, rapports sur machine électronique. Travail rapide, soigné. 535-28-85.

travaux à façon

ENTREPRISE sérieuses référ. effectue rapid. travx peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

traduction demande

Trad. techn. (suéd., all., angl.) électr., aéron., méc., nucl., TP, brevets, etc., réf. exceptionn. Y. Michelet, 19, all. D.-d'Urville 37200 Tours, T. (47) 27-41-13

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A vendre 4 L année 1977 blanche, en très bon état. Prix Argus à débattre. M. Claude Stéfan, tél. heures bureau au 634-08-80 le soir 075-51-17

de 5 à 7 C.V.

Particulier vend FIAT 127 *Sport, carrosserie impeccable* noire, intér. noir. 34.000 km. Prix 23.000 F. T. 012-43-57.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS D'ENTREPRISES, spécialisée en développement industriel recherche pour son expansion

CONSULTANTS INDUSTRIELS EN DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS

- Formation Ingénieur Grande Ecole.
- Fonction à assurer : assistance au développement de gammes de produits compétitifs.
- Domaines d'interventions :
  - Définition de stratégies, gestion de projets, marketing industriel, analyse de la valeur, value, engineering design, to cost.
- *Environ 30 ans, 3 à 5 ans d'expérience professionnelle* dans les domaines précédents.
- Des qualités de contact et d'animation sont indispensables.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions : s/no 034.467 M à *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PARIS CENTRE

Conseil en publicité recherche pour seconder son Directeur du *Développement*

ASSISTANTE COMMERCIALE

Elle est chargée de prendre des R.-V. par téléphone auprès d'une clientèle d'entreprises et de tenir à jour le fichier prospects.

Une première expérience de la vente ou de la prospection par téléphone est nécessaire.

Dactylo appréciée.
Rémunération fixe + intéressement substantiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curric. vitae, photo et salaire actuel sous la référence M 11.220 P, à ÉGOR PROMOTION, 63, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

SOCIETE D'INGENIERIE
(1000 personnes)
recherche
pour renforcer son département

Juridique et fiscal
un juriste d'entreprise

ayant acquis une expérience de 5 années environ du DROIT DES AFFAIRES :
- Contrats commerciaux, nationaux et internationaux
- Etudes et gestion des Contrats d'assurance
- Propriété industrielle
- Droit social
- Contentieux

Ce poste nécessite une solide formation juridique (I.E.P., *Maîtrise* de Droit + D.E.S.S., D.E.A. ou Doctorat) ainsi que la pratique de l'anglais.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 1356M à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

ENTREPRISE LEADER DANS PRODUCTION DE BIENS D'EQUIPEMENTS
(450 personnes)
Filiale d'un important Groupe Français crée un poste évolutif d'

ingénieur de production

Au sein de la Direction Industrielle, et dans un premier temps, sa mission sera de promouvoir l'utilisation de l'informatique dans la Gestion de Production, et d'assurer l'intégration de techniques nouvelles de fabrication. Dans un second temps, il sera normalement appelé à prendre d'importantes responsabilités opérationnelles.

Ce poste convient à un candidat ambitieux de 27 ans minimum, de formation Ingénieur Grande Ecole, ayant 3 ans au moins d'expérience industrielle. Poste basé dans agréable ville, préfecture bords de Loire, 200 km de Paris.

Merci d'écrire avec CV et photo en indiquant remuneration actuelle.
sous référence Z 164 à
PAJ Conseil, 2, rue des Dardanelles 75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

Jeune ingénieur Adjoint au chef du service entretien

UNE IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE FRANÇAISE, réalisant des biens d'équipement mettant en œuvre des techniques variées : mécanique, mécano-soudure, électricité... *recherche pour un établissement industriel* de taille européenne (1.200 personnes) un **jeune Ingénieur AM** ou équivalent, ayant de préférence une première expérience industrielle (la candidature d'un débutant peut être envisagée si personnalité très affirmée).

Il secondera le Chef du Service sur tous les plans : *techniques, gestion, animation du personnel* (effectif 60 personnes).

Poste intéressant, évolutif pour candidat dynamique et ayant le goût de la technique.

Poste : Valenciennes.
Ordre de grandeur de rémunération : 130.000 F

Ecrire sous réfèr. VU 545 AM.

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Directeur administratif et financier

Coopérative - Paris Sud

L'homme : Familier de l'univers coopératif, il en connait la législation. Son expérience l'assure de maîtriser les comptabilité et gestion informatisées.

L'offre : Diriger 11 personnes dont 1 chef comptable, 2 informaticiens gérant les fonctions administratives et financières classiques d'une Coopérative céréales approvisionnement et aliment du bétail. C.A. 145 Millions de F, nombre de factures 30 000/an, Temps réel, sur CII HB 61.40.

Résider à proximité de la Vallée de Chevreuse.

Discrétion totale en écrivant, sous référence 663, à M. JOURDREN - CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR

NANTES - PARIS - LYON - BREST - QUIMPER - LORIENT - MONTLUÇON - NIORT

MEDIA PA

URGENT. Société Études et Gestion. GENTILLY (94) recherche
AIDE COMPT MÉCANOGR.
Téléphone : 664-11-20.

PANTIN-HOCHE

siège société services proches du bâtiment 230 personnes

CHEF COMPTABLE

- DECS ou similaire.
- Expér. 4 à 5 ans animation équipe comptable.
  - Comptabilité classique.
  - Paies, déclarations sociales, administration du personnel.
  - Px de rev. par secteurs.
  - Trésoreries.

Tenue à délais rigoureux envers contrôle gestion.
- Bonne pratique informatique pour assurer passage sur informatique.
- Vac. 1er au 22-8 possibles.

Ecr. C.V. dét., photo, rét./prét. à no 2228 Pub. Réunies, 112, bd Voltaire, PARIS-11e.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE MÉDICALE recherche

JOURNALISTES SPÉCIALISÉS

pour son service MÉDICO-PROFESSIONNEL. Seules les candidatures de journalistes confirmés dans cette spécialité seront étudiées.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à RÉGIE-PRESSE sous no T 034.452 M 85 bis, r. *Réaumur*, Paris-2e.

Urgent LTP Saint-Nicolas rech. PROFESSEUR pour enseignement travaux pratiques et fabrication mécanique, niveau lycée temps complet. Diplôme souhaité B.T.S. fabrication mécanique et 1 à 3 ans expérience professionnelle.
Tél. 222-83-80.

SNCF

OFFRE

140 emplois de chef de district stagiaire et 85 emplois de chef de circonscription stagiaire

Possibilité de postuler pour les deux emplois.
Recrutement par concours (2 et 3 septembre)

ERRATUM :

Dans l'annonce parue à ce sujet dans nos colonnes lundi 28 juin, en haut de page 31, lire : Concours ouvert aux jeunes gens nés entre le 1er avril 1953 et le 1er avril 1965 (au lieu de 1er avril 1955)

LE VAN ET LE CAMPING CAR
cherche
JOURNALISTE JEUNE
plein temps, connaissance photo (prise de vue) et permis V.L. indispensables
Embauche rapide - Env. C.V. et prétent. à EDIREGIE B.P. 156 75463 Paris Cedex 10

ORCHESTRE
recherche :

RESPONSABLE COMPTABLE

expérimenté, diplômé BTS, comptabilité ou DUT administration, connaissance problèmes du personnel, expérience milieu artistique appréciée.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé à : E.I.C. – 9, rue de l'Échelle, 75001 PARIS.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Clientèle variée (P.M.E., Stés cot. en Bourse) recherche

STAGIAIRES DÉBUTANTS

Pour missions d'expertise comptable et de *révision. Les candidats issus d'une grande* école de commerce ou Paris-Dauphine seront titulaires du D.E.C.S. et auront une bonne connaissance de l'anglais.

Adr. vos candidatures avec C.V. et prétentions à : Cabinet Jean DELBOR, 3, rue de Lyon, 75012 PARIS.

Représentations offres

who's who in germany
who's who in italy
who's who in scandinavia

we are looking for

sales representatives

for the world-famous reference works (published in english), with experience in advertising marketing and highest level essential. Salary on commission. Good knowledge of english expected, knowledge to be sent to the following address :

who's who verlag gmbh
attn. dr. knoedel
hauptstr. 1
8031 steinebach am woerthsee

DEMANDES D'EMPLOI

HOMME 33 ANS
De formation universitaire complète (D.E.S. Droit, D.E.S. Economie, Comptabilité, Maîtrise de gestion), avec expérience prolongée de direction financière en Afrique dans une entreprise de 300 personnes,
recherche

CONTROLE DE GESTION DIRECTION FINANCIERE

Avec, si possible, ouvertures sur l'étranger

Anglais courant

TRÈS DISPONIBLE

Ecrire sous le no 002.817 M
LE MONDE Pub. Services ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

RETRAITÉ

cherche poste conseil non rémunéré auprès banque, groupe industriel, groupe de P.M.E., etc.

Ex-Ingénieur Etat, ex-pilote d'essais

A fait passer en moins de 15 ans une P.M.E. au rang des Sociétés d'Equipements, par ses orientations.

Spécialités :
- Informatique avancée. Reconnaissance de la parole par les ordinateurs.
- Equipements aéronautiques de bord : militaires et civils.
- Equipements spatiaux : engins et satellites.
- Océanologie. Armements terrestres.
- Administrations civiles : R.A.T.P., P.T.T., etc.
- Assez bonnes connaissances en physique moderne, Membre d'ECTI.

Ecrire sous no 8.564 *le Monde* Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND STÉNODACTYLO
Notions anglais, très expérimentée cherche remplacement juillet-août
Tél. : 329-55-73 le matin.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure comptable (droit. Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, *commercial, publicité, marketing,* clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissances allemand + *italien.*

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I.- P.M.E. ou grande sté française ou internationale. Ecr. s/no 6.307 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sc. Po, langues O., psycho. J.F., 12 ans expérience dans les relations publiques, la rédaction et la communication, anglais, russe. Etudie toutes propositions. Accepte 7.000 F pour commencer. Ecr. s/no 8.413 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 24 ans, interprète *français-espagnol.* Traduction de tous doc. anglais et espagnol. Libre le 1er août. Ecr. s/no 6.325 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ex-collaboratrice du journal recherche emploi stable pour octobre. Tél. : 473-59-40.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

l'agenda du Monde

Ameublement

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉ

CAP, importateur réputé de canapé haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sans intermédiaires sur sa vaste collection : du canapé 3 places en buffle véritable. A partir de 6.900 F à l'élégant 2 places en tissu. A partir de 2.950 F.

Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.

CAP

37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Animaux

Le contraire d'un chenil

Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Artisans

PLOMBERIE CHAUFFAGE SERRURERIE
J.-J. Morosoly, 1, résidence E.-Rostand, 95600 EAUBONNE. En cas d'absence, répondeur tél. : 416-49-93.

Bateaux

A vendre Antarès croisière 7,50 m, 1980, moteur Volvo 130 CV Diesel, équipement 5e cat., nombr. options, lock, radio, téléph., 2 batt., plage arrière. Grand tau, guindeau Goyot. Parfait état. Visible à Bandol. Tél. hres de bureaux : (16-94) 20-47-94 ; le soir : (16-94) 46-59-18.

V. Fifty, 10 m, plan harlé, timonerie, très équipé. Tél. Marché du Bateau, 94/89-10-13.

Je recherche pour clients Marché du Bateau Toulon, voiliers 8 à 12 m polyester, vis. Méditerranée. Faire offre l'après-midi. Tél. 94/41-45-47.

V. Dufour, 31-76. Bon état, bien équipé. Tél. l'après-midi Marché du Bateau, 94/41-45-47.

V. Sigma 30, sloop 9 m, bois moulé plastifié, très joli, très marin. Tél Marché du Bateau, 94/89-10-13.

V. chalutier baltique, ketch 13 mM, transformé plaisance, bateau de caractère, peut convenir habitation, école de plongée, etc., bon marcheur. Tél. l'après-midi 94/41-45-47.

V. sloop plastique 8,25 m, flush poker, 6 couchettes, exc. état, moteur in bord neuf, 7 unités. Tél. après-midi, 94/41-45-47.

V. sloop plastique 7,40 m Samouraï, moteur H.B., bon état. Tél. avant 10 h, 94/25-96-79.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4 Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

ACHATS DIAMANTS

Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo, ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissant chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT. BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : St-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi, 225-47-77.

Cours

Lucie Morgan, professeur d'anglais diplômée, donne cours particuliers, tous niveaux.
- Grammaire.
- Littérature.
- Conversation.

60 F/h. Tél. : 278-53-58.

L'assoc. EVI organise cours intensifs d'anglais dans universités EXPÉRIMENT, U.S.A. Californie, Floride, Vermont. Sessions 4-8 ou 12 sem. av. anglais commercial et des affaires + prépar. universités américaines. Prochains cours : 14-7, 28-8, 2-9, 16-9. **EVI** Bur. 3, 89, r. de Turbigo, Paris-3e, (1) 278-50-03.

Apprendre l'ALLEMAND à MUNICH

3 sem. (6, 9, 12...) de cours intensifs 1.600 F, avec hébergement central 2.400 F. Rens. : ORBIS, Int. Sprachenistitut Baaderstr. 12-14, D-8000 München 5. Tél. : (49-89) 224939.

Perdu

Montre femme ronde avec bracelet or jaune perdue dans le 14e avenue du Général-Leclerc entre la rue Daguerre et la place d'Alésia le 18-6-82. FORTE RÉCOMPENSE. Ecr. s/no 6.327 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cuisine

Vends cuisine stratifiée vert amande, meubles haut et bas, four autonettoyant, hotte et plaque 4 feux électr., état neuf, 4.000 F. Appel. jeudi 205-83-12.

Détectives

DUBLY 61e année

Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Éditions

Décuplez vos Chances

pour vous établir à votre compte, créer votre entreprise, assurer votre indépendance : des rapports détaillés sur des petites entreprises à forte rentabilité. Demander les RÉSUMÉS GRATUITS à : IDÉES LUCRATIVES — 1, place du Lycée, B.P. 266/LM73, 68005 Colmar. Tél. (89) 24-04-64.

Enseignement

Institut du Châtelet accueille les élèves de 4e à Terminales A, B, C, D. Effectif réduit. résultats hebdomadaires. Renseignements : 236-09-12.

SCIENCES PO

Double préparation d'été. Du 2 au 27 août 82. 30 ans d'expérience.

FIDES

Enseignement privé
10, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris, (1) 551-63-80. Une équipe pédagogique spécialisée, diplômée de l'Institut, docteurs ou agrégés. Egalement préparation annuelle.

Équipements loisirs

Devenez secrétaire artistique ou de publicité en suivant les cours de l'ISSAP. Admission directe ou examen d'entrée. Renseignements au : (1) 272-93-04.

Instruments de musique

PIANOS MAGNE

La meilleure sélection des plus grandes marques européennes avec mécanique Renner, plus de 100 pianos neufs et occasions, d'études et professionnels avec garantie 10 ans.

Agence BOSENDORFER Ibach, Grotrian-Steinweg, Euterpe, Feurich, Seiler, Pfeiffer, Schiedmayer, Schimmel, Pleyel, Ditmann, occasions de : Steinway, Bechstein, Pleyel, Bluthner, Kawaï, etc., et pièces de collection S.A.V. France et outre-mer, crédit de 2 à 7 ans et location bail.

Centre Musical Bosendorfer. 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, tél. : 553-20-60.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Téléphone : 840-89-82.

Locations autos

NE LOUEZ PAS

un véhicule avant d'avoir consulté : EXPRESS ASSISTANCE 65, rue Lauriston, PARIS (16e).

Téléphone 504-01-50.

Maisons de retraite

LA RÉSIDENCE DU PARC
A Ermenonville (Oise), 40 km de Paris, autor. Nord. Retraite, repos, convalesc., soins assurés, ambiance familiale, tout cft, parc, pension à court et long terme à partir de 175 F/jour T.T.C. Tél. : 16 (4) 454-00-83.

Maroquinerie

DOMINIQUE CASSEGRAIN
20, avenue de Suffren, 75015

SOLDE MAROQUINERIE et BAGAGES

Sanitaires

PROMOTIONS CABINE douche complète en couleur 2.200 F. SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR 842-42-62.

INCROYABLE

50.000 m²

DE MOQUETTE

pure laine et synthétique

ET REVÊTEMENTS DE MURS

Prix d'usine, pose assurée
Renseignements : 757-19-19.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE
Séjours linguistiques organisés par association professeurs d'anglais, accueil familial, cours par professeurs britanniques. Sports, excursions, voyage 3 semaines en août : 3.125 F.

APPRENDRE ET VIVRE
Téléphonez au (1) 350-60-71.

Stages

Sports Etude Jeunes propose en juillet et août des séjours en Corse, en Grèce, de les Cévennes et des séjours linguistiques. Renseignements : 272-93-04.

STAGES INFORMATIQUES (cours du jour et du soir) EMPLOI ASSURÉ
TRAITEMENT DE TEXTES
OPÉRATEUR/PUPITREUR
PROGRAMMÉ/ANALYSTE
CADRE BUREAUTIQUE

CEFIP, 523-06-26

18, r. des Messageries, Paris-10e.

Vacances Tourisme Loisirs

Dordogne, campagne, maison 6 chambres, 15/7-15/8. Téléph. au : (53) 06-03-85.

URGENT, rech. pour saison 83 ttes locat. vacances meublées (appts et villas) pour touristes étrangers, région Côte-d'Azur ou Bretagne. SEVHE, 38, rue Greuze, 75116 Paris, tél. (1) 727-59-11 - (1) 727-90-97.

Loue JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE : studio, F 3, F 4, CARTERET/BARNEVILLE Téléphone : 16 (33) 54-73-58.

Découvrez le Haut-Doubs en passant une semaine de calme ds vieille ferme franc-comtoise cft rénovée. Px 1.050 F la semaine (réd. 20 % pr enfant). Pain et cuis. mais. (table d'hôte). Capacité limitée 14 pers. Accompagnem. pour promenades, pêche (1re et 2e cat.), canoë, kayac, tennis. — Jacquet-Pierroulet, le Crêt-l'Agneau, La Longeville 25650 Montbenoît. Téléphonez au (81) 38-12-51.

LE CLUB VERT, 20 km Paris, mixte, enfants/adolescents. Stages intensifs tennis : 28/06 - 4/09. Initiation-Perfectionnement petits groupes. Téléphonez au : 903-50-80.

Association propose séjour en maison familiale à DOURBIES (Gard) entre CÉVENNES et LARZAC 2e quinzaine août et septembre. Renseignements : ASSOCIATION LATITUDES, téléphonez au : (66) 84-60-01.

COLLIOURE loue studio confort, août. Tél. (16-33) 67-25-77.

A LOUER 1er-15 JUILLET 1982 à SAINT-CAST-LE GUILDO (22) (COTES-DU-NORD) APPARTEMENT 2 pièces dans villa au rez-de-chaussée, tout confort, w.-c., salle de bains, cuisine : STUDIO indépendant, tout confort, au fond d'un jardin. Proximité plages et commerçants. Tél. M. CHARVIN, 22, rue du Sémaphore, (96) 41-90-18.

Haut-Var. Loue grand mas de domaine agricole, août, septembre. Tél. (94) 80-12-38.

CULLERA, Valencia, 200 m plage, 3 p., cft, gde terrasse, juil. 3.000, sept. 2.000 F, 880-30-06.

COTE D'AZUR PIEDS DANS L'EAU

LOCATION A LA SEMAINE entre CANNES et NICE.

Du studio au 5 pièces, grand luxe, meublés. Terrasses sur port privé et mer. Sur place : services, galeries marchandes, loisirs, wind-surf, tennis, piscine, centre de thalassothérapie

MARINA BAIE DES ANGES

B.P. 37, 06270 VILLENEUVE-LOUBET. Téléphone : 16 (93) 20-01-60 poste 597.

South Devon. Villas, à l'état neuf à prix bas Tél. Angleterre 080428-384 Mrs Petrose 4 Kings Rydon Close Stoke Gabriel, Totnes Devon, Angleterre.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

BELLE RÉSIDENCE FLOTTANTE

Bateau logement navigable. 38 m. de long, 5 m. de large. 170 m² habitables + terrasse 160 m², gd conf., int. 1980, moteur et accastillage neufs, permis navigation fluviale, coque tout acier vérifiée en juin 1980,

EN PARFAIT ÉTAT d'HABITATION ET DE NAVIGATION

Libre de suite. Crédit maritime éventuel. Possibilité activité ociale. Exclusivité L.G.M. 265-55-44.

3e arrdt

MARAIS - ARCHIVES
Imm. XVIIe rénové, 95 m² à aménager en duplex. Vue. Px 890.000 F - 272-40-79.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS

Dans bel imm. 2 P., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., 42 m². 500-54-00

MARAIS ST-PAUL
A aménager grand living, 3 chambres en duplex, 4 m. sur plafond + jardin privatif. Téléphone : 272-40-19.

5e arrdt

Austerlitz 354-95-10 Asc.

GD STUDIO CALME

Petit studio, rénovation gde classe. Aménagement raffiné. 350.000 F - 535-30-32.

LYCÉE HENRI IV. CONTRESCARPE BRULERIE St-JACQUES
2, RUE LARROMIGUIÈRE
Construction neuve. Livraison juin 1982
2/3/4/5 PIÈCES
Terrasse - Parkings
sur place, 14 h/18 h 30
Mardi et Dimanche
BEGI - 267-42-06.

6e arrdt

DANS HOTEL PARTICULIER
Pet. stud., tt cft, parf. état, calme 100 % - 325-33-08, après 18 h. : 326-13-00.

FLEURUS. 544-22-36

Montparnasse 2 p. 300.000 F
St-Placide gd st. 345.000 F
Panthéon 2 p. cft 360.000 F
St-Placide 2 p. cft 450.000 F
Cherche-Midi 4 p. 640.000 F
ODÉON-DUPLEX 650.000 F.

26, RUE VAVIN

150 m. Luxembourg, dans le célèbre immeuble à gradins de Sauvage, vds d'urgence, APPARTEMENT DE 420 m² + balcon, terrasse. Profession libérale possible.

PRIX TRÈS ATTRACTIF SI RÉALISATION RAPIDE

S/pl. jeudi 13-17 h. 633-40-09. heures bureau et 492-73-38 après 19 heures.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE

Appt GRAND STAND. Pierre de taille, 1er étage, ensoleillé, 5 pièces décorées, 148 m² + chbre de bonne. 1.700.000 F. A.I.L. - 572-66-14

PLACE BRETEUIL (près) TRÈS BEAUX STUDIOS 2 PIÈCES. Vendus par propriétaire. Téléphone : 567-22-88.

PLACE BRETEUIL
4 pces + service, 5e ét., asc., imm. pierre de taille, standing, soleil. 1.360.000 F. Agence BRANCION. — 575-73-94.

11e arrdt

OBERKAMPF. Propriétaire vend bon imm., Appt 2 pièces cuis., très clair 2e étage 145.000 F. Téléphone : 557-70-08.

12e arrdt

DIDEROT imm. pier. et briq.

2 PCES TT CONFORT

s/rue soleil 235.000 Frs gros créd. pos. Tél. 345-55-10.

13e arrdt

MÉTRO TOLBIAC

Double living, 2 chambres, lingerie, gde cuis. dînatoire, bains, tout confort, grand hall d'entrée, nombr. penderies. 110 m² - PRIX INTÉRESSANT. Directem. pptaire : 293-36-82.

PATAY-TOLBIAC
Immeuble récent de standing GD 3 P. TT CFT + Terrasse. Vue imprenable. 7e étage. 540.000 F., gros crédit Téléphone : 345-55-10.

MAISON INDÉPENDANTE
180 m² env. CLAIR, 100 %, dble liv., 4 chbres, calme, 3 s. de bains, gde terrasse, parfait état. Tél. 329-58-65.

JARDIN PRIVÉ, près bd Arago, 2 appts, 80 m² (à rénover) et 90 m² (en duplex, confr). 500.000 et 900.000 F. Peuvent être réunis. Calme et charme. Tél. : 272-97-28, avant 8 h et après 19 h.

14e arrdt

MÉTRO ALÉSIA

Appt 6 pièces 165 m², GRAND STAND. Chauff. IND. T. refait neuf, double expos. O.E. - 1.680.000 F. A.I.L. - 672-66-14.

53, RUE MONTPARNASSE
LOFT 105 m² : Living + 3 ch., tout confort, calme. 950.000 F: Jeudi (12-15 h).

15e arrdt

Mo CAMBRONNE
4 P. 90 m². 6e étage. SOLEIL. CALME. UNIT - 633-08-11.

AV. MAINE 3e. Ascenseur 4 p., 85 m², 850.000 F. Soleil. MARNIER. Tél. 222-69-50.

MONTPARNASSE récent, gd 2 pces tt cft, soleil, 6e ét., asc. 495.000 F. 297-50-44.

16e arrdt

TROCADÉRO Récent Stand.

STUDIO

+ Gde Terrasse dernier étage, soleil poss. park. idéal placement, 430.000 F. 345-55-10.

DAUPHINE

atelier 80 m², 5e ét., asc., charme sans travaux - 285-58-01.

POMPE 85 m². Immeuble récent 9e étage, séjour, 2 chbres, balc., parking. GARBI : 567-22-88.

MUETTE STUDIO, 34 m² tt cft, 8e ét. s/jardin, soleil. Prix 370.000 F. MEDIA 267-04-78.

TROCADERO

ÉTAGE ÉLEVÉ, IMM. STANDING Living + 2 ch., 75 m² environ. SAINT-PIERRE. 563-11-88.

16e AUTEUIL
Imm. pierre de taille, ascenseur

2 P., CUIS., W.-C.

entrée s/rue et cour, occupé 1 pers. Prix except., ce jour et demain, 14 h 30 et 18 h. 8, villa Michel-Ange. 504-47-02.

17e arrdt

IDÉAL PLACEMENT

STUDIO

S.de bains, kitchen équipée, vide ordures, 2e s/rue, soleil 138.000 F. Poss. rapport locatif 1.300 F/mois. 345-55-10.

PEREIRE ds petite maison séj. + 2 chbres 68 m² + jard. privé S/jard. 590.000 Jeudi 14-17 h 130, rue TOCQUEVILLE.

PEREIRE-MAILLOT 4/5 P. bs, 80 m², 4e ét., ss, asc., calme 860.000. tél. 622-22-56.

18e arrdt

RUE LAMARCK
Imm. pierre de taille ravalé. Tapis escalier. Standing.

3 PCES TT CONF.

Cheminée. Plafond à la française. Balcons - 480.000 F, gros crédit - 345-55-10.

18e arrondt.,

rue Ramey, métro Joffrin. Bus mairie du 18e.

APPARTEMENTS A RÉNOVER

3 P. 46 m² .. 320.000 F T.T.C.
5 P. 65 m² .. 500.000 F T.T.C.
Tél. bureau : (42) 27-98-60.
Domicile : (42) 22-30-58.

19e arrdt

F2 Mo OURQ (Porte Pantin) 4e ét. sur cour, 37 m², très ensoleillé, cuisine équipée, salle d'eau avec douche, w.-c. indépendant, chauffage central individuel, moquette. Téléphone — Interphone. Tél. : 201-30-52.

20e arrdt

Pptaire vend studios et 2 pces tout équipés neufs, depuis 145.000 F, petit imm. rénové, jardin, 75, rue Pixerecourt, Mo Télégraphe. S/pl. 15/19 h, 7 jours sur 7 ou 580-96-06.

Dans un bel immeuble rénové DU STUDIO AU 4 PCES à rénover ou refait neuf. A PARTIR DE 137.500 F. Téléphone : 265-07-07.

78-Yvelines

NOISY-LE-ROI, résidence standing, 6 pces, 142 m² + balcon, park. Prix 880.000 F. Téléphone : 296-63-33.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, dans hôtel particulier, pierre de taille

ATELIER LOFT

à aménager, gde hauteur sous plaf., 5.000 F/m². 325-33-08, après 18 h 326-13-00.

BOURG-LA-REINE

200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES
DE TRÈS GRANDE CLASSE
EN PIERRE DE TAILLE
R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et grand duplex de 4 et 5 pièces. Livr. prévue 1er trim. 1983. S.P.D.I. - 350-14-80.

BOULOGNE près bois, original, joli séjour + 3 chbres, bains, 120 m², 3e ét., vue dégagée. 1.100.000 F. — 622-22-56.

BOULOGNE PT-DE-SÈVRES 12e ét., asc., 2/3 pces, 60 m² + terrasse + penthouse + parking. 700.000 F SIGEDIM. — 286-83-33.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
5 p. neuf, 95 m² + 18 m² balc. Visite ce jr, 9, av. Gallieni, 11 h-13 h et 14 h-19 h. T. : 546-23-25 et 500-72-00.

SAINT-MANDÉ

Particulier vend dans un immeuble bourgeois, 2 pièces tt cft, gde cuisine, salle de bains, entrée, fenêtre au 4e ét. avec ascenseur, 2 expositions, très calme. Prix 320.000 F. Tél. : 371-08-59.

Province

73-MÉRIBEL - Partic. vend Sé. + 2 chbres, 450.000 F. Tél. : (16-79) 08-63-24, hres bur. ou 08-51-81, domicile.

SUR la PLAGE

Front de mer, situation exceptionnelle. Studio à partir de 145.000 F. 2 pces à partir de 222.000 F. « LES PORTES DE LA MER » près du « LYDIA ». 66420 PORT-BARCARES TÉL. (68) 86-12-17.

TRÈS GRAND STANDING à l'IMPÉRIAL

MENTON

MER et MONTAGNE
part. vd 120 m² à moderniser, 4e étage. Prix : 900.000 F. Téléphone : 271-54-54.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.

Tél. : 525-25-25

49, av. Kléber, 75116 PARIS.

locations non meublées offres

Région parisienne

FONTENAY-SOUS-BOIS

25/27, rue de la Mairie. Bel imm. neuf jamais habité.
— 2 pces 2.250 F + charges.
— 3 pces 2.750 F + charges.
— 4 pces 3.100 F + charges.
Visite sur place vendredi 2 et samedi 3 à partir de 14 h.

Étranger

MONTRÉAL, part. loue maison 6 pièces tt cft, bien située de préf. Français résident temporaire. Téléph. : (1) 647-98-48.

locations non meublées demandes

Paris

PARTICULIERS
Louez sans frais d'agence
CHBRES STUDIOS
2, 3, 4, 5 PIECES
Loc. à partir de 500 F
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Tél. au 282-12-50.

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

Pr notre client. rech. CHBRES, STUDIOS, 2-3-4 P. sans frais

254-62-30

PROPRIÉTAIRE
LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS
PARIS - BANLIEUE
SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS
LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

Etudiante Lycée Henry IV — 19 ans — cherche studio 5e ou 6e de préfér. — maximum 1000 F Ecr. s/no 6326 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRE LOUEZ sous 24 H. Clientèle assurée. Service gratuit - 770-89-85.

locaux commerciaux

NICE COTE-D'AZUR

URGENT VENDS SUPERMARCHÉ OU LOCAL COMMERCIAL SUR BOULEVARD

Surface totale 3.300 m² avec CAFÉTÉRIA ET BUREAU

Accès camions, parking couvert 1.000 m². Faire offre à Havas, B.P. 346, 06072 NICE Cedex 0303.

MÉTRO GEORGE-V

Bail ccial à céder, 2 bureaux aménagés à neuf. 1.800 F/mois. BAIL 3-6-9 - 563-11-86.

A Saint-Denis. Porte de Paris 3 mn Porte de la Chapelle A LOUER LOCAUX INDUSTRIELS ET CCIAUX Ateliers 500 m² et Bureaux 200 m² Bail 3/6/9 ans. Tél. après 19 h : 822-35-33.

fonds de commerce

Cause retraite, artisan en tôlerie fine industrielle céderait atelier et clientèle. Bail à renouveler. Bon rapport. Téléphone : 253-65-10.

Pyr.-Orient. Cause santé, vends TABAC-Presse-Libr.-Pap. Prix 495.000 F. Pour couple. Ecrire 6855/66 HAVAS, 66004 PERPIGNAN, B.P. 442.

Grande maison seigneuriale-respectiv. hôtel (à 40 lits) avec des annexes et jardin à partir d'été 1983. Cherche à prendre bail par 2 couples allemands. Achat postérieur possible. Les provinces préférées : Bretagne du Sud, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Auvergne, Limousin. Offres avec des photos, des esquisses de la maison et du fonds demandés à : H. Ed. Gatzka, Alte Dorfstrasse 2, 3100 Celle, Allemagne.

LUBERON

Restaurant, Thé, Galerie, 30 couverts + 50 terrasse sur place ombragée, marché. Maison pierre 18e s. Formation assurée à débutant. Murs, fonds + habitation : 900.000 F. Ecr. à Mme M.-C. BECART, 34, rue de la Montagne-Ste-Geneviève, 75005 PARIS.

Part. vd rais. santé. Centre gde ville. Rég. Est (Lorraine). SALON DE COIFFURE et INSTITUT DE BEAUTÉ
500 m² en pleine exp., très gde renom. Install. réc., gd stand. Très gros C.A. (il n'est pas import. que le successeur soit un prof. mais très bon gestion.). Ecrire sous le no T 034.298 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

immeubles

PART. VEND MONTRÉAL Centre ville, immeuble 33 appts, construit en 1967. Revenu net : 300.000 F. Prix 3 millions de francs. Tél. 19 (1.514) 932-67-25, le soir.

bureaux

Achats

IVRY - PLEIN CENTRE
2 minutes de Paris, sur terrain 324 m². Bureaux 271,20 m², stand. Conviendr. profession libérale. Prix : 1.700.000 F. Toutes condit. à étudier. A.I.L. - 672-66-14.

Locations

Domiciliations 8e-2e

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX, etc.

Création d'Entreprises

Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 261-80-88 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.

355-17-50

hôtels particuliers

NEUILLY, PRÈS BOIS

CHARMANT H.P.
8 pièces, 2 bains, 250 m², garage, jardin. Soleil. Environnement de verdure. SOGEVIM, tél. : 293-36-82.

pavillons

Pavillon à vendre (cause départ) à Valenton (94) dans la résidence calme des Tourelles, à 12 km de Paris. A quelques minutes : R.E.R. Métro, train, proximité tout commerce. Écoles, C.E.S. Pavillon tout confort, sur sous-sol, garage. Rez-de-chaussée, cuisine, séjour, toilettes, tél. à l'étage, 3 chambres, salle de bains. Grenier. Jardin. Superficie totale 195 m², chauffage central charbon, l'ensemble en parfait état. Tél. 389-29-62 sauf août.

A VENDRE TAVERNY (95)
Dans quartier pav., très agréable. Près commodités, construction trad. réc. 1981. Chauf. électr., jardin privatif 150 m². Compr. entrée, séjour mezzanine, cuisine, cellier, buanderie, atelier, garage. A l'étage 4 chambres avec placards et balcons, 2 w.-c., s. de bs, douche. Prix : 880.000 F. Possibilité reprise crédit. Tél. : 038-42-08 après 20 h.

villas

10' R.E.R., BOISSY (94), 25 km Paris, particulier vend dans domaine grand standing (piscine, tennis, forêt, écoles, CES, centre ccial). VILLA living 54 m², 5 chambres, 3 bains, cuisine équipée, garage 2 voitures, sur terrain de 850 m². Px 900.000 F. T. 687-48-49.

maisons de campagne

SUD. Ds joli village, mais. p., rénov., 7 p., tt cft. 170.000 F. Jullien Saint-Jean, 11260 Esperaza.

MORBIHAN LE SAINT (56 GOURIN). Au cœur de la montagne noire, 2 km du bourg vends suite décès demeure traditionnelle bretonne F4 de 1979 (soubassement et entourage en pierres de taille) sur terrain 4 000 m² avec eau, électricité — intérieur non achevé. Prix : t.t.c. 300.000 F (frais de notaire moins élevés). Mme LE GOFF, 16 (6) 007-25-28 (Seine-et-Marne).

LUBERON. Gde demeure à demi ruines, en partie Renaissance, vue magnifique, terrasses. Tél. : (91) 41-21-36.

fermettes

Région Montmirail FERMETTE comp. r.c., cuisine, 1 salle à manger, 1 salon, 1 salle de bain, W.C., débarras, au 1er ét. 3 chambres, 1 w.-c., un grenier aménageable, 1 écurie, 1 étable, une grange, chauff.-central Tél. 16 (23) 82-82-44

propriétés

Particulier vend 100 km Paris chaum. normande, séjour 36 m², poutres, cheminée, 4 chambres cft dépendances, fournil avec four. Terrain 1500 m² clos de murs avec agrément et fruitiers. Px 450.000. Tél (1) 783-41-34.

A VENDRE
Rég. ST-SAUVEUR (YONNE). Site exceptionnel, sortie de village, belle propriété 3.000 m² avec piscine. Fermette bourguignonne 4/5 pièces, parfait état. S. de bains, cuis. téléph., chauffage centr. 450.000 F. Téléphone : (1) 520-82-49 ou 16 (86) 74-71-81.

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ de chasse en Sologne. Ecr. Havas Orléans no 201707.

Particulier vend Honfleur (18 km), jolie maison normande 1,7 ha, nombreux fruitiers, séjour 45 m², salle à manger 20 m², cuisine, 2 chambres + 3 possibles, impeccable, tout confort, vu urgence 620.000 F meublée. Tél. 785-60-09.

RAMBOUILLET (RÉGION) Style Ile-de-France, idéal équitat. réc. 200 m² + 5 chbres, 4 bs, cuis. office, dépend., logt gard. Terrain 3,5 ha - 1.900.000 F. 461-70-41 matin ou après 20 h.

viagers

Libre 15e, 4 pièces Sud. Px : 450.000 F + 3.500 F. VIAGER FINANCES - 266-05-43.

15e, 2/3 P. 70 m² tt cft. Séj., ét., asc., park. 240.000 F + 2.600 F. Loué 2.200 F mens. Revenu pour acquéreur - 266-19-00.

MISE EN GARDE

Nos petites annonces font parfois l'objet d'utilisations abusives. Il arrive que certaines d'entre elles soient reprises et reproduites ailleurs, plus ou moins longtemps après leur parution dans nos colonnes, par des officines peu scrupuleuses. On retrouve ainsi dans diverses fiches, listes ou publications vendues au numéro ou par abonnement par ces officines les mêmes petites annonces déjà publiées dans nos colonnes.

Nous mettons en garde nos lecteurs et nos annonceurs contre ce procédé que nous désavouons formellement.

Le Monde

économie

SOCIAL

Difficile négociation sur la formation permanente

Lors d'une nouvelle réunion syndicats-C.N.P.F., mercredi 30 juin, les organisations de salariés doivent se prononcer sur un avant-projet du patronat relatif à la formation permanente.

Il y a une dizaine d'années entrait en application la loi sur la formation, outil de progrès *social*. Aujourd'hui, les problèmes d'emploi nécessitent l'actualisation des accords paritaires conclus dans ce domaine.

Une concertation a été entreprise depuis l'été dernier par M. Marcel Rigout, ministre de la formation profesionnelle pour réformer ce secteur. Parallèlement, les organisation syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. ont ouvert en février, puis le 10 juin dernier, des négociations avec le C.N.P.F. *Elles devaient* se réunir de nouveau mercredi soir 30 juin au siège de l'organisation patronale. Cette dernière a proposé deux dispositions nouvelles, l'une pour préserver la marge de décision des chefs d'entreprise en ce qui concerne l'élaboration du plan de formation, l'autre pour maintenir le dispositif des associations de formation (A.S.F.O.), organismes patronaux particulièrement appréciés des petites et moyennes entreprises, qui les utilisent largement.

La première disposition envisage que le prélèvement obligatoire de 0,2 % du 1,1 % patronal versé jusqu'à présent le 15 septembre de chaque année à l'État dans le cadre des mesures d'insertion pro*fessionnelle des jeunes, soit*, à compter de l'année 1983, affecté à des fonds paritaires, professionnels ou interprofessionnels, régionaux ou nationaux, qui seraient chargés du financement des congés individuels (frais de formation, frais de déplacement, maintien de la rémunération).

La seconde disposition consiste à faire connaître chaque année aux conseils de perfectionnement des A.S.F.O. les conditions d'utilisation des sommes payées par les entreprises. Ces conseils de perfectionnement sont déjà paritaires dans la majorité des cas, et l'Union des industries métallurgiques et minières (UNIMEN) notamment, avait encouragé à plusieurs reprises en 1980 et 1981 leur implantation, pour respecter la lettre et l'esprit de l'accord du 9 juillet 1970.

Les syndicats, tout en reconnaissant que le texte du C.N.P.F. comporte « *certains aspects positifs* », considèrent comme peu acceptable – la C.G.T. *parle même de chantage* – le préalable consistant à restituer aux chefs d'entreprise le 0,2% du 1,1% réservé à la formation continue.

A propos des A.S.F.O., les syndicats veulent aller plus loin que le C.N.P.F. en étendant le paritarisme des conseils de perfectionnement aux conseils d'administration de ces organismes. La C.F.T.C., entre autres, estime que l'organisation patronale « *ne consent des avancées que dans le domaine des fonds mutualisés qui ne sont pas utilisés par les entreprises* ». Or, l'important, selon la C.F.T.C., est de mettre fin « *aux privilèges exorbitants* » du C.N.P.F. en la matière, en séparant le secteur des dispensateurs de fonds de celui des collecteurs.

Les partenaires sociaux ont adressé une lettre commune en ce sens à M. Pierre Mauroy, à l'exception de la C.G.T. qui, tout en développant les mêmes arguments, a envoyé une lettre « *parallèle* ». Car, à son sens, la négociation n'est pas encore ouverte, le patronat n'ayant pas vraiment examiné les propositions syndicales. Toutes les organisations ouvrières estiment en tout cas que le patronat doit être associé au financement de la formation notamment pour les jeunes en difficulté.

Comme il faudra attendre la *réponse du premier ministre*, l'entrevue de ce mercredi débouchera difficilement sur un accord. La signature de celui-ci n'aurait lieu qu'en juillet prochain ou plus probablement, à la rentrée de septembre.

J. B.

PRESTATIONS SOCIALES

Les majorations du 1er juillet

En dépit du blocage des prix et des salaires intervenu le 11 juin, le SMIC ainsi que diverses prestations sociales sont revalorisées, comme prévu, au 1er juillet prochain.

● *Pour le SMIC*, le taux horaire est accru de 3,2 %, passant de 19,03 F à 19,64 F, et le salaire mensuel augmente de 3 216,07 F à 3 319,26 F (sur la base de cent soixante-neuf heures) et de 3 298,46 F à 3 404,20 F (sur la base de cent soixante-treize heures trente trois).

● *Le minimum vieillesse* est majoré de 6,3 %, passant de 2 000 F à 2 125 F par mois (pour une personne seule) et de 3 700 F à 3 933 F (pour un couple). C'est la troisième augmentation en un an.

● *Les pensions vieillesse* (ré*gime général, régimes alignés et ré*gime minier) sont augmentées de 7,4 %.

● *Retraite à soixante ans :* dès le 1er juillet 1982, les agents non-titulaires de l'Etat, des collectivités locales, des établissements et entreprises publiques, et justifiant d'au moins trente-sept ans et demi d'assurance pourront bénéficier d'une retraite à taux plein ainsi que de la retraite complémentaire. Les chômeurs âgés de plus de soixante ans, inscrits à l'A.N.P.E. au 1er février 1982 et justifiant d'une durée *d'assurance, tous régimes* confondus, au moins égale à dix ans, recevront une pension identique à celle du régime général.

● *Les prestations familiales* pourraient soit être augmentées en deux temps – 6,2 % dans l'immédiat, une autre étape à l'automne – soit n'être majorées qu'à l'automne prochain ; en tout état de cause, il s'agira de compenser la hausse du coût de la vie, estimée à 14 % jusqu'à présent. Le conseil des ministres du 30 juin devrait trancher la question.

● *Le plafond de la Sécurité sociale* est également majoré de 7,4 %,passant de 6 590 F par mois à 7 080 F.

● *Enfin, les allocations-logement* pourraient être augmentées de l'ordre de 7 %. Là encore, le conseil des ministres du 30 juin en décidera.

AFFAIRES

LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Elf Aquitaine ne veut pas payer les actifs de Total

A peine en charge des dossiers industriels, M. Chevènement va devoir se pencher sur la restructuration de l'industrie chimique française. Les présidents des deux compagnies pétrolières nationales – tous deux concernés par la création d'un pôle de la chimie lourde (*le Monde* du 4 mai) – ont en effet profité de l'Assemblée générale ordinaire de leurs actionnaires pour préciser des vœux qui semblent difficilement conciliables.

Il y a quelques jours M. Granier de Lilliac, président de la C.F.P., a expliqué à ses actionnaires pourquoi il se dégageait de la chimie (cession des participations détenues par Total Chimie dans Ato et Chloe), et les conditions de ce retrait : demande d'une expertise sur la valeur des actifs cédés et remboursement des avances en espèces.

M. Chalandon, qui présidait le 29 juin l'Assemblée générale ordinaire d'Elf Aquitaine, a clairement répondu (après avoir accepté à la demande du gouvernement – mais ce n'était pas un oukase a-t-il dit – « *d'être l'un des pôles de restructuration d'une chimie française en triste état* »), que cette participation ne devait pas remettre en cause les objectifs fixés dans le cadre des activités traditionnelles d'Elf et, surtout, qu'elle ne devait pas altérer la situation financière de l'entreprise.

Autant dire que M. Chalandon n'entend pas indemniser la compagnie Total en argent frais dont celle-ci a pourtant fort besoin.

« *Cela suppose*, a ajouté M. Chalandon, *que l'argent investi par nous serve exclusivement au redressement des entreprises concernées, que les pouvoirs publics nous aident à supporter les charges de redressement et qu'un ou plusieurs partenaires soient présents à nos côtés pour que, le redressement une fois opéré, nous n'ayons pas à subir seuls le risque financier du nouvel ensemble.* »

M. Chalandon envisage donc plutôt un échange d'actifs avec Total – cession de la plateforme de Gonfreville ? Ce qui maintiendrait chez cette dernière des activités chimiques non négligeables. Un plan quelque peu différent de celui du gouvernement.

LE BARON BICH CÈDE LA MAJORITÉ DU CAPITAL DES CHANTIERS DE PLAISANCE DUFOUR.

Le baron Bich, qui détient, à titre personnel, le capital des chantiers navals de plaisance Dufour, en cède la majorité à un groupe de cadres qui effectuera la « nécessaire restructuration du groupe », sous la direction de M. Gaston Marie Locaul. Dans un communiqué, M. Marcel Bich indique que « *la politique commerciale des chantiers ne serait pas modifiée mais que de nouvelles actions seraient entreprises sous la direction du directeur, M. Jacques Jaricot, pour redresser la situation de la société et améliorer la situation des trois usines* ».

Implantés principalement à La Rochelle, les chantiers navals Dufour, qui emploient environ trois cents personnes, réalisent un chiffre d'affaires de 90 millions de francs et apportent 70 % de leur fabrication de bateaux de croisière, avaient dû être renfloués en janvier 1982 après avoir essuyé 30 millions de francs de pertes, dont 18 pour 1981, le baron Bich apportant 14 millions de francs d'argent frais, les banques et l'Etat fournissant 28 millions de francs de leur côté.

● *La reprise en location-gérance de la société Boussac-Saint Frères*, mise en règlement judiciaire, par une nouvelle société, la Compagnie Boussac-Saint Frères, a été confirmée par le tribunal de commerce de Lille dans un jugement rendu mardi 29 juin. En soulignant que l'IDI (Institut de développement industriel) est majoritaire dans le capital de la société, le tribunal souligne ainsi que le seul garant des créanciers est l'Etat, actionnaire majoritaire non seulement par le biais de l'IDI mais aussi par les banques nationalisées. La durée de ce contrat de location-gérance est fixée à six années. *(Corresp.).*

● *ERRATA*. – Dans notre tableau des résultats consolidés des principales sociétés françaises (*le Monde* du 29 juin 1982, page 23), *les chiffres de Vallourec sont les suivants* : chiffre d'affaires consolidé 1980 (11 530 millions de francs), 1981 (13 878) ; résultats consolidés 1980 (– 63,4) 1981 (+ 127,6).

Les grèves ont entraîné un manque à gagner important pour les constructeurs automobiles français

Les grèves qui, depuis le début du printemps, ont réduit la production de Renault, de Citroën et de Talbot successivement commencent à affecter les résultats globaux de l'automobile française. Certes, la production de voitures particulières a continué de progresser au cours des cinq premiers mois de l'année (+ 6,4 % par rapport à 1981) et même au cours du mois de mai (+ 0,4 %). Mais l'impact des grèves se traduit par un manque à gagner important, les groupes français n'ayant pu, explique la chambre syndicale des constructeurs automobiles dans sa note mensuelle de conjoncture, profiter pleinement, faute d'une production suffisante, de la reprise de la demande enFrance et du lancement de leurs nouveaux modèles à l'étranger. Les immatriculations de voitures neuves, en dépit d'un recul en mai de 7,1 %, dû pour l'essentiel aux problèmes de livraison de Renault, ont augmenté au cours des cinq premiers mois de 8,8 % par rapport à l'an passé, ce qui traduit une reprise certaine. « *Ce sont les voitures importées qui bénéficient principalement de cette situation* », note la chambre syndicale. ramenée au début de l'année à moins de 30 %, la part du marché des importateurs a atteint en mai le chiffre record 32,3 %.

De même à l'exportation, les difficultés de Renault et de Citroën ont entraîné un recul des ventes de 12 % (ce qui ramène la progression sur cinq mois à 5,3 %), « *alors que la demande étrangère accueille nos nouveaux modèles avec faveur* », note la chambre syndicale. « *Nos constructeurs pourraient, grâce à la modification des parités monétaires, développer leur offensive s'ils ne manquaient pas de voitures.* »

Dans les véhicules industriels, la demande reste irrégulière pour les petits véhicules (moins de 5 tonnes) dont les immatriculations ont diminué en mai de 5,8 % après une hausse de 8,1 % en avril, et extrêmement déprimée pour les véhicules lourds (– 5,7 % pour les cinq premiers mois de l'année par rapport à 1981). Dans ce dernier secteur, le recul des ventes en France joint à la chute des exportations (– 25,6 %) ont entraîné une baisse de la production de 27,1 % pour les cinq premiers mois de l'année.

LOGEMENT

POUR ASSOUPLIR LES CONDITIONS DE L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

La commission Darnault propose un statut juridique et financier pour la location-vente

La « commission location-vente », présidéd par M. Robert Darnault (1), a rendu publiques les conclusions de ses travaux mardi 29 juin. L'essentiel de ses suggestions vise à rendre possibles les formules de location-accession à la propriété, en *permetteant au locataire – moyennant* un versement supplémentaire régulier – d'entreprendre l'acquisition du logement qu'il occupe.

Les systèmes (financement d'un prêt locatif aidé – P.L.A. – se transformant en prêt à l'accession à la propriété – P.A.P. – avec remboursement du surplus d'aide : préfinancement durant la période locative à un taux inférieur au rythme de la hausse des prix ; utilisation du 1 % logement pour ce préfinancement...) auraient l'avantage de resoudre le problème de l'apport personnel, impossible à constituer pour les ménages de revenus moyens en reison de la hausse des coûts et des taux d'intérêt trop élevés.

La commission suggère l'adoption par le Parlement d'un texte de loi créant un statut précis pour le locataire accédant et souhaite une expérimentation de la formule. M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, est favorable à un tel statut. L'expérimentation pourrait en 1983 toucher deux à trois mille logements.

(1) Président de la section du cadre de vie du conseil économique et social.

CONJONCTURE

JOURNAL OFFICIEL

Publication de la loi de finances rectificative pour 1982 modifiant la T.V.A. et la taxe professionnelle

Réforme de la taxe professionnelle, suppression de la taxe d'habitation pour certains contribuables, modification des taux de la T.V.A. La loi de finances rectificative pour 1982 que vient de voter le Parlement est publié au *Journal officiel* daté du 29juin (pages 2.038 et suivantes). Le conseil constitutionnel a déclaré cette loi conforme à la Constitution.

Nous rappelons ci-dessous les principaux articles de ce collectif que nous avons analysés notamment dans *le Monde* du 15 mai.

Article premier : Suppression de la taxe d'habitation pour les contribuables âgés de plus de soixante ans, pour les veufs et veuves âgées de moins de soixante ans qui ne sont pas passibles de l'impôt sur le revenu.

Article 2 : Modalités de calcul de la taxe professionnelle du pour 1982 (voir *le Monde* du 15 mai 1982).

Article 3 : Institution d'un taux super-réduit de 5,50 % pour la T.V.A. Le taux normal et le taux intermédiaire de la T.V.A. sont fixés à 18,60 %.

Cet article 3 autorise également la déductibilité de la T.V.A. « *afférente aux achats, importations, livraisons et services portant sur le gazole utilisé comme carburant* ». Cette déductibilité qui n'est donc pas autorisée pour l'essence sera limitée à 10 % pour 1982, à 20 % pour 1983 , à 30 % pour 1984, à 40 % pour 1985.

[Cette mesure résulte d'une promesse faite par M. Mauroy aux transporteurs routiers mais elle bénéficiera aussi aux chauffeurs de taxis et d'une façon générale à tous ceux qui utilisent du gazole et sont assujettis à la T.V.A. Les agriculteurs qui utilisent comme carburant du fuel domestique ne sont donc pas touchés par la mesure.]

Article 4 : Création d'une contribution exceptionnelle de 1 % payée par les banques et établissments financiers et de crédit. Cette taxe est calculée sur les dépenses et charges comptabilisées en 1981 au titre des frais de personnel, des travaux fournitures et services extérieurs, des frais de transport et de déplacement, des frais divers de gestion et des amortissements d'immeubles, matériels et véhicules utilisés pour les besoins de l'exploitation.

Article 6 : Les dations en paiement qui n'étaient autorisés que pour les règlements des droits de succession sont permises pour les mutations à titre gratuit entre vifs ainsi que pour les droits de partage.

Articles 12 et suivants : Modification de la taxe professionnelle. Par rapport à l'analyse faite dans *le Monde* daté du 15 mai, la seule modification importante est l'amélioration de la compensation versée aux collectivités locales pour tenir compte de la réduction de 10 % de la part des salaires dans l'assiette de cet impôt. « *La compensation*, note l'article 13, *est égale au produit du neuvième de la fraction des salaires imposés à son profit en 1983 par son taux de taxe professionnelle pour 1982* ».

[Dans le projet gouvernemental il était pris en compte les salaires de 1982. La compensation sera donc majorée de la hausse des salaires entre 1982 et 1983.]

Les articles 21 et 22 prévoient : d'une part, que le gouvernement devra présenter au Parlement avant le 1er mai 1983 un rapport sur l'application de la réforme de la taxe professionnelle ; d'autre part que le gouverenement devra présenter un rapport en 1983 sur « *la possibilité et les conditions d'une meilleure prise en compte des ressources des redevables dans l'assiette de la taxe d'habitation, sur les conditions d'une amélioration de l'assiette des taxes foncières* ».

Article 23 : L'actualisation des valeurs locatives foncières prévue pour 1983 est remplacée par une revalorisation forfaitaire.

Article 24 : L'aide fiscale à l'investissement est étendue à l'agriculture.

Article 25 : La réduction de moitié de l'impôt sur les bénéfices (ou sur le revenu pour les entreprises individuelles) pour les entreprises qui viennent d'être créées est étendue à l'agriculture.

Article 27 : La partie du bénéfice qui chez les artisans et commerçants pourra être considérée comme le salaire du conjoint en activité (et donc bénéficie des 10 % et des 20 % d'abattement) est doublée.

Article 30 : Il est constitué un fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction. Le fonds est alimenté par une contribution à la charge des entreprises d'assurance.

Les modifications apportées aux règles de taxation des prix sont publiées au Bulletin de la concurrence

Le Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation (Bulletin officiel du service des prix) daté du mardi 29 juin publie plusieurs arrêtés relatifs au blocage des prix et des marges. Ces arrêtés qui suivent la réunion, lundi 28 juin, du Comité national des prix précisent certaines modalités d'application du blocage.

● Les arrêtés généraux sont précisés et complétés sur trois points :

– Le mode de calcul et les références des marges des produits importés sont précisés, notamment en ce qui concerne la prise en compte des variations de change ;

« Le cours à retenir pour la conversion en francs français du prix d'achat est celui en vigueur sur le marché des changes au moment de l'achat des devises lorsque cet achat intervient avant la revente des produits. Cette disposition s'applique en cas d'achat des devises au comptant ou en cas de couverture de change à terme si elle est autorisée.

« Lorsque l'entreprise revend le produit importé avant d'avoir acheté les devises en vue du règlement du fournisseur étranger, le cours à retenir est le cours moyen d'achat de la devise considérée pendant le mois précédent la revente. »

– Pour les produits nouveaux et modifiés, les distributeurs pourront ne pas déposer de dossier d'autorisation dans la mesure où ils retiennent une marge équivalente à celle de produits similaires,

– Délégation de compétence est donnée aux commissaires de la République pour fixer en tant que de besoin le niveau de certains prix. Cette dernière disposition permettra aussi bien de régler certains problèmes locaux d'application du blocage que de sanctionner des niveaux de prix ou de marges anormalement élevés.

● Un arrêté transforme le blocage *toutes taxes comprises en blo*cage hors taxes pour les produits dont le taux de T.V.A. passe de 7 % à 5,5 %. Cette mesure est destinée à assurer la répercussion de la baisse au consommateur.

Pour faciliter l'opération, le prix résultant de cette baisse peut être arrondi aux cinq centimes les plus proches pour les produits dont le prix antérieur ne dépassait pas quatre francs.

La modification des taux de T.V.A. est applicable au 1er juillet.

Pour les produits sur lesquels le taux de T.V.A. augmente, il est rappelé que les prix de vente toutes taxes comprises doivent rester stables dans le cadre du blocage des prix.

Pour les produits alimentaires frais (hors régime particulier), l'affichage des nouveaux prix de vente au détail doit intervenir dès le 1er juillet.

Pour les autres produits alimentaires, la baisse du taux de T.V.A. doit être répercutée le plus rapidement possible dans les prix de vente au détail. Toutefois, pour laisser à chaque commerçant le temps nécessaire au réétiquetage des produits, les services chargés de contrôler les prix admettent que le changement des étiquettes intervienne progressivement jusqu'au 12 juillet.

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/4	8 15/16	9 5/16	9	9 3/8
$ E.-U.	15	15 1/2	15 5/16	15 11/16	15 1/2	15 7/8	15 3/4	16 1/8
Florin	6 1/4	7 1/4	8 1/2	9 1/8	8 5/8	9 1/4	9	9 5/8
F.B. (100)	13 3/4	16 1/4	15 3/4	17 1/4	15 3/4	17 1/4	15 3/4	17 1/4
F.S.	7/8	1 5/8	4 5/8	5	4 15/16	5 5/16	6	6 3/8
L (1 000)	21 3/4	27 1/4	20 3/4	22 1/8	21 1/8	22 1/4	21	23
£	12 1/4	13	12 1/2	13 1/2	12 13/16	13 7/16	12 7/8	13 1/2
F. français	15	16	15	16	15 1/2	16 1/2	17 5/8	18 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	6,7940	6,7990	– 55	– 10	– 140	– 70	– 360	– 240
$ can.	5,2530	5,2595	– 110	– 55	– 245	– 170	– 645	– 515
Yen (100)	2,6640	2,6675	+ 165	+ 195	+ 350	+ 392	+1095	+1165
DM	2,7730	2,7765	+ 130	+ 155	+ 257	+ 295	+ 785	+ 855
Florin	2,5030	2,5063	+ 130	+ 150	+ 250	+ 285	+ 770	+ 835
F.B. (100)	14,5629	14,5810	– 220	– 45	– 465	– 200	–1028	– 600
F.S.	3,2419	3,2466	+ 273	+ 310	+ 525	+ 575	+1427	+1525
L (1 000)	4,9245	4,9305	– 285	– 220	– 572	– 480	–1678	–1520
£	11,8213	11,8355	+ 173	+ 285	+ 310	+ 470	+1230	+1485

ÉTRANGER

EN DEPOSANT UN DEUXIEME BUDGET EN SEPT MOIS

Le gouvernement canadien remet en cause l'indexation des salaires

Montréal. — Le gouvernement canadien a déposé, le 28 juin, un budget résolument anti-inflationniste, mais qui cherche simultanément à relancer l'économie et à freiner la montée du chômage. Dans un discours à la Chambre des communes, le ministre des finances, M. Allan MacEachen, a qualifié son budget, le deuxième en sept mois, de *« plan national d'action »* destiné à convaincre les Canadiens de faire preuve de modération, de discipline et de *« solidarité »*.

De notre correspondant

Le gouvernement *« veut donner l'exemple,* a déclaré M. MacEachen. *C'est maintenant au secteur privé et au peuple canadien de décider s'ils veulent agir pour sortir de la récession »*. En fait, les cinq cent mille Canadiens qui travaillent dans la fonction publique et les sociétés d'État n'auront pas le choix : leurs salaires ne seront augmentés que de 6 % en 1983 et de 5 % en 1984, quel que soit le taux d'inflation (11,8 % actuellement).

Le sacro-saint principe de l'indexation des salaires sur le coût de la vie est donc remis en question. La même mesure s'appliquera aux allocations familiales et aux exemptions fiscales. Il n'est donc pas étonnant que les syndicats aient réagi très négativement à ce budget et qu'ils aient dénoncé une *« solidarité »* à sens unique qui transforme les fonctionnaires en *« boucs émissaires »*.

Les milieux d'affaires, en revanche, sont nettement plus satisfaits, même s'ils évitent tout triomphalisme afin de ne pas braquer davantage les syndicats. Plusieurs des mesures qu'ils réclamaient ont été adoptées. Ils obtiennent en particulier la suppression de certaines mesures fiscales introduites en novembre, ainsi que l'abolition d'un impôt sur les dividendes.

Les petites et moyennes entreprises, surtout dans le secteur du bâtiment, particulièrement affecté par la récession, sont les plus favorisées par les réductions d'impôts. Les 800 millions de dollars (plus de 4 milliards de francs) économisés aux dépens des fonctionnaires seront réinjectés essentiellement dans ce secteur afin de ralentir la très vive aggravation du taux de chômage en créant, espère-t-on, cent mille emplois nouveaux.

Doublement du déficit

Si les employeurs n'ont pas totalement obtenu satisfaction sur le gel des salaires, il reste que le ministre des finances a demandé aux travailleurs du secteur privé de s'astreindre à un *« contrôle volontaire »* en vue d'éviter une intervention autoritaire du gouvernement comme entre octobre 1975 et 1979. Les milieux d'affaires ont également obtenu un allégement des procédures dans le cadre de l'Agence de contrôle des investissements étrangers, véritable bête noire des sociétés européennes et américaines. Enfin, pour ralentir la sortie de capitaux, la politique de « canadianisation » de l'énergie (qui vise à donner aux sociétés canadiennes le contrôle de 50 % du secteur énergétique en 1990 contre environ 30 % aujourd'hui) est momentanément suspendue.

Les milieux d'affaires ont en revanche beaucoup moins bien accueilli le quasi-doublement du déficit budgétaire qui passe de 10,5 milliards de dollars (budget de novembre) à 19,6 milliards (plus de 100 milliards de francs) pour des dépenses totales de 78,1 milliards de dollars. L'ampleur du déficit a également été très mal reçue par l'opposition à la Chambre des communes : sociaux-démocrates du nouveau parti démocratique et conservateurs dénoncent en chœur un budget *« inflationniste »* et *« injuste »* qui part d'une « analyse erronée » de la situation.

Il est vrai que le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et son ministre des finances avaient apporté de l'eau au moulin de l'opposition, le premier en déclarant que M. MacEachen avait été *« mal conseillé »* lors de la préparation du budget de novembre, et celui-ci en reconnaissant qu'il avait sous-estimé la gravité de la récession.

La dégradation rapide de l'économie canadienne au cours des derniers mois (le P.N.B. a diminué de 2 % en termes réels au premier trimestre et de 4 % en neuf mois), et l'échec du sommet de Versailles ont convaincu le gouvernement d'agir vite. Pour M. MacEachen, il fallait redonner confiance aux investisseurs et faire prendre conscience aux Canadiens de la gravité de la crise afin de les inciter à modérer leurs exigences salariales.

Au-delà des mesures annoncées lundi, qui restent malgré tout limitées, le nouveau budget ressort donc essentiellement d'une opération psychologique. Si nous ne réussissons pas à convaincre les Canadiens de se serrer la ceinture, a déclaré en substance M. MacEachen, nous serons obligés d'imposer des contrôles très stricts à l'ensemble de la société.

BERTRAND DE LA GRANGE.

La réduction de l'aide au développement

Les pays industrialisés cherchent à pallier la défection américaine

De notre envoyé spécial

Washington. — Les représentants des principaux États membres de l'Association internationale du développement (AID) doivent se réunir les 7 et 8 juillet, à La Haye, pour examiner la situation née de la diminution de la contribution des États-Unis et de plusieurs autres grands pays à cette filiale de la Banque mondiale, spécialisée dans l'octroi de prêts sans intérêt aux nations les plus pauvres (un peu plus d'une trentaine, dont les revenus sont inférieurs à 680 dollars par habitant et par an, en bénéficient). Devant la réduction de ses moyens de financement, la Banque mondiale, après avoir dû réviser en baisse et réorienter le programme de prêts de l'AID, s'efforce de recourir plus largement à l'emprunt (1).

Au sommet de Versailles, les sept grands pays industrialisés se sont prononcés dans la déclaration finale pour une *« concentration »* de l'aide publique au développement en faveur des pays les plus pauvres. Ils ont implicitement reconnu les problèmes de financement de l'AID et la nécessité de mettre en place *« des dispositifs temporaires spéciaux »* avalisant le projet français de création d'un fonds spécial (encore appelé *« AID bis »*) destiné à maintenir le niveau global des activités de la Banque mondiale.

L'Association, pour son sixième programme (AID-VI), qui couvre la période 1981-1983 (l'année comptable allant du 1er juillet au 30 juin), devait disposer de 12 milliards de dollars. Sur leur part, qui s'élève à 3,4 milliards de dollars, les États-Unis n'envisagent de verser que 2,165 milliards (520 millions de dollars l'ont été pour la première tranche, 720 milliards de dollars ont été votés en décembre 1981 et 925 millions de dollars sont demandés par l'administration Reagan pour la dernière période). En 1981, les pays membres ont versé, comme prévu, 3,5 milliards de dollars. En 1982, les fonds mobilisés se montaient à 2,6 milliards de dollars au lieu de 4,1 milliards, plusieurs pays ayant réduit leur contribution en proportion de Washington. Pour 1983, l'objectif est de 4,4 milliards de dollars.

Quant à l'AID-VII (1984-1986), on imagine mal, puisque au terme du second programme, les États-Unis n'auront très vraisemblablement pas rempli leurs obligations, qu'ils puissent prendre des engagements à ce sujet.

Le montant définitif de leur participation à l'AID sera fixé par la loi sur l'aide à l'étranger, qui doit être adoptée cet été, et qui représentera en tout état de cause un compromis, la plus grande part des crédits allant, comme par le passé, aux pays à la sécurité desquels Washington est tout particulièrement attaché (Israël, Égypte, Turquie...).

Bien qu'elle ait exprimé des réserves à l'égard des institutions multilatérales, l'administration Reagan a demandé que leur soit affecté en 1983-1984 le même volume de crédits qu'en 1982-1983. Des parlementaires font d'ailleurs obstacle à tout accroissement de crédits. Certains d'entre eux avancent que le coût de l'AID est plus élevé que les bénéfices qu'en tirent les milieux d'affaires américains. Ils affirment aussi que les États recevant l'aide de l'AID n'ont généralement pas l'importance stratégique et politique reconnue aux alliés privilégiés de Washington et qu'il est, dans ces conditions, difficile de mobiliser le Congrès en leur faveur.

Une proposition française

La crise de l'AID provient également du fait qu'un certain nombre de pays donateurs appliquent la règle qui veut que leur contribution évolue au prorata de celle des États-Unis. Aussi la France a-t-elle proposé d'affecter à un fonds spécial les sommes qui ne seraient pas versées à l'AID-VI. De même, si l'AID-VII ne pouvait entrer en application en temps voulu, les versements qui auraient dû être effectués pourraient être affectés au fonds spécial. La gestion de ce fonds serait confiée aux fonctionnaires de la Banque mondiale.

Le gouvernement Reagan n'est pas hostile à la constitution d'un tel fonds, à condition qu'il ait un caractère purement temporaire et permette, pendant un an ou deux, d'établir un « pont » entre l'AID-VI et l'AID-VII. L'aval américain était implicite dans la déclaration de Versailles. Toutefois les États-Unis prendraient ombrage du fait que les pays européens forment le « noyau dur » de ce fonds.

La démarche française comporte un double aspect, tactique et politique. La France semble garder l'espoir d'amener les États-Unis à changer de position et à respecter leurs engagements initiaux. En effet, seules les sociétés des pays apportant leur contribution au fonds spécial seraient habilitées à souscrire aux appels d'offre des nations bénéficiaires des crédits ; autrement dit, les firmes américaines en seraient exclues. L'administration Reagan estime que cet argument peut finalement faire évoluer la position du Congrès sous la pression des milieux d'affaires.

Par son initiative, Paris entend ensuite faire bonne contenance auprès des pays les plus pauvres du tiers-monde. L'idée d'un fonds spécial en leur faveur est soutenue par le Canada et les Pays-Bas — les pays scandinaves y participeraient également, même s'ils ont effectué la totalité de leurs versements à l'AID. En revanche, la R.F.A. se montrerait réticente à l'égard du projet s'il se révélait dirigé contre Washington.

La réduction des crédits de l'AID entraîne en tout cas une redistribution géographique de l'aide préférentielle accordée (prêts pratiquement sans intérêt, d'une durée de cinquante ans, comprenant une période de grâce de dix ans). Cette conséquence, qui met en évidence un conflit d'intérêts entre deux grands pays asiatiques, l'Inde et la Chine, représente l'un des principaux problèmes politiques actuellement débattus au sein de la Banque mondiale. En effet, c'est l'Asie méridionale, où la pauvreté est pourtant encore très grande dans certaines zones, qui doit faire les frais des coupes dans les financements de l'AID.

La part de l'Inde, jusqu'alors premier bénéficiaire, devrait revenir de 40 % à 34 % ; car il est généralement admis que New-Delhi n'est pas dépourvu d'autres moyens et ne peut prétendre « écrémer », aujourd'hui comme hier, un volume aussi importants de crédits. En revanche, depuis son adhésion au F.M.I. et à la Banque mondiale, la Chine prétend également à sa part de gâteau ; mais elle semble avoir demandé des concours plus faibles qu'estimé. En fait, c'est surtout vers l'Afrique que la Banque mondiale souhaite diriger ses efforts, sa part passant de 28 % à 35 % de 1982 à 1983. La France, qui compte de nombreux partenaires dans cette région du monde, ne peut voir que d'un œil favorable cette évolution.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Le conseil d'administration de la Banque mondiale doit examiner en juillet un projet visant à appliquer aux nouveaux prêts un taux variable (le taux est actuellement de 11,6 %), ce qui représenterait un changement très important dans sa politique.

ETRANGER

En Italie

Les entreprises publiques dénoncent à leur tour l'échelle mobile des salaires

De notre correspondant

Rome. – Le gouvernement Spadolini traverse une nouvelle tempête qui fait peser de sérieux doutes sur son avenir. A la suite du patronat, l'Association des entreprises à participation d'État – (Intersind) – a décidé, le 29 juin, de dénoncer l'accord sur l'échelle mobile des salaires. Une décision qui aggrave la confrontation au sein de la majorité et rend encore plus tendue la situation sociale.

La grève générale largement suivie (*le Monde* daté 27-28 juin) a témoigné de la vigueur de la résistance des syndicats à ce qu'ils considèrent comme un défi de la *Confindustria* – le patronat italien – remettant en cause d'un accord de 1975 sur l'indexation des salaires. On s'explique mal dans ces conditions la position adoptée, après un mois de négociations, par la direction de l'Intersind. Une décision en tout cas qui a provoqué la démission de son président, M. Massacesi et va à l'encontre des directives du ministre pour les entreprises à participation d'État, M. de Michelis (P.S.). Dans l'incapacité de s'entendre sur une politique économique et sociale, la majorité est surtout secouée par une opposition de plus en plus nette entre démocrates-chrétiens et socialistes. les premiers, qui n'ont jamais vraiment accepté de se voir privés de la présidence de la République et du poste de président du conseil, semblent s'être lancés dans une offensive contre le gouvernement Spadolini, tout en cherchant à faire assumer par d'autres la responsabilité de sa chute éventuelle. Pour leur part les socialistes, comme le prouve certaines déclarations, sont conscients de la nécessité d'une politique plus rigoureuse, mais ils craignent, en allant trop loin dans ce sens, de s'aliéner une partie de leur électorat et de s'attirer les foudres des syndicats.

Tout donne à penser que derrière l'affaire de l'Iltersind, se profile une manœuvre politique de la démocratie-chrétienne pour faire monter la tension sociale et acculer davantage les socialistes à adopter des positions tranchées. *« Un jeu de massacre »*, selon l'expression du ministre du budget, M. La Malfa, qui réduit la marge de manœuvre du président Spadolini.

PHILIPPE PONS.

En R.F.A.

EN CINQ MOIS LE DÉFICIT DE LA BALANCE COURANTE A TRÈS FORTEMENT DIMINUÉ

La balance des paiements courants ouest-allemande a enregistré en mai un excédent de 800 millions de DM (500 millions de DM en avril). Pour les cinq premiers mois de 1982, cette balance est déficitaire de 600 millions de DM ; elle avait été de 11,5 milliards de janvier à mai 1981.

Le résultat de mai est dû en grande partie à un excédent commercial de 5 milliards de DM. Depuis le début de l'année, ce surplus représente 19,5 milliards de DM, alors que, au cours de la même période de 1981, il se chiffrait à 4,6 milliards de DM. La balance des services et celle des transferts ont enregistré des déficits respectifs de 8,6 milliards et 11,4 milliards de DM.

En mai, les exportations ont progressé de 14 %, s'établissant à 35,6 milliards de DM et les importations n'ont augmenté que de 3 %, se *situant à 30,6 milliards de DM.* En mai 1981, un excédent commercial de 1,5 milliards de DM avait été enregistré (la balance courante avait été déficitaire de 2,1 milliards de DM). En avril 1982, l'excédent commercial était de 3,4 milliards de DM, les importations ayant reculé de 7 % et les exportations de 3 %. Au cours des cinq premiers mois de 1982, les exportations ont augmenté de 15 %, s'établissant à 179,7 milliards de DM, et les importations de 6 %, se situant à 160,1 milliards de DM. *(A.F.P.)*

● *La dette extérieure de l'Espagne* s'élevait à 27 082 millions de dollars à la fin du premier trimestre de 1982, selon le rapport trimestriel de Banque centrale rendu public le 29 juin. Cette dette est à 63 % libellée en dollars américains (17 408 millions de dollars), la dette remboursable en francs suisses représentant 14 % (3 795 millions) et celle en marks 12 % (3 157 millions).

AUTOMOBILE

Celica 2000 GT : aurait pu mieux faire

Le 1er juillet marque l'apparition sur le marché français d'une nouvelle Toyota. Il s'agit d'un coupé 2 litres GT de la famille des Celica dont une version plus modeste, en 1 600 centimètres cubes, roule déjà depuis quelques semaines sur nos routes. Ces modèles marquent la volonté de la firme japonaise de réaffirmer ses capacités en matière de véhicules à caractère sportif. Plus tard viendra un 2,8 litres aperçu au Salon de Genève (*le Monde* du 5 mars) voiture beaucoup plus ambitieuse avec ses 6 cylindres et 170 chevaux sous le capot.

Pour revenir au 2 litres, il s'agit d'un véhicule fort élégant de lignes fuyantes dont le groupe moteur – un 4 cylindres à double arbre à cames en tête – agit sur les roues arrières et fournit à plein régime 120 CV. Deux carburateurs double corps l'alimentant et une boîte à *cinq* vitesses le sert.

Tous ces éléments annonçaient semblait-il des moyens en rapport avec l'allure générale de la voiture. Nous en sommes assez éloigné. Disons tout de suite que si la vitesse de pointe est très honorable – proche des 190 kilomètres à l'heure – la longueur des plages de régime, le couple relativement modestre – 15 Mkg – à une vitesse de rotation assez élevée (4 800 tours-minute) n'asssurent pas le « punch » que l'on aurait pu attendre d'un véhucule de conception pourtant moderne.

La voiture dont la tenue de route a beaucoup gagné avec ses quatre roues indépendantes par rapport aux précédentes Celina, souffre d'un manque de nervosité pas compatible avec l'allure générale de ce beau coupé destiné a priori aux amateurs de *moyennes élevées. Les soucis* d'économies détournent bien souvent les intentions de leurs objectifs. Consommations, puissances fiscales l'emportent à ce jeu, certes, mais au détriment d'un certain plaisir de conduire qu'en attendaient ceux qui s'orientent vers ce types de voitures. Il reste qu'une fois encore l'équipement tant intérieur – très complet – qu'extérieur, notamment, avec des phares escamotables à allumage ultra-rapide, sont en revanche à la hauteur.

On regrettera d'autant plus que la version « injection » produite parallèlement au Japon mais non importée ne soit pas disponible sur le marché français. Il répondrait sûrement mieux aux ambitions que la marque japonaise plaçait dans ces modèles dont le caractère sportif souffre une fois encore, des impératifs économiques du moment.

C. L.

* Prix 70 000 F. Consommation conventionnelle : 6,4 litres aux 100 km, à 90 kmh ; 8,6 litres à 120 kmh ; 11,2 litres en ville. Puissance fiscale : 10 CV. Suspenssion avant type McPherson ; arrière : à bras semi-traînants barre stabilisatrice, ressorts hélicoïdaux et amortisseurs hydrauliques.

● *A l'occasion des dix-septièmes coupes de l'âge d'or* organisées par l'Association sportive automobile des véhicules d'époque (1), cent cinquante voitures s'affronteront sur le circuit de Montlhéry les 3 et 4 *juillet prochains* (de 7 h 30 à 18 heures). Parallèlement aux courses une vente aux enchères se déroulera et un concours d'élégance aura lieu.

(1) 129, rue J.-B.-Charcot, 92400 Courbevoie. Tél. : 333-90-61.

PÊCHE

NOUVEL ÉCHEC A BRUXELLES

Les Dix se heurtent à l'intransigeance des Danois

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de la pêche de la Communauté économique européenne, réunis les 29 et 30 juin, ont reporté une nouvelle fois leur décision sur la mise en place d'une organisation commune dans ce secteur. Les Dix ont pris un nouveau rendez-vous pour le 20 juillet, à la demande du Danemark qui souhaite que la part réservée à ses pêcheurs dans les captures totales de la Communauté soit sensiblement augmentée.

Malgré la pression exercée par les États membres pour aboutir à cette session, Copenhague est resté sur ses positions. Les autres capitales européennes ont donc dû se borner à chercher à obtenir des Danois, qui assureront au 1er juillet la présidence de la Communauté jusqu'à la fin de l'année, la garantie qu'ils convoqueront à bref délai un conseil avec la ferme volonté d'aboutir à un accord.

D'ici là, les experts des États membres vont examiner les nouvelles propositions de la Commission européenne qui portent notamment sur l'augmentation des prix autorisée pour trois espèces (maquereaux, merlans et aiglefin). A l'issue des travaux, la délégation française s'est montrée relativement satisfaite du nouveau projet de Bruxelles. De son côté, la Commission va négocier avec les Norvégiens afin qu'ils acceptent que les flottes des Dix puissent intensifier leurs efforts dans les réserves des mers du Nord placées sous la double juridiction de la C.E.E. et de la Norvège. C'est là, semble-t-il, la meilleur façon de donner satisfaction au Danemark. La Norvège est prête, affirme-t-on, à faire cette concession pour avoir en face d'elle une Europe de la pêche organisée et, donc, un seul interlocuteur.

S'agissant de l'autre grand volet de la négociation, l'accès aux lieux de pêche, seule reste en suspens la question de la durée de l'accord. En principe, le libre accès doit intervenir au 1er janvier 1983 au titre des règles générales du Marché commun, mais chacun sait que le Royaume-Uni ne peut accepter ni politiquement ni économiquement de telles libertés. On négocie donc la reconduction du statut actuel (zone réservée jusqu'à 12 milles) pour une période de dix ans. Londres souhaite que celle-ci soit portée à vingt ans mais les Allemands et les Néerlandais s'y opposent, les Français, se ralliant à la proposition de la Commission soit un accord de dix ans avec la possibilité d'une reconduction pour une nouvelle décennie.

MARCEL SCOTTO.

TRANSPORTS

Point de vue

Des circuits plus transparents

par GASTON BESSAY (*)

L'INFLATION a des causes structurelles bien connues auxquelles il convient de remédier faute de quoi, non seulement le problème de la hausse des prix ne sera pas réglé, mais encore le gouvernement prend le risque de voir les travailleurs se retourner contre sa politique. Parmi les causes évoquées dans les mécanismes de l'inflation, il y a le rôle non négligeable des transports.

L'organisation présente des transports *encourage la complexité des* circuits de distribution, leur opacité autorise la création de valeurs ajoutées souvent non justifiées, qui bénéficient à un nombre impressionnant d'intermédiaires inutiles. Ainsi, de nombreuses opérations de « pseudo-commercialisation » viennent-elles *alourdir les coûts de production.*

Certes, il faudra un certain courage politique pour remédier à ces phénomènes, mais il y va de l'avenir de la reprise économique et donc de l'emploi. Faut-il rappeler, par exemple, que le prix du poisson est multiplié par 7 en moyenne entre le pont et l'étal du poissonnier et que cela conduit notre pays à avoir une balance commerciale déficitaire. D'autres exemples pourraient être cités, qu'il s'agisse de produits agricoles ou d'objets manufacturés.

Les transports pourraient être utilisés efficacement dans la lutte contre l'inlation, non pas forcément par le biais des tarifs de transports eux-mêmes, mais en agissant sur les structures et les opérations qui accroissent inutilement les coûts de production.

Avec une plus grande maîtrise publique des transports, *il serait notamment* possible de rendre plus transparents les circuits de distribution. Il suffirait de développer les activités de stockage et de gestion des stocks pour empêcher les profits spéculatifs qui alourdissent les prix.

Notre fédération C.F.D.T. propose de favoriser le regroupement des expéditeurs et des destinataires (par l'intermédiaire des coopératives, des offices de produits, de GIE ou de chaînes) et d'encourager fiscalement le recours à des circuits courts, les produits ainsi acheminés bénéficiant d'un label. Le transporteur principal assurerait la fonction d'organisateur des opérations de ramassage et de distribution.

Les pesanteurs dans la bataille contre l'inflation ne se situent certainement pas chez les salariés, mais plutôt du côté des bénéficiaires parasites, qui se situent entre la production et la consommation. La rigueur doit commencer au niveau de l'analyse ; cela exige une approche sérieuse des processus de formation des prix et au delà des mesures adaptées à la réalité concrète des mécanismes de l'inflation.

(*) Secrétaire général de la fédération C.F.D.T. des transports et de l'équipement.

Faits et projets

UNE CAISSE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA CORSE

Une seizième société de développement régional (S.D.R.) vient d'être créée en France, celle de Corse, qui se différencie des autres sur quatre points. Elle s'appelle Caisse de développement de la Corse ; l'État participe à son capital ; elle est conduite à apprécier les risques des initiatives qu'elle devra *susciter « non en fonction de la valeur des garanties, mais de la fiabilité des projets et de la compétence des dirigeants »* ; enfin, des associations pourront aussi bénéficier de ses interventions.

La Caisse de développement de la Corse, jouit bien entendu, de toutes les prérogatives accordées aux S.D.R. Son capital est de 39 600 000 F, mais il est probable qu'il sera porté à 60 millions de francs au lendemain de l'élection de l'assemblée de Corse, prévue le 8 août.

La participation de l'État s'élève à 12 millions de francs ; celle escomptée de la région de Corse devrait atteindre 20 400 000 F, soit 33 % du capital. En attendant la nomination des trois administrateurs par la région et de deux syndicalistes par leurs organisations, le conseil est composé de sept membres. Il a élu président M. Raphaël Squercioni, cinquante-sept ans, docteur ès-sciences économiques, M. Squercioni était jusqu'ici expert près la cour d'appel de Paris et conseiller technique du président de l'Union interprofessionnelle du logement. *(Corresp.)*.

BOULOGNE-SUR-MER S'ÉQUIPE

Boulogne-sur-Mer renforce ses équipements pour faire face à une forte croissance (20 % par an) de son trafic de voyageurs. Après avoir réalisé un nouvel overport en 1979, la chambre de commerce et d'industrie s'est lancée dans un programme de modernisation de sa gare maritime. Les passagers-piétons ont fait l'objet d'une attention particulière puisqu'ils disposent désormais d'une passerelle aérienne couverte de 350 mètres de long qui les amène depuis le terminal jusqu'au centre ville et au nouvel office du tourisme, dont les locaux ont été agrandis. Un nouvel engin permettra un accès direct des piétons au pont des navires quelle que soit l'heure de la marée.

L'augmentation des trafics ferroviaire et routier a entraîné la création d'une gare spécialisée pour trains-autos-couchettes. Enfin, le comblement d'une partie du bassin jouxtant la gare maritime permettra de créer un nouveau parc de stationnement de 1,7 hectare.

La seconde phase de travaux, qui s'étendra jusqu'en 1983, verra la création d'une passerelle d'accostage *supplémentaire pour navires* transbordeurs et l'adaptation de l'une des passerelles existantes en passerelle à deux ponts pour l'accueil des navires de la nouvelle génération.

M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, vient d'inaugurer ces nouvelles installations. A ce propos, M. Pierre Remoleux, président de la chambre de commerce, a souligné l'importance du trafic trans-Manche dans le développement du port : il représente onze cents emplois directs et deux mille quatre cents emplois induits. *(Corresp.)*.

Au concours de la Villette les Japonais en force

Les inscriptions affluent pour le concours international du parc de la Villette : 450 équipes environ ont déjà fait connaître leur candidature et beaucoup d'autres sont attendues à l'Établissement public (1).

D'autant plus que la date limite vient d'être repoussée du 30 juin, au 10 juillet prochain, à la demande de la Fédération internationale des architectes-paysagistes qui n'avait pu annoncer l'ouverture du concours dans son bulletin que tout récemment.

Les Japonais sont présents en force : sur 364 inscriptions enregistrées avant le lundi 28 juin, on en compte 74 en provenance de ce pays, devant 64 Français, 34 Allemands de l'Ouest, 31 Américains, 26 Néerlandais, 22 Britanniques, des Boliviens, deux Chinois, des Vénézuéliens... Au total, 34 pays sont déjà représentés dans cette compétition qui sera jugée en décembre prochain, après que les concurrents auront remis leurs projets le 30 octobre.

Le programme précis du parc qui doit s'étendre sur 30 hectares (*Le Monde* des 4 et 19 mai) entre le musée des sciences et des techniques et une cité musicale prévue avenue Jean-Jaurès (19e) ne sera rendu *public qu'après la clôture des* inscriptions. On peut prévoir que l'affluence des dossiers rendra la tâche des examinateurs particulièrement difficile.

(1) 211, avenue Jean-Jaurès. 75019 - Paris.

LA RÉFORME DES PÉAGES

« D'après les projets actuels », déclare M. Michel Fève, directeur des routes, *« il reste entre 1 000 et 1 500 kilomètres d'autoroutes à construire au cours des cinq ou dix prochaines années »*. Sont retenues, notamment, les liaisons Paris-Troyes, Paris-Beauvais -Amiens, Arles-Nîmes.

« Mais, continue M. Fève, dans l'interview qu'il a accordée à l'A.F.P., *« la priorité va être désormais accordée à l'aménagement dans la plupart des villes françaises de rocades et de voies de contournement qui font gravement défaut »*. Pour engager plus rapidement ces travaux très coûteux, le directeur des routes compte sur le nouveau « fonds des grands travaux » que le conseil des ministres a décidé de créer et qui serait alimenté par des dotations budgétaires et par des emprunts, dont les annuités seront prélevées sur la taxe sur les carburants.

En outre, le processus conduisant à la maîtrise de l'État sur les sociétés privées d'autoroutes sera engagé à la fin de cette année. Il s'agit de la Société des autoroutes alpines (AREA), de la Société de la côte basque (ACOBA) et de Paris-Est-Lorraine (APEL). Cette dernière société a déjà été « renflouée » par l'État. La quatrième société privée, Cofiroute, a été indirectement nationalisée avec le groupe Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) et son capital est à 36 % public.

Quant à l'harmonisation des péages, dont les tarifs oscillent en France entre 14 et 37 centimes du kilomètre, elle pourrait intervenir par péréquation sur la base d'un tarif de plaine et d'un autre de montagne. La dernière majoration des péages remonte au 1er mai dernier et aucune hausse n'est prévue avant le début de 1983.

● *Plages du Var sous surveillance.* – Pour assurer la salubrité des baignades, cent vingt-huit points du littoral varois seront cet été placés sous surveillance systématique, a annoncé le préfet à la veille des vacances. Les analyses seront communiquées aux mairies concernées. Enfin, la plage du Mourillon, à Toulon, sera nettoyée deux fois par semaine.

INDRE-ET-LOIRE : OUI AU T.G.V.

Le conseil général d'Indre-et-Loire vient d'adopter une position favorable à la construction du T.G.V. Atlantique. Le département est en effet concerné puisque les projets de tracés prévoient que la nouvelle voie pénétrera par le nord-est du département avant de rejoindre la ligne actuelle Paris-Bordeaux au sud de Tours.

Le vote a été acquis à l'unanimité moins les voix de deux élus dont les cantons risquent d'être directement touchés : M. Delaneau (U.D.F.), maire de Château-Renault et président du conseil régional de la région Centre, a voté contre et M. Bodet (modéré), élu du canton de Vouvray, s'est abstenu.

La consultation sur le T.G.V. Atlantique doit se continuer au niveau des collectivités locales. Mais des oppositions vont certainement s'affirmer. Une association de défense a été créée : des agriculteurs et des viticulteurs s'inquiètent puisque, notamment, le T.G.V. doit franchir la Loire non loin de Vouvray *(Corresp.)*.

PRESSE

M. FILLIOUD RÉPOND AUX CRAINTES DES DIRECTEURS DE QUOTIDIENS DÉPARTEMENTAUX

M. Jean Bletner, président du Syndicat des quotidiens départementaux, a fait part des vives appréhensions de la presse départementale au cours du déjeuner de clôture, placé sous la présidence de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, du congrès annuel de ce syndicat. Il a notamment évoqué le risque de diminution des franchises et l'augmentation de la publicité audiovisuelle

Dans sa réponse, M. Fillioud a précisé : *« Personne ne pourra prétendre que cette situation résulte de l'action du gouvernement depuis le printemps dernier. Le changement de majorité n'y est pour rien. Ce ne sont pas les dispositions nouvelles, arrêtées depuis un an, qui ont aggravé la situation. »* Le ministre a rappelé que c'était lui qui avait demandé et obtenu le maintien, pour l'exercice en cours, de l'article 39 bis et qu'il l'avait sollicité pour 1983, même s'il souhaite en changer certaines dispositions.

Rappelant une nouvelle fois que *« le gouvernement est favorable au maintien et au développement du pluralisme de la presse »*, M. Fillioud a demandé aux dirigeants auxquels il s'adressait : *« Il faut que votre forme de presse ouvre les yeux sur les données nouvelles de la communication, même si parfois le combat est inégal, car vous ne disposez pas toujours des moyens suffisants de financement pour y faire face. »*

Me JEAN ALLARD EST NOMMÉ P.-D.G. DE « PARIS-NORMANDIE »

Le conseil d'administration de la Société normande de presse, éditrice de *Paris-Normandie*, réuni mardi 29 juin, a nommé Me Jean Allard président-directeur général du quotidien rouennais, en remplacement de M. Raoul Leprêtre, qui a demandé à être déchargé d'une partie de ses fonctions, mais demeure directeur général.

[Me Jean Allard, avocat de cinquante-six ans, fait partie du groupe Hersant – qui contrôle *Paris-Normandie* – depuis 1954, en qualité de directeur délégué du groupe à Paris. Membre de la commission paritaire des publications et agences de presse, membre de la commission juridique de la Fédération nationale de la presse française, il fut, de 1979 à 1982, président de la chambre du conseil des prud'hommes de Paris.

Me Allard est adjoint au maire de Rouen depuis 1959, chargé des finances, et vice-président du conseil régional de Haute-Normandie.]

ÉNERGIE

Le déficit d'E.D.F.

(Suite de la première page.)

Sur un tel endettement les pertes de change ne représentent pas moins de 8 milliards de francs qu'il faudre bien provisionner partiellement dès 1982, au compte des pertes et profits.

Les frais financiers subissent les mêmes effets : de 14 milliards, en 1981, ils vont passer cette année à plus de 19 milliards de francs dont quelque 800 millions de francs du fait de la dévaluation.

La politique d'emprunts massifs à l'étranger apparaît, aujourd'hui, comme une catastrophe dès lors qu'E.D.F. n'a aucune recette en devises. Elle se justifiait tant que le franc restait fort puisque l'entreprise nationale bénéficiait alors du différentiel d'intérêts entre la France et les États-Unis et faisait fonction d'aspirateur de devises qui venaient accroître les réserves françaises. Cela coûte bien cher aujourd'hui de rembourser à plus de 6,50 francs des dollars que l'on a empruntés à 4,50 francs. Et pourtant l'idée était bien séduisante de fixer ainsi des pétrodollars dans le financement d'un programme de développement d'une énergie alternative.

Une politique tarifaire

M. Guilhamon, qui réclame à tous les chefs d'unité de réaliser des économies, même si celles-ci « *ont nécessairement une répercussion sur la qualité du service prise dans son sens le plus large* », affirme : « *les pouvoirs publics sont très conscients* [de ces difficultés]. *C'est la raison pour laquelle le gouvernement à inscrit la révision de nos tarifs parmi les rares exceptions au blocage des prix.* »

Car il n'y a guère qu'une augmentation tarifaire qui pourra empêcher les résultats de 1982 d'être catastrophiques. Non qu'on puisse penser équilibrer les comptes : il faudrait alors relever les tarifs de 28 % au 1er septembre, mais au moins réduire le déficit. Car M. Delors, après avoir vilipendé M. Barre pour sa politique tarifaire dans les tarifs publics et sur les prix de l'énergie, s'est empressé de suivre la même voie, indice des prix oblige. Avec 3 % d'augmentation, en plus, au 1er janvier 1982, le déficit de l'année eût été réduit de plus de 2,5 milliards de francs.

Quelles que soient les difficultés psychologiques et politiques d'une hausse tarifaire en période de blocage des prix et des salaires, le gouvernement ne pourra guère se dérober. E.D.F. est, en effet, en train de s'installer dans un système pernicieux – à la mexicaines – où le déficit est nourri par l'emprunt (puisqu'il faut emprunter pour payer les frais financiers).

Et le risque n'est pas mince que la confiance éprouvée jusqu'alors par les prêteurs internationaux, à l'égard d'E.D.F., en soit affectée avec des conséquences financières pour l'entreprise (cette confiance est déterminée par la marge supplémentaire que l'emprunteur doit payer en sus du taux d'intérêt de base (*le Monde* du 28 mai) et pour le crédit apporté, en fait, à la signature de l'État français.

Enfin, il ne fait guère de doute que si la situation d'E.D.F. reste « saine », à long terme, malgré cet endettement de 160 milliards de francs, c'est en fonction d'un programme qui prévoit une pénétration croissante de l'électricité, c'est là l'héritage. Autant dire que le maintien d'une situation financière dégradée pousserait plus encore au nucléaire et à la fuite en avant vers l'électricité. Une évolution que bien des socialistes ne souhaitent guère.

BRUNO DETHOMAS.

FAITS ET CHIFFRES

Social

● *Manifestation des cadres C.G.C. de l'automobile à Paris :* à l'appel de la Fédération de la métallurgie de la confédération française de l'encadrement C.G.C., quelques huit cents cadres de firmes automobiles de Paris et de province se sont rassemblés à Paris, le 29 juin pour dénoncer « le terrorisme de la C.G.T. et du P.C.F. », présents, selon eux, dans ce secteur secoué récemment par plusieurs grèves importantes.

M. Paul Marchelli, délégué général de la confédération, a ensuite été reçu, accompagné d'une délégation, par un conseiller social du Premier Ministre à Matignon.

● *Succès C.G.T. à l'usine Citroën de Levallois.* – La C.G.T. remporte la majorité des voix dans le collège ouvriers aux élections qui se sont déroulées mardi 29 juin. La C.G.T. recueille 53,1 % des voix, soit un gain de 32 points par rapport aux élections de mai 1981. La C.S.L. en revanche perd 30 % de ses voix et arrive en deuxième position avec 39,6 % des suffrages. La C.F.D.T. et F.O., loin derrière, obtiennent respectivement 4,8 % et 2,1 % des voix.

Ces élections, qui se sont déroulées sous la surveillance de 36 inspecteurs du travail, avaient fait l'objet d'un protocole d'organisation très détaillé, négocié au moment de la grève de cinq semaines à Citroën sous la présidence d'un mandataire de justice, M. Paul Malaval.

A Citroën-Aulnay, où les élections se sont déroulées le 22 juin dernier dans des conditions analogues, la C.S.L. avait perdu également sa position largement majoritaire en tombant de 82,5 % à 33,03 % des voix, au profit de la C.G.T., qui, elle, avait progressé de 9,6 % à 57,7 %.

● *Peugeot : recul de la C.F.D.T.* aux élections des délégués du personnel à l'usine Peugeot de Mulhouse (Haut-Rhin), qui emploie treize mille cinq cents salariés.

La C.F.D.T. obtient dans le collège ouvrier 25,08 % des voix au lieu de 29,69 % en 1981, la C.F.T.C. progresse en revanche avec 10,13 % (9,76 % en 1981), la C.G.T. améliore son score (21,68 % contre 20,22 %), tandis que F.O. perd quelques voix (20,20 % contre 21,21 %).

● *Grève E.D.F.-G.D.F. contre le blocage des salaires.* – Des débrayages et quelques coupures ont marqué la grève du 29 juin à E.D.F.-G.D.F., organisée par la Fédération nationale de l'énergie C.G.T. Selon cette organisation, la baisse de production qui en a résulté a été de 20 à 30 %. Pour la direction, cette baisse n'a pas eu d'incidence notable sur le réseau, et les coupures constatées en région parisienne seraient dues à un incident technique sur câble d'alimentation. Des rassemblements de protestation ont eu lieu le 29 juin, dans l'après-midi, devant le siège national d'E.D.F. à Paris et devant divers centres régionaux en province.

● *Handicapés : vers une réforme de l'appareillage.* – Clôturant une « journée nationale de l'appareillage » organisée en commun avec le ministre de la santé et celui des anciens combattants, Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a annoncé, lundi 28 juin, la création d'une commission consultative des prestations sanitaires. Cet organisme sera chargé d'étudier les indications médicales et de proposer les modalités de prise en charge des matériels. Mme Questiaux a demandé à l'industrie de montrer « *davantage de dynamisme et de créativité* », non seulement pour produire les appareils, mais aussi pour les exporter.

● *Houillères du Nord : recul de la C.G.T.* aux élections triennales qui se sont déroulées récemment dans les Houillères du bassin du nord et du Pas-de-Calais, tandis que F.O. la C.F.D.T. et la C.F.T.C. accroissent leur représentation. La C.G.T. perd 4,78 % des suffrages, totalisant 62,79 % des voix. F.O. passe de 8,78 % en 1979 à 11,03 % en 1982, la C.F.D.T. gagne 1,5 point en totalisant 10,83 % et la C.F.T.C. totalise 15,33 % des voix soit un gain de 1,01 % sur 1979. Le nombre des inscrits a notablement décru, passant de 25 710 pour 1979 à 19 310 pour 1982.

● *Valence : la nouvelle maison des syndicats.* Les organisations syndicales du département de la Drôme viennent d'emménager à Valence dans une nouvelle maison des syndicats imposante. Construit dans un quartier à forte population immigrée, le bâtiment est l'œuvre de deux architectes lyonnais ; il couvre 5.180 m² et comporte une salle de congrès. Son coût, 22 millions de francs, a été financé à 70 % par le conseil général et, pour le reste, par la ville de Valence.

L'opportunité d'un bâtiment si coûteux et qui dépasse en importance celui de Grenoble reste contestée parmi la classe politique drômoise. *(Corresp.)*.

● *Après la « marche sur Paris »* des sidérurgistes de la Société nationale des aciéries de Pompey *(le Monde* du 29 et du 30 juin), M. Henri Rombach, secrétaire général de la section C.F.D.T. de l'entreprise et secrétaire du comité d'établissement, nous fait observer que cette manifestation n'a pas été organisée sur la seule initiative de la C.G.T., mais aussi de la C.F.D.T., qui avait réuni 1 400 personnes pour ce voyage dans la capitale. Si la C.F.D.T. est minoritaire dans le collège ouvriers, elle détient en revanche la majorité pour l'ensemble des collèges, contrairement à ce qui ressortait de notre article.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S A / G A

SAGA

SAGA HOLDING

L'assemblée générale de Saga Holding s'est réunie, sous la présidence de M. Éric de Rothschild, le 23 juin 1982, au siège social de la société.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui se soldent par un bénéfice de 5 millions de francs, à comparer à 1,8 million de francs l'année précédente et a décidé de la distribution d'un dividende de 2,50 francs auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 1,25 franc. La date de distribution de ce dividende a été fixée au 5 juillet 1982. Aucun dividende n'avait été distribué au titre de l'exercice 1980.

L'assemblée a renouvelé le conseil d'administration de la société.

Le président a appelé l'attention de l'assemblée sur les résultats consolidés du groupe qui ont évolué très favorablement, la part du groupe dans le bénéfice net consolidé passant de 5,2 millions de francs en 1980 à 25,2 millions de francs en 1981.

Les résultats des premiers mois de l'exercice en cours et les perspectives pour la fin de l'année sont, en général, favorables.

SAGA TRANSPORT

L'assemblée générale ordinaire de Saga Transport s'est réunie, sous la présidence de M. Éric de Rothschild, le 23 juin 1982, au siège social de la société.

Le résultat d'exploitation de la société est passé de 25 millions de francs à 34,9 millions de francs. Le résultat net après impôt, amortissements et provisions, est passé de 9,8 millions de francs à 10,5 millions de francs.

Dans cette période de développement, où Saga Transport mobilise ses ressources pour son expansion, l'assemblée a décidé de maintenir la distribution au même niveau que l'année précédente, soit un dividende de 15,40 francs auquel s'ajoute, pour ceux y ayant droit, un crédit d'impôt de 7,70 francs, faisant un montant brut de 23,10 francs. La mise en paiement de ce dividende a été fixée au 5 juillet 1982.

L'année 1981 marque une nouvelle et très générale progression des sociétés qui constituent le groupe Saga Transport et qui exercent des activités diverses dans le domaine du service au transport.

Les comptes consolidés du groupe traduisent cette progression tant de l'activité que des résultats, puisque le chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés consolidées est passé de 1,7 milliard de francs à 2,2 milliards et que la part du groupe dans le bénéfice net après impôt est passée de 17,4 millions de francs à 36,8 millions de francs.

Un ensemble de facteurs favorables a contribué à cette progression qui s'est réalisée tant en Europe qu'en Afrique, aussi bien dans les domaines traditionnels du groupe que sont la manutention et la consignation portuaires, que dans des secteurs relativement plus récents pour la société, tels la commission de transport et le stockage céréalier.

Les perspectives actuelles pour l'exercice en cours sont en général favorables, mais les problèmes liés à la production pétrolière risquent de se répercuter sur certaines opérations en Afrique, de même que les marges d'exploitation dans le secteur des activités portuaires en Europe tendent à diminuer.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat de l'ensemble des administrateurs, à l'exclusion de celui de M. Jacques Getten qui, pour des raisons personnelles, a demandé à ne pas voir son mandat prorogé.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a reconduit M. Éric de Rothschild dans ses fonctions de président et décidé, comme il en avait reçu l'autorisation lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 février 1982, d'une augmentation du capital de Saga Transport. Celui-ci sera porté de 59 641 900 de francs à 79 522 500 de francs. Cette émission se fera avec une prime de 60 francs par titre au nominal de 100 francs.

MANURHIN

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 28 juin 1982 sous la présidence de M. Gilbert de Dietrich, a approuvé les comptes et le bilan de la société clos le 31 décembre 1981.

Malgré un chiffre d'affaires en progrès de 26,6 % s'établissant à 1 205 683 000 F, dont 60,7 % à l'exportation, et une augmentation du bénéfice d'exploitation passant de 54 592 000 F à 63 607 000 F. Les comptes se sont soldés par un résultat négatif de 25 762 000 F, après prise en compte de diverses provisions. Celles-ci comprennent notamment 28 467 000 F au titre des risques de change sur deux emprunts en francs suisses, 14 595 000 F suite à la dépréciation de l'intégralité des titres de participation des filiales Manurhin automatic et Mitac ainsi que 12 068 000 F relatifs à la dépréciation des prêts et créances accordés à ces deux filiales. En outre, les frais de recherche et de développement immobilisés au titre de programmes importants ont fait l'objet d'une dotation aux amortissements de 18 330 000 F.

La marge brute d'autofinancement après frais financiers, impôt et provisions sur comptes « clients », s'établit à 95 289 000 F contre 79 156 000 F l'année précédente. Au total, les amortissements et provisions hors exploitation ou exceptionnels ont doublé en 1981 par rapport à 1980, s'établissant à 121 051 000 F contre 60 596 000 F.

L'Assemblée générale a approuvé l'affectation des résultats qui se traduisent par l'annulation du report à nouveau de 15 921 000 F et l'imputation du solde déficitaire, soit 9 841 000 F, sur la réserve pour éventualités diverses.

Au 31 mai 1982, le chiffre d'affaires de Manurhin, en progression de 18,4 %, s'élève à 493 865 000 F H.T., y compris les travaux faits par l'entreprise pour elle-même, les exportations représentant 58,7 %.

Le carnet de commandes, à cette même date, se monte à 1,1 milliard de francs dont 68,4 % à l'exportation, contre 1,3 milliard de francs au 31 décembre 1981. Ce léger recul est essentiellement dû à un certain tassement des commandes du département « techniques militaires », dont les perspectives restent néanmoins excellentes.

Pour l'exercice 1982, Manurhin et son groupe devraient, sauf imprévus, bénéficier d'une activité satisfaisante. Cependant, les mesures de blocage des prix, de relèvement du taux de T.V.A. et d'augmentation des charges sociales pèseront sur les résultats, de même que les difficultés toujours présentes dans le secteur de la machine-outil.

L'Assemblée générale a, d'autre part, ratifié la cooptation faite par le conseil d'administration de M. Alexis Spengler en qualité d'administrateur. M. Antoine Veil, nouvel administrateur, a été nommé président-directeur général de Manurhin par le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale.

CIAL

CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire réunie le 25 juin 1982 à Strasbourg sous la présidence de M. Alain Weber, administrateur général du CIAL, a :

– Approuvé les comptes de l'exercice 1981, se soldant par un bénéfice net de 65,2 millions de francs ;

– Fixé le dividende à 12,50 F par action de 90 F, assorti d'un avoir fiscal de 6,25 F, soit un dividende global de 18,75 F payable à partir du 15 juillet 1982 ;

– Affecté 45,4 F millions de francs aux réserves.

Les fonds propres de la société, compte tenu de l'écart de réévaluation et des provisions pour risques généraux, s'élèvent au 31 décembre 1981 à 675 F millions de francs, contre 557 millions de francs l'année précédente.

Par ailleurs, une assemblée générale extraordinaire a approuvé la mise en harmonie des statuts avec la loi de nationalisation des banques.

ÉTS NICOLAS

L'assemblée générale ordinaire annuelle, réunie le 24 juin 1982 sous la présidence de M. Thierry Nicolas, a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées par le conseil d'administration. Le dividende mis en paiement le 28 septembre 1982 a été fixé à F 12, ce qui, avec l'impôt déjà versé au Trésor, représente un revenu global par action de F 18.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Pierre Nicolas, Thierry Nicolas et René Guibal.

Au cours du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale, M. Thierry Nicolas a été réélu président pour la durée de son mandat d'administrateur.

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 24 juin 1982 à Lyon sous la présidence de M. Bastien Leccia.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui font ressortir un bénéfice net de 6 347 974,39 F.

L'Assemblée a décidé d'affecter le bénéfice comme suit :

– Réserve légale	317 398,72 F
– Réserve de plus-values de cession à long terme	4 542 575,67 F
– Dividende	1 488 000,00 F

Le dividende par action souscrite avant l'entrée en vigueur de la loi n° 80-3 du 4 janvier 1980, est de 0,62 F, l'avoir fiscal s'élève à 0,31 F. Compte tenu du revenu des parts de production attribué aux collectivités locales actionnaires, soit 3,89 F, le rapport des actions des catégories A et B est de 4,51 F, contre 4,06 F l'année précédente, soit un rendement global net de 45,1 %.

Dans son allocution, le président a fait le point des réalisations récentes de la Compagnie et des perspectives offertes pour les prochaines années. Après l'achèvement en 1980 de l'aménagement du Rhône entre Lyon et la Méditerranée au point de vue de la production hydroélectrique, de la voie navigable à grand gabarit et des équipements hydroagricoles, l'année 1981 a été marquée par la poursuite de l'aménagement énergétique du fleuve en amont de Lyon, avec la mise en service de Chautagne et de Belley et le démarrage des travaux de Brégnier-Cordon. La production hydroélectrique de l'ensemble des usines rhodaniennes a été très favorable (près de 17 milliards de kWh en 1981) tandis que le trafic de la nouvelle voie navigable continue à croître malgré les difficultés économiques.

L'attention de la Compagnie, dont les stuctures ont été rajeunies par l'adaptation des statuts et par l'entrée dans le capital des établissements publics régionaux et d'autres collectivités de l'axe Rhône-Rhin, se porte maintenant sur la poursuite de son programme : achever l'équipement énergétique du Rhône, avec les deux dernières chutes de Loyettes et de Sault-Brénaz, pour lesquelles est entamée la dernière phase de la procédure qui doit conduire à la déclaration d'utilité publique ; d'autre part, démarrer les travaux de la liaison navigable Saône-Rhin. Le président a indiqué à ce propos que la Compagnie attendait avec confiance les conclusions que doit déposer la Commission nationale chargée par le gouvernement d'élaborer un schéma directeur des voies navigables.

CHAMPAGNE TAITTINGER

L'assemblée générale ordinaire annuelle qui s'est tenue à Reims le 21 juin 1982 a approuvé, à l'unanimité, les comptes et le bilan de l'exercice 1981.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende net de 10,70 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 5,35 F, soit 16,05 F brut. Le dividende sera représenté par le coupon n° 30 et sera mis en paiement dans les conditions habituelles, à partir du 7 septembre 1982.

L'assemblée a procédé à la nomination de deux nouveaux administrateurs : M. Hugues Taittinger et Mme Hélène Renoux. L'assemblée a également renouvelé le mandat de commissaire aux comptes de M. Francis Noël pour une durée de six années, laquelle prendra fin le jour de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1987.

Au cours de son allocution, le président M. Claude Taittinger a rappelé aux actionnaires que le chiffre d'affaires consolidé de Taittinger-C.C.V.C. s'est élevé à 993 086 000 F en 1981, contre 899 875 000 F en 1980, soit une augmentation de 10,35 %.

Le président a souligné également que les expéditions de champagne de la société se sont maintenues au cours du premier semestre 1982 au niveau de l'exercice précédent et que les perspectives en ce qui concerne la prochaine vendange sont extrêmement favorables ; la récolte importante qui est attendue devrait permettre la reconstitution complète des stocks de la société, les vignobles de Taittinger devant assurer cette année, à eux seuls, près de 60 % du remplacement des sorties de l'exercice.

La position traditionnelle exportatrice de la société se confirme puisque les exportations Taittinger au cours du premier semestre représentent 60 % du total des expéditions.

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

En conséquence des acquisitions de titres qu'elle vient de réaliser dans le cadre des accords conclus avec le groupe de l'Union des assurances de Paris, jusqu'alors actionnaire majoritaire de la Compagnie du crédit universel, et de la procédure de maintien des cours qui leur a fait suite, la Banque nationale de Paris détient maintenant un peu plus des deux tiers du capital de la société.

Ce changement de majorité a entraîné des modifications dans la structure du conseil d'administration de la Compagnie du crédit universel. Au cours de sa séance du 25 juin 1982, en remplacement d'administrateurs démissionnaires, cinq nouveaux administrateurs ont été cooptés en la personne de :

● M. Michel Rubinstein, conseiller auprès de l'administrateur général de la B.N.P.,

● M. Jean Gagne, directeur central de la B.N.P.,

● M. Claude Porcherot, directeur de département à la direction de l'organisation de la B.N.P.,

● M. Pierre Labrune, directeur du groupe de Versailles de la B.N.P.,

● M. Elie Grégoire Sainte-Marie, sous-directeur à la direction générale de la B.N.P.,

La composition du conseil d'administration est donc désormais la suivante :

● M. Bernard Chapellier, président-directeur général,

● M. Pierre Esteva, vice-président,

● M. Alain Briffod, administrateur-directeur général,

● MM. Georges Altieri, Henry de Blanchard, Jean Gagne, Elie Grégoire Sainte-Marie, Pierre Labrune, Robert Matt, Didier Pfeiffer, Claude Porcherot, Michel Rubinstein, administrateurs.

En ce qui concerne les filiales de la Compagnie du crédit universel, des assemblées se tiendront en octobre prochain en vue de nommer de nouveaux administrateurs ou de ratifier les cooptations d'administrateurs auxquelles il a été d'ores et déjà procédé.

ÉPARGNE - VALEUR

Société d'Investissement à Capital variable

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 24 juin 1982, a rendu hommage à la mémoire de M. Gérard Llewellyn, ancien directeur général de la Banque nationale de Paris, décédé le 13 avril 1982, et a coopté pour le remplacer M. Claude Reinhart, directeur général adjoint de la Banque nationale de Paris.

Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Au cours de la même séance, le conseil d'administration a nommé directeur M. Patrick Poupon et secrétaire général Mme Françoise Olgiati.

CHARGEURS RÉUNIS

Les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire le 23 juin 1982 ont approuvé les comptes de l'exercice 1981 et renouvelé pour une période de trois ans les mandats d'administrateur de MM. Dominique Boyer, Francis C. Fabre, Antoine Riboud et Jérôme Seydoux, et de Censeur de M. Albert C. Fabre.

Le dividende par action de 17,10 francs, avoir fiscal compris, contre 14,25 F en 1981, sera mis en paiement le 6 juillet prochain. Il correspond à une distribution globale en augmentation de 10 % environ sur celle faite au titre de l'exercice 1980 au profit des tiers par la société et celles qu'elle a absorbées en 1981.

L'assemblée a autorisé le conseil à opérer en bourse sur les actions de la société dans le cadre des nouvelles dispositions légales et a fixé à 300 francs et à 200 francs les prix maximum d'achat et minimum de vente par action.

Au cours de la discussion, Jérôme Seydoux a indiqué qu'à fin mai 1982 le bénéfice consolidé était en sensible amélioration sur celui de l'année précédente malgré la forte dégradation des résultats du secteur maritime. La hausse du dollar, en particulier celle intervenue au mois de juin, n'est pas favorable au groupe. Néanmoins, il n'y a pas de raison de penser aujourd'hui que les résultats consolidés de l'exercice 1982 seront inférieurs à ceux de 1981.

ROCHEFORTAISE S.A.

A l'assemblée générale du 23 juin 1982, les actionnaires ont décidé de provisionner largement la participation Rochefortaise dans le capital de la Compagnie Française du Meuble, sur proposition du conseil d'administration et après recommandations des commissaires aux comptes.

L'importance de cette provision a pour effet de porter la perte de l'exercice 1981 de 1 648 862,45 F à 24 048 862,45 F. L'assemblée a décidé d'affecter cette perte au compte report à nouveau à concurrence de 4 033 877,19 F et au compte prime d'émission, d'apports et de fusion pour 20 014 985,26 F. Circular Distributors France et sa filiale du Nord sont toujours en plein développement avec des résultats très satisfaisants. Il en est de même pour la Société des Plastiques Brenez et sa filiale la Sobepa.

La Sedat a elle aussi réalisé un bon chiffre d'affaires au cours du premier semestre.

Il en est de même pour la Soreg à la Réunion.

La marche de nos affaires à Madagascar est, elle, malheureusement conditionnée à la disponibilité de devises de la Banque centrale, qui, de ce fait, paralyse les importations de matières premières indispensables à la bonne marche de nos brasseries et unités de boissons gazeuses.

Des crédits viennent d'être mis en place par le Fonds Monétaire International, et nous pensons que cela va permettre de relancer timidement l'économie.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 juin

Redressement

Au recul de la veille (0,6 % environ) a succédé mardi un net redressement du marché, l'indicateur instantané progressant d'un bon pas tout au long de la séance, jusqu'à s'adjuger 1,2 % de hausse à l'approche du son de cloche final.

Non pas que le ton soit redevenu brusquement serein sous les colonnes du palais Brongniart, il s'en faut. Simplement, la forte baisse constatée au cours de ces dix derniers jours a déclenché une réaction technique en sens contraire, reproduisant le schéma constaté lundi soir à Wall Street, où l'indice Dow Jones a regagné plus de 8 points.

A Paris, la cote a été entraîné par un certain nombre de titres tels que UTA (+ 7,6 %), Guyenne-Gascogne (+ 6,6 %), Manurhin (+ 6,5 %), Euromarché (+ 5,2 %).

Bouygues figure également parmi les plus vives avances de la séance (+ 6,8 %), les opérateurs considérant que la décision du tribunal de commerce annulant la vente de Drouot au nº 1 du bâtiment (voir p. 35) va permettre à Bouygues de bénéficier de disponibilités bien utiles en raison du marasme que connaît ce secteur d'activité.

Parallèlement, la chambre syndicale des agents de change a décidé de suspendre les 29 et 30 juin la cotation du groupe Drouot et de la société Vie nouvelle (marché hors cote), et de la société Patrimoine participations (marché officiel), les trois sociétés faisant partie du même groupe.

La cotation des actions et obligations convertibles Jacques Borel a également été suspendue jusqu'à nouvel avis, au lendemain de l'assemblée annuelle de J.B.I. (voir « La vie des sociétés »).

Sur le marché de l'or, le métal fin a atteint 310,75 dollars l'once à Londres, le lingot se négociant à 67 600 F (+ 100 F) sur notre place et le napoléon à 596 F (– 5 F).

NEW-YORK

En attente

Le marché new-yorkais n'a pas accentué mardi le redressement observé la veille et l'indice Dow Jones s'est contenté d'afficher en clôture un gain de 0,28 point, à 812,21, le volume des échanges restant passablement limité : 46,99 millions d'actions contre 40,70 millions la veille.

L'hésitation était manifeste dans les allées du « Big Board », et les informations contradictoires à l'égard des taux d'intérêt ont largement occulté un certain nombre d'éléments qui auraient pu apparaître positifs dans un autre contexte.

Il est vrai que trois grandes banques, du moins dans l'immédiat, ont pris les devants d'un relèvement des taux en majorant leur *broker loan*, c'est-à-dire le taux privilégié qu'elles consentent aux courtiers. La Chemical Bank et la Continental Illinois ont porté leur taux de 15 1/2 % à 16 %, tandis que la Bankers Trust majorait le sien à 15 1/2 % contre 15 1/4 % précédemment, déclenchant un certain découragement dans les rangs des investisseurs.

De 15 % environ en début de semaine, le taux des fonds fédéraux est en effet redescendu à 14 1/2 % mardi, les spécialistes liant cette décélération au bon accueil qui a été réservé à la dernière émission du Trésor américain. Sur les 4 milliards de dollars de bons à quatre ans mis aux enchères avec un coupon de 14 7/8 %, les offres de souscription ont porté sur plus de 10 milliards de dollars et le taux de rendement moyen a pu être fixé à 14,96 %, légèrement inférieur aux 15 % initialement prévus.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Alcoa	22 7/8	22 3/4
A.T.T.	50 1/4	50 5/8
Boeing	15 1/2	15 3/8
Chase Manhattan Bank	41 1/4	41 1/4
Du Pont de Nemours	33 1/4	33 1/4
Eastman Kodak	73 3/4	73 3/4
Exxon	27 5/8	28
Ford	23 3/4	24
General Electric	63 3/8	63 3/8
General Foods	37 1/4	37 5/8
General Motors	46 1/8	45 3/8
Goodyear	25	24 3/4
I.B.M.	61 1/8	61 1/8
I.T.T.	23 1/8	23 1/4
Mobil Oil	23 1/4	22 7/8
Pfizer	55	55
Schlumberger	39 1/2	38 7/8
Texaco	29 1/4	29 1/8
U.A.L. Inc.	18	18 1/4
Union Carbide	43 5/8	42 3/8
U.S. Steel	18 5/8	18 3/8
Westinghouse	25 1/8	25 7/8
Xerox Corp.	32	32

LA VIE DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL/SODEXHO. – Nouvel épisode dans la controverse qui oppose les actionnaires de Jacques Borel International (J.B.I.) à propos du projet de fusion de cette dernière avec la chaîne hôtelière Novotel SIEH, la société de restauration collective Sodexho, que préside M. Pierre Bellon, a été invitée à présenter « *une offre publique concurrente* » à l'offre publique d'échange présentée par Novotel.

Le comité de surveillance des offres publiques en Bourse qui a pris cette décision explique que, au cours des derniers jours, « *Sodexho a procédé directement ou indirectement* » à des achats de titres de la société J.B.I. « *qui ont atteint un montant significatif* ». Etant donné que M. Bellon a informé la commission des opérations de Bourse qu'il entendait renforcer la position de sa société dans Jacques Borel International dont elle détient déjà plus de 11 %, la *Sodexho doit procéder à une contre-offre.*

La nature exacte de cette « *offre publique concurrente* » reste à déterminer. Il peut s'agir soit d'une offre publique d'achat, soit d'une contre-offre publique d'échange, l'essentiel étant qu'elle soit supérieure de 5 %, en capitaux, à l'offre publique initialement lancée par Novotel SIEH.

Dans l'intervalle, la cotation des actions et obligations Jacques Borel International a été suspendue mardi 29 juin à la Bourse de Paris « *jusqu'à nouvel avis* ». Lundi 28 juin, dernier jour de cotation du titre, l'action J.B.I. valait 178,50 F sur le marché à terme, près de 2 % du capital ayant changé de mains ce jour-là.

SAT. – A l'issue de son offre publique d'échange lancée sur la société Silec, la SAT. (Société anonyme de télécommunications) détient à présent 50,8 % du capital de Silec. Finalement, 1,3 million d'actions Silec ont été proposées à l'échange, contraignant la chambre syndicale à procéder à une réduction des ordres servis.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	28 juin	29 juin
Valeurs françaises	104,7	100,6
Valeurs étrangères	104,9	105,0

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	98,5	98,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 juin .... 15 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 juin	30 juin
1 dollar (en yens)	257,30	255,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 JUIN

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1695	4,5 % 1973	1690	1710	1728	1713
3085	C.N.E. 3 %	3140	3149	3146	3120
465	Air Liquide	450	455	457 90	455
310	Als. Superm.	315	322	322	320
67	A.L.S.P.I.	67 10	67 10	67 10	67
1100	Fichet-bauche	1040	1047	1047	1027
143	Finextel	149	151	151	149 20
141	Fives-Lille	139 50	136 50	136 50	133 80
50	Fonderie (Gén.)	51 90	50 10	50 10	50 10
85	Fraissinet	82	82	82	82
970	Elf-Gabon	1053	1015	1014	1001
560	Eastman Kodak	621	621	620	615
37	East Rand	39 80	39 80	38	39 05
275	Ericsson	284	284	284	280
220	Exxon Corp.	230 50	230 50	229 90	229 90
180	Ford Motors	199 50	202	202	198
123	Free State	142	141 50	138 50	144 10
84	Gencor	89	91	91 10	90
177	Gén. Belgique	188	186 50	186 50	183
490	Gén. Electr.	527	533	533	530
385	Gen. Motors	388	386	385 60	378 30
45	Goldfields	46 50	47	47	47
53	Harmony	56 90	56 80	58	56 30
21	Hitachi	20 05	19 80	19 60	19 55
350	Hoechst Akt.	365	368	369	368
168	St Helena Co	161 50	161	160	158 10
315	Schlumberger	333	334 50	330	330
58	Shell transp.	56	56	56	55 30
685	Siemens A.G.	730	734	731	728
107	Sony	111 10	111 50	111 50	109 30
126	T.D.K.	134 50	132 20	130 50	132 20
435	Unilever	451	452	452	....
285	Unit. Techn.	315 50	322 30	322 30	319
310	Vaal Reefs	329 90	335	332	341 80
143	West Deep	165	166	166 50	165 80
177	West Hold.	192	186	186	186
260	Xerox Corp.	269	270 20	270 20	267
1 52	Zambia Corp.	1 82	1 82	1 83	1 85

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 919	6 872	6 690	7 040
Allemagne (100 DM)	277 520	277 410	269	283
Belgique (100 F)	14 581	14 583	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	251	250 960	245	257
Danemark (100 krd)	80 310	80 250	77	83
Norvège (100 k)	109 580	108 620	107	113
Grande-Bretagne (£ 1)	11 859	11 870	11 460	12 150
Grèce (100 drachmes)	9 890	9 870	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 934	4 930	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	324 800	323 700	313	331
Suède (100 krs)	112 220	112 020	107	114
Autriche (100 sch)	39 365	39 390	38 300	40
Espagne (100 pes.)	6 146	6 150	0 600	0 645
Portugal (100 esc.)	8 190	8 155	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5 346	5 292	5 220	5 490
Japon (100 yens)	2 675	2 674	2 590	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	67500	67500
Or fin (en lingot)	66850	67600
Pièce française (20 fr)	601	596
Pièce française (10 fr)	468	.....
Pièce suisse (20 fr)	510	500
Pièce latine (20 fr)	490	480
Souverain	580	575
Pièce de 20 dollars	2540	2540
Pièce de 10 dollars	1317 50	1360
Pièce de 5 dollars	700	.....
Pièce de 50 pesos	2960	3000
Pièce de 10 florins	500	471

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA LOI ÉLECTORALE MUNICIPALE

Le R.P.R. rappelle son hostilité au système proportionnel

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a créé un groupe de travail animé par MM. Jean Foyer (Maine-et-Loire) et Jacques Toubon (Paris) pour l'étude de la prochaine loi électorale municipale. Il préparera les amendements du R.P.R. destinés à « *lutter contre les effets pervers de l'introduction du système proportionnel, qui est contraire à l'esprit des institutions de la Ve République* ». M. Claude Labbé, président du groupe, a ajouté que « *ce système qui ne permet pas de dégager de majorité comporte un risque mortel pour la démocratie.* »

Les députés R.P.R. s'efforceront donc de renforcer par leurs amendements le caractère « majoritaire » du projet gouvernemental et de réduire ses dispositions « proportionnalistes ». M. Labbé a protesté contre le fait que le projet de loi électoral ne soit pas encore connu et qu'il ait été pour la quatrième fois retiré de l'ordre du jour du conseil des ministres, ajoutant : « *On se préoccupe moins de régler le système électoral que le problème délicat des rapports entre communistes et socialistes.* »

Le groupe R.P.R. a précisé l'ordre du jour de ses journées parlementaires, qui se tiendront à La Grande-Motte du 24 au 26 septembre. Celles-ci seront surtout consacrées aux problèmes de la communication, des développements de la technologie et de la liberté de l'information. D'autres sujets seront traités, comme l'emploi et le syndicalisme, le budget de l'État, la sécurité et la politique étrangère.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a reçu mardi une délégation du parti démocrate français, conduite par son fondateur, M. Guy Génésseaux. Un communiqué commun publié à l'issue de cet entretien « *appelle tous les Français à se mobiliser avec ardeur et sagesse dans l'union de toutes les forces de l'opposition en vue des prochaines élections municipales* ». Ils craignent que « *les mesures prises par le gouvernement ne conduisent à la rupture des grands équilibres économiques et sociaux, ouvrant par là même une crise politique majeure* ».

Le classement des élèves de l'ENA de la promotion d'Aguesseau

Le Journal officiel du 30 juin publie la liste des affectations des élèves de la promotion « chancelier d'Aguesseau » de l'École nationale d'administration ayant terminé leur scolarité le 31 mai.

Les choix effectués par les élèves en fonction de leur rang de sortie ne sont guère modifiés par rapport aux critères habituels. Les premiers classés ont choisi les grands corps, le major de la voie générale prenant l'inspection des finances et celui de la voie économique le conseil d'État.

On note toutefois une certaine rétrogradation par rapport à l'année dernière des ministères sociaux et du ministère des transports. M. Olivier Barre, fils de l'ancien premier ministre, a choisi un poste d'administrateur civil au ministère de l'urbanisme.

● VOIE D'ADMINISTRATION GENERALE :

Conseil d'État : M. Bonichot (Jean-Claude), M. Pornacciari (Marc), M. Levis (Daniel) et M. Van Ruymbeke (Olivier).
Cour des comptes : M. Espalieu (Marc), M. Lafaure (Jean-Pierre), M. Martin (Stéphane) et Mme Morell (Hélène).
Inspection générale des affaires sociales : M. Clouet (Philippe) et M. Yahiel (Michel).
Inspection générale des finances : M. Auvigne (François), M. Bert (Thierry) et M. Daussun (Robert).
Tribunaux administratifs : Mme Bachellerie (Christine), Mme de Bruchard (Sylvie), M. Carillo (André), M. Courtial (Jean), M. Coutau-Begarie (Hervé), M. Paitre (Jean-Pierre), Mme Pons-Deladrière (Geneviève) et Mme Vettraino (Marion).
Ministère des relations extérieures : Mme Beton-Delegue (Elisabeth), M. Boche (Dominique), M. Connan (Christian), M. Menat (Pierre), Mme Naline (Pascale), M. Parant (André), M. Rouyer (Christian) et M. Valette (Jean-François).
Ministère de l'économie et des finances, corps de l'expansion économique à l'étranger : M. Lopinot (Didier), M. O'Quin (Philippe) et Mlle Pouliquen (Patricia).
Corps des administrateurs civils : M. Aubry (Eric), M. Bancel (Jean-Louis), M. Barbezieux (Philippe), M. Barre (Olivier), Mme Barret (Christiane), M. Bedas (Bernard), Mlle Besser (Dominique), M. Billard (Guy), M. Blanc (Bernard), M. Bouchez (Rémi), M. Boulin (Antoine), M. de Bousquet de Florian (Pierre), Mlle Brocas (Anne-Marie), M. Brotons (Stéphane), M. Carcel (Alain), M. Carpentier (Vincent), M. Citroën (Philippe), M. Claude (Jacques), M. Clauser (Xavier), M. Comet (Henri-Michel), M. Couteaux (Paul-Marie), M. Darrason (Georges-Olivier), M. Decourteix (Guy), M. Digne (Hervé), M. Dobo (Denis), M. Ducret (Pierre), M. Fabre (Dominique), M. Farras (Daniel), M. Ferec (Germain), Mme Flury-Herard (Elisabeth), M. Fourny (Lionel), Mlle Franceschini (Laurence), M. Gaudin (Michel), M. Giaccobi (Paul), Mme Knock (Isabelle), M. Lambert (Pierre), M. Larnaudie (Xavier), M. Lauga (Didier), M. Lisowski (Antoine), M. Lombard (Alain), M. Malpel (Georges-Pierre), M. de Mazières (Bertrand), Mlle Mille (Silvia), M. Mongat (Hubert), M. Paultre de Lamotte (Jacques), M. Perrel (Jean-Claude), M. Pery (Jean-Pierre), M. Philizot (François), M. Pouessel (Pierre), Mme Reisman (Claude), M. Rouileaux-Dugage (Charles-Henri), Mme Sallou (Françoise), M. Sappin (Michel), M. Tardieu (Guy), M. Trottmann (Eric), M. Videlaine (Jean-Luc) et M. Warnier (Dominique).

● VOIE D'ADMINISTRATION ECONOMIQUE :

Conseil d'État : M. Azibert (Michel) et Mlle Liebert (Monique).
Cour des comptes : M. Delmas (Philippe).
Inspection générale de l'administration : M. Paulot (Jean-Marie).
Inspection générale des affaires sociales : M. Debeaupuis (Jean).
Inspection générale des finances : M. Bizouard de Montille (Ludovic), M. Mariani (Pierre) et M. Messier (Jean-Marie).
Tribunaux administratifs : M. Conesa (Pierre), M. Deladrière (Bernard), M. Ferulla (Gérard) et M. Rebut (Michel).
Ministère des affaires extérieures : M. Araud (Gérard), M. Buhler (Pierre), M. Hinfray (François) et M. Main de Boissière (Jean-Baptiste).
Ministère de l'économie et des finances (Corps de l'expansion économique à l'étranger : M. Tine (Gilles-Marie).
Corps des administrateurs civils : M. Alcabas (Henri-Jacques), M. Autie (Philippe), M. Berg Patrick), M. Blanchou (Jean-Louis), M. Champagne (Guy), M. Champarnaud (François), M. Coste (Philippe), M. Cotis (Jean-Philippe), Mlle Coyaud (Catherine), Mlle Elbaum (Mireille), M. Ginter (Eric), M. Grapin (Pierre), M. Jonchère (François), M. Lafont (Bruno) M. Lataste (Thierry), M. Lefebvre (Alain) M. Le Gall (Hervé), M. Marcq (Boris), M. Mendras (Louis), M. Michelson (André-Laurent), Mme Morel (Anick), M. Ollivier (Albert), M. Parant (Hugues), Mlle Sayanoff (Sophie), M. Schneck (Jacques), Mme Topi (Brigitte) et M. Tronquart (Jean-François).

NOUVELLES BRÈVES

● *A Rouen, les onze professeurs de sciences économiques et sociales* qui avaient atttribué la note de 20 sur 20 à toutes les copies du baccalauréat qu'ils corrigeaient, ont décidé, mardi 29 juin, de transmettre les véritables notes. Ils avaient tenté d'obtenir une révision des décisions prises l'an dernier par un jury du baccalauréat de série B, déclaré irrégulièrement constitué par le tribunal administratif de Rouen (*le Monde* du 12 juin), et auquel ils reprochaient une sévérité excessive. Le recteur de l'académie avait sommé les correcteurs de revenir sur leur attitude qui bloquait les résultats du baccalauréats pour treize cents candidats.

● *Détournement d'avion à Bangkok.* — Un avion de la compagnie aérienne italienne Alitalia est immobilisé depuis ce mercredi matin 30 juin sur l'aéroport de la capitale thaïlandaise après avoir été détourné, après l'escale de New-Delhi ; il a à son bord deux cent soixante personnes. Le pirate de l'air, M. Ekanayaka Sepala, un Srilankais qui se dit prêt à faire sauter l'appareil, réclame la libération de sa femme et de son fils, détenus en Italie, pour trafic de drogue, ainsi qu'une somme de 300 000 dollars. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

Le numéro du « Monde » daté 30 juin 1982 a été tiré à 508 141 exemplaires.

La grève des cheminots de Paris-Bercy ne devrait pas avoir de répercussion sur le trafic

Les cheminots de Paris-Bercy, soutenus par la C.F.D.T., la C.F.T.C. et F.O., ont entamé, mercredi 30 juin une grève de vingt-quatre heures reconductible. Ils entendent ainsi protester contre « *la suppression du tiers des effectifs* » de cette gare. Ils réclament « *le maintien des postes nécessaires pour bénéficier de conditions de travail et de sécurité décentes et pour assurer le service marchandises que les clients peuvent espérer d'une entreprise telle que la S.N.C.F.* ».

La direction de la S.N.C.F., indique que ce mouvement de grève ne devrait pas avoir de répercussions sur les clients et que le service de trains autocouchettes sera maintenu normalement. Par ailleurs, la direction de la S.N.C.F. précise que les soixante suppressions de postes contre lesquelles se battent les syndicats étaient « *prévues et entamées depuis plus d'un an, notamment par le biais de départs à la retraite et de transferts de postes* ».

La journée du 30 juin devait aussi être marquée par une journée d'action des professions de santé avec fermeture des cabinets médicaux dans une cinquantaine de départements et par un débrayage d'une heure des fonctionnaires F.O. et C.G.C.

A Poissy, quelque deux cent cinquante non-grévistes de Talbot ont poursuivi mardi l'occupation du hall de la mairie et devaient organiser, mercredi, sur la place du marché, la fabrication d'une Talbot Samba, tandis qu'à Paris, le médiateur, M. Jean-Jacques Dupeyroux, se préparait à publier une recommandation après avoir eu des entretiens avec les syndicats, la direction mais aussi le premier ministre.

D'autres manifestations de mécontentements ont eu lieu en province :

● A CHALON-SUR-SAONE, le directeur et le chef du personnel de l'usine Saint-Gobain-Vitrage, retenus mardi matin 29 juin dans un bureau par des militants de la C.G.T., ont été relâchés peu avant minuit après intervention des C.R.S. Une soixantaine de C.R.S. sont intervenus pour libérer MM. Bernard Lorthiois et Jacques Cambot sur ordre du parquet, dans le cadre d'une procédure judiciaire de flagrant délit de séquestration. Il n'y a pas eu d'incident. Les deux dirigeants qui se trouvaient dans une pièce non éclairée, dont les portes avaient été barrées par des madriers, ont été raccompagnés à leur domicile par des policiers.

La C.G.T. avait entrepris cette action pour demander la suppression du plan de soixante-treize licenciements, sur un effectifs de 117 salariés, que la direction devait annoncer mardi au comité d'entreprise. Elle réclame également la fin des mesures de chômage technique prises depuis le mois d'avril.

● A LONGWY, environ huit cents personnes ont manifesté, mardi, devant la mairie, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN pour protester contre le plan de restructuration d'Usinor.

ATTENTATS EN CORSE

Trois attentats à l'explosif, non revendiqués, ont été commis dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 juin, dans la région d'Ajaccio. Le premier était dirigé contre un bureau d'études appartenant à M. Henri Marquis. La charge a soufflé la porte d'entrée, mais n'a causé que peu de dégâts à l'intérieur du local. Le second visait des bureaux de la Somivac (Société de mise en valeur agricole de la Corse). L'explosion, assez violente, a provoqué de sérieux dégâts. Plusieurs véhicules ont été endommagés.

Le troisième a eu pour objectif la place de Capitello, près de Porticcio. Il a été commis contre le local abritant la machinerie de la station de traitement des eaux usées de la ville.

En Italie

CINQ POLICIERS ACCUSÉS DE SÉVICES CONTRE DES DÉTENUS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS.

(*De notre correspondant.*)

Rome. — Cinq policiers, membres des brigades spéciales qui avaient participé, en janvier dernier, à la libération du général Dozier, prisonnier des Brigades rouges, ont été arrêtés, mardi 29 juin, à la suite d'un mandat de la magistrature de Padoue. Ils sont accusés de sévices contre certains membres du commando B.R. Parmi les cinq policiers arrêtés figure un des chefs de la police spéciale de Gênes.

Le problème des traitements violents, voire des tortures, dont auraient été victimes des terroristes arrêtés à la suite de l'affaire Dozier, avait provoqué à l'époque de secs démentis du ministre de l'intérieur, M. Rognoni. Celui-ci se déclare aujourd'hui « *perplexe et amer* ». — Ph. P.

1 000 HECTARES DE FORÊTS INCENDIÉS DANS LE VAR

(de notre correspondant).

Toulon. — Deux incendies de forêt se sont déclarés mardi après-midi 29 juin dans le Var : le premier a pris naissance à 15 h 40 aux Adrets-de-l'Estérel entre l'autoroute A 8 et la RN 7, nécessitant même la coupure de cette voie à toute circulation. Deux heures plus tard, alors que le premier foyer n'était pas circonscrit, un second prenait naissance à une vingtaine de kilomètres, au Puget-sur-Argens. Bien que moins important, ce second incendie menaçait rapidement les installations militaires ainsi qu'un dépôt de munitions du 21e RIMa et un camping dont l'évacuation des six mille résidents fut évitée de justesse.

Les pompiers des différents corps varois aidés par des militaires et des harkis sont intervenus en force sur ces deux foyers. On comptait mille deux cent cinquante hommes qui étaient appuyés par dix Canadair et deux DC-6.

Dans la matinée de mercredi, le service départemental des incendies du Var indiquait que les deux foyers étaient maîtrisés. Ils ont respectivement détruit 850 et 250 hectares de forêts.

De leur côté, les élus de Fréjus ont déposé une plainte contre X, persuadés que l'incendie de l'Esterel serait d'origine criminelle. — J. L.

A Marseille

DES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES ONT ÉTÉ ORDONNÉES PAR LE MAGISTRAT CHARGÉ D'UNE AFFAIRE DE GRACES MÉDICALES.

Des écoutes téléphoniques ont été récemment pratiquées sur ordre de M. François Ardiet, juge d'instruction à Marseille, chargé d'enquêter sur une affaire de grâces médicales dont auraient bénéficié des détenus de la maison d'arrêt des Baumettes. Deux personnes au moins ont fait l'objet de ces écoutes. Ce sont Me André Fraticelli, du barreau de Marseille, et le docteur Alain Colombani, médecin-chef des Baumettes.

L'affaire a été connue à la mi-avril, après l'ouverture par le parquet de Marseille d'une information contre X... Un détenu des Baumette, M. Hamou Sadji, a été inculpé d'escroquerie, et un autre M. Kadou Abdelkrim, de complicité (*le Monde* daté 11-12 avril). M. Sadji avait été accusé par un codétenu de s'être fait remettre de l'argent contre promesse de faire transférer les intéessés à l'hôpital des Baumettes ou de leur obtenir une grâce médicale par l'intermédiaire du docteur Colombani. Ce dernier avait été gardé à vue quelques heures, puis remis en liberté, sans avoir été inculpé. Il se défend avec vigueur des accusations dont il est l'objet.

L'enquête ne paraît pas avoir fait de progrès significatifs. La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence, a récemment annulé la décision de mettre Me Fraticelli sur écoute. Il semble que celui-ci soit hors de cause et que la décision du juge d'instruction de faire enregistrer ses conversations n'ait été prise que parce qu'il est le défenseur du docteur Colombani. En revanche, la chambre d'accusation a approuvé, avec certaines réserves, les écoutes pratiquées chez ce dernier, bien que ces écoutes n'aient, semble-t-il, donné aucun résultat.

LA SONATRACH ALGÉRIENNE ET GAZ DE FRANCE SIGNENT UN CONTRAT DE 650 MILLIONS DE FRANCS

Gaz de France a annoncé, le 29 juin, la signature avec la Sonatrach algérienne d'un contrat d'une valeur de 650 millions de francs pour la réalisation d'équipements sur un gisement saharien proche de Ghardaïa.

La Sofregaz, filiale de Gaz de France, se voit ainsi confier l'ingénierie et la réalisation clef en main des installations de collecte et de traitement des gaz associés. Elle fournira notamment, par l'intermédiaire de sociétés françaises, 50 kilomètres de gazoduc, trois lignes de compression, de trois unités de traitement de 3 millions de mètres cubes par jour. Les négociations pour la signature de ce contrat, commencées il y a plusieurs années, avaient quelque peu souffert du différend franco-algérien sur le prix du gaz.

Sur le marché des changes

NOUVEAU REPLI DU DOLLAR : 6,82 F ENVIRON

Le dollar a fléchi à nouveau sur les marchés des changes, mercredi 30 juin, son cours revenant, à Francfort, de 2,4750 DM à 2,46 DM, après avoir baissé jusqu'à 2,4475 DM, et, à Paris, de 6,87 F à 6,82 F environ, son cours passant même, un moment, en-dessous de 6,80 F. Le fléchissement est dû à une nette détente des taux d'intérêt aux États-Unis, le loyer de l'argent sur les euro-dollars à six mois cédant plus de 0,50 % à 16 1/4 %, et à la facilité avec laquelle le Trésor américain a placé sa dernière émission de bons. L'annonce d'excédents de la balance des paiements en R.F.A. et au Japon pour le mois de mai a raffermi le mark et le yen.

En France, le taux au jour le jour sur la place de Paris a continuer de baisser, s'établissant à 15 3/8 %, en diminution de 1 1/8 %. La Banque de France favorise ce mouvement en alimentant le marché à 15 1/4 %.